This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07592553 1

Sim. [illegible]

C E

# ŒUVRES

DE

# SAINT-SIMON & D'ENFANTIN

VII

Imprimerie L. TOINON et Cᵉ, à Saint-Germain

# ŒUVRES

DE

# SAINT-SIMON & D'ENFANTIN

PUBLIÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

INSTITUÉ PAR ENFANTIN

POUR L'EXÉCUTION DE SES DERNIÈRES VOLONTÉS

ET

PRÉCÉDÉES DE DEUX

## NOTICES HISTORIQUES

SEPTIÈME VOLUME

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1866

Tous droits réservés.

4317

# NOTICES
# HISTORIQUES

## II
## ENFANTIN
(SUITE)

### XX
(1832)
(Mai.)

L'apostolat régulier du saint-simonisme, retiré à Ménilmontant, enseignait au monde, par l'exemple, sous la direction suprême d'Enfantin, l'abolition de la domesticité et l'observance rigoureuse du célibat.

Tant que la femme religieuse de l'avenir n'était pas venue se placer à côté de l'homme converti à

la religion nouvelle, cet homme ne représentait que la moitié de l'individu social, et ce n'était pas en s'unissant à la femme du passé, machinalement soumise ou frauduleusement rebelle à la morale ancienne, qu'il aurait pu compléter le couple saint-simonien. Pour la famille orthodoxe et mâle de Ménilmontant, le célibat était donc transitoirement une nécessité, outre qu'il donnait un démenti à toute interprétation calomnieuse de l'appel à l'affranchissement des femmes.

Pendant les premiers jours de sa retraite, Enfantin, violemment secoué par la mort soudaine de sa mère et profondément impressionné par son retour sous le toit paternel, au milieu de ses disciples, sentit se raviver en lui ses vieilles affections de famille, et éprouva le besoin d'écrire à ceux de ses proches avec lesquels il n'avait pas cessé d'entretenir des relations étroites et presque fraternelles. Sa première lettre fut pour le général Saint-Cyr Nugues.

« Mon cher Saint-Cyr, lui dit-il, la pauvre mère a succombé à cette cruelle maladie, tu l'as appris par les journaux, mais j'éprouve le besoin de t'écrire moi-même..... L'imagination de ma pauvre mère, si facile à se forger des inquiétudes, l'avait mise sans défense contre le choléra.

» J'ai regretté de ne t'avoir pas vu pendant ton petit séjour à Paris. Je t'aurais engagé, quelle que fût ton opinion sur mon avenir, à le lui présenter toujours comme beaucoup moins dangereux que si j'avais été comme toi militaire, et cela lui aurait fait du bien; c'est ma faute.....

» Au milieu de la douleur qui m'a frappé, j'ai reçu tant de témoignages d'affection que j'aurais presque voulu voir mon père près de moi, dans cette journée de tristesse, où l'amour qui m'était donné, contrastait si fortement avec les inquiétudes de ma mère qu'il partage. Et toi aussi, mon cher Saint-Cyr, j'aurais bien vivement désiré t'embrasser et te donner sur ma vie une garantie que tu n'as pas, et dont l'absence doit te faire souffrir, car tu m'aimes. — J'attends encore du temps le moyen de te faire voir avec indulgence et tranquillité la voie où je marche; elle est obscure pour bien des yeux; mais je voudrais tant que ceux que j'aime, et dont je suis aimé, me jugeassent au moins sur mon passé, et attendissent mon avenir pour juger mon présent, que je réclame toujours de toi, au nom de ce passé, un souvenir de ton bon cœur, car j'y ai occupé une large place et je ne veux pas la perdre.

» Écris-moi un mot, dis-moi que tu m'aimes

toujours; je peux te faire cette demande *aujourd'hui.*

» Amitiés à Édouard et à Worms, je te prie.

» ENFANTIN »

La réponse du général, qui fut prompte, renfermait ce qui suit :

« Il m'en coûte, mon cher Prosper, de croire que tu pourrais supposer que tel langage plutôt que tel autre, tenu à ta mère, eût pu avoir de l'influence sur sa vie ou sur sa mort. Je lui ai parlé le moins possible des doctrines dont tu t'occupes, aimant à me taire sur ce que je ne sais pas. Je crois cependant en savoir assez pour ne les aimer ni même les estimer. Je distingue en ceci complétement la personne et la chose, l'intention et la réalité; je te connais trop à fond, et depuis trop longtemps, pour ne pas bien juger ton cœur et apprécier ton esprit; mais j'éprouve du chagrin et de l'effroi, quand j'examine ce que ta position est devenue, de paisible et modeste qu'elle était. Je m'afflige en te voyant avec un orgueil bien brusque, non-seulement vouloir changer tout ce qui existe, et attaquer même la propriété et la famille, bases sur lesquelles selon moi, repose la société, mais surtout développer à ce sujet des principes de morale qui te montrent sous un jour défavorable au public. Je

m'effraye en te voyant former une association dont tous les membres (toi sans doute compris puisque tu en es le chef) apportent à la communauté tout ce qu'ils ont, en lisant dans vos propres écrits que vous dépensez 138,000 fr. dans un mois, et que souvent vous n'avez pas dans la caisse de quoi pourvoir à vos dépenses du lendemain ; enfin, en songeant que si vos capitaux, soit donnés, soit prêtés, viennent à s'épuiser sans être renouvelés, il ne te restera que la ruine et quelque chose de plus, car dans la catastrophe vos créanciers n'épargneront pas les plaintes et les reproches ; on vous classera en fripons et en dupes, et toi même seras peut-être attaqué dans ton honneur. Si mes craintes sont chimériques, si ta destinée est aussi sûre que tu le crois, et que le besoin ne doive jamais atteindre ni toi ni ton père, je t'en félicite et je m'en réjouis. Ton bonheur et ta réputation m'intéressent ; je ne cesserai de faire des vœux pour ton avenir, comme j'ai toujours des regrets pour ton passé, et quant au présent, je n'ai aucun effort à faire pour te renouveler l'assurance de la vieille affection que te porte ton ami et ton parent, — SAINT-CYR NUGUES. »

Enfantin ne répondit pas tout d'abord, mais il écrivit aux sœurs du général, en s'adressant particulièrement à celle qui avait été sa correspondante

si intelligente et si active, au temps du *Producteur* et de l'*Organisateur*.

« Je n'ai pas pu encore vous écrire, leur disait-il, depuis la lettre d'Holstein qui vous annonçait notre triste événement, et qui vous demandait si la présence de mon père, pendant quelque temps, au milieu de vous, ne dérangerait en rien vos projets de printemps. J'ai reçu depuis lors deux lettres de Genève, mon pauvre père a supporté cette douloureuse nouvelle avec sa force accoutumée, il n'en a pas été accablé grâce aux soins affectueux de ce bon Holstein, et de tous mes anciens amis de Genève qui l'ont entouré avec une tendresse qui m'est bien sensible.

» Nous sommes ici encore tout occupés des travaux de nettoiement et de réparation de la maison et du jardin inhabités depuis longtemps. Tous mes enfants ont travaillé à cette œuvre, comme s'ils n'avaient jamais fait autre chose : peinture, balayage et frottage continuels; au milieu de tout cela, des chants un peu discords, mais qui s'accorderont, car nous avons trois jeunes compositeurs parmi nous, et la musique va être une de nos grandes occupations. Quelques exercices gymnastiques, et un cours d'astronomie, de géographie et de géologie, voilà, avec la musique, ce qui remplira nos moments d'é-

tude. Avec ces travaux nous connaîtrons le *monde* et l'harmonie; or nous avons besoin de célébrer la grandeur de Dieu dans le *monde*, de la *chanter*.

» Vous avez entendu dire tant d'absurdités sur nous, et dernièrement on a si hautement proclamé notre chute, que vous avez dû être effrayées, mes chères amies; heureusement tout cela est faux d'un bout à l'autre; notre retraite a dû faire croire à notre ruine ceux qui ne sentent pas notre œuvre, c'est tout simple; mais la constante continuité de nos travaux antérieurs doit pourtant être, pour plusieurs, une garantie que si nous nous reposons pour prendre haleine, après la course prodigieuse que nous avons fournie depuis deux ans, c'est pour marcher plus vite encore avant peu. A la fin du *Producteur*, c'est-à-dire à la fin de nos travaux *scientifiques*, nous avons tous été *forcés* de nous reposer, parce que nous étions malades de fatigue. Éclairé par cette expérience, je n'ai pas voulu attendre que nous fussions accablés par nos travaux politiques, et je les ai fait cesser volontairement au moment même où une terrible maladie moissonnait Paris; et ma pauvre mère a été seule frappée, aucun de mes enfants n'a été atteint du choléra; il n'y a pas même eu un seul des ouvriers qui se rattachent à nous, et ils sont près de cinq cents, qui ait

succombé, grâce aux soins de nos médecins et à l'énergie que leur inspire notre foi; un très-petit nombre même a été atteint. Ce haut témoignage de la sainteté de notre mission nous a été doux, et m'a puissamment aidé à porter le poids de la douleur qui m'a particulièrement touché. — J'ai écrit à Saint-Cyr; certes je ne lui en veux pas, car il a cru bien faire, mais il a fait mal à ma pauvre mère, en donnant à son imagination inquiète l'aliment de ses propres inquiétudes sur moi. Saint-Cyr me présentait à elle comme marchant à une perte certaine, perte d'argent, d'honneur et de liberté; il voulait par là l'encourager à retourner à Genève, ou tout simplement il cédait trop facilement au besoin de dire ce qu'il pensait; dans l'un et dans l'autre cas, il a fait ce qu'il pouvait, il n'a fait mal que par ignorance de ce que je suis et de ce que je fais, je ne l'en aime pas moins.

» Adieu, mes chères amies, écrivez-moi dans ma retraite; plus que jamais j'y sens le bonheur d'être aimé, car j'y suis entouré de fils qui m'aiment de toute leur âme, et j'éprouve plus vivement aussi le besoin de resserrer les liens qui m'attachent depuis si longtemps à vous, à vous qui avez été pour moi de secondes *mères*, à vous qui m'avez donné la force qui m'a été si nécessaire et m'est si nécessaire

encore pour accomplir ma mission, l'*affranchissement des femmes* et leur *association* par *égalité* avec l'*homme*.

» Ma chère Eugénie, et toi, Thérèse, je vous rends grâce, comme je rends grâce à Saint-Cyr de toute la bonté que je tiens de vous, de la vie aimante que vous m'avez donnée, de l'affection dont vous avez entouré mes jeunes années. Vous avez pu depuis longtemps ne plus me comprendre, cependant c'est en vous que j'ai puisé la *science* qui m'a fait ce que je suis, c'est vous qui m'avez *enseigné* à me faire aimer et à aimer; là est tout le secret de ce que je fais, de ce que je veux, au nom de Dieu, donner au monde ; car je veux lui donner un *pouvoir* humain qui aime et qui soit aimé, *pouvoir sacré*, pouvoir divin que l'*homme* ne saurait exercer seul, et pour lequel la *femme* est appelée au sacerdoce futur, par celui qui aima toujours la *femme*, et qui toujours fut aimé d'elle.

» Les propres femmes, quand elles voudront se proposer (comme les chrétiens se proposèrent de détruire l'esclavage), quand elles voudront faire cesser la *prostitution* et l'*adultère*, quand elles voudront *racheter* la fille du peuple du marché où elle est vendue, elles comprendront pourquoi je suis venu, elles béniront cette voix audacieuse qui a osé

se faire accuser d'immoralité, de fraude et d'escroquerie, pour donner le signal ; elles aimeront celui qui a osé dire à la face des hommes, *maîtres jaloux*, que la femme ne serait libre que le jour où il lui serait reconnu de *droit, légitimement*, ce qu'elle possède de fait : LE SECRET DE LA PATERNITÉ. Ils ont peur qu'elle n'en abuse, ces *maîtres jaloux*, ils craignent que ce *mineur*, ainsi émancipé et libre de sa vie, ne couvre le monde de libertinage et d'orgie, comme si l'homme avait inventé la pudeur!

» Oui, les femmes seules peuvent faire cesser la prostitution et l'adultère, elles peuvent se délivrer de la violence de l'homme, et délaisser les habitudes de fraude qui leur ont été jusqu'ici nécessaires pour échapper à ce brutal empire de la force et de l'or. Elles le peuvent, et ma mission est de leur apprendre qu'elles le *feront* quand elles *voudront*, car l'homme a déjà, par *nous*, abdiqué sa tutelle jalouse, et pourtant *nous*, autant que qui que ce soit au monde, nous avions puissance d'user du privilége de maîtrise que l'homme possède sur la femme. Dieu a voulu que celui qui était riche de cet amour de *despote*, que celui à qui il avait donné puissance de se faire aimer de la femme *esclave*, proclamât le premier sa liberté.

» Adieu, mes bonnes amies, si le père et Holstein sont déjà avec vous, embrassez-les, et dites-leur que tous ici nous sommes bien. »

Mademoiselle Thérèse Nugues ne fit pas attendre sa réponse. Holstein et le vieux père d'Enfantin étaient arrivés de Genève à Curson. Holstein, rappelé à Paris, se mit bientôt en route. Le jour de son départ, mademoiselle Nugues écrivit à Enfantin :

« Je reviens, avec mon oncle, d'accompagner M. Holstein à Tain, mon cher Prosper, nous étions peinés de voir partir ce bon garçon si vite, mais il était attendu à Lyon et n'a pas cédé à nos instances pour deux jours de plus ; sa présence était bien utile et agréable à mon oncle avec qui il causait beaucoup et qui a pour lui l'affection qu'il mérite si bien. Je l'ai trouvé bien maigri, depuis que nous ne l'avions vu. Cette vilaine barbe noire que tu lui fais recommander de laisser grandir, n'est pas faite pour embellir ni engraisser. Vous aurez l'air de vrais capucins, et je ne devine pas votre intention. Mon oncle nous a apporté ton portrait [1], qui ne m'a point paru ressemblant d'abord, mais extrêmement flatté et plus jeune que toi. Sur ton portrait tu as l'air d'avoir vingt ans, et si à cette époque tes joues

1. Ce portrait était de Grévedon.

étaient aussi rondes, ta physionomie n'était pas encore animée comme elle l'est maintenant. Cependant il y a ton ensemble, ton expression de figure dans tes bons moments, et j'ai fini par te reconnaître assez bien. Une preuve de ressemblance, c'est que Rose, notre cuisinière, en regardant le portrait, a dit : *C'est bien sa bouche bonasse et ses yeux si doux.* Cet éloge m'a paru mériter de t'être répété. Lise l'a trouvé également ressemblant. Dans le fait, c'est toi, mais trop embelli et trop jeune, et je comprends qu'on puisse te méconnaître au premier abord.

» Le bruit général de la chute du saint-simonisme était bien venu jusqu'à nous, comme tu le présumes ; il nous affligeait en effet à cause de toi et du chagrin que cela te donnerait, mais pas autrement, ne sentant pas comme toi la possibilité de vous voir arriver à l'amélioration que vous désirez ; mais ce qui m'a fait un vif chagrin, c'est tout ce que j'ai entendu dire et lu sur vos idées sur la *femme.* Au commencement, je soutenais que c'étaient des calomnies, que tu étais incapable de professer de semblables infamies (et tes amis aussi par conséquent). Mais j'avais fini par ne plus oser prendre ta défense, ayant lu dans le *Globe* même des choses si étranges. M. Holstein, à qui j'ai parlé de cela, m'a, sinon

expliqué tes idées, du moins assuré que ce n'était point absolument ce que j'avais cru ; il va jusqu'à prétendre que *je n'ai pu lire* ce que j'ai lu ; mais enfin il m'a rendu la confiance dans vos bonnes intentions. Qu'on se trompe, qu'on se fasse illusion, je le comprends mieux que personne, mais qu'on érige en préceptes de morale des choses révoltantes, je ne pouvais te le pardonner. — Je t'ai trop aimé, je t'aime trop encore, mon cher Prosper, pour que tout ce qui te concerne ne me touche pas vivement; c'est mon attachement pour toi qui m'a fait jouir du fond de l'âme, lorsque pour la première fois tu me parlas de tes sentiments religieux, toi que j'avais vu ne croyant à rien; et malgré que je ne partage pas toutes tes idées, j'aime à penser que tu n'es plus au nombre de ces gens qui vivent comme des bêtes, selon moi, car ils ne pensent qu'à cette vie matérielle si courte, sans espoir d'avenir. Je comprends ton bonheur de vivre avec des gens qui pensent comme toi; être seul de son idée, c'est bien triste.

» Dans la lettre affectueuse que tu viens de nous écrire, tu parles du temps où nous avons entouré tes jeunes années d'affection, et tu prétends que c'est en partie à cela que tu dois ta *bonté* et ta *vie aimante;* il me semble, au contraire, que nous t'a-

vons aimé parce nous avons vu ces qualités chez toi; cependant, si tu crois nous devoir quelque chose, tant mieux. Je te répète qu'il y a dans votre doctrine bien des choses que j'estime, que j'aimerais; mais vos histoires sur la femme, le secret de la maternité dont tu parles, son sacerdoce futur, son élévation qui me semble contre sa nature, contre ses goûts et sa destination, tout cela me déplaît prodigieusement et me paraît le fruit d'une imagination ardente de jeune homme qui aime *les femmes* et croit, avec tous ces changements, les rendre plus heureuses. Il est possible que quelques femmes *fortes* et *supérieures* voient avec plaisir ces nouveautés; mais, ou je me trompe bien, ou la plupart perdraient à ce changement total de leur position, *qui peut être très-heureuse* si elles ont le bonheur de rencontrer des hommes bons et raisonnables dans ceux qui doivent les diriger et les protéger par leur force morale et physique. Les *femmes hommes* m'ont toujours beaucoup déplu; je ne comprends que les femmes bonnes, aimantes, reconnaissantes, mais faibles, cela peut me rendre injuste pour les autres. Ton père vient de me lire une lettre de toi à M. Morin qui est tout ce que j'ai vu de plus clair, de plus sage, de plus attirant de toute votre doctrine. J'ai eu un vrai plaisir à l'entendre; je suis

contente quand je puis te comprendre et t'approuver, voir en toi des idées si grandes, si généreuses, sur l'amélioration du genre humain. Quand je te vois comme cela, je jouis autant que je souffre lorsque j'entends parler d'autre manière sur des sujets scabreux. — Que Dieu vous aide à faire le bien. — Adieu, mon très-cher Prosper. — Ta cousine affectionnée. »

La famille du sang ne faisait pas oublier à Enfantin celle de l'esprit. L'un de ses fils les plus intelligents, Capella, avait exprimé des doutes à Bouffard sur la marche nouvelle de l'apostolat saint-simonien. Il ne comprenait pas l'opportunité du célibat, et il regrettait, comme MM. Didion et P. Talabot [1], que le mouvement doctrinal ne se fît pas remarquer surtout par un grand développement des vues industrielles et par la promptitude des réalisations. Enfantin se chargea de répondre lui-même à Capella :

« Cher enfant, lui dit-il, tu as écrit à Bouffard une lettre qui nous a affligés : le sentiment qui l'a dictée est loin d'être aussi bon que celui qui t'a fait écrire ta profession de foi à l'époque de la sé-

1. M. Capella est aujourd'hui, aussi bien que MM. Didion et Talabot, au premier rang des directeurs des grandes entreprises de l'industrie.

paration de Bazard. J'éprouve le besoin de te répondre.

» Tu es préoccupé d'un besoin de réalisation *industrielle,* soit par le souvenir de nos séances d'ouvriers de la salle Taitbout et de ce qui s'y rattachait, soit par l'influence des idées de Fourier et de la correspondance de Jules. Tu as même tant soit peu pris la langue de ceux-ci : l'*harmonie,* l'*accord,* le *concert-social,* la *variété des fonctions*..... Avant d'examiner ta lettre en détail, je suis bien aise de te demander si tu connais dans le monde une *fonction plus variée* que celle de nos apôtres et surtout que la mienne. Je te demanderai encore avec quels *instruments de travail* tu voudrais que nous fissions une œuvre industrielle digne de fixer l'attention publique, nous qui vivons au jour le jour; je désirerais aussi, si tu connais de meilleurs moyens que les nôtres pour se procurer des *instruments de travail,* que tu nous les indiquasses, car c'est ce qui manque totalement à Fourier, à Jules aussi bien qu'à Coëssin; enfin je te prie de nous désigner quelle est cette œuvre industrielle éclatante, cette *campagne d'Égypte* du nouveau Napoléon que tu voudrais nous voir entreprendre si nous avions de l'argent; car la publicité donnée à ce projet serait peut-être elle-même le

moyen de trouver ces instruments de travail; prends garde, en te creusant la tête, d'accoucher d'un phalanstère.

» Tu veux que nous complétions notre marche en donnant au *principe industriel* le rang qu'il mérite, en l'entourant du *prestige des arts*. Ce prestige coûte cher, et, je te le répète, les millions n'abondent pas; leurs possesseurs sont difficiles à convertir; tu en sais quelque chose, car je ne sache pas que tu aies encore converti un seul *propriétaire :* Fourier et Jules n'en convertissent pas beaucoup non plus.

» Tu regardes que le célibat pour l'apôtre conduit à l'hypocrisie ceux qui ne sont pas taillés sur le patron *chrétien;* or, je te déclare que je ne suis ni chrétien ni hypocrite ; il est vrai que tu ajoutes, que s'il n'y a pas hypocrisie, il y a au moins *sacrifice*, et qu'*à ce titre* tu regardes comme *immorale* la position de l'homme déjà marié, qui se soumet à ce *sacrifice, à ce titre?* — Bazard m'avait reproché de soutenir cette doctrine, qui n'a pourtant jamais été la mienne, et j'ignore où tu l'as puisée, elle est anti-sociale. Il est vrai, le *sacrifice* n'est pas la vertu *capitale*, selon notre dogme; il n'est pas la *vie sacerdotale*, mais il est un aspect précisant de la vie, seulement il change de nature et de forme,

il n'a pas comme mérite religieux le caractère expiatoire, mais il est un moyen de progrès[1]....

» Toi qui dis si bien qu'on te demande *pourquoi le célibat*, quand les *masses souffrent et que le choléra* les moissonne? tu aurais réponse à cette demande, si, au lieu de *masses*, tu avais écrit *femmes*, et au lieu de *choléra*, *prostitution* et *adultère*.

» Je ne sais pourquoi tu te fausses ainsi le cœur, cher enfant, car tu aimes la femme; tu restes à la philanthropie pour le *prolétaire*, et encore pour le

1. Ici Enfantin ajoutait :

« Tu dis qu'il n'y a pas exploitation de la femme par ce fait seul que l'on est marié sous l'ancienne loi, mais bien par celu que l'on ne pourrait se marier que sous la loi nouvelle, c'est-à-dire pas du tout... Tu dois conclure de cela :

» 1° Que je ferais mieux d'aller acheter des filles publiques que de garder le célibat; or, je te le dis, ne fût-ce que pour éviter la grimace que je ferais si j'étais reconnu dans une de ces bonnes maisons, le célibat serait plus attrayant pour moi que les plus belles filles;

» 2° Qu'il vaudrait mieux exploiter la femme en l'épousant selon la loi ancienne que de l'exploiter en ne se mariant avec aucune. A cette seconde conclusion, j'avoue ma faiblesse *argumentative;* aussi n'ai-je contraint *logiquement* aucun mari, ni même employé de sollicitations d'aucun genre, pour les forcer à quitter leurs femmes; seulement, je sens que, pour appeler la femme à une vie, à une *union nouvelle*, il est plus convenable d'être en dehors de l'union ancienne, ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse faire de très-bonnes choses étant marié; seulement, on ne peut être *apôtre*, c'est-à-dire *appeleur* de la femme à une destinée nouvelle. »

prolétaire *mâle;* tu n'as donc jamais songé à ce que serait la doctrine, s'il y avait seulement autant de femmes que d'hommes qui la fissent grandir, et je parle de femmes qui seraient *relativement* ce que nous sommes, c'est-à-dire dévouées, intelligentes et fortes. Je t'assure que je m'occupe peu en ce moment de convertir des ingénieurs, des savants et des littérateurs, le temps est passé, ni même des ouvriers cordonniers, tailleurs, etc. C'est aussi du vieux; mais il n'y a pas, grâce à Dieu, dans le monde, que des ingénieurs et des maçons, que des savants et des industriels, il n'y a pas que des *hommes*, il y a des *femmes;* elles valent bien la peine qu'on s'occupe d'elles. Or, Saint-Simon ne l'a pas fait, et nous-mêmes, depuis sa mort, nous sommes restés sept années sans leur adresser la parole; c'est bien honnête, cela est même fatigant, pour des hommes qui ont dans l'âme une sympathie plus *catholique* que celle des chrétiens. Aussi, dès à présent, tu peux te tenir pour averti que tous mes *actes* seront conçus actuellement sous cette inspiration presque exclusive : que diront les femmes? comment nous faire connaître d'elles? comment leur inspirer le besoin d'avenir religieux qui nous presse? quelles preuves de vertu, de courage, de *dévouement* et de gloire devons-nous leur fournir

à l'appui de nos sublimes, mais audacieuses prétentions, pour qu'elles y ajoutent foi, et je te réponds qu'en suivant cette inspiration tant soit peu chevaleresque, *nous compléterons mieux notre marche*, comme tu dis, qu'en faisant de l'*industrie attrayante*.

» Maintenant la discussion proprement dite est finie avec toi; mais il ne suffit pas que je te fasse *comprendre*, tu dois *sentir*, car tu as parlé de notre retraite, non-seulement en aveugle, mais en homme qui ne sent pas la mission des *apôtres* : tu as parlé de décrotteurs et de balayeurs, parce que tu ne sens pas la vie de ceux qui veulent que leur vie soit un *symbole* de la destinée générale qu'ils annoncent à tous les hommes; du reste, tu n'en as parlé ainsi, que parce que tu connais jusqu'ici les *pensées*, les *écrits* et les *paroles*, mais parce que tu ne te doutes en aucune façon de ce que peuvent être leurs *actes*.

» Relis d'abord, je te le demande, non comme pénitence, mais comme éducation, les *actes* des apôtres du Christ, rappelle-toi aussi quelques-uns des grands saints, Ambroise, et la vie de l'ermite Pierre; demande-toi ensuite, toi qui es très-bien convaincu du peu de considération dont nous jouissons aujourd'hui, et qui sais cependant que l'avenir nous réserve une autre gloire que celle de *journa-*

*listes*, demande-toi quelle disposition le corps apostolique doit présenter, pour produire des *actes* analogues à ceux que je viens de te rappeler.

» Il faut, avant tout, que les apôtres soient (ne ris point) de *bons coucheurs*, de bons enfants rompus à une vie commune bien à jour, qu'ils se connaissent et se sachent du bout des cheveux à la plante des pieds; il faut de ces caractères qui vivent partout, de tout, et avec tous; il faut des hommes moulus par les pauvretés journalières, et cependant tellement vivaces qu'ils se relèvent toujours et toujours plus grands. Il faut Michel, Bouffard, Hoart, Flachat, Lambert, Fournel; il faut aussi Rigaud, Olivier, Rousseau, Henri, Auguste Chevalier, Broët, Rochette, etc., car il faut tous ceux qui sont avec moi, et je ne te nomme que ceux que tu connais, à ce que je crois.

» Mon cher fils, il ne s'agit pas pour nous ni de faire une fabrique ou un chemin à grandes ornières, ni même de fonder un phalanstère; quand bien même nous aurions les instruments de travail pour l'une ou pour l'autre de ces œuvres, ce n'est point là le *travail fait* que nous devons montrer au monde, aujourd'hui, pour qu'il nous connaisse et surtout pour qu'il nous aime; aussi m'inquiétais-je peu du règlement des *fonctions fixes* et *variables*,

d'ordonner les *occupations* et les *plaisirs*, le *travail* et le *loisir* d'un atelier pacifique qui nous fasse *connaître*, parce que c'est le mot dont tu te sers, mais je trouve presque que nous sommes trop *connus*, car vraiment je ne songe qu'à nous faire *aimer*, *admirer*, *respecter*, *glorifier;* quand bien même les actes que nous ferons pour cela seraient tellement pleins de *grandiose* qu'il en résultât d'abord, pour quelques-uns, ne t'en déplaise, presque de l'*idolâtrie délirante*, car enfin il est bien juste qu'il y ait un contre-poids à la *haine violente;* or, celle-là nous l'aurons de quelques-uns, d'autres pourront donc payer notre apostolat d'une autre monnaie.

» Te dire quels seront ces actes, je ne le saurais; ils auront certainement le caractère instantané et non étudié, prévu, préparé, directement du moins. Ils sont préparés *indirectement* par notre retraite actuelle; elle n'a pas d'autre but. Il faut que nous en sortions noyau compacte et imbrisable, et que chacun de nos pas soit plus fécond d'engendrement à la vie nouvelle que ne l'ont été nos belles paroles de rhétorique, nos superbes discussions de publicistes à la Grotius, nos belles pages de dissertations économiques et métaphysiques. Pour cela notre vie doit être exempte de toute gêne extérieure et se déployer à l'aise, loin du regard profane, pour que nous

prenions des habitudes qui nous soient propres et nous caractérisent, aussi bien qu'un prêtre et un militaire se distinguent même en habit bourgeois. Il faut que la nature apostolique se forme, pour cela nous devions d'abord sortir de notre coquille monsignienne où nous étouffions, et ensuite laisser derrière nous nos habitudes de maîtrise et d'oisiveté, faire notre corps au travail et à l'exercice, nos voix aux chants, nos oreilles à l'harmonie, nourrir notre esprit de la connaissance du *monde*, faire voir Dieu à nos enfants dans les *astres*, sur la surface du *globe* et dans ses *entrailles*, parler *musique* et *astronomie*, *architecture* et *géographie*, *poésie* et *géologie*. De là sortiront l'*hymne*, le *temple* et la *Genèse*.

» As-tu quelquefois rêvé à ces grands mots : *langue*, *prière*, *sacrifice*, *évangile*, *catéchisme*, *costumes*, *cérémonies ?* Tout cela ne s'invente pas à commandement, mais tout cela se prépare ; laissons aux enfants, qui nous aiment comme on aime des publicistes et des philosophes, le soin de continuer nos œuvres précédentes ; laissons-les dire que nous gâtons notre affaire, laissons-les déplorer nos injustices actuelles ; mais crois-moi, cher fils, je ne marche pas à reculons, mes jambes et mon âme sont solides et regardent l'avenir ; j'ai autre chose

à faire que de songer à me faire *adorer*, comme tu le dis, par quarante hommes qui m'entourent, et que de m'amuser à les annihiler en leur ôtant leur individualité, par des protestations fréquentes; je ne les avilirai pas non plus, sois-en sûr, par des services personnels dégoûtants, comme tu le dis, car je sais faire mon lit aussi bien qu'eux; ce n'est pas inutilement que, pendant sept années, votre père a vendu du vin qu'il mettait lui-même dans des bouteilles que lui-même avait lavées; ce n'est pas pour rien, qu'à cette époque, je mesurais le grain sur l'aire et que je labourais avec le granger; ce n'est pas pour rien que ce commerce de grain me mettait en relation avec toute la valetaille des grands seigneurs, et que j'ai vu la domesticité dans tout son éclat et dans toute sa fraude; ce n'est pas pour rien que j'ai voyagé durement sur la neige de Russie, que j'étais aux barrières en 1814, et sur la frontière des Alpes en 1815; ce n'est pas pour rien que j'étais le plus fort joueur de balles et le plus fort joueur de billard de Paris; ce n'est pas pour rien que j'habite actuellement dans le lieu où mon père, colosse de force, m'a donné un corps de fer, et où ma pauvre mère m'a transmis, de son imagination ardente, la part que Dieu voulut donner à l'homme qui devait oser promettre aux femmes le mystère sacré de leur

maternité ; non, nous ne sommes pas venus ici pour nous faire décrotteurs et balayeurs, car Ménilmontant n'est pas un phalanstère, il n'y a ni druides ni ni hordes pour les égouts dans notre famille ; nos travaux les plus rudes ne sont point des pénitences, car nous avons fait tous de la chimie ou de l'anatomie, et nous avons soigné nos enfants malades sans être en *pénitence ;* mais garde-toi d'en conclure que nous faisions toutes ces choses dans le but de les apprendre pour continuer, nous, à les faire toutes et toujours ; non, nous ne sommes pas des *omniarques,* et nous savons le prix de la division du travail ; car vraiment nous ne songeons pas plus à grandir dans la pratique du brossage et du décrottage, pour notre avenir même assez prochain, que je ne songeais à être toujours journaliste, quand je faisais d'assez beaux articles dans le *Globe.*

» J'ai voulu, cher enfant, te consacrer un de mes premiers jours de repos ici, parce que j'ai senti que la position était grave ; ta lettre, je te le répète, est très-mauvaise ; tu trouveras peut-être ma réponse dure, mais tu verras, par sa longueur, ce que veut dire ma dureté [1].

1. Cette lettre aurait pu servir de réponse à celle qu'avait publiée M. T..., de Belgique, et qui a été reproduite en partie dans notre sixième volume.

» J'aurais voulu pouvoir causer encore un peu avec toi de notre avenir, mais je ne suis pas oisif ici, nous avons moins de temps ici pour la correspondance que nous n'en avions à la rue Monsigny : d'ailleurs cette lettre suffira, je l'espère, pour te faire sentir la nécessité de venir nous embrasser, tu en as grand besoin : viens le plus tôt possible.

» ENFANTIN »

Quand cette lettre parvint à Capella, à Perpignan, il venait d'en adresser une seconde à Bouffard, dans laquelle il exprimait de nouvelles doléances. Le Père suprême en ayant entendu la lecture, reprit la plume pour répondre aux plaintes persistantes d'un disciple dont il tenait à conserver la confiance et l'affection.

« Cher fils, lui dit-il, ton père Bouffard m'a lu une lettre que tu lui as écrite, avant de recevoir la mienne; je ne l'ai pas gardée, mais j'ai été assez frappé de son caractère, pour profiter d'un moment de repos et t'écrire.

» Tu nous reproches, je crois, d'avoir vu avec insensibilité quelques-uns de nos enfants nous quitter, eux qui nous avaient tant aimés et donné tant de preuves de leur force et de leur savoir. Que diras-tu donc de toi qui veux nous repousser, nous qui t'avons donné, je pense, quelques preuves d'amour,

de savoir et de puissance, et cela, parce que, dis-tu, tu m'as suivi tant que je te semblais en progrès, et que tu vois que je n'avance plus? Il me semble que ce que tu fais à notre égard est au moins comparable à ce que nous avons fait, si ce n'est que nous ne nous sommes séparés de personne plus que de toi, tandis que c'est bien toi qui te sépares de nous, et cela, contre tous les efforts que nous avons faits pour t'attirer complétement à nous. Réfléchis surtout à ce dernier mot de ta lettre : *j'attends;* songe que tu me quittes, parce que tu ne me vois plus marcher, et que tu attends quelqu'un qui marchera; or, si je te demande qui te présente plus que nous des chances de course glorieuse, je ne pense pas que tu en sois à croire que Transon et même Jules aient meilleures jambes que moi, ce serait trop fort! Si tu crois les avoir meilleures, à la bonne heure. Que si tu penses à Fourier, rappelle-toi que Jules, qui certes s'y est jeté à corps perdu, ne se déclare pas même le disciple de cet homme de génie : tirez-en la conclusion pour l'homme et la doctrine.

» Cher fils, la lecture de ma précédente lettre t'aura préparé, je l'espère, à la méditation. Je t'engage maintenant à peser ce que je te dis sur l'*insensibilité* que tu nous reproches ; j'ai eu assez souvent le cœur brisé par les tiraillements de ces enfants qui se déta-

chaient de moi, pour te demander comment tu compenseras chez toi la peine que tu dois éprouver en nous quittant : où est ta famille? quels sont les hommes qui t'aiment, qui sentent leur vie *pour toujours* liée à la tienne? pour toujours dussent-ils se tromper. Où est le *corps* auquel, en t'associant, tu puisses prêter, par ta pensée et par ton cœur, surtout, plus d'avenir qu'au nôtre? Crois-tu donc que nous voulons nous enterrer? Je n'ai pas l'âge de Fourier, ni même celui de Bazard, ni même celui de Rodrigues; je te réponds que je porte la tête haute, et que s'il faut que notre parole fasse *vivante* le tour du monde, j'ai la force de la porter aux pôles et sous la ligne brûlante. — Pauvre garçon, tu souffres, j'en suis sûr, et seulement dans quelques instants de rêves solitaires, tu fais des frais d'organisation industrielle, tu descends jusqu'aux petits détails des jardins et de la cuisine, tu vois les peuples transformés, en un clin d'œil, du mode *civilisé* au mode *sociétaire*, tu ne songes pas à ce qu'il faut qu'on dise à ROME et à CONSTANTINOPLE et à TOMBOUCTOU et à NEW-YORK, pour que les *écosseurs de pois* puissent former un groupe harmonique; le choléra t'émeut et tu voudrais que nous fissions quelque chose pour guérir un peuple malade. Il faut que ce malade *attende* et *appelle* son médecin, et pour

se faire appeler par un peuple, par l'humanité, il faut s'être montré *haut* à ses yeux, et tu m'y verras, enfant.

» Mais tu as peur de l'*idolâtrie !* Eh bien, prends garde d'aimer et surtout d'aimer une femme, grande, sublime, reine ; prends garde, car l'amour divinise, et je te réponds d'avance, moi qui te connais, que tu seras idolâtre, si une main de prêtre ne pèse pas sur ton cœur. Je me rappelle ta première profession de foi ; sans nous, alors, tu retournais au *fétichisme*.

» Bonjour, cher enfant, écris-moi une bonne lettre, car je t'aime, et surtout mets de côté, pour un moment au moins, l'influence des correspondances de Paris. Jules, Transon, Cazeaux sont de bons camarades sans doute, mais Michel, Fournel et Lambert ne sont pas des hommes de rien, ni de mauvais cœurs. — ENFANTIN. »

De son fils selon la doctrine, Enfantin passe à son père selon la nature :

« Père, lui dit-il, j'attendais l'arrivée d'Holstein pour t'écrire, il me donne de bonnes nouvelles de vos santés à tous, mais à lui je ne trouve pas très-bonne mine. Notre vie d'ici lui fera du bien ; je l'espère ; elle est laborieuse, on se lève de bonne heure, et on se couche tôt, nous mangeons moins et

faisons toute la journée usage de nos bras, de nos jambes, au beau comme au mauvais temps. Je voudrais bien, père, que tu m'envoyasses, à première occasion, une copie de ma lettre à Morin, elle a fait plaisir à Thérèse, et je suis sûr que beaucoup la liraient avec fruit. Tu dois pouvoir causer doctrine, sinon avec Eugénie qui s'y refuse encore, du moins avec Thérèse plus curieuse de ces choses ; et toi, qui discutais avec Holstein, et Thérèse qui me combat, vous devez tomber souvent d'accord dans vos critiques de nous, et aussi dans vos éloges ; malgré cela je pense qu'il y aura lieu quelquefois à de bonnes petites discussions bien vives, du genre de nos discussions dauphinoises ; nous avons de bonnes voix dans la famille quand nous nous échauffons, mais les plus grosses bouderies ne durent pas longtemps. J'ai reçu une lettre de Marre, par exemple, qui me raconte ses discussions avec Holstein, mais qui m'en parle toutefois en termes très-affectueux. Ne m'oublie pas près de lui et surtout d'Émilie, quand toi ou Thérèse leur écrirez ; Holstein me dit qu'Émilie m'aime bien ; elle a raison, c'est un *rendu* ; la plus ancienne amie de Thérèse doit m'aimer.

« Je suis tout près d'en finir complétement avec Ab..., et il me tarde d'en être là ; comme je te l'ai

dit, malgré la faveur de la loi, je serais fâché que personne pût aujourd'hui te tourmenter, sinon légalement, du moins comme le dit le monde, selon l'équité, et tout le monde ne peut pas savoir la bonté de ta cause dans cette affaire. Ce n'est pas tout d'avoir sauvé sa liberté, il faut aussi se sauver des procès, car c'est être dans une véritable prison que d'avoir à en soutenir contre un homme comme celui-là ; je t'écrirai dès que ce sera fini.

» Voici la politique furieusement brouillée par la mort de Périer et le mouvement anglais, et aussi par la Belgique et la Hollande, par la Grèce et la Pologne, par don Pedro et don Miguel, enfin sur toute la terre d'Europe. Le mois de juillet sera encore chaud cette année, je le crois; quant à *notre mois de juin*, il se prépare assez bien. Nous n'aurons peut-être pas très-grand monde à notre convocation, mais il y en aura assez pour former un bon noyau d'hommes solides qui aiment ton fils avec énergie et tendresse. Il y a surtout avec nous maintenant et tout près de nous, quelques prolétaires qui sont des gaillards de haute puissance, à qui Dieu a donné un grand rôle à jouer. Ce sont des *prolétaires*, des ouvriers qui nous initient à la vie du *peuple*, et qui sont bien capables de travailler à l'amélioration de son sort; nous autres bourgeois,

nous ignorons tant de choses du peuple, même ceux d'entre nous qui l'ont vu de plus près; nous sommes si habitués à nos tons de maître, même lorsque nous voulons être le plus bienveillants.

» J'ai reçu la bonne lettre de Thérèse sur un petit papier en six feuilles écrites fin et serré, elle m'a fait grand plaisir. Dis à Eugénie que c'est une méchante si elle ne m'écrit pas aussi quelquefois. Croit-elle donc que j'aie oublié tous leurs petits ennuis, toutes leurs occupations? Rien que les noms de Rose et de Lise, dans la lettre de Thérèse, m'ont fait du bien. Je te prie, père, d'embrasser ces deux bonnes filles pour moi. Thérèse ne m'en nomme pas d'autres, mais dis à Eugénie et à elle que je voudrais, en souvenir de moi et par toi, donner une poignée de main et une embrassade à tous ceux qui m'ont aimé et sont autour de Curson; au maréchal en particulier, et à sa gentille femme à si douce figure, à S..... et aussi à Clavéson de Romans qui est un brave homme avec lequel j'avais déjà bien appris ce que c'est qu'un ouvrier. Si Jean, frère de notre ancien Piddi, vient à Curson, dis-lui aussi un bonjour pour moi. Il faudra bien que j'aille voir un jour, et bientôt j'espère, toutes ces choses et tous les souvenirs que j'aime et où j'ai puisé tant de bonne vie.

» Ménilmontant est mon premier pèlerinage, Curson en sera bien un aussi.

» Adieu, père, j'attends Holstein qui doit entrer définitivement ici aujourd'hui et qui ajoutera peut-être un bonjour à ma lettre.

» Je vous embrasse tous trois. — P. ENFANTIN. »

A la même date (20 mai 1832), Michel Chevalier écrivait à Brisbane, citoyen des États-Unis à Berlin :

«.... Le *Globe* a cessé, parce qu'il avait cessé sa tâche ; des apôtres esquissent, ils ne terminent pas, ils ébauchent ; des apôtres n'ont pas le génie propriétaire : à leurs statues ils ne font pas les ongles, ni les mèches de cheveux ; en politique, ils posent des têtes de chapitre et ils livrent leur canevas à d'autres pour le remplir. C'est ce que nous avons fait ; le canevas étant terminé, nous le laissons au plus digne ; nous somme sûrs qu'il ne restera pas dans l'oubli, et nous passons à une autre œuvre ; nous ne donnons pas notre monnaie à nous-mêmes ; j'ai d'ailleurs de bonnes raisons de croire que d'autres la donneront et bientôt, attendez-vous-y.

» Aujourd'hui la presse est imprégnée de nous ; au *National*, plusieurs sont imbibés de nos idées jusqu'à saturation. Il en est de même au *Temps* et au *Commerce*. Notre père compte des hommes qui

se disent ses fils, presque partout. Aux *Débats*, c'est Joncière; au *Temps*, Guéroult; la *Revue encyclopédique* n'est pas autre chose. En province, Cazavan est devenu gérant de la *Gazette constitutionnelle*, de l'Allier; le *Journal de Rouen*, le *Mémorial de Dieppe*, le *Précurseur de Lyon*, l'*Indicateur de Bordeaux*, le *Patriote du Calvados*, le *Courrier de la Sarthe*, le *Contribuable de la Haute-Vienne*, etc., en contiennent mille germes. A la première occasion, tout cela fera explosion. A quel propos maintenant ferions-nous un journal?

» Au reste, nos procès s'aplanissent; celui avec Rodrigues est terminé : les scellés qu'il avait fait mettre vont être levés; j'ignore ce qu'il va devenir. Le procès avec le gouvernement traîne encore; il nous inquiète infiniment peu, quoique le parquet y mette fort mauvaise grâce. L'autre jour, notre père a été appelé encore une fois devant le juge d'instruction au sujet du testament de Robinet; c'est un incident de mince importance. Or, voyez l'anarchie des sociétés modernes, le même jour où notre père était obligé d'enfreindre la loi de retraite qu'il s'est imposée à Ménilmontant, et de venir, en vertu d'un mandat de comparution, en présence d'un juge subalterne, fort honnête d'ailleurs, M. Barbou, juge d'instruction, le même jour j'allais voir le

ministre de la justice et je causais politique avec lui pendant une heure et demie. Le ministre m'engagea beaucoup à revenir, me pria de voir le ministre du commerce avec lui. C'est une heure après que j'étais sorti, ainsi traité, du cabinet du grand juge, que le P. Enfantin allait subir l'interrogatoire du petit juge.

» L'apôtre est mobile; il passe aisément d'une phase à une autre ; or la phase nouvelle, celle à la porte de laquelle nous sommes venus frapper mainte fois, va s'ouvrir à deux battants. A Ménilmontant, au milieu de cette existence active, échange continuel de services personnels (car la domesticité y est sérieusement et radicalement abolie), toutes les vies se mêlent les unes aux autres, les fibres se frottent à nu, les caractères se dégagent, les individualités se dessinent, les cœurs se *mettent en perce* et s'épanchent, le cœur est le principal agent de cette vie nouvelle; or, cela veut dire :

» Que la hiérarchie d'*amour* se fonde au lieu d'une hiérarchie de *raison*, — que la RELIGION vient; car Dieu est là où les hommes s'aiment pour une œuvre éminemment *catholique;* rien ne dispose aux élans RELIGIEUX comme les joies de la FAMILLE.

» Que l'art nouveau se constitue; que la POÉSIE, le COSTUME, la MUSIQUE s'implantent dans l'apos-

tolat, l'art est le levier, avec lequel nous remuerons le cœur de l'humanité, c'est-à-dire les *femmes*, les *artistes* et les *prolétaires*. L'art nous fera *aimer* et *admirer;* nos travaux actuels nous ont plutôt attiré considération et estime.

» Or, la *hiérarchie*, la *religion*, l'*art* sont les plus puissants moyens de propagation, c'est la propagande *universelle*. Le plus sûr moyen d'avancer, c'est de se faire *aimer*. C'est là surtout que réside toute notre théorie financière de l'avenir. On ne donne d'argent qu'à ceux qu'on aime. Les collectes des philantropes ne produisent rien; nos plans industriels ne nous vaudront pas un centime, soyez-en sûr, et d'ailleurs pour en commencer la réalisation, il faudrait des millions; c'est un cercle vicieux.

» A Ménilmontant, la famille reçoit une autre initiation capitale. Il y a longtemps que notre Père a dit : notre hiérarchie a la peau trop blanche, à Ménilmontant la peau se brunit; les mains deviennent calleuses, de sorte que quand le prolétaire les pressera, il sentira que ce sont des mains amies, et il en sera fier, car il sent, le prolétaire, qu'en sa nature il y a quelque chose de grand et de beau qui manque à la molle bourgeoisie. Nous sommes bourgeois encore, nous. Notre parole ne va qu'à des oreilles bourgeoises, il faut que nous puis-

sions être sentis de tous, que nous nous inoculions la nature *prolétaire*. Les rudes travaux de Ménilmontant y pourvoient. Se lever à cinq heures du matin au son du cor, se livrer aux travaux domestiques dans toute leur étendue, manier la brouette et la truelle, jardiner, bêcher, sarcler; à cinq heures se mettre en grande tenue, dîner, converser, chanter, faire de la gymnastique et coucher sur un hamac, observer un religieux célibat, tout cela durcit étrangement de jeunes hommes. Notre Père parachèvera cette œuvre, en conduisant ses enfants dans de longues marches.

» Tout cela nous donne le caractère apostolique et le don des langues. Ah! bientôt le *prolétaire* sera parmi nous; il y apportera une poésie neuve et entraînante. Victor Hugo et Lamartine sont des poëtes de salon, il n'y a qu'un poëte populaire en France, c'est Béranger, mais Béranger est un *consolateur*, et il faut aux peuples un barde qui les *inspire* et les *embrase*. Peut-être ce barde est-il parmi les prolétaires qui nous entourent déjà! nous en voyons de bien remarquables. Dimanche dernier, j'ai causé avec un menuisier qui est plein d'avenir. Nous comptons encore parmi nos fidèles des types supérieurs. L'un tailleur de pierres, l'autre charron. Dieu est grand! car dans notre corps apostolique la

complète fusion du prolétaire et du bourgeois va enfin être couronnée. Le pacifique conquérant sortira alors de sa retraite.

« Mon cher Brisbane, je sais combien à deux cent cinquante lieues on est avide de détails sur les hommes qu'on aime, et je voudrais pouvoir vous en donner; je voudrais vous faire assister au spectacle d'un de ces dîners de Ménilmontant qui me transportent toutes les fois que j'y vais (car je suis resté a Paris pour m'occuper des affaires extérieures, je suis avec mon frère Bouffard qui lutte avec une héroïque persévérance contre les difficultés sans fin de notre position financière) je voudrais vous montrer notre Père, avec un visage calme, au milieu de ses dix apôtres, ayant à droite et à gauche la famille, je voudrais vous dépeindre ces commencements de costume et de rite, la musique qui ouvre et finit le repas, ces teints hâlés, ces physionomies dont la gravité s'accroît par la majesté de la barbe. Je songe que si les chemins de fer que je traçai naguère existaient, vous viendriez en vingt-quatre heures environ savourer toutes ces choses au 1er juin. Je songe que je pourrais aussi aller passer avec vous quelques heures et embrasser les hommes de cœur en qui vous avez eu le bonheur de déposer la foi nouvelle. Mais le jour n'est pas loin où s'accompliront

ces grandes entreprises. Avant un an le chemin de fer de Paris à Strasbourg sera commencé ; tout me porte à le croire.

» Après cela, mon ami, il n'est pas hors de propos que la société cuve un peu dans le mystère la pâture dont nous l'avons gorgée; la révélation morale lui est restée dans le gosier, mais elle passera. Après tout, il n'est pas difficile de comprendre que ce qui est bien et mal pour la femme, doit être bien et mal pour l'homme, que l'indissolubilité du mariage constitue les deux époux en un déplorable état d'atonie et d'indifférence, que le plus haut attrait qu'il y ait au monde, c'est celui de l'homme pour la femme et de la femme pour l'homme; que ce doit devenir dès lors le principal ressort de la société et du gouvernement, à condition d'une bonne réglementation. Il n'y a pas de circonstance où un homme se développe mieux que lorsqu'il veut plaire à une femme et réciproquement. Le suprême de l'art social n'est-il pas d'en tirer parti pour le progrès de tous?

» Heureusement *Fourier* est venu juste exprès pour faire paraître très-modestes les prétentions de la morale nouvelle. Fourier n'a compris qu'une des faces de la *morale*, la *mobilité*, et il l'exalte exclusivement. De là ses relations éminemment licen-

cieuses d'hommes et de femmes ; Fourier fera pour nous l'effet d'un repoussoir. Il n'est pas sans prendre aujourd'hui quelque importance, autant qu'en peut acquérir un bizarre système bâti en l'air.

» Je vous embrasse. — MICHEL CHEVALIER. »

Le même jour Bazard, qui avait publié récemment la seconde partie de sa réfutation [1] des théories d'Enfantin, était amené à écrire une longue lettre apologétique à Rességuier, pour justifier le ton de sa polémique qui n'avait pas paru à ce dernier suffisamment exempte de causticité et d'aigreur. Nous citerons en entier cette vive et remarquable réponse, car elle témoigne que Bazard, quoique séparé d'Enfantin, n'avait rien perdu de sa foi en Saint-Simon, et qu'il garda vis-à-vis de ses anciens

1. Dans cet écrit, Bazard s'exprimait ainsi sur le divorce :

« La loi du divorce n'a pu être légitimement réclamée dans ces derniers temps que parce que l'inégalité, primitivement établie par la société militaire entre l'homme et la femme, s'était successivement affaiblie. Elle ne pourra être instituée en toute justice que lorsque cette inégalité ayant complétement disparu, et la femme se trouvant individuellement comme l'homme en possession de la capacité religieuse, politique et civile, vivant alors d'une vie propre et non plus empruntée, le divorce ne sera plus pour elle, comme il l'a été jusqu'ici, une véritable dégradation. — Et cependant, dans cet état même, le divorce sera toujours un événement douloureux, le signe, dans l'institution sociale tout entière comme dans les individus qui le subiront, d'une imperfection d'amour et de lumières, que les efforts de tous devront tendre sans cesse à faire disparaître. »

disciples, entraînés par lui dans la dissidence, le sentiment de la supériorité qu'ils lui avaient reconnue :

« Mon cher Rességuier, disait-il, j'allais répondre au scrupule que vous m'exprimiez dans votre dernière lettre et à cette occasion entrer dans quelques développements de doctrine, que je crois nécessaires aujourd'hui, pour que nous puissions réciproquement apprécier notre langage et nos actes, lorsqu'est arrivée votre *excommunication* filiale.

» Ici je dois vous avouer ma complète imprévoyance ; rien ne m'avait préparé à cet événement ; il m'a fallu plusieurs fois relire votre lettre pour être sûr de son contenu, et, en ce moment encore, je cherche vainement à m'expliquer tant d'émoi et de précipitation.

» Un journal porte un fait à votre connaissance, ce fait est d'un homme dont, depuis sept ans, vous suivez la direction, dont vous venez, dans une occasion solennelle, d'approuver la conduite et d'embrasser la doctrine, et cependant voilà que, sans attendre de lui aucune explication, sans vous demander si ce qui vous paraît violence de sa part ne pourrait pas être modération, si en prenant à temps un langage sévère, il n'a pas voulu arrêter le cours de procédés qui plus tard auraient nécessité plus de rigueur, vous n'hé-

sitez pas à le considérer comme un maniaque et un furieux, qui veut tout brouiller et tout perdre. Voilà enfin que cet homme, que vous appelez encore votre Père, vient de porter pour tous le poids d'une crise longue et douloureuse, aussi douloureuse qu'il soit possible de le concevoir, et vous n'éprouvez aucun scrupule à venir de nouveau lui déchirer le cœur, sans prendre le temps même de vous informer, afin d'agir au moins en connaissance de cause. Est-ce là, je vous le demande, Rességuier, est-ce là de la modération?

» Comment ne vous est-il pas venu à la pensée que la doctrine ne constituait pas pour vous et pour moi, là où je suis, là où vous êtes, une position identique, au moins sous le rapport des nécessités et des convenances dans la conduite journalière? Êtes-vous exposé au contact de tous les mouvements des partis divisés? Avez-vous sous les yeux le spectacle de jeunes filles dont l'avenir semble compromis pour toujours? de familles entières dont le bonheur est détruit? d'époux longtemps unis et maintenant divisés, dont quelques-uns peut-être vont payer de leur vie les douleurs de ce déchirement? Avez-vous, au même degré que moi, par vos antécédents, la responsabilité de toutes ces misères et le devoir d'en arrêter le cours? Je ne veux pas

dire assurément que ce qui me touche si profondément vous soit étranger, mais comparez, je vous prie, et vous verrez que, sous tous les rapports, il y a presque entre nous la différence de la spéculation à la réalité, de l'abstraction à la vie. Direz-vous que plus on est en dehors d'une position de cette nature, et plus on est en état de la juger sainement? Je ne pense pas que vous tombiez dans ce préjugé vulgaire.

» La violence vous répugne, Rességuier, et c'est à bon droit, car la violence est le règne de la force brutale, de la haine, de la guerre; et, lorsque, pour la première fois, vous m'avez exprimé vos craintes de la voir intervenir dans nos débats, je vous en ai su bon gré, j'aurais été fâché que ce scrupule ne vous vînt pas, dût-il être exagéré. Mais, dites-moi, je vous prie, tout ce qui rend aujourd'hui la violence condamnable ne peut-il pas se retrouver sous d'autres formes, et d'une manière plus dangereuse, plus détestable encore? Relisez par exemple les articles du *Globe*, dans lesquels Enfantin parle ou fait parler de ce qu'il appelle les dissidents, et demandez-vous si son doucereux langage, si ses insinuations, ses réticences à leur égard, si la manière larmoyante et *paternelle* dont il les caractérise, ne sont pas de nature à produire plus de mal que ne pour-

raient le faire les injures les plus grossières, les accusations les plus violentes. Relisez en particulier le passage du *Globe* dans lequel Michel prétend que c'est par *respect*, par *amour*, par *reconnaissance pour Rodrigues*, qu'il n'a point inséré ses lettres..... Croyez-vous qu'il soit possible de porter une atteinte plus forte et d'une manière plus perfide à la considération d'un homme, d'ouvrir à toutes les hypothèses fâcheuses sur son compte une carrière plus large et plus arbitraire?

» Enfantin et les siens disent que pour leur part ils n'auront jamais recours aux *moyens coërcitifs du droit*. Mais, s'il vous plaît, qu'est-ce que cela prouve, s'ils se refusent à toutes les justes réclamations qu'on leur adresse, et s'ils ne laissent d'autres moyens d'obtenir de leur part légitime satisfaction, de se préserver du mal qu'ils peuvent faire, ou d'en préserver les autres? Il y a aujourd'hui, dans la société, une foule de gens qui aussi pourraient se vanter de ne recourir jamais à la coërcition légale et qui en sont nécessairement atteints; est-ce à dire que ces gens-là soient l'élite de la société, ou qu'ils soient supérieurs en moralité à ceux qui déploient cette force contre eux? Ce qui est vraiment détestable, ce qui est aujourd'hui justement flétri d'une voix unanime, c'est l'hypocrisie,

la tartuferie, le jésuitisme, c'est la haine sous le masque de l'amour, la guerre sous les formes de la paix; c'est la rage prenant l'attitude du calme et le fiel le langage de la tendresse. Voilà ce que dans aucun temps rien n'a pu et ne pourra jamais justifier. Eh bien, lisez le *Globe*, et c'est ce que vous trouverez dans chacune des lignes où il est question de nous. Mais qu'est-ce que le *Globe*, qui, à la distance où vous êtes, peut seul vous faire assister à cette manœuvre, en comparaison des propos, des discours qui incessamment viennent retentir à nos oreilles, et des menées de toute espèce qui se passent à chaque instant sous nos yeux.

» Mais vous me direz peut-être que vous pouvez condamner la conduite d'Enfantin sans approuver la mienne? Je pourrais bien contester cette logique, mais je passerai outre volontiers pour me placer sur un terrain plus large.

» A chaque instant de la vie humaine, aussi bien dans l'ordre des relations les plus générales que dans celui des relations les plus intimes, il se présente des faits, des nécessités pénibles, destinés à disparaître un jour, et qu'en attendant un instinct admirable nous avertit de tenir dans l'ombre, comme le plus sûr moyen de réduire leur importance actuelle et de hâter leur fin. Il peut arriver cependant

que quelque circonstance imprévue vienne écarter tout d'un coup le voile prudent qui les couvrait; dans ce cas, il faut avoir la force de les considérer face à face. Une de ces nécessités vient de se dévoiler pour nous; parlons-en, parlons de la loi *de la crainte*, et cherchons, sans préventions puériles, ce qu'il peut y avoir encore aujourd'hui de légitime et de nécessaire dans cette puissante sanction des religions du passé.

» On a dit et écrit mille fois parmi nous, et cela à mon grand regret, que dès ce jour nous entrions dans une ère où il n'y aurait plus de douleur, ni de sacrifice; où la mort serait une joie, le divorce une fête, et où la société, pour se perfectionner et se conserver, n'exigerait plus de privation ou d'abnégation de la part d'aucun de ses membres; on peut justifier cette illusion, on peut même facilement lui trouver une face louable, mais c'est une illusion. Assurément, l'homme ne doit plus se courber passivement sous la douleur, et l'accepter avec résignation comme une nécessité qui lui soit supérieure; il doit au contraire la combattre activement, avec la foi qui lui a donné la puissance de se soustraire à son empire. Il ne doit pas davantage considérer ce sacrifice comme une loi éternelle, et comme le seul moyen pour lui de mériter; confiant

au contraire dans la bonté infinie, il doit n'y voir qu'une loi passagère, et s'efforcer, en travaillant à identifier de plus en plus le bonheur de chacun avec le bonheur de tous, d'en amoindrir sans cesse la nécessité, et enfin de la faire disparaître. Mais tant que l'humanité n'aura pas atteint la plénitude de son développement, tant qu'il y aura disproportion entre ses désirs et sa puissance, opposition dans son sein entre les volontés individuelles, ou autrement, tant que l'harmonie parfaite ne sera point établie entre l'homme et la nature, entre l'homme et l'homme (et cette harmonie est elle-même toute la carrière de progrès qui nous est ouverte) la douleur, à différents degrés, existera pour nous, et à différents degrés aussi, pendant tout ce temps, le sacrifice sera pour tous une condition essentielle de progrès, et par conséquent, pour tous, *une vertu*.

» On a dit et écrit tout aussi souvent que dans la phase nouvelle qui s'ouvrait pour nous, et par nous, il ne devait plus y avoir de lutte, d'antagonisme, plus de sentiment hostile, plus de place pour la sanction de la *loi de crainte :* c'était sous une autre face la même proposition et la même erreur. Tant que l'association ne sera pas complète, tant que chacun n'aura pas trouvé sa place véritable, c'est-à-dire une libre issue au plein développement de ses fa-

cultés, et autour de lui des appuis, des auxiliaires, et non des compétiteurs, des rivaux ; tant que de son point de vue particulier, chacun n'aura pas découvert, dans toute son étendue, l'horizon humain et senti vivre en lui tous les hommes (but éloigné encore et qui ne sera atteint que successivement, même après l'adoption de la foi qui le promet et qui doit y conduire), il y aura dans l'humanité (à un degré quelconque) lutte, antagonisme, hostilité, et par conséquent, bien que dans des limites de plus en plus réservées, intervention légitime et nécessaire de la *loi de crainte ;* expression constante de l'existence de l'antagonisme, et dont l'intensité et la nécessité ont toujours été en raison des lacunes de l'association. Mais, sous l'empire de la religion nouvelle, cette loi dont, pour la première fois, la fin est décidément voulue et formellement annoncée, doit subir une modification profonde, non plus seulement dans l'intensité de son action, mais avant tout dans la moralité de son emploi.

» Jusqu'ici, lorsque la division est survenue entre les hommes, non-seulement ils se sont abandonnés sans réserve aux mouvements d'antipathie qui s'élevaient en eux, ils se sont même fait un devoir, une gloire en quelque sorte, de donner à ces sentiments l'expression la plus violente, n'attendant, en

première ligne, le triomphe de leur cause et la manifestation de leur propre dignité, que de l'anéantissement et de l'humiliation de leurs adversaires ; et cela devait être, dans la croyance au partage de l'humanité entre deux principes souverains éternellement ennemis. Mais cette croyance venant à disparaître, la moralité, admise dans la lutte et la division du passé, doit disparaître aussi : et d'abord, avant tout, c'est en s'efforçant de faire sentir et de montrer la supériorité de leurs sympathies, de leurs doctrines ou de leurs œuvres, que les hommes en dissentiment doivent aujourd'hui se proposer le succès, s'attachant non plus à humilier, à écraser leurs adversaires, mais à les convertir, à toucher leurs cœurs ; ce qui doit toujours leur paraître possible, ce qu'ils doivent toujours espérer du moment où ils ne croient plus à l'existence absolue du mal, à la réprobation éternelle. Il ne leur est plus permis enfin de recourir à la loi de crainte, quelque adoucies que puissent être ses sanctions, qu'autant qu'ayant épuisé l'action conciliatrice, ils ne voient plus d'autre moyen d'arrêter les entreprises du mal, et qu'autant encore que, sûrs de ne céder à l'impulsion d'aucun ressentiment personnel, ils peuvent, dans la profondeur de leur conscience, se rendre témoignage qu'en agissant ainsi ils ont

bien réellement en vue l'intérêt général, et s'il est possible, par un effort de vertu, l'intérêt de ceux-là même qu'ils se décident à frapper.

» Voilà, sur cette importante question, le nouveau progrès, le progrès réel.

» Je sais ce que peuvent le mensonge et le sophisme ; je sais qu'il est facile aux sentiments les plus étroits, les plus égoïstes, les plus condamnables, de donner à leur expression la couleur du bien public, mais cette exception ne s'adresse pas plus particulièrement à la règle que je viens de poser que toutes les autres règles de morale; cela prouve seulement qu'il y a des hommes capables d'abuser de tout, de tromper et de faire le mal sous les dehors du bien ; ceux-là, plaignons-les et tâchons de les changer, en faisant d'abord tous nos efforts pour soustraire le monde à leur influence.

» Je sais enfin tout ce qu'il y a de dangereux aujourd'hui, lorsqu'il y a encore tant de fiel dans les cœurs, à légitimer l'emploi de la loi de crainte et en quelque sorte à la sanctifier; et c'est pour cela aussi que je vous disais à l'instant qu'il existait des nécessités fâcheuses qu'il fallait savoir accepter en silence, sous peine, en les débattant, d'accroître leur importance; mais ce qu'il y a de plus dangereux encore, de plus contraire

au progrès, ce sont les exagérations, les illusions, les chimères qui tôt ou tard s'évanouissent, ne laissant après elles que le scepticisme ou le dégoût.

» Je n'ai point oublié, cher fils, la phrase que vous me citez dans votre avant-dernière lettre ; plus que jamais je suis pénétré du sentiment qui me l'a dictée, et plus que jamais aussi je me sens en état de tenir l'engagement que j'y ai pris, car sous le rapport de l'irritation personnelle, qu'est-ce que nos débats d'aujourd'hui, en comparaison des luttes de tous les moments, des jours et des nuits, des luttes de corps à corps, d'où je sortais à peine lorsque j'écrivais ces lignes? Mais il faut s'entendre sur la valeur, la moralité de l'engagement qu'elles renferment; sur ses possibilités pratiques, sur les limites enfin dans lesquelles il peut être, il doit être tenu; je viens, à cet égard, de poser quelques bases, je vous engage à les méditer.

» Il faut maintenant que je vous parle de moi; je n'aime pas ce genre d'argumentation, mais ici j'en sens le besoin et la convenance. La position que depuis si longtemps j'ai prise à votre égard, l'influence que j'ai exercée sur votre vie, influence dont la trace ne saurait plus être effacée, quoi qu'il arrive, l'affection, la confiance que dans un temps vous

m'avez témoignée, la part importante que vous avez eue jusqu'à ce jour dans l'accomplissement de l'œuvre que je dirigeais, et à laquelle j'ai consacré ma vie, m'imposent le devoir de vous rendre compte de mes sentiments, de ma personne, dussé-je même, en certains cas, paraître employer vis-à-vis de vous les formes de la justification.

» J'ai quarante ans; jusqu'à ce jour ma vie a été remplie autant qu'il était possible qu'elle pût l'être. J'avais seize ans à peine que je fus abandonné à moi-même, jeté sans ressources et sans appui dans le monde avec le soin de m'y faire jour, et de m'y pourvoir comme je l'entendrais et le pourrais. Vainement chercheriez-vous à vous faire une idée des vicissitudes, des souffrances que me préparaient, à cette première époque, mon inexpérience des passions ardentes, et un sentiment secret de supériorité qui devait ne me faire accepter qu'avec répugnance l'autorité de la plupart de ceux auxquels pourtant je devais me soumettre. Toute ma vie j'avais rêvé pour moi une mission sur le monde; ce rêve avait été plus ou moins confus, il avait revêtu des formes plus ou moins étranges ou fantastiques, absurdes souvent, mais jamais il ne m'avait quitté. Il y a plus de douze ans que cette mission je me la suis donnée d'une manière positive, sans, depuis lors,

m'en être un seul instant détourné. Dans le cours de cette existence si exceptionnelle, si agitée et déjà si longue, j'ai vu les hommes dans toutes les situations, je les ai pratiqués dans tous les ordres de relations; ensuite des impressions que j'en ai reçues, il y a longtemps déjà que j'en suis venu à penser d'eux tout le mal qu'en ont dit et qu'en disent les misanthropes ; car ce mal, non-seulement j'en ai été témoin, mais pour ma part je l'ai éprouvé, j'en ai souffert autant que possible. Longtemps, sans doute, j'ai eu des torts aussi envers les autres, et, tels que je les sens aujourd'hui, plus d'une fois des torts graves; mais dans ce temps-là même, il m'est arrivé plus souvent encore de les servir et de me dévouer pour eux, et à un petit nombre d'exceptions près, bien chères à mon cœur, presque toujours j'en ai reçu le mal pour le bien. Voyez, par exemple, ma vie sociale : lorsque sous la Restauration je dirigeais les entreprises périlleuses, que je regardais alors, ainsi que presque tous les hommes généreux de cette époque, comme le seul moyen de progrès politique; au moment où je risquais ma vie sans ménagement, au moment même où une sentence de mort pesait sur ma tête, j'ai entendu s'élever et circuler au loin contre moi l'accusation d'espionnage : je ne pouvais combattre victorieusement cette

calomnie qu'en me livrant à l'échafaud et en y en entraînant d'autres à ma suite : il m'a donc fallu, pendant longtemps, en supporter le poids auprès de plusieurs, et peut-être aujourd'hui même les traces ne sont-elles pas complétement effacées partout où elles ont passé. — A peine venais-je de sonder le vide, de sentir la stérilité, pour notre époque, de la philosophie critique et de la politique révolutionnaire, que les ouvrages de Saint-Simon fixèrent mon attention, je ne tardai pas à sentir dans les conceptions de ce hardi novateur le germe du monde nouveau que je cherchais instinctivement depuis longtemps. Dès lors je résolus, quelles que fussent d'ailleurs les difficultés de ma position, de vouer ma vie à féconder ce germe et à le faire éclore. Eh bien! voyez, après sept années de travaux assidus, poursuivis au milieu des plus rudes privations, me voilà à un moment placé sur le banc des accusés, et jugé d'abord sans scrupule et sans amour; repoussé par les uns comme un républicain obstiné, comme un homme de lutte, moi qui ai volontairement quitté, il y a plus de huit ans, la bannière républicaine et l'arène révolutionnaire, après avoir porté l'une aussi haut et parcouru l'autre aussi loin qu'il était possible de le faire; ou bien dédaigné comme un homme à préjugés, à attachement rou-

tinier, moi dont toute la vie a été constamment en dehors du cadre tracé, de la loi commune, des sentiers battus ; me voilà enfin complétement oublié par d'autres, et par quelques-uns de ceux-là même que j'ai plus particulièrement, plus personnellement attirés, soutenus et guidés jusqu'à ce jour ; et cependant j'ai bien conscience que sans moi il n'y aurait pas de doctrine de Saint-Simon, non-seulement parce qu'il serait impossible de faire abstraction de mes travaux connus dans les éléments qui la composent et dans la célébrité qu'elle a acquise, mais encore parce qu'il fut un temps, après la suspension du *Producteur*, ce que la plupart des saint-simoniens ignorent aujourd'hui, où Enfantin et Rodrigues, ayant cessé de s'occuper de la doctrine pour se donner tout entiers au soin de leurs affaires personnelles, qui pourtant étaient beaucoup moins pressantes que les miennes, seul je persistai à continuer l'œuvre commencée, ce que je parvins à faire au moyen d'enseignements particuliers pour lesquels pendant près d'un an (1827)[1] je ne reçus de l'un ni

1. Enfantin, en copiant cette lettre à Sainte-Pélagie, y plaça la note suivante :

« Voir la lettre à Bailly en 1827, qui explique notre position à cette époque (premier volume de la correspondance), — celle de Rouen (id.) — et enfin celles de Buchez (deuxième volume). »

P. E.

de l'autre aucune assistance, pas même celle de leur présence, et dont ils ne se rapprochèrent que lorsque déjà ces enseignements commençaient à faire quelque bruit au dehors, et que la plupart des hommes que j'avais ainsi réunis autour de moi se trouvaient préparés à former un premier noyau de la société saint-simonienne.

» Je pourrais vous citer encore beaucoup d'autres exemples de méconnaissance et d'ingratitude, dont j'ai eu et dont j'ai encore chaque jour à souffrir, mais je me contenterai de ceux-là, me hâtant d'ajouter que tout en justifiant pour moi les arrêts de la misanthropie, ils n'ont point été capables pourtant de me les faire accepter, attendu qu'il y a longtemps déjà que je sens et que je sais ce que ne savent ni ne sentent les misanthropes, c'est que l'homme, cet être aujourd'hui égoïste, envieux, ingrat, porte en lui le germe de toutes les vertus opposées à ces vices; qu'il est doué de la faculté de dévouement et aussi de celle de l'admiration et de la reconnaissance pour ceux qui travaillent à son avancement, à l'amélioration de son sort, et que pour manifester avec éclat ces nobles attributs de sa nature, il n'attend que l'inspiration du nouvel amour, de celui qui doit lui dévoiler, dans le passé et dans l'avenir, la grandeur de ses destinées; et

c'est parce que je l'ai vu si bas, et que j'ai senti l'élévation à laquelle il pouvait prétendre, que j'ai consacré ma vie à lui montrer le but, et autant qu'il serait en mon pouvoir à y guider ses pas; c'est pour cela aussi que j'ai cessé de m'irriter du mal que je lui ai vu faire, ou que j'en ai reçu.

» Le missionnaire chrétien ne s'irritait pas de la corruption ou de la barbarie des peuples auxquels il venait apporter les préceptes de la morale et de la charité évangéliques. Bien loin d'en concevoir contre eux aucun sentiment de haine ou de vengeance, il sentait au contraire son zèle s'accroître en proportion de l'étendue des vices ou de la profondeur de l'abaissement dont il était le témoin; se contentant, lorsque, pour prix de son amour et de son dévouement, il recevait le martyre de ceux qu'il venait sauver, de répéter après son divin Maître : *Pardonnez-leur, mon Dieu, car ils ne savent ce qu'ils font!* J'ai senti que la vertu de l'apôtre chrétien m'était commandée bien plus impérieusement qu'à lui, et qu'elle devait m'être aussi bien plus facile; car de plus que lui je sais qu'il n'y a point de réprouvés parmi les hommes, que tous seront élus; seulement, ce qui doit m'armer de patience et de résignation, je sais qu'ils ne le seront que successivement, que par conséquent la douleur,

le sacrifice, le martyre sous une forme ou sous une autre, devront aussi être une condition nécessaire de l'apostolat nouveau, et que longtemps encore, selon le langage mystique de M. Ballanche, l'initié, avant de sentir et de reconnaître en lui l'initiation, devra *tuer l'initiateur*. J'ai accepté cette condition. Pour cela, sans doute, je n'ai pas renoncé à recevoir justice, seulement je sais qu'elle ne saurait être instantanée, que même, en raison de la grandeur de l'entreprise, elle peut être différée au delà de la vie actuelle; mais je puis m'ajourner, car je crois à la vie éternelle.

» Si, au milieu des épreuves que j'ai subies, des obstacles que j'ai eus à vaincre, des entreprises que j'ai tentées, j'ai gagné des forces et quelques vertus, je ne puis me le dissimuler, ces avantages n'ont point été pour moi sans quelques fâcheuses compensations; je ne suis point parvenu à soulever le poids de la fatalité qui m'accablait, à percer la foule qui m'étouffait sans me voir, et déjà à laisser sur le monde qui la retrouvera plus tard la trace de mon passage, sans avoir, à travers tant d'efforts et de luttes, reçu quelques blessures et subi quelques mutilations; longtemps accueilli avec moquerie, dédain ou insensibilité, lorsque je laissais librement s'exprimer mon esprit et mon cœur; sans cesse refoulé

sur moi-même, lorsque je voulais me donner aux autres, moi dont la nature première était tout abandon, tout épanchement, j'ai peu à peu contracté des habitudes de réserve et de concentration, qui, au point où elles sont parvenues, me donnent habituellement l'apparence de la froideur, et quelquefois même celle de la dureté. Obligé, pour triompher de l'obstacle que m'opposaient le ridicule et la raillerie, de me servir moi-même de ces armes, je me suis accoutumé à saisir promptement, et à mettre en relief le côté faible de chacun et de chaque chose, ce qui m'expose souvent à blesser ceux qui m'approchent, et à leur faire croire parfois que la puissance d'apprécier le mal est plus grande en moi que celle de sentir le bien ; ignorant, attendu qu'ils ne savent pas ma vie, et que je ne sais plus, moi, la laisser pénétrer ou la raconter, que c'est l'amour du bien seulement qui m'a rendu frondeur.

« Voici, Rességuier, mes imperfections morales, sinon dans leur détail, au moins dans leur raison générale. Averti sur leur existence, je puis les empêcher de croître, mais elles ont graduellement pénétré et modifié mon être d'une manière trop intime, pour que jamais, de cette vie, je puisse espérer les faire complétement disparaître, et re-

trouver dans sa plénitude la nature expansive et confiante que j'ai perdue.

» Sans vous représenter mon état moral comme je viens de vous le décrire, sans être en possession des éléments qui auraient pu vous le faire apprécier, il me semble que ce que vous saviez de moi, ce que vous en aviez vu vous-même, aurait pu suffire dans cette occasion pour vous faire repousser comme la moins probable la supposition que je fusse capable, dans une situation aussi grave que celle où nous nous trouvons, de m'abandonner aux emportements de la colère, ou de me laisser guider par les inspirations d'un ressentiment personnel, et vous faire supposer bien plutôt, ainsi que je vous le disais en commençant, que ce qui vous paraissait violence pourrait bien être modération, force de volonté, manifestée à temps pour prévenir des actes et tout un système de conduite qui aurait inévitablement amené une lutte violente et scandaleuse. Tel a été en effet le seul motif qui m'ait fait agir. La nécessité de la conduite que j'ai tenue, ses heureux résultats, ne sont pour moi l'objet d'aucun doute; mais comment parviendrais-je à faire passer en vous ma conviction? Vainement entasserais-je les faits, les circonstances; ce qui donne à toutes ces choses leur caractère, ce qui les lie et en fait un

tout, vous échapperait encore, car il s'agit de tentations, d'impressions qui ne sont pas susceptibles d'être transmises par un récit, et qu'on ne peut éprouver ou recevoir que sur les lieux mêmes, au milieu des hommes et des événements qui les produisent.

» Peut-être, Rességuier, cette difficulté d'apprécier, à la distance où vous êtes, la convenance de tel ou tel fait, aurait-elle dû frapper votre esprit, et vous déterminer en conséquence à suspendre votre jugement, à ajourner surtout la résolution si subite et si grave que vous avez prise; mais je sens qu'après la crise que nous venons de subir, et la brusque solution de continuité qu'elle est venue apporter à vos espérances, votre foi ne peut subsister entière dans aucun de ceux qui vous ont dirigé jusqu'à ce jour; je sens qu'après un pareil événement, les preuves déjà faites, les titres acquis ne sauraient plus avoir de valeur à vos yeux, et qu'il vous faut de nouveaux titres, de nouvelles preuves. Eh bien donc, Rességuier, puisqu'il le faut absolument, je m'ajourne avec vous, bien persuadé que du jour où vous apercevrez de nouveau en moi le signe de la mission que vous m'avez autrefois reconnue, je vous retrouverai tout entier, tel que je vous ai vu, tel que je vous désire, car alors vous

comprendrez qu'en présence de l'œuvre à accomplir, il n'y a point de *retraite* permise à quiconque peut y prendre part.

» Adieu donc, cher fils, mais pour un temps seulement. En attendant le jour de la nouvelle communion, croyez bien que ce que je souffre, en vous et pour vous, en ce moment, ne peut porter aucune atteinte à la vive et profonde affection que je vous ai vouée. — Je vous embrasse du plus profond de mon cœur, et avec vous tous vos enfants.

» BAZARD. »

Bazard, malgré les souffrances et les déceptions dont il se plaignait, protestait donc contre toute idée de retraite; sa foi et ses espérances restaient les mêmes. Il venait de le déclarer, peu de jours auparavant, sous la forme la plus énergique, à l'occasion du retour de Fournel auprès d'Enfantin.

Cet incident l'avait blessé; il avait désiré s'en entretenir avec M^me^ Fournel, à laquelle il fit demander une entrevue. Cécile Fournel ayant préféré lui écrire, il en était résulté l'échange de quelques lettres, dont nous reproduisons ici les passages principaux :

« *Cécile Fournel à Bazard.*

» Père Bazard, on me dit que vous désirez me

parler; vous me demandez un jour, une heure, comme si vous pouviez douter du plaisir que vous me ferez, quelque moment qu'il vous plaira de choisir pour renouveler nos rapports d'affection. Après avoir longtemps réfléchi à ce singulier doute sur une des personnes qui, peut-être, vous est le plus tendrement attachée, permettez que je le dise, j'y ai trouvé la preuve que c'était de doctrine qu'il s'agissait, et j'ai de suite pressenti que vous n'aviez pas renoncé à la pensée que vous m'avez manifestée, *et que j'ai déjà repoussée*, de me mettre dans un camp opposé à celui où mon mari allait combattre. Je dis *combattre*, car, dès lors, j'avais perdu l'espérance de cette lutte religieuse que je m'étais plu à rêver un instant, et qui *peut-être* aurait pu me permettre de me placer en face de l'homme auquel ma vie est unie devant Dieu; dès lors, je voyais des deux côtés l'aigreur et la haine remplacer ce saint désir d'union qui me semblait devoir animer deux chefs placés en présence d'hommes qu'ils avaient appelés leurs enfants. Ah! me disais-je, c'est bien encore la guerre, l'antagonisme; une femme ne saurait mêler sa voix à ces voix demi-barbares, qui, après avoir fait entendre des paroles d'amour et de paix, ont pu retrouver des accents aussi remplis d'amertume et de colère. Je sentais,

et je sens plus profondément aujourd'hui, que je n'étais pas faite pour flétrir et déchirer des hommes que j'avais nommés ou pères, ou frères, ou fils. On me répétait sans cesse qu'eux n'avaient pas pour moi tant de ménagement; mais j'aimais mieux les laisser à leur injuste haine, à laquelle d'ailleurs mon cœur refusait de croire, que d'y répondre en la partageant. Enfin, Père Bazard, que vous dirai-je? Je n'étais point avec eux, mais je les aimais toujours, sûre que le temps viendrait où ils me rendraient leur affection, que toute la mienne avait méritée.

» Vous avez été témoin de tout ce que j'ai souffert en voyant Henri s'éloigner de moi; la tombe est encore entr'ouverte devant moi, comme un témoignage irrécusable de mes souffrances; cependant, Père Bazard, j'éprouve le besoin de vous le dire, si quelque chose adoucit une position aussi rude, c'est d'avoir la conviction intime qu'*aucun fait* jusqu'ici n'a justifié les craintes que nous dûmes tous emporter de la douloureuse discussion qui a divisé la doctrine, et la certitude tout aussi absolue qu'Henri ne resterait pas deux heures avec des hommes qui s'écarteraient, *sous quelque rapport que ce soit*, de la ligne de pureté qu'ils se sont tracée en face du monde. Je souffre, parce que je ne

sens pas l'œuvre qu'ils pensent accomplir, et que cette œuvre ne m'apparaît nulle part aujourd'hui; je souffre, parce que j'avais besoin de me dévouer et qu'il me faut rester inutile, contemplant les maux de l'humanité, sans avoir la puissance de verser sur ses plaies une seule goutte du baume qui doit les guérir. Oui, je souffre; j'ignore jusqu'ici où mes forces pourront aller, car chaque jour amène sa douleur nouvelle, et, toute préparée que je suis à la recevoir, souvent je me sens prête à succomber.

» Maintenant, Père Bazard, après vous avoir parlé de moi, de mes cruels chagrins, qu'il me soit permis de vous parler un peu de vous-même, qu'il me soit permis de vous dire ce que ces chagrins ont reçu d'accroissement de la position où, depuis cinq mois, j'ai la douleur de vous voir, vous qui portiez, suivant moi, les destins de l'humanité, et qui aujourd'hui semblez renoncer à la sainte mission que je vous concevais. Père, à moi, qui ne peux rien, il est permis de rentrer dans la vie individuelle; mais vous, qui peut expliquer votre situation actuelle? . . . . . .

» Père Bazard, ce langage peut vous paraître étrange dans ma bouche, et pourtant il est depuis plusieurs mois l'expression de ma pensée. Je vous

demande de ne voir dans l'effort que j'ai fait pour vous parler ainsi, à vous qu'il m'est si douloureux d'affliger, que la preuve la plus réelle de mes sentiments les plus affectueux.

» Adieu, Père; je n'ai rien à ajouter; je sens que c'est là tout ce que j'ai à vous dire sur la doctrine. Puisse ma sincérité n'être pas un obstacle au désir que vous avez manifesté de m'entretenir; il existe entre nous assez de souvenirs de hiérarchie, assez d'affection présente, pour que nous puissions nous voir, en écartant des sujets pénibles, et en ramenant, au contraire, des sujets qui puissent se traiter en présence de tous, chaque jour, à toute heure. — CÉCILE. »

*Bazard à Cécile Fournel.*

« Convaincu par une longue expérience que dans l'ordre des relations individuelles on ne parvient presque jamais, par des paroles, à détruire une accusation, quelque mal fondée qu'elle puisse être d'ailleurs, soit que la personne qui accuse ait au fond du cœur quelque dessein secret qui lui ôte la volonté d'entendre, soit que celle qui est accusée manque, en parlant d'elle-même, de tact, d'adresse et de calme, j'avais résolu, Cécile, de ne pas répondre à votre lettre, et je vous avouerai qu'un sentiment de dignité, profondément blessé en moi,

venait encore prêter un puissant appui à cette résolution; mais l'affection vive qui m'a lié à vous jusqu'à ce jour n'a pas tardé à parler plus haut que toutes ces considérations, et aujourd'hui je renonce au silence. »

Après quelques explications d'ordre secondaire, Bazard continuait ainsi :

« Mais venons-en à la prétendue impuissance à laquelle je suis réduit, et qui décidément est *vérifiée* pour vous. Seriez-vous donc, Cécile, du nombre de ces personnes qui prennent le bruit d'une machine qui craque et se brise pour le mouvement et la vie? Qu'a donc fait Enfantin depuis la séparation? Par la position de ses adhérents dans le collége, il était resté maître du centre matériel de la doctrine, des salles publiques, du journal, de la caisse, et par conséquent de la foule saint-simonienne qui devait naturellement rester attachée aux signes extérieurs de la puissance. Eh bien! en moins de cinq mois, voici qu'il a gaspillé, dispersé toutes ces ressources, après avoir vu chaque jour quelques-uns de ses adhérents s'éloigner de lui et ses prophéties de la veille démentiés par le fait justement contraire, fait que moi-même j'avais prophétisé; et aujourd'hui, le voilà dans la *retraite*. Plus d'argent, plus de journal, et point de femmes;

point de culte, point d'industrie, pas même le trône de Louis-Philippe, si modestement demandé ! Et ce qu'il a gaspillé, ce n'est pas seulement de l'argent et des hommes, c'est encore malheureusement le crédit, la considération, le respect qu'avec tant de peine nous étions parvenus à acquérir au nom de Saint-Simon et aux nôtres. Je vous demande s'il est possible de donner en moins de temps plus de preuves d'impuissance et d'incapacité. Pour moi, pendant ces cinq mois qui vous paraissent si longs, accoutumée que vous êtes à voir chaque matin sortir des révélations et des mondes de la tête des Michel, des d'Eichthal, des Enfantin et des Duveyrier; pendant ces cinq mois, dis-je, j'ai été six grandes semaines malade; restent donc trois mois et demi dont j'ai à rendre compte. Je vous prie de remarquer que, pendant ce temps, je n'ai eu, moi, ni salles publiques, ni journal, ni argent, ni serviteurs; par conséquent, pas le plus petit mot dit en public sur *le calme divin de ma face*, ou *la souriante majesté de mon visage;* et pourtant, dans le cours de cette éclipse, j'ai entretenu une volumineuse correspondance, que je compte faire imprimer, et qui contient de longs développements sur les points de doctrine les plus importants à examiner aujourd'hui; de plus, j'ai fait une brochure,

dont vous paraissez n'avoir considéré que le volume, mais qui a eu dans le monde saint-simonien, et dans celui qui s'occupe de nous, une toute autre importance, ainsi que cela m'est attesté par de nombreux et irrécusables témoignages. Par là, j'ai obtenu deux résultats importants : d'une part, j'ai défait une chose mauvaise et ridicule, celle de la rue Monsigny (il est vrai que je serais injuste si je ne reconnaissais qu'en cela j'ai été puissamment aidé par Enfantin), et, de l'autre, j'ai préparé les nouveaux développements, la nouvelle transformation que doit recevoir aujourd'hui la doctrine de Saint-Simon. Mais, indépendamment de cette correspondance et de cette brochure, j'ai commencé et avancé d'autres travaux qui, un jour, j'espère, vous donneront meilleure opinion de moi ; seulement, Cécile, ces travaux ne sont pas de la nature de ceux qui s'improvisent. Assez, assez de ces madrigaux à la façon du *Globe ;* assez de ces vastes plans, de ces gigantesques projets conçus le matin, mûris dans la journée et *bons à tirer* le soir, dans lesquels, d'un pôle à l'autre, les races, les nations, les mers, les fleuves, les marais, les déserts, les vallées, les montagnes sont unis, rapprochés, fertilisés, coupés, traversés, surmontés, et tout cela avec le point fixe sur la carte, le nom

exact et l'adresse précise de chacun de ces intéressants phénomènes. Assez, assez de ce bavardage puéril, de ces illusions d'enfants qui prennent pour un casque d'acier le bonnet de papier qu'ils ont sur la tête, et pour un cheval fougueux le bâton qu'ils traînent entre leurs jambes. Il nous a fallu sept ans de travaux pour faire savoir aux plus curieux que nous étions au monde; apparemment qu'il nous faut plus de cinq mois pour prendre possession du trône universel. Revenons au sérieux, il en est temps, et, pour cela, renonçons aux improvisations. Rien de ce qui porte en soi avenir et grandeur ne s'improvise et ne vient au monde formé de toutes pièces, attendu que la loi de Dieu sur l'homme et sur le monde, c'est le progrès, le développement, la successivité. Nous avons signalé à l'humanité un but nouveau à atteindre, continuons notre œuvre; ce but est obscur encore, la vie ne s'y sent point, ne s'y voit point tout entière; achevons de le préciser, d'écarter les voiles qui le couvrent; déterminons l'espace qui nous en sépare, les points intermédiaires à parcourir, les premiers pas à faire; et pour cela, et pour ne pas tomber dans la puérilité ou le fantastique, mêlons-nous au monde, parlons sa langue, inspirons-nous de ses joies et de ses douleurs, de ses désirs et de ses craintes, comme je

le disais il y a peu de jours dans une lettre publiée par quelques journaux; et si, pour fournir la carrière qui nous est signalée, il faut avant tout l'enthousiasme de la religion, n'oublions pas qu'il faut aussi le calme de la raison et la réserve de l'expérience. Religion!... Ce nom que je viens de tracer, que nous étions parvenus avec tant de peine à faire entendre de nouveau, sinon encore avec amour, au moins déjà avec respect, quel abus n'en a point fait Enfantin? au point de ne plus lui faire présenter que l'idée d'une mascarade. Voilà pour nous encore une tâche à remplir, c'est de rendre à ce grand nom, sans lequel il n y a plus de nom, son éclat et sa puissance.

» Il fut un temps, dites-vous, où, dans votre opinion, je portais les destins de l'humanité : ce que vous avez cru, ce que j'éprouvais tant de bonheur à vous voir croire, JE LE CROIS TOUJOURS, ET PLUS QUE JAMAIS; non pas que je m'imagine follement que de moi devront sortir toutes choses ou même toute inspiration; je ne blasphème pas, je ne méprise pas à ce point mes *semblables;* mais je crois fermement que c'est de moi que doit venir le signal de la tâche nouvelle, de moi encore la première ébauche de l'œuvre à produire et la première distribution du travail. Voici la mission que je me suis

conçue, que jusqu'ici je n'ai cessé de poursuivre et que je n'abandonnerai que lorsqu'elle sera remplie, quel que puisse être, d'ailleurs, ce qu'il me soit réservé de souffrir des outrages des uns ou de l'indifférence, de l'oubli, du défaut de foi des autres. Rassurez-vous, Cécile, tant que je me sentirai une tâche sociale, une tâche religieuse à accomplir, je ne serai point en danger de tomber dans le sommeil de la vie individuelle, mon passé à cet égard peut répondre de mon avenir. Mais à chaque temps son œuvre. Encore une fois assez de ces costumes sans corps, de ces mots sans pensées, de ces mouvements sans suite, sans direction, sans but. Toute cette hâte extérieure, tout ce parlage bruyant de la rue Monsigny ne me pique guère d'émulation en vérité, car je sais que de là ne peut rien sortir, rien que mesquines extravagances. — Sous une première forme nous avons médité, élaboré et développé *dans une certaine mesure* la doctrine de Saint-Simon ; sous une autre, nous l'avons *annoncée* au monde. Aujourd'hui, et avant d'arriver à la forme *sociale*, nous avons à passer successivement par deux phases, sinon absolument semblables, au moins analogues; or la première de ces formes ne comporte ni bruit ni éclat. Rappelez-vous, Cécile, que si l'on est coupable pour ne point désirer et

chercher le royaume de Dieu, selon l'expression mystique mais profondément vraie de l'Église catholique, on ne l'est pas moins pour vouloir le prendre de force, c'est-à-dire, sans l'avoir gagné par son travail et mérité par ses œuvres. C'est alors que le vertige de l'orgueil, s'emparant des cœurs et des esprits, les frappe d'aveuglement et les pousse incessamment au néant, par les efforts mêmes qu'ils font pour en sortir...

» Adieu, adieu, et, s'il le faut absolument, eh bien! à d'autres temps, à d'autres circonstances, adieu. — S.-A. Bazard. »

*P.-S.* « En relisant ma lettre, j'y trouve quelques passages qui pourront vous paraître durs pour vous et pour Henri : cette dureté n'est pas dans mon cœur, elle tient seulement au défaut de développement de ma pensée. Je me rapelle trop vivement votre dévouement religieux à tous deux lors de votre entrée dans la doctrine, et aussi l'affection personnelle et tendre que, dans un temps, vous m'avez témoignée l'un et l'autre, pour que, dans aucun cas, je puisse jamais avoir la volonté de vous blesser. — S.-A. B. »

Le lien doctrinal, malgré l'aigreur regrettable de cette lettre était donc loin d'être brisé sans retour, entre les saint-simoniens que l'appel ou la

forme de l'appel à l'affranchissement de la femme avait si douloureusement divisés. Les articles fondamentaux du *Credo* primitif, sur l'essence infinie de Dieu et les destinées progressives de l'humanité, demeuraient inébranlables, dans la confiance des dissidents comme dans celle des fidèles de Ménilmontant; et cette communauté intime dominait assez les divergences bruyantes du présent, pour maintenir, chez tous, l'espoir d'une communion plus complète dans l'avenir.

Le moment approchait où Enfantin allait porter à son plus haut degré de hardiesse sa tentative de transformation du vieil homme en homme nouveau, par la constitution d'un corps apostolique, purement mâle, voué au célibat, soumis à une discipline stricte et paternelle à la fois, et séparé du monde, non-seulement par ses sentiments, ses idées et ses mœurs, mais aussi par des signes externes, par la vie commune et retirée, par la chevelure, par la barbe, par le costume. L'homme de l'ère nouvelle, pour rendre plus saillantes et plus durables les traces de l'œuvre qu'il venait accomplir, pour perpétuer plus sûrement, au milieu des masses, le souvenir et l'influence de sa mission régénératrice, jugeait utile de frapper ces masses par des marques distinctives dans les habitudes sociales, par des

nouveautés matérielles bien saisissantes, capables de rappeler les nouveautés intellectuelles et morales, de les graver profondément dans la mémoire du peuple et de se conserver avec elles pour former ensemble une seule et même tradition, la tradition du saint-simonisme.

## XXI

(1832)

(Juin.)

Le 2 juin 1832, Enfantin, dans sa retraite de Ménilmontant, écrivit ce qui suit à ses disciples; il leur dit :

« Mes enfants,

» Ma vie est une *perpétuelle communion*, et pourtant je ne suis pas DIEU, je suis homme; je souffre donc.

» Je ne puis plus être la MÈRE qui berce ses enfants et les endort mollement dans ses caresses, vous êtes HOMMES aussi, et moi je veux être le PÈRE des HOMMES.

» Lorsque les fils sont assez forts pour être dignes de la LIBERTÉ, le bon Père en a déjà soif pour lui-même; sans cela, il ne saurait couvrir de la robe *virile* ses enfants.

» Vous m'avez rempli d'amour FILIAL, je ne dois pas vous enivrer de l'amour du père ; il y aurait toujours des *faibles* parmi nous, des esclaves et un maître.

» Vous ne savez pas encore trouver la force EN VOUS ; DIEU n'est pas EN VOS CŒURS, c'est à moi de l'y mettre.

» Nous nous AIMONS TROP, vous et moi, moi et vous, nous ne nous RESPECTONS pas assez.

» Nous ignorons tous la puissance du recueillement, du silence, de la PRIÈRE ; l'ordre et le DEVOIR nous sont inconnus ; nous ne savons ni COMMANDER ni TRAVAILLER.

» Et nous devons un jour GOUVERNER les TRAVAILLEURS, nous allons prendre l'habit des apôtres de l'affranchissement des femmes. Pour convier la FEMME à des noces nouvelles, l'ÉPOUX n'est pas préparé.

» Notre MALE GRAVITÉ ne nous est point venue.

» Une PATIENCE INÉBRANLABLE, une RÉSOLUTION IMMUABLE et SÉVÈRE ne se lisent pas sur notre visage.

» Le peuple pratique la PATIENCE, il est SÉVÈRE dans sa justice, IMMUABLE dans sa volonté de progrès.

» Or nous allons nous montrer au PEUPLE.

» Et les femmes qui, les premières, doivent nous aimer ne sont pas celles qui désirent un amour d'un jour. Pour celles-ci, nous avons fait ce que nous devions faire ; notre passé nous répond qu'elles sont aimées de nous ; notre présent doit être pour d'autres, car notre avenir est pour TOUTES ? Les premières nous aiment déjà, mais elles ne marcheront vers nous glorieusement, saintement, qu'à la suite des autres. Notre CÉLIBAT a frayé la route ; notre VERTU COURAGEUSE et PATIENTE la fera facile.

» Rendons-nous dignes de ces FEMMES et du PEUPLE.

» Michel, Barrault, Fournel, je vous recommande spécialement à l'affection et au RESPECT de tous mes enfants, car c'est à votre DÉVOTION surtout que je les confie.

» Quant à ceux qui ne vous aimeraient pas encore assez, que ceux-là se rappellent combien j'ai plus fait pour eux-mêmes jusqu'ici que je n'ai fait pour vous ; combien ils ont de mon amour, de ma vie, et combien peu je vous en ai donné.

» Pour vous, mes amis, rappelez-vous ce que mes enfants aimaient en moi et qui n'était pas en vous ; prenez-le, unissez-le à ce que j'aimais en vous ; COMMUNIEZ aussi tous ensemble chaque jour, en mémoire de moi.

» Que tous mes enfants se rangent sous vos ordres.

» Et moi, j'ORDONNE que Lambert et Rigault se considèrent seuls ici comme représentants de mon *indulgence* et même de ma *faiblesse* passée, afin que l'obéissance de tous soit complète, et que Lambert et Rigault puisent dans cette mission le sentiment de l'énergie *extérieure* qui leur manque et que je leur donne en ce jour.

» Mes enfants, je veux, pendant ces trois jours, vous préparer, *en moi*, à revêtir l'habit d'apôtre.

» Déjà nous nous sommes retirés du milieu du monde pour le recevoir bientôt parmi nous, et moi je me retire du milieu de vous, pour être digne de vous admettre mercredi dans la vie nouvelle.

» Mercredi, à deux heures précises, quel que soit le temps, vous serez réunis en famille, sur le gazon, de manière à former le cercle du Père; j'y viendrai.

» D'Eichthal et Holstein doivent aujourd'hui venir me rejoindre, et embrasseront pour moi tous mes enfants. Travaillez pour que tout soit prêt pour mon *retour* et MÉDITEZ sur notre *avenir*.

» L'homme nouveau se forme.

» Que Dieu soit en vous.

» Charles, je veux que chacun de mes enfants ait

un *son*, un *verbe* pour *chanter* la *gloire de Dieu* et sa *propre valeur*.

» Talabot, je veux que tous rendent un CULTE à DIEU en parant leur personne. »

Enfantin annonçait à ses disciples qu'il allait se retirer du milieu d'eux pour trois jours, afin de se rendre digne de les admettre à LA VIE NOUVELLE. Il avait besoin de cet isolement passager pour préparer la conciliation des affections et des devoirs du vieil homme avec les obligations religieuses de l'homme nouveau. Les liens du sang devaient rester plus sacrés que jamais sous un dogme qui faisait rentrer tout ce qui est dans le sein de Dieu, et qui déclarait la chair aussi sainte par essence que l'esprit. Le 3 juin, le Père suprême des saint-simoniens écrivit à son père selon la chair :

« Père, un grand jour se prépare pour nous; tu sais que nous devions recevoir le 1er juin tous ceux qui nous aiment; le temps nous en a empêchés. Mercredi prochain, c'est le nouveau jour pris. Ce jour-là, nous prenons nos *costumes* d'apôtres, en présence de tous, et si tu te rappelles ce que devait être la prise d'habit du prêtre *croyant*, et le jour où l'homme d'armes était fait chevalier, tu sentiras l'importance que nous attachons à cette grande cérémonie. Il faut qu'on voie en nous des hommes

capables d'affranchir la femme et le prolétaire, des hommes prêts à tous les travaux, à tous les dangers, patients et braves, fiers et dévoués. Dans cette vie nouvelle qui s'ouvre pour nous, père, je ne veux pas te savoir *loin de moi,* quoique je ne puisse pas être encore *près de toi;* Aglaé ta fille t'écrit et te dit ce qu'elle pense sur ton séjour ici; avec elle et notre petite Augustine, tu sauras sans cesse ce que je fais et me verras souvent. »

Enfantin avait plus que le sentiment de l'amour filial à respecter et à satisfaire dans l'ordre de la nature; le vieil homme en lui avait connu aussi les tendres émotions, les joies et les douleurs de l'amour paternel. Il avait un fils, né en 1827, et dont il avait cru ne pouvoir, par considération purement doctrinale, épouser la mère selon les formes sacramentelles de l'ancien monde.

Le 3 juin, Enfantin, suivi de d'Eichthal et d'Holstein, descendit de Ménilmontant à Paris, d'où il se rendit à Saint-Cloud qu'habitait alors la mère de son fils. Après avoir prodigué à cet enfant de touchants témoignages de la plus tendre affection, il revint avec ses deux disciples à Paris, où il s'empressa d'écrire la lettre suivante à la femme qui lui avait donné et conservé ce gage de leur union :

« Chère amie, le grand jour que tu désirais tant pour Arthur approche. Je t'ai dit ce que nous devions faire publiquement mercredi, *revêtir l'habit d'apôtre*, ouvrir aux yeux de tous la route du *monde nouveau*, et signaler avec reconnaissance celle qui nous a conduits où nous sommes.

» Je pourrai, je l'espère, annoncer à mes enfants rassemblés autour de moi que j'ai complétement terminé les malheureuses affaires de *mon père*, qu'il revient à Paris, et qu'il vivra auprès d'Aglaé, avec Augustine qu'il aime. Après avoir parlé de *mon père*, je veux parler de *mon fils*, et le présenter à l'adoption solennelle de tous ceux qui me nomment avec amour leur *père*, assurer ainsi son nom et son avenir, afin que tous ceux qui marchent avec moi dans notre apostolat mâle, et qui ont aussi des enfants, sachent et prouvent que loin de vouloir briser les sentiments de famille, comme tant d'hommes l'ont prétendu de nous, nous leur donnons plus que jamais, au contraire, la consécration d'une religieuse publicité, et toute la garantie de durée qu'il est en notre puissance de leur assurer.

» Chère amie, je t'ai dit la mission divine que je sentais m'être donnée; tu sais la grandeur de la vocation qui anime tout mon être; et toi, mon amie, tu m'as promis de m'aimer comme je voudrais être

aimé; eh bien! que ton amour pour moi ressemble à la foi sainte qui échauffait les heureuses femmes aimées de Jésus; avant-hier, tu as déjà donné à ma vie le charme des bénédictions de l'être que j'ai tant fait pleurer, tu as ôté de ma tête chérie et respectée cette couronne d'épines que j'ai portée si longtemps arrosée de tes larmes; mercredi, la main d'Arthur dessinera sur mon front l'auréole qui marque ma mission d'affranchissement pour toutes les femmes; tous deux vous serez toujours pour moi ce que vous avez été jusqu'ici, les anges que Dieu m'a donnés, pour me rappeler que je dois payer, à *toutes* les *femmes* et à *tous* les *enfants* des hommes, la dette que j'ai contractée envers vous; que je dois être leur sauveur, comme Jésus fut celui des esclaves.

» Je désire que tu amènes aujourd'hui Arthur à Paris, et que tu nous le confies demain, à Holstein et à moi, pour le mener à Ménilmontant. Le soir, il rapportera à sa mère un baiser du Père des Apôtres, de son Père. — P. ENFANTIN. »

Le désir d'Enfantin fut rempli. L'enfant fut conduit à Paris et de là à Ménilmontant, par les soins de Mlle Aglaé Saint-Hilaire. Mais tandis que cet épisode se passait dans le sein de la société saint-simonienne, les événements les plus graves et les

plus tristes éclataient dans la capitale. Enfantin put craindre un instant d'être empêché de rentrer à Ménilmontant pour procéder à la cérémonie qui lui tenait tant à cœur. Voici ce que l'un des disciples qui l'accompagnaient rapporte à ce sujet, dans une note qu'il a bien voulu nous communiquer :

« La fin de notre séjour à Paris, dit-il, fut marquée par deux incidents assez curieux. Nous logions chez Holstein, rue de Ménars, et nous allions dîner chez mademoiselle Aglaé Saint-Hilaire, rue des Jeûneurs. Le 5 juin, une insurrection formidable, et pour nous tout à fait imprévue, éclata comme on sait, à l'occasion des funérailles du général Lamarque. Comme nous portions nos barbes vieilles alors de six semaines, et que cet ornement, si commun aujourd'hui, était alors tout à fait insolite, nous craignîmes, si nous nous montrions dans la rue, de nous faire remarquer, et prendre peut-être pour des conspirateurs. En conséquence, à l'heure du dîner, nous jugeâmes plus prudent de faire chercher un fiacre. Or, voici qu'au débouché de la rue Notre-Dame-des-Victoires dans la rue Montmartre, notre fiacre s'arrête, la portière s'ouvre, et nous sommes invités à vouloir bien descendre, ce que nous fîmes au grand ébahissement des spectateurs, étonnés de voir successivement apparaître ces

trois personnages barbus. Le fiacre était mis en réquisition pour figurer dans la construction d'une barricade.

» Vers minuit, nous pûmes gagner tranquillement notre logis, rue de Ménars; mais le lendemain matin, le combat recommença et nous entendîmes retentir au loin le canon et la fusillade. Il nous fallait cependant retourner à Ménilmontant; nous y étions attendus, disait le programme, sur la pelouse du jardin, à deux heures, quelque temps qu'il fît. Tout bien considéré, Enfantin pensa qu'après la leçon de la veille il n'y avait pas lieu de chercher le mystère; qu'il ne fallait pas non plus, sans utilité appréciable, chercher le danger; mais que nous nous dirigerions vers Ménilmontant par la route ordinaire, laissant le reste à la Providence. Tout alla bien jusqu'à la hauteur du Château-d'Eau, sur le boulevard. Là nous trouvâmes une compagnie de garde nationale, les armes en faisceau. Nos barbes les offusquèrent; on nous barra le passage; et déjà nous entendions résonner ces mots de sinistre augure : « Si nous les descendions?... » par bonheur le capitaine connaissait le Père, et nous dégagea. — Le reste du trajet s'accomplit sans encombre. »

Pendant l'absence d'Enfantin, et au moment où

il rendait hommage aux liens du sang auprès de son fils et de la mère de son fils, une femme dont le dévouement conjugal avait été exemplaire, Cécile Fournel, écrivait à son mari, qui allait fortifier son engagement dans le célibat par la solennité de la prise d'habit :

« Belleville, 4 juin 1832.

» Mon bon et tendre ami, glorifie Dieu, nous allons enfin retrouver un but commun, et si nous vivons séparés, du moins nos cœurs sont unis dans une même pensée, un même désir, l'affranchissement de tout ce qui souffre sur la terre. Ami chéri, que ce sentiment élevé soutienne nos forces à tous deux, qu'il me rende à moi un peu de cette vie prête à m'échapper ; alors tu verras ta Cécile plus remplie de zèle et d'ardeur que jamais.

» *La femme* jusqu'ici n'a répondu à l'appel d'affranchissement qui lui fut noblement adressé, qu'en marchant humblement à la suite de ses émancipateurs : le jour est arrivé où elle va répondre à leur parole d'affranchissement en s'émancipant *elle-même*, en marchant *seule*, sans cet appui de l'homme qui était pour elle le gage certain d'une continuation d'esclavage ; de ce jour, mon ami, je me réunis aux femmes ; je les aide, je les soutiens, je les appelle, nous saurons bien trouver ensemble

nos moyens d'indépendance et en même temps vous faire aimer de ceux qui vous déchirent, et qui ne vous sentiront que du jour où ils verront comme *nous vous sentons*, *comme nous vous aimons*, nous qu'ils appellent vos victimes.

» A tout cela, mille souffrances sont attachées, je le sais; mais les progrès de l'humanité n'ont-ils pas toujours été achetés par la douleur ! Acceptons avec enthousiasme celles qui sont nécessaires pour que le monde, gémissant aujourd'hui, retentisse bientôt d'actions de grâces.

» Que la femme qui ne connut ni l'oppression, ni l'exploitation, que celle enfin qui fut heureuse, trouve maintenant la joie dans le sacrifice de ce bonheur personnel, qu'elle goûte au bonheur futur de toutes les femmes ! Abnégation ! sacrifice ! soyez encore notre loi, afin que les générations futures puissent en avoir une de plus en plus douce, où ces mots soient, sinon oubliés, du moins prononcés plus rarement d'âge en âge. Ah ! mon ami, mon frère chéri, aujourd'hui que je sens l'œuvre, je sens ce que doivent les femmes, je ne reculerai pas, tant qu'un souffle de vie me restera.

» Adieu, mon ami, aujourd'hui j'ai passé deux heures avec le Père. Il m'a paru douter de tout ce que j'ai trouvé de douceur à le revoir, car je suis

et serai toujours ta *timide Cécile*. Heureusement *toutes les natures sont bonnes*. Je me fie là-dessus pour croire que j'ai trop envie de faire le bien pour en être incapable. Demain, je vais à la séance des femmes auxquelles nous allons apprendre qu'elles ont enfin une attitude de véritable indépendance à constituer. Puissions-nous réussir à faire battre leurs cœurs soumis au mot de *liberté!* Mercredi, mon Henri, je te verrai prendre l'habit d'apôtre et je te donnerai le baiser de sœur qu'il réclame. Je tâcherai de rassembler toutes mes forces pour t'entendre me renoncer comme épouse et ton Amélie comme enfant. Il faut de l'énergie pour une chose pareille, je l'aurai, je l'espère.

» Reçois le tendre adieu de celle qui bientôt ne pourra plus se dire : — Ta CÉCILE. »

Le lendemain, Cécile Fournel écrivait à Bazard :

« Père Bazard,

» Je ne veux pas qu'une autre que moi vous apprenne ce que j'ai décidé hier, ce que je ferai demain : le souvenir de ce que vous faites pour moi, la tendresse si vraie que je vous conserverai dans la voie nouvelle où je vais m'engager, tout me porte à espérer que vous accorderez toujours à ma destinée un peu de cet intérêt auquel je mets tant de prix ; c'est donc un besoin pour moi de vous faire

connaître chacun des actes importants de ma vie.

» Père, cette vie troublée, brisée, anéantie; cette vie à laquelle je ne concevais plus ni but social, ni but individuel, va, je l'espère, se ranimer sous ce double aspect. Demain, il est vrai, je vais voir mon cher Henri revêtir l'habit d'apôtre, je vais l'entendre renoncer hautement au lien si doux qui nous unissait, mais du moins j'ai conscience du but vers lequel son cœur noble et généreux l'entraîne quand il s'éloigne ainsi de moi; cette conscience me suffit pour accepter tous les sacrifices, et, en effet, quelques larmes, quelques douleurs ne sont rien, quand il s'agit de l'affranchissement du monde.

» Quant à la position sociale que je me promets, parce que je veux travailler à me la créer, la voici, Père : la *femme* traînée à la suite des hommes généreux qui les premiers lui tendirent la main, parla beaucoup d'émancipation, vanta sa liberté nouvelle et marcha toujours enchaînée, se disant l'*égale de l'homme*, sans presque sentir les fers qui la blessaient et paralysaient tout ce qui en elle est bon et grand..... Rêve, folie! il n'est d'émancipation, de liberté, d'égalité véritables pour la femme qne celles qu'elles devra à son élévation, à son développement, à ses efforts courageux pour *marcher seule*, et montrer à tous qu'elle ne peut penser,

agir, sans puiser dans un regard d'homme le secret de son inspiration.

» Père, la femme va essayer cette phase nouvelle, elle va balbutier ses premières paroles d'affranchissement, je comprends cette œuvre et je m'y associe ; je vais m'unir à toutes celles qui sentiront comme moi qu'il nous faut aujourd'hui marcher SEULES, si nous ne voulons pas toujours être des *inférieures*, de pauvres *exploitées*, des *esclaves* enfin.

» J'aurais voulu vous écrire avec plus de détail, mais on se bat dans Paris, les balles m'étourdissent et m'ôtent la faculté de penser à autre chose qu'à ces hommes qui, dans le délire de la fièvre et de la douleur, s'entretuent comme s'ils n'étaient pas destinés à être tous un jour de la même famille.

» Adieu, Père, ne me retirez pas votre bonne et tendre affection, je sens qu'elle manquerait à mon cœur, et j'ai la conviction que je n'ai pas cessé de la mériter. — CÉCILE FOURNEL. »

Que se passait-il cependant à Ménilmontant, tandis que le canon tonnait dans Paris et qu'Enfantin n'était pas là pour faire entendre à ses enfants sa parole suprême, quelque sublime enseignement par-dessus le bruit d'une guerre fratricide ?

Les disciples exécutaient religieusement les travaux indiqués par le maître, et mettaient tout en ordre pour la solennité du lendemain. Rien de ce qui était tracé dans le programme n'était négligé, et Talabot, à la fin de la journée du 5, pouvait écrire à Michel, Barrault et Fournel :

» Nos très-chers frères,

» Au nom de Dieu et de notre Père. — Voici comment a été accomplie, dans la journée du 5 juin, la partie de notre œuvre dont le soin m'est confié par notre Père, sous votre direction.

» Pendant toute la journée, j'ai été occupé, à des intervalles divers, à surveiller les ouvriers chargés de refaire les pantalons du costume et leur envoi chez diverses blanchisseuses. J'ai confié à Tourneux, assisté de Terson, le soin d'organiser le vestiaire de la satisfaction, j'ai veillé à la réparation des ceintures dont j'avais confié l'exécution à Desloges.

» Le matin j'ai balayé et frotté seul le salon où la famille se réunit avant les repas. Le soir, avant dîner, j'ai frotté seul la grande pièce où l'encaustique avait été passé le matin. J'ai surveillé l'exécution des deux tentures qui devront fermer les remises de la cour d'entrée.

» A six heures, j'ai préparé le terrain sur lequel

la famille s'est réunie pour former le cercle du Père, j'ai fait ensuite former ce cercle et exécuter une manœuvre pour la réception du Père. J'ai insisté, auprès de la famille, sur le désir que j'éprouvais de développer en son sein cet aspect du sentiment religieux qui doit lui faire considérer l'*attitude* et la *forme*, comme un des principaux moyens de se rendre plus digne de Dieu, de notre Père, des femmes et du peuple. J'ai à me plaindre de l'absence de quelques membres de la famille au moment où hier ce devoir religieux s'accomplissait. Je désire que mercredi la famille, en recevant le Père, puisse exécuter religieusement les évolutions suivantes. — Elle ouvrira le cercle pour le recevoir et chantera dans cette position, salut, Père, salut, salut et gloire à Dieu ! Les chanteurs se mettront ensuite en place et feront entendre le chant nouveau de David, Rousseau et Duveyrier.—La prise de costume aura lieu alors, si telle est la volonté du Père. — La cérémonie terminée, la famille exécuterait une des marches instituées par le Père, en faisant entendre le chant de Bergier et David. — Je vous demande, mes très-chers frères, d'indiquer dans la journée le temps nécessaire pour préparer la famille à exécuter ces divers mouvements avec *grâce*, *ensemble* et *dignité*.

» Dans la soirée, j'ai travaillé au sable.

» Voici l'emploi du temps de mes fils. — Tourneux assisté de Terson a passé la plus grande partie de la journée au vestiaire, à poser des porte-manteaux, des étiquettes, et à préparer des tasseaux pour les planches à mettre.

» Ils ont employé le reste de la journée au lavage de la vaisselle et au nettoyage des chambres. Tourneux a passé le matin trois heures au sable. Terson a mis l'encaustique sur le parquet de la grande pièce. Justus a travaillé toute la journée dans l'atelier de peinture.

» Après la manœuvre, Tourneux, Terson et Justus se sont occupés des chants sous la direction de Duveyrier et David. Je n'ai que des témoignages d'amour à donner à mes fils, pour le zèle religieux avec lequel ils ont accompli leur œuvre.

» Recevez, mes très-chers frères, le témoignage de mon amour pour le zèle religieux que vous mettez à faire aimer et pratiquer à la famille les habitudes *d'ordre* et de *régularité*, de *dignité* et de *respect* qui la rendent plus digne de Dieu, de notre Père, du peuple et des femmes.

» Notre Père, vous êtes aimé de vos enfants; ils souffrent de votre absence, chaque fois que votre nom est prononcé au moment du repas, un frémis-

sement religieux agite le sein de vos enfants. Père, vous serez vénéré à votre retour au milieu de nous, et vos enfants, par vous, se respecteront entre eux autant que vous le désirez.

» EDMOND TALABOT, *apôtre*. »

Enfantin, ainsi que nous l'avons vu dans la note qui nous a été communiquée, rentra en effet à Ménilmontant le 6 juin, pendant qu'une jeunesse intrépide combattait à outrance, dans Saint-Merry, la même royauté dont elle avait payé de son sang la couronne en 1830, et qu'on lui avait donnée alors pour la meilleure des républiques. Les révolutions athées manquaient donc de puissance pour réformer sérieusement les abus et extirper radicalement les vices de l'autorité ancienne. Quel contraste entre le grand monde des Tuileries et le petit monde de Ménilmontant ! Là, le souverain de la première nation du monde, enfant de Voltaire substitué au fils aîné de l'Église, irrité de n'être plus qu'un objet de défiance, de haine ou même de malédiction pour le même peuple qui venait de l'élever au trône, s'emporte jusqu'à dire aux plus illustres chefs du parti qui l'a couronné et qui lui demandent quelques concessions libérales, qu'il se fera broyer dans un mortier plutôt que de condescendre à leurs désirs : ici, le chef, le père d'une

poignée de croyants, se fait obéir sans contrainte et bénir sans réserve, parce que la suprématie qu'il exerce n'est que l'expression de la supériorité de ses sentiments, de ses idées et de ses volontés, et que tous ceux qui le suivent, qui l'aiment et qui le vénèrent, sont religieusement convaincus que son ambition et son absolutisme tout religieux n'ont pour but que de faire servir cette supériorité au progrès moral, intellectuel et matériel de la famille humaine. La cérémonie du 6 juin, à Ménilmontant, va mettre de plus en plus en relief cette réciprocité de confiance et d'amour entre le maître et le disciple. Voici le récit officiel de cette journée, tel qu'il fut publié en 1833 :

RETRAITE DE MÉNILMONTANT.

» Mercredi 6 juin 1832, la famille saint-simonnienne, retirée depuis le 23 avril à Ménilmontant, ouvre pour la première fois les portes de sa retraite.

» A une heure et demie, elle se réunit en cercle devant la maison. Autour d'elle, à quelques pas de distance, les directeurs des centres de quartier à Paris, et les membres de la famille extérieure, forment un second cercle, sous la conduite de HOART et de BOUFFARD.

» Entre les deux cercles sont disposées des

places pour les femmes qui ont pendant quelque temps appartenu à la hiérarchie.

» En dehors du second cercle, se presse un assez grand nombre d'assistants, bourgeois et prolétaires, attirés, presque tous de Paris, quelques-uns des départements, par la convocation du mois de juin.

» Paris, dont on découvre une partie du lieu de la réunion, envoie jusqu'à nous le bruit de la fusillade, et même les cris des combattants.

» Le ciel est nuageux ; le soleil rayonne brillant et chaud, dans les intervalles d'une pluie orageuse.

» A deux heures, le retour du PÈRE est annoncé : *Bergier* et *Pennekère* le précèdent ; MICHEL marche à ses côtés ; d'EICHTHAL et HOLSTEIN, qui l'ont accompagné ; *Auguste* et *Desloges*, le suivent.

» Le soleil est dans tout son éclat.

» Le PÈRE s'avance, d'un pas lent, la tête nue, une majesté sévère est sur sa face.

» A peine il a paru, une partie de la famille l'accueille par le chant :

Salut, Père, salut,
Salut et gloire à Dieu.

» Le PÈRE entre dans le cercle de la famille de Ménilmontant, où son cortège prend place ; il pro-

mène silencieusement ses regards sur elle. Ses enfants, dont il avait été éloigné pendant trois jours, tressaillent d'une joie vive, grave, exaltée, profonde : une religieuse émotion se témoigne sur tous les visages et dans l'attitude de tous.

» Le chant terminé, le PÈRE dit :

» BARRAULT, que s'est-il passé ici pendant mon absence ?

» BARRAULT. — PÈRE, voici devant vous vos enfants, que vous aviez confiés, pendant ces trois jours, à mes frères MICHEL et FOURNEL, et à moi ; nous voici tous devant vous, et tous, j'ose le dire, meilleurs, parce que la parole que vous nous avez laissée en partant a commencé à germer en nous.

» Vous nous avez dit, *travaillez* et *méditez* ; nous avons obéi.

» Oui, la gloire de *l'abolition de la domesticité* sera attachée, selon votre volonté, à cette maison, au lieu de votre naissance, au Bethléem nouveau. Depuis plus d'un mois, tous les labeurs que le monde impose avec dédain, avec dégoût, aux *serviteurs* et aux *prolétaires*, toutes les occupations qu'il regarde comme pénibles, répugnantes, avilissantes, nous les accomplissons avec une religieuse ferveur.

» Mais nous ne nous étions pas encore pliés à cette continuité d'efforts réguliers qui composent la journée du PEUPLE; nous avons commencé à imiter l'exemple que vous nous en aviez donné.

» Les travaux du jardin ont été achevés; il n'y reste plus de trace de négligence ou d'abandon. Les terrains incultes ont été défrichés. Parcourez ces allées; elles ont été nettoyées, alignées, ratissées par nous, et couvertes du sable que nous y avons porté nous-mêmes après l'avoir extrait d'une mine creusée par nos bras.

» Les réparations de la maison sont terminées; les salles communes, les appartements, les cours, ont été balayés, lavés, frottés par nous; car il ne s'agissait plus seulement de rendre notre demeure digne de recevoir ceux qui viendraient nous visiter, mais encore de vous y donner à vous-même, à votre retour, le spectacle de la tenue et de l'ordre.

» Enfin, chaque matin, chaque soir, la lecture de votre parole a été pour nous un rappel à la *méditation*. La vie de l'un des saints du christianisme, également lue en commun, nous a offert des traits multipliés de cette patience laborieuse et de cette gravité forte que nous avons à transformer en nous pour notre mâle apostolat. La musique a aussi contribué par un caractère de solennité sévère, à

nous inspirer de sérieuses réflexions sur la prise de l'*habit apostolique* que nous devons revêtir aujourd'hui.

» PÈRE, nous avons trouvé dans la famille soumission à l'autorité dont vous nous avez investis : un seul de vos enfants oublia un moment l'obéissance ; mais il a racheté sa faute par un repentir plein d'effusion.

» Voilà ce qui s'est passé pendant votre absence ; voilà comment nous avons obéi à votre volonté : *travaillez* et *méditez*.

» Mais avant de m'arrêter, permettez que dans la déplorable circonstance où se trouve Paris, j'exprime mon admiration pour cette haute prévoyance qui est en vous, qui nous dirige, et nous tient préparés à tous les événements du dehors.

» A peine la révolution de juillet avait éclaté, notre voix put s'élever du milieu des barricades, haute et fière, pour *enseigner* à la *bourgeoisie* victorieuse l'avenir de la société, et l'amélioration du sort du *peuple* qui avait combattu. Grâce à l'institution de la hiérarchie que vous aviez fondée parmi nous, nous étions prêts pour user de la victoire au profit de tous.

» Mais après que nous avons *exposé* notre foi et développé le *plan* d'une vaste régénération ;

» Après que vous avez couronné l'*enseignement* d'un ordre *politique* nouveau par la révélation d'un ordre *moral* nouveau, et adressé à tous un *langage* de paix;

» Par votre ordre, nos livres se ferment, notre plume est abandonnée, notre bouche reste muette, et nos études, nos journaux, nos prédications sont suspendus.

» Assez, assez longtemps, dites-vous, nous avons été des *docteurs;* le monde est gros de notre *parole;* retirons-nous.

» Ah! nous avions à nous refaire pour une mission nouvelle! Notre apostolat avait été, auprès de la classe privilégiée, un apostolat de *doctrine*, de *théorie*, de *parole;* c'est celui du *culte*, du *travail*, de l'*acte*, qui doit commencer pour nous auprès des classes laborieuses et déshéritées.

» Et déjà nous nous initions aux fatigues, aux travaux, aux privations du *peuple;* déjà nous pouvons lui tendre une main qui porte les traces de nobles callosités, et qui ne craint pas l'énergique étreinte de sa main laborieuse.

» Or, voici qu'en ce jour, à cette heure même, on court aux armes, au nom du *peuple;* d'autres barricades s'élèvent; on combat, et le sang coule encore.

» Quelle sera l'issue de ce funeste événement? Nous l'ignorons. Mais ce que nous savons, c'est que la nécessité d'améliorer le sort du *peuple* en ressortira plus évidemment que jamais pour les vainqueurs et pour les vaincus, quels qu'ils soient.

» Ce que nous savons, c'est que le *peuple*, outre les tentatives d'une amélioration *matérielle* dans son sort, devra être satisfait dans ses besoins d'une éducation *morale*, d'un espoir *religieux*, d'une foi *pacifique*.

» PÈRE, grâce à l'initiation que vous nous avez donnée, nous sommes prêts aujourd'hui pour cette tâche nouvelle, comme nous avions été prêts pour la précédente.

» Et comment, à voir ce lien merveilleux des phases de notre développement et des phases du développement de la société, comment ne pas admirer en vous cette profonde sympathie qui vous met en communion avec tous? Vous pressentez les mouvements du monde extérieur; les orages d'hommes, dont les signes sont encore inaperçus, pèsent d'avance sur votre poitrine; les événements qui se préparent sont présents pour vous; et, grâce à votre signal prophétique, nous marchons à l'avant-garde de l'humanité, en la précédant toujours dans

la voie qu'elle cherche et que nous lui faisons plus large.

» Qui donc oserait encore répéter contre nous cette sinistre prédiction, que notre foi, après avoir crû et fleuri dans l'atmosphère factice d'une serre chaude, va tomber au rebut des choses les plus méprisables?

» Aujourd'hui que vous nous avez préparés, par la loi du *célibat*, la *retraite* et les travaux du *prolétariat*, à une mission glorieuse;

» Aujourd'hui que, décidés nous-mêmes, non plus à jeter au *peuple* des proclamations *écrites*, mais à nous lancer au milieu de ses rangs comme des proclamations *vivantes*, nous mettons en nous une *patience inébranlable*, une résolution *immuable* et *sévère*, une *mâle gravité*, afin d'enraciner profondément dans le *peuple* le rameau initiateur que vous avez reçu de DIEU!

» Pour accomplir cette tâche, qui exige de nous un courageux renoncement à tous nos liens avec le monde;

» PÈRE, nous demandons de vous, si vous nous en jugez dignes, l'habit apostolique qui achèvera de nous distinguer de la société dont nous portons encore le costume. Déjà les murs de cette maison ont été un premier symbole de notre séparation,

mais ce n'est point assez; que l'habit attaché à notre corps en soit un signe continuel; qu'il soit l'étendard toujours présent de la mission que vous tenez de DIEU et que vous nous confiez! »

Le PÈRE. — « On se bat au faubourg Saint-Antoine; *Caboche*, es-tu sûr d'avoir toute la *force* qu'il faut, toute la *vertu* nécessaire pour diriger ce centre que je t'ai confié, et te montrer au milieu d'un peuple qui se bat?

*Caboche*. — » Oui, PÈRE.

Le PÈRE. — » Je ne le crois pas, et j'aimerais mieux que tu en fisses publiquement l'aveu.

*Caboche*. (*Après un moment de réflexion.*) — » Il me faudrait un homme avec moi.

Le PÈRE. — » Ce n'est pas là ce dont il s'agit. Je te demande encore une fois si tu te crois digne, en ce moment, de représenter dans le faubourg que tu diriges, au milieu du peuple armé, la famille pacifique qui annonce ce que nous annonçons.

*Caboche*. (*Avec hésitation.*) — » Mais... PÈRE, il n'est pas encore temps.

Le PÈRE. — » Je ne te demande pas si le faubourg est prêt, mais si tu es prêt.

*Caboche*. — » Pas aujourd'hui, PÈRE.

Le PÈRE. — » Tu es suspendu de ta fonction;

ton Père HOART prendra spécialement la direction de ce faubourg.

HOART. — » PÈRE, je m'en charge.

Le PÈRE. — » Mes enfants, je vous ai écrit, en vous quittant, que je voulais, durant ces trois jours, vous préparer *en moi* à revêtir l'habit d'apôtre; je suis prêt, et j'ai hâte de porter ce costume, signe de paix et d'affranchissement; car le peuple a besoin de le connaître; Paris l'appelle avec sa voix de mort.

(*On entend le canon de Saint-Merry et la fusillade.*)

» Avant de consacrer en moi l'habit que je vais porter et que je vous ferai porter aussi, j'ai pris ces trois derniers jours pour revoir ma vie passée.

» Mon père était loin de moi, je lui ai écrit de revenir.

» AGLAÉ, qui est pour moi plutôt une sœur qu'une fille, prend en ce jour mon héritage maternel; mon père viendra près d'elle, et déjà près d'elle se trouve la fille que ma mère avait adoptée, sa nièce.

» Pendant ces trois jours, j'ai visité une femme qui avait été longtemps près de nous, qui s'était séparée de nous, et qui aujourd'hui est au milieu de nous, CÉCILE FOURNEL.

» En elle, je ne me suis pas fait *absoudre;* mais

j'ai pu lui donner, à elle qui a tant souffert pour toutes les femmes qui se sont approchées de nous et qui ne sont plus avec nous, ou qui souffrent encore près de nous, l'*explication* des douleurs que j'ai causées dans la marche rapide de notre mâle apostolat.

» Je suis allé aussi chez une femme que je n'avais point oubliée, mais dont je m'étais éloigné : voilà son fils! (*Le* PÈRE *prend dans ses bras un enfant qu'il embrasse, il traverse le cercle et le porte vers* HOLSTEIN, *qui embrasse l'enfant; le* PÈRE *le caresse encore et le remet à* AGLAÉ.) AGLAÉ le rendra à sa mère, qui est en ce moment chez CÉCILE; l'affection de ces trois femmes rend mon passé léger; j'ai l'âme calme.

» Pendant mon absence, je me suis occupé, avec BOUFFARD et HOART, de la division de notre apostolat en deux branches, apostolat *régulier* et apostolat *séculier*, comme le chrétien distinguait son clergé. J'ai chargé BOUFFARD et HOART de suivre tous nos intérêts passés avec le monde que nous quittons. Aujourd'hui même, j'ai donné à BOUFFARD le pouvoir de disposer pleinement de ce que, selon la loi du monde, je possède; je ne veux plus et ne peux plus signer un *acte* en ce monde, et les hommes qui marcheront à côté de moi, portant le

même habit que moi, n'en signeront pas davantage; tous, nous serons libres des entraves du monde; nous aurons renoncé à ce que les chrétiens appelaient *Satan* et *ses pompes*, afin d'être mieux préparés à gagner *notre pain de chaque jour* nous-mêmes, afin d'être dignes de recevoir, comme le peuple, le *salaire*.

» Tel sera notre baptême; et ce baptême, c'est le prolétaire qui le donnera. Préparez-vous.

» Hier, j'avais fini cette revue de ma vie passée, j'avais mis ordre à mes affaires du monde, lorsque le bruit des armes s'est fait entendre. DIEU a voulu qu'au moment même où je ne pensais qu'à notre vie *privée*, qu'à nos *personnes* et à nos *familles*, au moment où notre vie *morale* m'occupait seule, j'allasse me retremper, dans l'émeute, pour notre mission POLITIQUE.

» Enfants, ma vie ancienne est finie; avec vous et pour vous, DIEU me donne une vie nouvelle. Je vous l'ai dit, l'homme nouveau, l'*homme* se forme. De ce jour, commence pour vous une ère nouvelle, ère de virilité et de prudence, de force et de patience. J'ai la volonté et nous aurons la puissance de faire aimer et respecter par le monde l'habit nouveau que nous allons prendre; je puis vous le donner, je vous vois préparés pour le recevoir.

D'EICHTHAL, HOLSTEIN, allons aussi nous préparer; *Auguste, Desloges, Broé,* venez aider vos Pères. »

— Le PÈRE et ses cinq enfants se retirent et reviennent peu de temps après.

TALABOT et *Tourneux* ont fait les dispositions nécessaires pour la prise de l'habit apostolique.

Le PÈRE. — « Lorsque je vous ai conduits dans cette retraite, je vous ai annoncé qu'ici vous deviez tous vous considérer comme des *frères,* et ne voir de PÈRE qu'en moi. Sans doute, ceux d'entre vous qui ont acquis des droits au respect et à l'affection de tous par leurs services, ne peuvent les perdre; il y a des frères *aînés* et des frères *cadets :* mais j'ai voulu, au moment où nous dépouillons les formes d'un apostolat usé pour en commencer un nouveau, que notre ancienne hiérarchie fût effacée. Désormais, ce ne sera plus en vertu d'une *prévision,* d'une espérance, mais d'un *acte,* d'un *fait,* que vos rangs seront marqués. C'est pourquoi l'habit que je vous donne est le signe de cette égalité que je veux aujourd'hui établir entre vous. Nous paraîtrons ainsi devant le *peuple :* le *peuple* vous verra à l'*œuvre;* c'est lui qui vous donnera vos noms et vos grades que confirmera ma sagesse; c'est lui qui de sa main attachera à votre habit les galons que vous aurez gagnés. »

— Le PÈRE dépose son habit du vieux monde; assisté d'*Auguste*, attaché à son service personnel, il revêt l'habit apostolique.

TALABOT lui présente une ceinture de *velours;* le PÈRE l'essaye et dit : « Tu le vois, je t'avais demandé une ceinture de *cuir*, comme celle de mes enfants, et j'avais raison; celle-ci ne me va pas. »

(*Au moment où le* PÈRE *achève de s'habiller, un pavillon aux couleurs rouge, blanche et violette, horizontalement disposées, est hissé au mât placé sur la terrasse.*)

Le PÈRE demande ensuite à *Auguste* s'il est prêt. (*Il lui fait donner le costume, et lui attache de sa main le premier bouton du gilet.*)

Le PÈRE. — « Ce gilet est le symbole de la *fraternité;* on ne peut le revêtir à moins d'être assisté par l'un de ses *frères*. Je sais que les républicains peuvent se plaindre de ce que la liberté est opprimée parmi nous, et que l'homme n'y jouit pas de son indépendance, de sa personnalité : mais si ce gilet a l'inconvénient de rendre un aide indispensable, il a l'avantage de le rappeler chaque fois au sentiment de l'association. Toi, BARRAULT !..... Je ne te demande pas si tu es prêt. »

(BARRAULT *prend l'habit.*)

Le PÈRE. — « Mes enfants, je ne vous em-

brasse plus; désormais, nous avons à nous donner entre nous les signes caractéristiques de la PATERNITÉ, du PATRONAGE, de la *fraternité*.

» Viens, HOLSTEIN. (*Il reçoit dans la main droite la main droite d'*HOLSTEIN, *et il lui pose la main gauche sur l'épaule droite.*)

« Voilà le signe de la PATERNITÉ. »

(*Il présente croisées, la gauche au-dessus de la droite, les mains à* HOLSTEIN. HOLSTEIN *les saisit de ses mains, croisées dans le même ordre.*)

« Voilà le signe du PATRONAGE. »

(*Il unit sa main droite à la main droite d'*HOLSTEIN; *il pose la main gauche sur l'épaule droite d'*HOLSTEIN, *dont il reçoit la main gauche sur son épaule droite.*)

« Voilà le signe de la *fraternité*.

» MICHEL!... FOURNEL!... et vous, D'EICHTHAL, CHARLES, LAMBERT!... vous êtes prêts, je le sais, vous, et les membres de l'ancien collége, OLIVIER, SIMON, RIGAUD, HOLSTEIN, BRUNEAU, HENRY. »

(*Tous prennent l'habit; cependant, la pluie tombe et continue jusqu'à la fin de la cérémonie.*)

« Et toi, *Petit?*

*Petit.* — » PÈRE, vous m'avez vu faible quelquefois; aujourd'hui, en présence d'un engagement

aussi solennel, je me suis interrogé, et je l'affirme, sans peur de me tromper sur ma force : je suis prêt. Mais j'ai une mère comme le monde en compte peu, vous le savez; je crains qu'elle ne soit pas prête à me voir prendre cet habit. Vous-même vous avez dit que nous ne devions pas briser violemment nos liens avec le monde, et jamais un fils n'eut pour sa mère plus de sujets de tendresse et de reconnaissance. Cependant, si vous l'ordonniez, j'obéirais; mais j'aimerais, pour accomplir avec une joie entière un acte pareil, que ma mère pût y consentir.

Le PÈRE. — » Où est ta mère? »

(*Le* PÈRE *aperçoit madame Petit placée entre les deux cercles, et s'approche d'elle; elle se lève très-émue de la parole de son fils.*)

Le PÈRE. — « Tu as raison, *Petit*. Attends le consentement de ta mère; tu l'auras un jour. Je suis content que tu y aies pensé, et je suis fâché que d'autres que toi n'aient pas parlé de leurs liens de famille.

» Et toi, *Rogé?*

*Rogé*. — » PÈRE, nouvellement arrivé parmi vos enfants, je ne me sens pas encore la force nécessaire pour prendre l'habit apostolique; j'aurais besoin d'être plus détaché que je ne peux l'être au-

jourd'hui d'une affection du vieux monde; mais j'espère que je m'en rendrai digne.

Le PÈRE. — » Tu fais bien. »

*Toché* déclare qu'il n'est pas prêt; il est pâle et souffrant.

Le PÈRE l'embrasse et l'engage à se retirer.

*Franconie* a besoin d'attendre.

*Bergier, Broé, Desloges, Pennekère, Terson, Ribes, Machereau, Mercier, Rochette,* prennent l'habit.

(*Pendant ce temps, la pluie augmente et le tonnerre se fait entendre.*)

Le PÈRE. — « Voici le tonnerre.

MICHEL. — » PÈRE, il y en a deux. » (*Le canon de Paris gronde.*)

Tous les assistants sont émus à la fois du caractère de la cérémonie et des circonstances dans lesquelles elle a lieu.

Le PÈRE. — « *Justus!*

*Justus.* — » PÈRE, j'ai souvent hésité, et la famille a pu quelquefois douter de moi; mais j'ai assez de foi pour plier mon indépendance à la règle, et aujourd'hui je puis répondre de moi.

Le PÈRE. — » J'y comptais... *David,* tu n'as rien qui te retienne dans le monde?

*David.* — » Non, PÈRE. »

» *Justus* et *David* prennent l'habit.

» *Massol* demande du temps.

Le PÈRE. — » Et toi, Pouyat, es-tu libre! n'as-tu point de liens de famille qui doivent t'empêcher de t'engager avec nous?

*Pouyat.* — » Non PÈRE.

Le PÈRE. — » Tu es ici l'un des plus jeunes; mais ta vie est ici. Ajoute seulement à ta figure plus de gravité; elle sied à l'habit que tu vas prendre.

*Raymond Bonheur.* — » PÈRE, je suis faible, mais vous savez ce qui fait ma faiblesse, c'est la situation de ma femme, aujourd'hui ma sœur, et de nos enfants; car le courage ne me manque point. Aujourd'hui je le sens plus grand que jamais. Dieu vit en tous; Dieu n'abandonnera pas les êtres dont le sort m'inquiète quelquefois. Ma foi en vous, PÈRE, fait ma force.

Le PÈRE. — » Qui sens-tu ici pouvoir ajouter à ta force?

*Raymond Bonheur.* — » Mon père TALABOT! quand je regarde sa face, je me sens plus ferme.

*Massol.* — » PÈRE, si j'ai demandé du temps, ce n'est pas que ma foi en vous soit ébranlée; mais mon attachement pour ma famille me retient encore dans le monde, et je ne veux prendre l'habit que lorsque je serai plus libre.

Le PÈRE. — » Et toi *Retouret?*

*Retouret.* » — PÈRE, je vous ai dit un jour que je voyais en vous la majesté d'un empereur, et pas assez pour ma faiblesse la bonté d'un Messie. Vous m'apparaissez formidable. Aujourd'hui j'ai senti profondément tout ce qu'il y a de tendresse et de douceur en vous : PÈRE, je suis prêt.

» *Raymond Bonheur* et *Retouret* prennent l'habit.

» Enfin TALABOT, qui a présidé à la prise du costume, revêt l'habit apostolique, aidé par *Tourneux*, et à son tour il assiste *Tourneux*.

» Le PÈRE commande à la famile de rompre le cercle et de prendre les rangs de marche. Pendant que les rangs se forment et qu'on se prépare à la marche, le Père marchant devant la famille dit :

» Le jour n'est pas éloigné où nous montrerons notre habit hors de cette maison. Dimanche, nous sortirons.

» Lorsque nous sommes venus à cette retraite, nous nous sommes arrêtés dans notre route à une tombe, celle de ma mère. Nous avons passé silencieux ; mais là où nous avons été muets, dimanche nous aurons une parole.

» Nous irons ensuite sur le chemin de Vincennes,

là où, en 1814, j'ai servi ma pièce sous l'uniforme de l'École polytechnique. C'est là que je donne rendez-vous à tous ceux qui nous aiment et veulent nous donner un témoignage de leur amour.

» De là nous nous rendrons ensemble à Saint-Mandé; nous irons visiter le berceau de cet enfant que j'ai mis au monde de mes mains; j'étais seul auprès de la mère.

» Et quand j'aurai fait avec vous cette course qui est une dernière revue de mon passé, nous reviendrons tous ici, afin de nous préparer ensemble à notre avenir.

» Marchons! »

» — La famille, ayant le PÈRE à sa tête, se met en marche; elle entonne le chant : *Peuple, si notre voix réclame*, et consacre le jardin par une procession.

» Elle rentre dans la galerie, dont les assistants occupent une partie.

» AGLAÉ Saint-Hilaire prend la parole et s'exprime en ces termes d'une voix émue :

— » Un homme a fait l'appel aux femmes; une des premières j'ai répondu. Aujourd'hui, par lui l'indépendance des femmes commence, mais elles ne peuvent se dire vraiment libres.

» Cet homme, le voilà! je n'ai jamais accepté sa

paternité et j'ai trouvé, dans son appel même, la raison de ma résistance. Si j'ai bien compris l'affranchissement des femmes, les titres nouveaux qui constituent la famille nouvelle ne seront donnés par nous à cet homme qu'à une condition de hiérarchie parmi les femmes, lorsque l'une d'elles pourra s'asseoir à ses côtés. Jusque-là, les noms continués de père, de frère et de fils se rattacheront aux anciennes affections, et c'est pourquoi le PÈRE ENFANTIN ayant dit que j'avais été pour lui une SŒUR, qu'il me confiait les jours de son vieux père, je l'appelle encore maintenant mon FRÈRE.

» J'accepte l'héritage qu'il m'a transmis ; je m'en rendrai digne. Je vais aussi, avec toutes celles qui voudront se joindre à moi, faire l'appel aux femmes.

» Nous unirons nos efforts pour toucher le cœur de la femme *forte*, *intelligente* et AIMANTE, entre toutes, qui viendra nous nommer chacune suivant notre amour et nos œuvres, et alors nous aurons un *père*, une *mère*, des *frères* et des *fils*. Jusque là, nous ne pouvons avoir que des sœurs et des filles. Mais à nous seules appartiendra de faire comprendre au monde par nos actes, notre dévouement et nos sacrifices, la grandeur de la reli-

gion nouvelle qui vient affranchir les classes pauvres et donner la liberté aux femmes. »

(*Le* PÈRE *aperçoit parmi les assistants Chéruel qui s'était attaché à Olinde Rodrigues lors de la scission*).

Le PÈRE — » Chéruel, puisque vous êtes ici, dites, je vous prie, à Olinde Rodrigues, que j'ai envoyé ce matin chez lui d'EICHTHAL, pour répondre à la lettre qu'il m'avait écrite lors de la mort de ma mère ; j'avais chargé d'EICHTHAL de l'engager à venir traverser avec moi les boulevards tels qu'ils sont aujourd'hui, pour m'accompagner ensuite ici. Tous deux nous avions dit qu'au jour de l'émeute nous irions nous montrer au milieu d'elle ; il était absent. J'ai traversé seul les boulevards. »

— « Chéruel déclare accepter la mission de paix que le PÈRE lui donne pour Olinde Rodrigues.

» Alors le PÈRE ordonne à ses enfants de rompre leurs rangs, et de retourner chacun à son *service*, à son *travail*. »

Le lendemain, un manifeste était publié dans Paris sous ce titre :

LES SAINT-SIMONIENS ! ! !

« Le sang a coulé dans Paris ! Les troupes ont

bivouaqué dans ses rues! Les partis sont en présence!

» Il est bon qu'au milieu d'eux une parole religieuse s'élève et domine.

» Je suis *Saint-Simonien*. Je vais dire à tous ce que veulent les *Saint-Simoniens*, ce qu'ils pensent, ce qu'ils font; leurs SENTIMENTS, leurs *desseins*, leurs *actes*.

» Nous sommes RELIGIEUX, c'est-à-dire PACIFIQUES et AIMANTS envers tous les *hommes*, toutes les *classes*, tous les *partis*.

» NOUS VOULONS *l'amélioration* du sort de *tous*, nous ne VOULONS le TORT de *personne*.

» Nous *pensons* que la *violence* est toujours funeste, toujours *impie*.

» *Baïonnettes, canons, sabres, fusils, mitraille*, quelque parti qui les emploie, ne font rien pour *l'amélioration véritable* des hommes.

» NOUS AIMONS les *républicains* parce qu'ils *aiment* le *peuple*, parce qu'ils *veulent* le *progrès*, parce qu'ils sont généreux, *enthousiastes* et *braves*.

» Mais NOUS NE SOMMES PAS RÉPUBLICAINS, parce que les *républicains* veulent un *progrès désordonné*, parce qu'ils haïssent les *légitimistes* et méprisent le *juste-milieu*, parce qu'ils ne savent

point en quoi consiste le *véritable intérêt* du peuple.

» Nous AIMONS les *légitimistes*, parce qu'ils *aiment l'ordre*, parce qu'ils sentent les *droits du riche*, parce qu'ils veulent *conserver*, parce qu'ils *aiment* la *dignité*, la *majesté*, la *grandeur*.

» Mais nous ne sommes pas *légitimistes*, parce les *légitimistes* ne comprennent pas les *droits du pauvre;* parce qu' ils n'*aiment* point le *progrès;* parce qu'ils ne veulent point que le peuple se MORALISE, s'*enrichisse et s'éclaire;* parce qu'ils veulent conserver l'*ordre* selon le *hasard de la naissance*.

» Nous AIMONS le *juste-milieu*, parce qu'il aime par-dessus tout la *paix*, l'*ordre*, la *tranquillité*, la prospérité du *commerce*, parce qu'il est *industrieux*, *économe*, *soigneux* et *rangé*.

» Mais nous ne *sommes pas juste-milieu*, parce qu'il ne rend *justice* ni aux *républicains*, ni aux *carlistes;* parce qu'il emploie contre eux la *force*, la *violence*; parce qu'il se livre à la *haine;* parce qu'il ne connaît pas les moyens véritables d'avoir la *paix*, l'*ordre*, la *prospérité* du commerce.

» En un mot nous AIMONS tous les *partis* et nous ne *voulons l'extermination* d'aucun, parce que cha-

cun a quelque chose en soi de *juste*, de *bon*, de *légitime*.

» Mais nous ne sommes *avec aucun parti*, et nous ne voulons le *triomphe exclusif* d'aucun, parce qu'aucun ne peut *triompher* sans *tyranniser*, sans *violenter*, sans écraser les autres; parce qu'aucun ne peut faire le bonheur de la France, puisque le *bonheur* est dans la *paix*, dans l'*union*, dans le *travail*, dans la *richesse*, et que tous les partis sont obligés d'employer pour réussir la *guerre*, la *discorde*, la *haine*, ennemis du *travail* et de la *richesse*.

Voyez plutôt! Le *républicain* veut exclusivement le *progrès* et l'*émancipation du prolétaire*; le *carliste* veut *exclusivement l'ordre du passé*, le maintien des droits du *noble* et du *riche*, les *priviléges de la naissance*.

» Le *juste-milieu veut exclusivement l'ordre légal, le statu-quo, la paix à tout prix*, et il regarde comme brouillons et factieux les *républicains* et les *carlistes*.

» Tant que ces partis subsisteront, ils chercheront à se *supplanter*, à se *détruire*, car telle est la nature des *partis*; nous aurons donc toujours des *troubles*, jamais la *paix* et la *prospérité*.

» Comment les faire disparaître? En leur offrant

à tous un *but* que *tous* puissent AIMER, auquel chacun d'eux puisse *concourir* dans son propre intérêt.

» Car lorsqu'ils auront le *même intérêt*, ils auront la même *volonté*, ils marcheront *unis* et non plus *divisés ;* avec *ensemble* et *harmonie*, non plus en GUERRE et *en lutte*.

» Or NOUS, SAINT-SIMONIENS, nous avons cherché un *but* qui fût dans l'intérêt de *tous les partis* ; NOTRE PÈRE ENFANTIN l'a trouvé, et notre vie est consacrée à le faire connaître.

» *Le but* n'est ni la *souveraineté populaire*, ni *la légitimité* de l'ancien régime, ni la *légalité*, c'est le DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE, L'ORGANISATION EN GRAND DU TRAVAIL, L'AFFRANCHISSEMENT PACIFIQUE ET PROGRESSIF DES TRAVAILLEURS.

» Et nous avons indiqué les moyens *actuels* de l'atteindre :

» 1° En commençant immédiatement le CHEMIN DE FER *de Paris à Marseille;*

» 2° En exécutant le projet depuis si longtemps présenté d'une distribution générale d'EAU dans Paris; projet dont l'exécution permettrait en même temps de doter la ville d'un système général d'ÉGOUTS ;

» 3° En perçant une RUE DU LOUVRE A LA BASTILLE;

» 4° En envoyant dans les départements de l'ouest M. MATHIEU DE DOMBASLE à la tête de DIX MILLE hommes pour défricher et mettre en valeur les *landes* de la Bretagne;

» 5° En transformant graduellement l'*organisation militaire de l'armée* en une *organisation industrielle*, en sorte que tout *régiment* serait une *école d'arts et métiers*, et que *tout soldat* en sortirait *bon ouvrier*.

» Mais comment déterminer la formation des compagnies industrielles nécessaires pour l'exécution de ces plans? Quels avantages leur accorder?

» D'IMMENSES; et cela *sans augmenter l'impôt*; 87 MILLIONS sont tous les ans perdus à l'*amortissement;* nous voudrions que ces 87 millions fussent distribués à titre de primes annuelles de 2 à 3 pour 100 du capital engagé, pendant dix, quinze, vingt ans, aux associations qui se seraient chargées de quelque grande entreprise d'utilité publique. La portée de cette mesure serait considérable, car les 87 millions, à raison de 2 1/2 pour 100, représentent un capital de TROIS MILLIARDS QUATRE CENT QUATRE-VINGT MILLIONS.

» L'exécution de ces projets assurerait du travail, de l'aisance, du bien-être *au peuple;* aux *en-*

*trepreneurs*, aux *capitalistes*, de gros bénéfices; aux *propriétaires*, l'augmentation de valeur ou la défaite avantageuse de leurs propriétés.

» Alors les RÉPUBLICAINS qui veulent l'*amélioration* et le *progrès* du *peuple*, seraient heureux; car le *peuple* serait *bien nourri*, *bien vêtu*, *bien logé*, *bien élevé*, et surtout *gai*, *content et satisfait*. Alors les CARLISTES n'auraient plus sujet de regretter Charles X ou Henri V, car jamais Charles X ni Henri V n'auraient fait pour les *riches* et pour les *pauvres* rien de plus grand, de plus utile, de plus noble.

» Alors le JUSTE-MILIEU, qui craint par-dessus tout le *désordre*, qui a horreur de l'*émeute*, qui aime le *commerce* et l'*aisance*, verrait satisfaire le plus cher de ses vœux; car le commerce prendrait une vie qu'il n'a jamais eue; les *propriétés* augmenteraient de valeur, et la *paix* serait assurée.

» TOUT LE MONDE S'ENRICHIRAIT SANS QUE PERSONNE FUT APPAUVRI. Voilà les projets que depuis six mois NOTRE PÈRE a fait développer dans le *Globe* par *ses fils*, que nous avons présentés au gouvernement sous toutes les formes.

» Or, pendant ce temps, que faisaient les journaux de *tous* les partis? ils n'ont cessé d'emplir leurs colonnes de menaces, de bravades, d'invec-

tives, de reproches, de récriminations. Ils ont aigri les passions, envenimé les haines, et amené enfin l'insurrection vendéenne, et l'émeute à Paris.

» Si, au lieu de parler ce langage hostile et haineux, la presse tout entière eût suivi l'exemple du *Globe*, et tous les jours répété, commenté, développé, discuté, *perfectionné* les projets de travail et d'industrie indiqués par nous, elle eût fini par entraîner le gouvernement dans cette voie neuve, sage et pacifique; et à l'heure qu'il est les CHOUANS NE DÉSOLERAIENT PAS LA VENDÉE; PARIS N'AURAIT PAS ÉTÉ ARROSÉ DE SANG; QUATRE DÉPARTEMENTS ET LA CAPITALE NE SERAIENT PAS EN ÉTAT DE SIÉGE; la France serait heureuse, la capitale tranquille et allègre, le roi dormirait en sécurité; les puissances étrangères, qui se méfient de la France comme d'un volcan, se rassureraient vite au spectacle de *notre activité pacifique*, et le désarmement général diminuerait encore d'autant les dépenses *improductives* de l'État.

» Voilà ce que nous VOULONS, ce que nous *pensons*, ce que nous *faisons!* Et nous avons la ferme confiance que nous ne tarderons pas à être *compris* et AIMÉS de tous! que tous les *hommes*, tous les *partis*, *républicains*, *carlistes*, *juste-milieu*, *riches et pauvres*, *oisifs et travailleurs*, *prolé-*

*taires et privilégiés*, VOUDRONT, *penseront* et *feront* la même chose que nous ! qu'ils AIMERONT, comme nous l'aimons nous-même, NOTRE PÈRE, qui nous a donné pour eux *tous* de l'*amour*.

» Alors DIEU sera parmi les Français !

» Paris, 7 juin 1832. — CHARLES LEMONNIER. »

A la cérémonie du 6, Mlle Aglaé Saint-Hilaire avait exprimé cette pensée, qu'elle ne verrait dans Enfantin qu'un frère, tant que la hiérarchie garderait son caractère exclusivement mâle. Cette déclaration parut à Mme Fournel exiger une explication qu'elle s'empressa de demander à Mlle Saint-Hilaire par la lettre suivante :

« Belleville, 8 juin 1832.

» Ma chère Aglaé, lui dit-elle, le premier effet de la voie d'affranchissement dans laquelle nous allons marcher doit être de nous habituer entre nous à une franchise qui dans le monde semblerait brutale et maladroite; mais qui pour nous sera à la fois un signe de liberté et d'union, je vais donc droit à un fait qui m'a vivement frappée ; je veux parler de la manière dont vous vous êtes posée comme sœur du Père Enfantin. Je pense que vous vouliez parler de la fraternité ancienne, de celle dont il a parlé lui-même en vous donnant le nom de sœur ; et en annonçant que son vieux père allait venir près

de vous; mais je suis persuadée que vous n'avez pas été comprise de tous, et vos paroles, en effet, semblaient s'appliquer à la fraternité religieuse hiérarchique; quant à celle-là, je vous l'avoue, le Père Enfantin ne saurait la connaître qu'en cessant d'être le chef, car en cette qualité il ne peut, il ne doit trouver un frère parmi les hommes, une sœur parmi nous; son égale sera la femme qui se *sentira* et qu'il *reconnaîtra* moitié de lui-même, ce sera celle enfin qui, le complétant, viendra constituer avec lui le couple, le pouvoir de l'avenir.

» Sans doute, dans la voie où nous voulons entrer, nous ne pouvons accepter la paternité d'aucun homme, nous ne sommes pas nommées par eux, ils ne peuvent être nommés par nous; mais alors, ma chère Aglaé, il me semble que notre dignité de femme nous interdit de prendre près d'eux des titres qu'ils auraient droit de nous dénier.

» Suivant moi, la grande-prêtresse de l'avenir, en se mettant à côté du grand-prêtre, aura seule la puissance de faire cesser cet état douloureux de séparation absolue qui doit être senti dans tous nos rapports avec ces hommes que nous aimons, et auxquels nous sommes mystiquement unies dans la plus sainte de toutes les communions. Maintenant, chère Aglaé, ce qui doit surtout nous occuper,

c'est de frapper l'esprit, de toucher le cœur de cette femme forte, intelligente et aimante entre toutes; pour cela nous aurons une puissance, qui, suivant moi, n'appartient qu'à nous; à nous seules il sera donné de faire comprendre à ce monde qui lance l'anathème, la grandeur des actes qui nous arrachent tout le bonheur de notre vie; on finira par dire (et la femme, être si prompt, si rapide dans ses inspirations, le sentira la première) : « Il faut qu'il y ait là quelque chose de bon pour que celles qui nous semblent avoir tant à se plaindre, chantent les louanges de cette religion nouvelle ; il faut vraiment qu'il s'agisse d'améliorer le sort de la classe souffrante, celui des femmes, pour qu'il n'y ait pas une sainte révolte parmi ces épouses, ces mères, ces sœurs délaissées; voyez au contraire, elles glorifient l'époux, le fils, le frère qui vient de les quitter; elles excitent son ardeur, et préparant l'affranchissement de leur sexe, elles s'essayent à marcher seules dans la voie d'émancipation qui vient de s'ouvrir, et surmontent leurs souffrances pour le bien de tous..... Ah! courons vers elles, diront les âmes généreuses, allons les consoler, grandir à leur côté, ce doit être douce chose de se dévouer ainsi au bonheur des hommes, à celui des races futures..... Allons, volons.... »

» Oui, ma chère Aglaé, je crois fermement que, si nous faisons ce qu'il faut, les femmes nous viendront; mais pour que cette attente ne soit pas vaine, il nous faut entrer dans une route où tout soit vrai, où la position de chacune de nous soit sentie par toutes les autres; enfin il faut, peut-être sous une forme différente, tâcher de nous unir aussi fortement que ces hommes dont nous nous sommes séparées le sont entre eux; plus nous sommes faibles en commençant, plus il y a pour nous de gloire à espérer, de bonheur à attendre de l'avenir; nous ne serons pas *la première*, mais nous serons les filles chéries de cette femme révélatrice qui viendra poser les bases de la morale nouvelle, elle nous nommera chacune suivant notre amour et nos œuvres; alors nous aurons un *père*, une *mère*, des *frères* et des *fils;* jusque-là nous ne pouvons avoir que des *sœurs* et des *filles* ; alors la famille sera vraiment élevée, et notre vie deviendra aussi harmonieuse, aussi douce qu'elle est amère et cruelle aujourd'hui. — CÉCILE. »

M^lle^ Saint-Hilaire ne pensait pas là-dessus autrement que M^me^ Fournel.

Mais l'apostolat nouvellement constitué sous une forme sévère, pour marcher avec plus d'ensemble et de vigueur à l'affranchissement de la femme et

du prolétaire, pouvait-il remplir sa mission avec succès, sans sortir de sa retraite de Ménilmontant, sans aller vivre au milieu de ceux qu'il venait affranchir, sans porter sa parole et ses exemples de tous les jours aux prolétaires et aux femmes, par delà même les frontières de la France et de l'Europe ?

Barrault adressa, le 14 juin, à Enfantin, une lettre remarquable sur cette grave question; il y disait :

« PÈRE,

» J'ai provoqué de toutes mes forces le célibat, la retraite, et j'ai prédit la dispersion.

» Nous touchons à l'une :

» Je demande l'autre.

» Oui, la dispersion de la famille;

» Mais avec le signe et les airs du ralliement, le costume et les chants, et des convocations à jour fixe autour de vous.

» Grâce à vous, mes mains ont été initiées au prolétariat.

» Mêlons-nous au peuple.

» Au lieu de l'attirer chez nous pour lui montrer nos travaux, allons à ses ateliers.

» Au lieu de lui donner des fêtes, allons aux siennes.

» Ne soyons plus des bourgeois débonnaires, s'amusant à amuser le peuple chez eux.

» Ni nos ressources, ni l'autorité ne nous le permettraient longtemps. Notre bourse est vide, et l'article 291 n'est pas effacé.

» Qu'un nouvel apostolat commence qui ne soit pas pour nous un *jeu* ou un *mieux aller*; mais qui soit celui de l'acte, de l'exemple, du travail, du salaire.

» Par cette dispersion du levain que vous avez si longtemps pétri, la masse populaire fermentera.

» Qui est prêt? qui ne l'est pas?

» Ce dernier coup de vent fera envoler toute paille.

» A ce prix seulement notre mâle gravité nous viendra.

» Père,

» Entouré du très-petit nombre de vos fils, vous puiserez dans cette solitude le sentiment habituel de cette dignité majestueuse et sublime qui couronne quelquefois votre face.

» Père,

» Vous passerez le front rayonnant d'un calme divin, sous le coup qui cicatrisa celui de Saint-Simon, et votre mission sera révélée à tous.

» Père,

» Vos enfants, que vous avez si longtemps nourris, vous nourriront à leur tour.

» Alors tombera cette familiarité camaradière qui existe aujourd'hui : le respect et la vénération naîtront pour vous de ce que *vous* serez, et de ce qu'ils seront devenus.

» Père,

» Vous serez vraiment roi, car vous serez plus grand, plus vénéré, mieux servi que vous ne l'avez jamais été.

» Et cette parodie mensongère de la royauté qui vous entoure s'évanouira.

» La FEMME, et dès longtemps je vous ai exprimé ce sentiment, la FEMME viendra à vous, émue d'admiration pour votre génie, votre constance, votre magnanimité; elle viendra à vous dans le célibat, dans l'humilité, dans la pauvreté, dans la douleur, dans le désert.

» Car elle est chrétienne.

» Et elle vous fera surgir au mariage, à la famille, à l'élévation, à la richesse, à la joie, au monde.

» Car elle est païenne.

» Et la famille naîtra seulement alors; il n'y a point de famille là où il n'y a qu'un père, et la

femme appellera ses enfants et les vôtres; vous ne devez point lui imposer *vos* enfants.

» Toute idée d'un avénement avant l'épuisement de cette phase me paraît chimérique. Nous avons saintement rêvé jusqu'à ce jour, car le mariage nous a fait marcher; mais il nous a conduits au désert : acceptons-le sans nous abuser plus longtemps.

» Père,

» Vous saurez mieux que moi quelle destination assigner à chacun de vos enfants; mais laissez-moi vous exprimer celle que je conçois bien nettement pour deux d'entre eux.

» Michel, inspirateur de la presse, doit être votre lien *politique* avec le monde.

» Fournel sera votre lien *moral* avec le monde.

» Pour moi, j'ambitionne la gloire d'être votre lien avec les parties du monde qui ne vous connaissent pas encore. Je dirai votre nom, votre mission, et mon amour pour vous dans les grandes villes de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique.

» Père,

» En vous parlant ainsi, j'ai cru vous donner un nouveau témoignage de mon respect et de mon amour pour vous : j'ai cru remplir la mission que vous avez confiée à mes frères et à moi. »

Enfantin ne pensait pas que le temps fût venu de prendre une résolution immédiate à cet égard. C'était encore pour lui, comme il l'avait annoncé hautement, le 20 avril, la phase du repos et du silence. Et puis il n'oubliait pas que le monde allait le traduire à sa barre, et il se préparait, dans le recueillement, à cette solennelle confrontation. Sur ces entrefaites, Bazard, dont la santé, gravement altérée depuis sa première attaque d'août 1831, n'avait fait que s'affaiblir de plus en plus, au milieu des luttes pénibles et des controverses acrimonieuses qu'il avait traversées; Bazard tomba dangereusement malade. Enfantin, qui en fut informé, s'empressa d'écrire à Rodrigues :

« Ménilmontant, 27 juin 1832.

» Olinde, Bazard est très-mal; Fuster et Dugied, m'a-t-on dit, désespèrent; ma présence serait mauvaise, je crois la vôtre bonne et indispensable, voilà pourquoi je vous écris. Une seule personne le sait, c'est Aglaé, [1] qui vous fait passer ce billet. Mon cher Olinde, vous ne pouvez pas rester longtemps ne m'aimant plus; le *temps*, contre lequel j'ai

1. Mlle Aglaé Saint-Hilaire envoya cette lettre à Rodrigues, qui lui fit répondre qu'au moment même où le billet lui parvenait, il se préparait à partir pour Courtry, où il alla en effet.

(*Note d'*Enfantin.)

parlé, la première fois que j'ai passablement commenté la parole de NOTRE MAÎTRE, le temps est passé sur bien des choses qui étaient entre nous et les a usées, tandis qu'il faisait grandir celles qui nous lient; j'attendais, et aujourd'hui je crois le moment favorable pour éveiller la mémoire de votre cœur, qui est aussi bonne que celle de votre esprit.

» Vous avez besoin de recevoir une lettre de moi, car j'ai besoin de vous en écrire une, et pour moi chaque événement grave de ma vie se passe en son temps; cette lettre, qui me place en communion d'affection avec vous et Bazard, est solennelle pour moi, j'ai donc la ferme confiance qu'elle vous sera douce à recevoir. Jusqu'au jour où vous désirerez qu'il en soit autrement, j'aurai avec vous des relations semblables à celle de ce jour; l'intermédiaire d'Aglaé vous est, je pense, agréable : donnez-moi, je vous prie, par elle, des nouvelles de Bazard.

» ENFANTIN. »

Pour quelques-uns des dissidents, comme pour Bazard lui-même, ces témoignages de communauté d'affection n'étaient, de la part d'Enfantin, que des signes hypocrites et des actes de profonde dissimulation; on l'a vu par des lettres que nous avons citées plus haut. Ceux qui ont pu, comme nous, étudier mieux et plus longtemps le chef suprême

des saint-simoniens, ne peuvent que regretter que tout ce qu'il y avait en lui de vraiment grand, de sincèrement généreux et tendre, n'ait pas été mieux compris par des intelligences d'élite. Oui, Enfantin communiait en esprit, et sans hypocrisie aucune, avec ceux-là même qui s'éloignaient de lui avec aigreur ; oui, il les aimait pour Dieu, pour Saint-Simon, pour eux-mêmes, alors même qu'ils ne l'aimaient pas, et c'est par cet amour surtout qu'il manifestait la supériorité qu'ils ne voulaient plus lui reconnaître.

## XXII

### (1832)

(Juillet.)

Enfantin, dans son manifeste A TOUS, le 20 avril 1832, avait dit :

« Ce jour où je parle est grand depuis dix-huit siècles dans le monde ; en ce jour est mort *le divin libérateur des esclaves.*

» Pour en consacrer l'anniversaire, que notre sainte retraite commence ; et que, du milieu de nous, la dernière trace du *servage*, la DOMESTICITÉ disparaisse. »

Sa parole fut religieusement mise en action à

Ménilmontant. Là, tous les services imposés aux domestiques devinrent la tâche journalière des disciples eux-mêmes, qui la remplirent également sans distinction de naissance, le fils du millionnaire comme le fils de l'ouvrier. Il en fut de même de tous les travaux manuels, à commencer par ceux de la construction du temple.

L'ouverture de ces derniers travaux eut lieu le 1er juillet. Cette cérémonie et les incidents qui la signalèrent et la suivirent, se trouvent relatés dans un récit imprimé dont nous allons extraire les principaux passages :

*Cérémonie du dimanche, 1er juillet. — Ouverture des travaux du temple.*

« A deux heures le pavillon est hissé sur la terrasse.

» Un instant après, la famille, réunie dans la grande cour, arrive dans le jardin sur le gazon, par l'allée des tilleuls. Barrault la conduit. En tête sont les chanteurs rangés par parties. Michel et Fournel ferment la marche.

» La famille occupe alors la partie élevée du gazon qu'un arc de cercle, indiqué dans le sol, sépare du reste du jardin. En avant est tracée une grande ellipse destinée aux fidèles et qu'il s'agit de

disposer en amphithéâtre. Une petite ellipse est tracée dans la grande, tangentiellement à l'arc de cercle. Elle marque l'espace à creuser, afin de former la partie basse du parvis. Les outils de terrassement, bêches et pioches, sont disposés en faisceaux à droite et à gauche. Les brouettes sont rangées en éventail, tout autour de la petite ellipse.

» La famille est partagée en deux groupes placés aux deux extrémités de l'arc de cercle. Le chœur est à gauche en regardant la maison. Le reste de la famille se tient à droite. Entre deux se tiennent les trois directeurs du service, BARRAULT, FOURNEL, MICHEL.

» Les assistants se tiennent sur la partie intérieure du gazon. Ils sont séparés de la famille par un ruban tendu dans toute la largeur du jardin. Sur la gauche est un groupe considérable d'hommes venus de Paris et qui professent notre foi.

» MICHEL invite *Mercier* et *Desloges* à aller se placer chacun à côté d'un des faisceaux d'outils; *Simon* et *Retouret*, aux deux extrémités du grand axe de la petite ellipse.

» MICHEL et FOURNEL, précédés de RIGAUD qu'accompagnent *Auguste* et *Pennekère*, vont chercher le PÈRE chez lui.

» Le PÈRE arrive presque aussitôt par le haut du

gazon. RIGAUD est en tête du cortége. *Auguste* et *Pennekère* marchent devant le PÈRE. FOURNEL et MICHEL le suivent. *Raymond Bonheure*, placé au sommet du gazon, annonce son approche par ces mots : Le PÈRE. Aussitôt la famille entonne le *salut*. Le PÈRE est nu-tête. Ses cheveux noirs, son visage brun, sa démarche imposante attirent les regards de tous. Sur sa poitrine est écrit : *Le Père*.

» Le soleil est étincelant.

SALUT

Salut, père, salut !
Salut et gloire à Dieu !

—

Le christ quittant les apôtres
Leur dit : veillez; ils ont dormi.
Vous nous avez dit : travaillez;
Vous voici; l'œuvre commence.

—

Le peuple a faim ! } *bis.*
Le peuple est misérable. }
Nous avons pris ses douleurs sur nos têtes ;
Nous serons forts et patients.
Les femmes sont outragées, } *bis.*
Que leur messie vienne ! }
Il viendra ! il viendra !

—

Père, par vous
L'homme nouveau

Paraît en nous;
Nous portons l'habit nouveau
Qui dit à tous espoir, espoir!
Voici l'apôtre.

—

Salut, peuple, salut!
Peuple, salut! espère en Dieu;
Peuple, salut! espère en nous;
Peuple, salut! espère en toi;
Peuple, salut et gloire à Dieu!

» Après le chant, le PÈRE ordonne à BARRAULT d'aller vers les hommes venus de Paris. BARRAULT part suivi de *Rogé* et de *Toché*. Il conduit les hommes de Paris près de la famille. Là ils chantent[1].

---

## CHANT DE L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU TEMPLE

LES OUVRIERS

Père, apôtres!
Vous commencez le nouveau temple,
Voici nos bras.

LA FAMILLE

Ils sont prêts.

LES OUVRIERS

Nous voulons travailler pour vous,
Tous vos jours sont pour le peuple;

LA FAMILLE

Pour le peuple.

1. La musique de ce chant est l'œuvre de Félicien David, de même que celle de tous les chants qui suivent.

LES OUVRIERS

Nous vous offrons notre dimanche.

LA FAMILLE

Leur dimanche.

LES OUVRIERS

Ce jour est à vous, c'est le jour de Dieu.

TOUS

C'est le jour de Dieu!

LES APÔTRES

Peuple! enfants!
Nous commençons le nouveau temple;
Vous êtes prêts;
Vous voulez travailler pour nous;
Tous nos jours sont pour le peuple.
Nous acceptons votre dimanche,
C'est le jour du peuple,
C'est le jour de Dieu.

TOUS

C'est le jour du peuple!
C'est le jour de Dieu!

» BARRAULT conduit ensuite les hommes de Paris dans l'enceinte réservée à la famille. Ils se placent entre le groupe de droite et le groupe de gauche, et forment ainsi avec la famille un demi-cercle continu qui présente sa concavité à la foule des assistants.

» BARRAULT s'avance vers les assistants et il parle. Pendant qu'il dit, *David*, placé à côté, exécute, à des instants déterminés, des accords ou des accompagnements sur un forté-piano.

## PAROLES DE BARRAULT

Entre mille autres bruits d'une société vieillie et bavardante,
On dit que le monde
Quelquefois demande
Où sont les Saint-Simoniens?
Morts? partis? le sait-on? d'ailleurs
Qu'importe.....
Et ces bruits vont soudain se perdant sans réponse
Entre mille autres bruits.

Je répondrai.
Voici le jour.
Je parlerai!

Nos amis, LES BOURGEOIS, nous avaient dit : courage!
Le monde est troublé, las, triste, et ne sait que faire;
Vous seuls avez un plan; à vous seuls le succès!
Au bout de votre route est un but glorieux;
Déjà des courtisans flairent vos espérances;
Bientôt les gens de cœur seront sous vos drapeaux;
Votre triomphe est prêt! courage! encore un pas...
..... que le PEUPLE enfin commence à nous connaître.
Pour lui nous avions fait livres, journaux, discours;
Mais nous voulons par lui nous laisser voir nous-mêmes,
Et par lui nous laisser toucher nous-mêmes, NOUS!

S'il regarde le ciel, le PEUPLE le croit vide;
S'il regarde la terre, il fléchit sous son poids.
Sait-il d'où viendra le souffle
Qui relèvera son front?

Ah! l'espoir est en nous! nous saurons le lui rendre!

Le PEUPLE cependant, solide sur sa base,
Est ferme et patient; mais l'ardeur est en nous!
Pour forger le nouveau monde
Dieu marierà nos efforts;

L'apôtre est le marteau, mais le peuple est l'enclume.

Et qu'on ne cherche plus ce que nous avons fait!

Nous avons préparé cet accord qui commence.
Ce que nous avons fait, n'est-ce rien à vos yeux?
Nous avons fait nos *mains* et nos CŒURS pour le PEUPLE!
Nous avons aboli la domesticité;
Et nous ne sommes plus ni *maîtres*, ni *valets*,
Ni *peuple*, ni *bourgeois*; mais les HOMMES NOUVEAUX;
LES FILS DU NOUVEAU CHRIST, LES APOTRES DE DIEU.

Pourquoi répéter encore
Que nous perdons la mémoire,
D'une mission divine?
Ah! nous n'oublions rien et nous nous tenons prêts!
Pourrions-nous oublier? PARIS, PARIS EST LA!
... Dès que le soleil rayonne,
Paris avec ses toits, ses coupoles, ses tours,
Ses façades, ses arcs, ses flèches, ses vitraux,
S'éveille, s'anime, et darde
En mille jets lumineux
Tous les feux dont il se dore.

Mais quand, par un jour splendide,
Paris s'est pavoisé de lueurs qui flamboient,
Souvent une moitié s'illumine, et tout noir,
Le reste, tristement, dit
Que dans les mêmes murs sont la fête et le deuil
Comme la lumière et l'ombre.

La nuit, lorsqu'un ciel pur berce des feux tranquilles,
Paris, à nos yeux, semble étinceler d'étoiles.
On dirait que le ciel, pour éclairer la ville,
Lui prête la moitié de ses flambeaux paisibles,
Et ce spectacle est doux à l'œil qui le contemple.

Tout se tait; le repos gagne au loin et s'étend;
Paris semble un géant qui murmure et s'endort.
Muets, nous écoutons, et, muets, nous pleurons.
Car dans sa grande voix qui monte jusqu'à nous,
Confuse, mugissante, immense, monotone,
Jusqu'à nous, chaque fois, nous entendons monter

Les cris des misérables,
Les plaintes des souffrants,

Les tristesses des mères,
Les navrements des filles,
Les pleurs des vieux parents,
Les sanglots des enfants,
Les râles des mourants,

Comme un flot triste et lent d'un océan de maux
Qui vient battre le bord, gronde et le bat toujours.
Enfin dans la journée auguste, grande, sainte,
Où le PÈRE et ses fils prirent l'habit d'apôtre,
Paris en feu
Courait aux armes,
Sonnait ses cloches,
Battait ses caisses,
Les mains au sang :

DIEU consacra l'habit des apôtres nouveaux,
Habit de paix et de courage,
Habit de force et de douceur,
Habit d'espoir et de misère,
Habit de joie et de danger,
Habit de travail et de fête,

Par la voix du tonnerre et la voix du canon
Que firent résonner ensemble
L'orage de Paris et l'orage du ciel.

Pourquoi répéter encore
Que nous perdons la mémoire
D'une mission divine ?
Ah! nous n'oublions rien, et nous nous tenons prêts!
Pourrions-nous oublier ? PARIS, PARIS EST LA !

(*Air animé dans l'intervalle.*)

Mais au sein de la retraite
Nous essayons des chants qui remueront les cœurs;
Notre culte commence avec simplicité;

C'est par le bras
D'ouvriers sans salaire,

De travailleurs
Nous donnant leur dimanche,
De journaliers
Voulant une corvée,
D'un peuple bon
OFFRANT A DIEU SON ŒUVRE;

C'est par nos mains
Qui maniaient la plume
Loin du soleil,
Et restaient toujours blanches
Sans remuer
Pics, hoyaux, pelles, bêches
Qu'en ce moment
POUR LES FÊTES DU PEUPLE

Nous bâtissons
De gazon et de terre
Les fondements
De notre nouveau temple...

» La parole de Barrault a été écoutée avec recueillement. Ce mélange de la parole et de la musique religieuse a beaucoup frappé l'auditoire.

» Après la parole de Barrault, la famille a fait entendre le chant suivant :

AU TRAVAIL !

Le soleil
Nous sourit,
Et le peuple
Est avec nous;
Dieu bénit
Nos travaux.

Que l'on sache
En tous lieux

Qu'ici s'élève
Un autel
A la paix
Universelle.

Au travail!
Le soleil
Nous sourit,
Et le peuple
Est avec nous,
Commençons
Le nouveau temple.

Au travail!

» A ce mot *au travail*, tous les travailleurs quittent leurs habits; LAMBERT, *Rochette* et *Franconie* les recueillent et les rangent vers le haut du gazon.

» HOART, ancien élève de l'École polytechnique, ex-capitaine d'artillerie, directeur des travaux, fait l'appel des travailleurs un à un et les arme. Ils vont se ranger suivant l'arc de cercle qui limite l'enceinte de la famille. HOART est assisté de *Tourneux* et *Bertrand*. Les pelleteurs debout, la bêche à la main, forment la première ligne. Derrière eux sont les brouetteurs : les remblayeurs se tiennent sur deux rangs, à trois pas en arrière. La réserve est en arrière, à dix pas des brouetteurs.

» Chaque groupe actif est composé d'un nombre égal de membres de la famille et d'hommes de Paris.

» Les groupes qui vont ouvrir le travail sont composés comme il suit[1] :

| PELLETEURS. | BROUETTEURS. | REMBLAYEURS. |
|---|---|---|
| DUVEYRIER, | RIBES, | D'EICHTHAL, |
| TALABOT, | AUGUSTE, | DESSESSARTS, |
| RIGAUD, | RETOURET, | MACHEREAU, |
| HOLSTEIN, | BROÉT, | DESLOGES. |
| OLLIVIER, | TERSON, | |
| ROUSSEAU, | MASSOL, | |
| MERCIER, | PENNEKÈRE, | LAMY, |
| DUGUET. | JUSTUS. | REYNAUD, |
| | | POUPINEL, |
| | | QUESNEL. |
| GRIFFON, | GALLÉ, | |
| MARTIN, | L'HOUMEAUX, | |
| LOROT, | BARESTE, | |
| LENOIR, | URBAIN, | |
| POUGET, | CAYOL, | |
| SURBLED, | DOYEN, | |
| MAILLARD, | BRUNET, | |
| CARRÉ. | BARRÉ. | |

» A la réserve, sont placés LAMBERT, *Pellarin*, *Rochette*, *Franconie*, Voilquin, Bergier, Bazin, Reboul, Granger, Graugnard, Béranger[2], etc.

» HOART distribue les pelleteurs sur la petite ellipse où les divisions sont indiquées par des pi-

1. Dans chacune des trois listes qui suivent, la première moitié appartient à la famille. L'autre moitié se compose d'hommes de Paris.

2. Les noms inscrits ici en caractère ordinaire sont ceux des hommes de Paris.

quets. Les brouetteurs se placent vis-à-vis des pelleteurs, chacun à sa brouette.

» Tous étant ainsi à leur poste, entonnent le couplet suivant.

---

LES APOTRES AU TRAVAIL.

AIR : de l'*Appel*.

Quand notre père nous appelle,
Et nous crie : « enfants, travaillons! »
Prenons la brouette et la pelle,
Serrons nos rangs, et commençons!
En nos chants que la gaîté brille
Nous travaillons en nous donnant la main [1].
L'humanité sera notre famille,
Et l'univers notre jardin!

GLOIRE A DIEU!

» Les pelleteurs remplissent les brouettes; les brouetteurs partent en file, précédés par les remblayeurs qui marchent deux à deux et suivis de quatre remblayeurs supplémentaires pris à la réserve. *Tourneux* les précède. *Bertrand* ferme la marche. Arrivés à la mine où ils doivent laisser les déblais, ils chantent en chœur :

Allons, bourgeois et prolétaires,
Le travail nous a fait égaux,
Ensemble remuant la terre
Montrons à tous l'homme nouveau!

1. Chaque pelleteur prend la main du brouetteur qui lui est adjoint.

Notre temple au toit de charmille
Doit recevoir un jour le genre humain
L'humanité sera notre famille
Et l'univers notre jardin !

GLOIRE A DIEU !

» Le travail continue ensuite jusqu'à cinq heures, Les brouetteurs viennent quatre par quatre se faire charger ; ils vont aux déblais par l'allée de gauche et reviennent par l'allée de droite, faisant ainsi le tour de la partie haute du gazon. TALABOT commande la réserve. BRUNEAU veille à ce que l'ordre soit observé aux portes et le long du ruban qui sépare la famille des assistants. Le temps est superbe ; le soleil est brûlant ; une foule considérable emplit le jardin et regarde avec un étonnement mêlé de respect ces jeunes hommes se livrant, tête nue, par un soleil ardent, à un rude travail, et se préparant ainsi par la fatigue à la vie d'apôtres. Le Père préside au travail pendant près d'une heure. Puis il rentre chez lui et se promène sur la terrasse, accompagné d'*Auguste* et de RIGAUD.

» A quatre heures et demie SIMON, *Rochette*, *Petit*, *Toché*, *Pellarin*, dressent une longue table au bas de l'arc de cercle contre la petite ellipse. Ils y placent le dîner des travailleurs, le pain coupé dans des corbeilles et un rôti qu'ils distribuent en tranches ; la salade emplit de grandes terrines. Huit

cruches contiennent une boisson faite de vin, d'eau-de-vie et de beaucoup d'eau.

» A cinq heures, le cor annonce le dîner; les travailleurs disposent les outils en faisceaux, rangent les brouettes autour de l'ellipse, et prennent place sur le gazon. Ils s'asseyent au nombre de soixante-douze. Ils forment un long cordon disposé en courbe montante le long des bords du gazon. Le service est fait par LAMBERT, SIMON, *Rochette, Petit, Toché, Pellarin, Massol, Pouyat.* Avant de dîner, tous debout chantent en chœur la prière d'*avant le repas :*

Dieu par nos bras unis
Fertilise le monde,
Nos travaux sont bénis.
Dieu par les fruits de la terre féconde
Répare notre vigueur;
GLOIRE A DIEU : A VOUS, PÈRE, MERCI!

» En disant ces mots : *à vous, Père, merci,* tous se tournent spontanément vers le PÈRE qui est sur la terrasse.

» Pendant le dîner, le PÈRE arrive, tous se lèvent à son approche; il les invite à s'asseoir. La foule qui emplit le jardin s'élève, en cet instant, à près de deux mille personnes, hommes, femmes et enfants. Elle regarde silencieuse et attentive. Une joie calme règne parmi les travailleurs.

» Le repas se termine par le chant d'*après le repas*.

Au travail! notre force est réparée
Remplis d'une ardeur sacrée,
Marchons! marchons!
Nous rendrons au monde
Cette vigueur féconde
Qu'il a mise en nos cœurs.
Père, nous sommes prêts, marchons!

» Ils se mettent au travail.

» A sept heures et demie le travail cesse. Les travailleurs se rendent dans le bosquet au pied du kiosque, et chantent ensemble l'*Appel*.

» Ils se dispersent ensuite et se mêlent à la foule.

» A huit heures, le cor annonce la retraite. La foule s'écoule paisiblement. Elle paraît frappée du caractère de la cérémonie. Le maintien grave et assuré des membres de la famille qui, presque tous, sont de jeunes hommes; ce *culte* qui consacre le travail du prolétaire; ce simple costume et ces chants par lesquels nous préludons à l'art nouveau, à l'art pacificateur, à l'art qui sera, en la main de notre PÈRE, ce que fut le glaive dans celle de Mahomet; tout cela semblait avoir laissé une trace profonde dans la mémoire et dans le cœur des hommes et des femmes qui nous avaient vus. Le nombre des personnes qui nous ont visités en ce jour s'est élevé à près de cinq mille.

» Le même jour où ces choses se passaient, à trois heures, M. Maigret, commissaire de police, muni d'une ordonnance de M. Rigal, juge d'instruction, et d'un ordre du préfet de police, s'est présenté accompagné d'un maréchal-des-logis de gendarmerie, à l'effet de dissoudre la réunion et même la famille.

» Arrivé devant le PÈRE, il lui a notifié l'ordre dont il était porteur.

» Le Père a dit : « Je désire que M. le com-
» missaire veuille bien s'entendre avec MICHEL
» CHEVALIER, chargé spécialement des affaires
» d'ordre de la maison. » Et il est rentré dans son appartement.

» Alors a eu lieu entre M. le commissaire et MICHEL CHEVALIER la conversation suivante :

*D.* » Quel est votre nom, votre âge, votre profession, etc ?

*R.* » Michel Chevalier, âgé de vingt-six ans et demi, *apôtre*, ancien élève de l'École polytechnique, ex-ingénieur au corps royal des mines, ex-directeur du *Globe*, natif de Limoges (Haute-Vienne), domicilié à Ménilmontant, n° 69.

*D.* » Quelles sont les observations que vous êtes chargé de me faire par M. Enfantin.

*R.* » Nous sommes ici quarante apôtres que

notre Père a appelés à venir dans la retraite, et qui avons répondu aussitôt à son appel. Nous habitons cette maison. Pendant que la société qui nous entoure est livrée aux discussions et à l'anarchie, nous vivons pacifiquement dans notre retraite, nous livrant au travail et à la méditation, et préparant le culte qui doit convertir à notre foi les femmes et le peuple. Aujourd'hui, au milieu des chants de la famille, aidés d'hommes et de femmes qui nous aiment, nous avons commencé des travaux qui marqueront la place de notre premier temple ; la foule que vous vous voyez représente fidèlement le nombre des personnes qui nous visitent tous les dimanches, qui tous les dimanches viennent écouter nos chants et assister avec respect à notre simple repas.

» En vérité, nous ignorons ce que peut nous vouloir le gouvernement qui vous envoie; nous sommes calmes et paisibles, nos sentiments pacifiques sont nos seules armes, et en nos mains ces armes sont efficaces : jugez-en par vous-mêmes : avant d'être convertis à la foi nouvelle, beaucoup d'entre nous, le plus grand nombre, étaient de cœur avec cette ardente jeunesse qui ces derniers jours s'est levée dans Paris avec une énergique haine. Aujourd'hui nul d'entre nous ne croit à la puissance de la haine. C'est parce que notre PÈRE

nous a ainsi donné une autre vie, que nous l'appelons notre PÈRE; c'est parce que la transformation est complète, que toutes les mesures prises par le gouvernement contre nous nous trouveront toujours calmes, et que pour toute réponse à ses vexations, il ne tirera de nous que des conseils propres à le dégager de sa situation difficile vis-à-vis des partis, ainsi que nous l'avons déjà fait en plusieurs circonstances.

» Au surplus, ce que nous faisons ici est légitime, car chacun a le droit de professer et de propager sa foi lorsqu'il n'en résulte aucun dommage pour la sécurité publique. Or tout atteste que l'ordre le plus grand règne ici dans toutes les cérémonies de notre culte; que tous nos actes tendent à inspirer à ceux qui nous approchent les sentiments d'ordre et de paix qui doivent être la sauvegarde de la société actuelle, et que le sentiment dominant parmi les assistants est un sentiment d'étonnement et d'édification qu'inspirent naturellement de jeunes hommes ayant tous quitté une fortune assez considérable ou une position sociale élevée, pour se consacrer, à travers la misère et le célibat, à travers des chances de toute nature, à l'amélioration sociale.

» Après tout, les membres de la famille ont leur

domicile dans cette maison, et dès lors toutes les dispositions des lois françaises, y compris l'art. 291 du Code pénal, les garantissent contre l'ordonnance de M. le juge d'instruction, qui leur enjoint de se dissoudre. Je le répète, quelques mesures que prenne l'autorité à notre égard, elle nous trouvera toujours calmes; mais dans l'intérêt de l'ordre, et vu le nombre assez considérable de personnes qui se trouvent maintenant dans le jardin, et qui dans deux heures d'ici en seront sorties naturellement et sans le moindre scandale, je vous prie, M. le commissaire, de surseoir jusqu'à demain à l'exécution des ordres que vous avez reçus : c'est notre PÈRE et nous que ces ordres concernent; demain vous nous trouverez aussi bien qu'aujourd'hui, et vous nous trouverez seuls. »

« Après cette réponse de MICHEL le commissaire s'est retiré.

» La semaine se passa ainsi. La famille travaillait avec activité au temple. Cependant il était probable que, pour le dimanche 8 juillet, de nouvelles démonstrations auraient lieu de la part de l'autorité; c'est pourquoi le PÈRE jugea convenable que MICHEL fit une démarche près du procureur du roi. En conséquence, MICHEL adressa à ce magistrat la lettre suivante :

*A M. le procureur du roi près le tribunal de la Seine.*

Ménilmontant, le 7 juillet 1832.

« Monsieur,

» Il y a six mois une instruction a été commencée contre notre PÈRE et contre nous. Depuis six mois, vous nous tenez sous le poids d'une quadruple accusation d'immoralité, d'escroquerie, d'attentat à la propriété en général, de provocation au renversement du gouvernement du roi. Dans une société bien organisée, c'est-à-dire où les chefs seraient les plus moraux, les plus savants, les plus habiles, une seule de ces quatre accusations serait un coup de foudre. En France, depuis longtemps il n'en est plus de même, parce que depuis longtemps la moralité des gouvernements, leur intelligence et leur habileté y sont, à tort ou à raison, tombées en discrédit, aux yeux même des petits enfants; le blâme et l'éloge des gouvernants passent pour fausse monnaie et n'ont plus cours. C'est un fait affligeant; car une société gouvernée par des hommes qu'elle n'aime ni ne respecte, est une société sans régulateur; c'est l'anarchie. Mais c'est un fait, et, pour qu'il change, il y a bien des conditions à remplir de la part des gouvernants et de la part des gouvernés.

» Si donc, dans les circonstances où est placé le gouvernement, les préventions par lui dirigées contre nous, sont peu de nature à nous nuire dans l'esprit des peuples, elles ont un autre inconvénient grave, tenant à ce que tout homme sur qui pèse une prévention quelconque est, par rapport aux gens de l'autorité, dans la position d'un ilote. C'est ainsi qu'il vous a paru tout simple d'expédier, mercredi dernier, dans la maison de notre PÈRE, que nous habitons au nombre de quarante, un commissaire de police, qui, disposant du logis, a chassé du jardin douze à quinze personnes qui s'y promenaient; qui, en se retirant, a laissé chez nous un espion de basse police, que nous avons dû éconduire; qui a posté à notre porte une brigade de gendarmerie, avec ordre de ne laisser entrer personne, c'est-à-dire qui nous a emprisonnés chez nous, et qui nous réserve ce procédé pour tous les mercredis et dimanches.

» Voilà, Monsieur, comment par suite de la prévention où vous nous tenez depuis six mois, vous avez été conduit à violer envers nous le droit commun, à faire de la propriété de notre PÈRE une sorte de fief banal à l'usage de tous les agents de l'autorité judiciaire. Or, remarquez que c'est vous qui nous poursuivez à raison de

provocation au bouleversement de la propriété.

» Et cependant, il y a près de trois mois que l'instruction du procès, entamé le 22 janvier, est arrêtée. Comment voulez-vous qu'en ce siècle, où tout est méfiance vis-à-vis du pouvoir, on ne croie pas que votre procédure, datant du 22 janvier, est une ingénieuse fiction au moyen de laquelle l'autorité veut nous tenir indéfiniment baîllonnés, sans courir les chances d'un débat public?

» Vous voulez empêcher notre PÈRE de se livrer avec ses fils, dans son propre jardin, à des travaux de fondation, d'entrecouper ces exercices par des chants, et d'ouvrir pendant ce temps les portes de son jardin : c'est une prétention sans exemple. Sans doute ces travaux, mêlés de chant, sont pour nous d'une importance capitale, car ils constituent notre culte, notre prédication; mais pour vous, agent d'une loi athée, pour vous, qui nous déniez le caractère religieux, ce ne peut être rien de plus que les travaux que Louis-Philippe, par exemple, faisait exécuter dans son jardin, il y a trois ans. Or, si cédant à son goût pour l'architecture (goût très-légitime et très-opportun, aujourd'hui que d'immense travaux publics sont à établir en France), si, dis-je, Louis-Philippe fût venu alors avec sa famille se mêler aux

travailleurs en présence de la foule, aux accords d'une pompeuse musique, et qu'aussitôt MM. Mangin et Billot lui eussent fait défense de travailler et de faire travailler ses fils aux yeux de tous, comment qualifieriez-vous maintenant cette prétention des fonctionnaires de Charles X.

» Il est de votre intérêt, Monsieur, de prendre franchement un parti. Ou vous vous sentez puissance de nous convaincre d'escroquerie, d'immoralité, etc....., et alors, armez-vous de votre sévérité solennelle, et traduisez-nous vite en cour d'assises ; ou les documents que vous recueillez depuis six mois vous ont démontré l'impossibilité de soutenir sérieusement la prévention que vous avez soulevée, et alors laissez-nous pratiquer en paix notre foi. Le pouvoir n'a rien à gagner à troubler sans cesse les méditations et les travaux d'hommes calmes et patients dont la résolution est bien prise. Un gouvernement qui veut l'ordre ne peut que se compromettre à harceler perpétuellement ceux qui prêchent l'ordre et la paix, qui ne connaissent d'autres armes que la persuasion, la démonstration et l'exemple, qui recommandent le travail et le consacrent par leur culte.

» Puisque vous avez entamé une procédure, hâtez le jugement. Nous, qui avons la prétention

de juger tous, nous ne trouverons pas mauvais qu'on veuille nous juger. Mais évitez de compliquer une ancienne affaire par de nouveaux incidents. L'ouverture de notre porte, le dimanche et le mercredi de midi à huit heures, n'a aucun inconvénient pour l'ordre; nous continuerons donc à l'ouvrir aux mêmes jours et aux mêmes heures, en attendant qu'elle soit toujours ouverte. Demandez-vous, Monsieur, à quoi servirait d'effrayer les promeneurs, qui tous les dimanches affluent à Ménilmontant, par l'inutile développement d'un appareil militaire. MICHEL CHEVALIER. »

« Cependant le dimanche 8 juillet, au moment où la famille rangée en ordre dans la grande cour, se disposait à se livrer, avec l'aide des hommes de Paris, aux mêmes travaux que le précédent dimanche, avec les mêmes chants et les mêmes pratiques, M. le commissaise de police arriva avec une ordonnance de M. le juge d'instruction Barbou, dont il remit copie certifiée conforme à *Michel*, en présence du PÈRE. Cette ordonnance portait qu'il *serait établi dans la maison de notre* PÈRE *un gardien qui veillerait à ce qu'aucune réunion publique n'eût lieu, et qui serait autorisé à requérir la force publique au cas où il y aurait réunion de plus de vingt personnes étrangères.* Le commis-

saire était suivi de son secrétaire, du brigadier de gendarmerie de Belleville et de l'homme qu'il avait choisi pour gardien.

» *Michel Chevalier* déclara s'opposer formellement à l'exécution de l'ordonnance. Le commissaire se retira avec tous les hommes qu'il avait amenés, et reparut à quatre heures avec cent hommes du 1er régiment de ligne.

» *Barrault* et *Michel* étaient à la porte. Lorsque le commissaire se présenta, *Michel* lui dit à haute voix :

« Monsieur le commissaire,

» Vous avez des baïonnettes; nous n'en avons pas et nous n'en voulons pas avoir, car il n'y a dans la maison de notre PÈRE que des apôtres de la paix et du travail. Vous entrerez donc, mais uniquement parce que vous avez des baïonnettes. »

« Le commissaire est ensuite entré avec les soldats, il a trouvé le jardin rempli d'une foule d'hommes et de femmes occupés à contempler les travaux de la famille. Il les a fait sortir.

» Pendant ce temps le travail continuait avec le même ordre et le même calme.

» A partir de ce jour, selon la parole adressée par le PÈRE au commissaire de police, les portes du jardin furent ouvertes tous les jours, et tous les jours

des soldats envoyés par le commissaire de police, d'après les ordres du procureur du roi, interceptèrent les communications entre nous et l'extérieur.

» Bientôt la consigne donnée aux soldats fut exécutée avec une rigueur extrême, et il nous fut impossible de communiquer avec nos parents les plus proches et nos amis les plus chers. La liberté de nos plus simples relations était soumise à la volonté d'un ex-trompette, délégué habituel du commissaire de police. Bien plus, au bout de quelque temps pour faciliter la surveillance des soldats, M. Desmortiers imagina de faire apposer les scellés sur trois portes de notre jardin, et M. Barbou, juge d'instruction, lança une ordonnance pour cet objet. Nous eûmes aussi à subir une visite domiciliaire, à l'effet de constater le nombre de chambres et le nombre de lits, et de les comparer au nombre des personnes qui disaient demeurer dans la maison. M. Maigret vérifia qu'il y avait dans la maison 17 lits et 25 hamacs répartis dans 23 chambres. »

Au milieu de toutes ces tribulations, Enfantin, inébranlable dans ses résolutions apostoliques, écrivit à Fournel :

« Cher fils,

» Tu es destiné à donner un double exemple de

dévoûment ; le premier est accompli. Pour venir avec nous, tu as quitté tous les liens que tu avais formé dans le vieux monde et qui faisaient ton bonheur ; époux et père, tu t'es soumis au célibat, et tu as comblé le vide que laissaient dans ton âme les joies d'intimité que tu abandonnais, par la part large que tu prenais à nos travaux de prolétaire. Gloire à toi pour ce volontaire veuvage ! un autre est nécessaire, je te le demande ; il faut que tu nous quittes !

» Placé entre les deux mondes, apôtre de l'affranchissement des femmes, et lié par l'ancien monde à une femme que tu veux aimer en égale, il faut que tu te places sur la limite qui nous sépare de l'humanité et que tu la conduises sur les marches du temple nouveau où notre voix l'appelle. Ton savoir et ta laborieuse énergie, ta bonté, et pardessus tout ton imperturbable loyauté, voilà les bases de ma foi pour la mission que je te confie.

» A ceux qui nous accusent de vouloir tout bouleverser et détruire, la propriété, la famille et l'État, tu pourras dire ce que sont devenus en nos mains tes biens, ta famille et tes passions politiques ; à ceux qui parlent d'*immoralité*, tu peux montrer ta vie entière ; d'*ignorance*, encore ta vie entière ; et si quelques-uns pensent que les apôtres

du travail pratiquent l'*oisiveté*, ingénieur et prolétaire, tu peux leur offrir le combat singulier dans les champs de la science et dans ceux de l'industrie.

» Mais c'est plus encore vers ceux qui déjà nous aiment que je t'envoie, c'est à leur amour que je te recommande; tu seras l'anneau qui rattachera nos fidèles à nous. L'École polytechnique est notre mère commune : elle est la source la plus précieuse où notre famille nouvelle, germe de l'humanité future, a puisé la vie; or, le prolétaire et le savant aiment et respectent cette chère et glorieuse école. Ceux qui viendront à nous verront avec joie un de ses enfants à leur tête.

» Cher fils, tu sais que nous agissons aujourd'hui plus que nous n'écrivons, et pourtant j'ai voulu que ma parole reçût la sanction de l'écriture, afin que tu pusses la répandre, et pour qu'elle demeurât éternellement comme témoignage de l'amour du PÈRE pour l'apôtre qu'il place sur le seuil du temple.

» Je te confie la direction de toutes les forces qui se dirigent vers nous, de tous les hommes qui nous approchent. Pour cette œuvre, je te recommande spécialement Lemonnier. La foi de ce cher fils est

inébranlable; toujours prêt au travail, tu pourras compter sur l'exécution prompte et fidèle de tous les ordres que tu lui donneras.

» Faites-nous aimer, et pour cela faites-vous aimer, c'est la volonté de DIEU et du PÈRE.

» ENFANTIN. »

Fournel répondit :

« Père,

» Il me souvient du jour[1] où O. Rodrigues me disait en vous montrant : « Fournel, vous n'avez pas connu cet homme; Rodrigues disait vrai, je ne vous connaissais *pas encore*, et peu de jours après, au moment même où l'élève de Saint-Simon saluait en vous l'HOMME LE PLUS MORAL DE SON TEMPS, moi je vous reniais. C'est dans la retraite où, durant quatre mois, je vécus de méditations et de douloureux déchirements, que j'ai appris *qui vous étiez, d'où vous veniez, et où vous alliez;* je vous connus alors, et me jetant dans vos bras, je vous dis : « PÈRE, *disposez de* MOI. » C'est qu'en effet je me donnais à vous sans réserve, comme l'APÔTRE doit se donner au RÉDEMPTEUR du prolétaire et des femmes; je me donnais tout entier.

» Votre première parole fut une parole sévère,

1. 6 novembre 1831.

elle nous imposait le célibat, et malgré la position, *unique* peut-être entre celle de tous vos fils, dans laquelle je me trouvais, j'ai marché sans hésiter, sans regarder derrière moi ; les yeux fixés sur vous, je n'ai entendu qu'une voix, celle qui me commandait un sacrifice pour le salut du prolétaire et des femmes.

» PÈRE,

» Votre parole nouvelle et inattendue m'annonce que le temps du veuvage est fini pour moi, et vous m'en commandez un autre : vous voulez que je m'éloigne de vous, qui êtes mon chef, de mes frères, que j'aime comme des frères d'armes, de mes fils que je me complaisais à voir grandir pour la gloire de l'apostolat, de vous tous à qui je suis si tendrement uni ; PÈRE, vous serez obéi, et au milieu de la douleur que me cause cette séparation, douleur si peu connue en dehors de nous, PÈRE, je vous rends grâces.

» Je proclamerai votre nom parmi nos frères de l'École polytechnique, et je leur apprendrai la gloire de l'obéissance ; j'irai tendre la main au pauvre peuple, aux pauvres femmes, à cette foule souffrante et découragée qui rêve vaguement un sort meilleur, et qui *se résigne* à ses souffrances parce qu'elle ne sait pas encore que vous avez la

puissance de les calmer ; je la conduirai vers vous, et elle vous bénira. Mais là ne se borne pas mon œuvre ; j'aurai à demander au monde notre pain, le pain des apôtres, car les apôtres ont tout donné pour répandre la parole de l'affranchissement ; j'apprendrai à ce monde qu'en moins de dix-huit mois, à travers des obstacles sans nombre, près d'un million a été consacré par nous à *donner* par milliers les feuilles du *Globe*, par milliers les livres où sont déposés tous les germes de l'organisation puissante dont vous dotez l'humanité. Je sens, PÈRE, qu'il m'appartenait, à moi, qui ai consacré mon privilége de naissance, *ma fortune*, à l'accomplissement de notre œuvre, d'être auprès du monde celui que vous envoyez pour *compter* avec lui.

» A moi donc les soins et les ennuis du règlement de nos affaires *passées ;* à moi de combler le vide que votre sublime *imprévoyance* a laissé derrière nous, à moi aussi de pourvoir à notre *avenir*, tâche que vous m'avez rendue facile en imposant à vos fils les rudes travaux du *prolétaire*, et en les initiant aujourd'hui, par votre religieuse *prévoyance*, à la vie sobre et patiente du SALARIÉ.

» PÈRE !

» Le jour est proche où vous allez comparaître

devant ceux qui prétendent vous juger ; le jour est proche aussi où la méfiance du monde sera vaincue par notre loyauté, où sa résistance fléchira devant notre courageuse persévérance, où les voix qui essayent de nous flétrir seront réduites au silence. Depuis assez longtemps des chants de funérailles et des cris de naufrage bruissent autour de nous ; le jour est proche où nous ferons entendre à tous des chants de vie et des hymnes de salut. PÈRE, je travaillerai de toute la puissance de mes facultés à hâter l'heure du triomphe ; animé par votre amour, secondé par votre cher fils Lemonnier, je me montrerai digne des paroles bienveillantes que vous m'adressez, digne de la grande œuvre que vous me confiez.

» PÈRE,

» Encore une fois, je vous rends grâces.

» Votre fils, HENRI FOURNEL. »

Fournel avait été l'un des dissidents que M. T., de Belgique, avait rencontrés, autour de Bazard, et dont les récriminations avaient exercé sur lui une trop vive influence, quand il préparait l'épître quasi-brutale dont nous avons reproduit un extrait (6e volume). Fournel, alors, selon la déclaration qu'il en fait ici, ne connaissait pas encore Enfantin ; maintenant, il le connaissait bien, et nul ne démentait

plus énergiquement que lui les appréciations superficielles et le langage passionné de ceux qui se méprenaient sur le chef suprême des saint-simoniens, jusqu'à s'abandonner envers lui à l'esprit de révolte et de dénigrement, en croyant faire preuve seulement d'indépendance.

Bazard était toujours malade, et la mort qui allait l'enlever prématurément à sa famille, à ses amis, à la grande œuvre de la rénovation intellectuelle et sociale, la mort devait, avant de l'atteindre, visiter Ménilmontant et y frapper l'un des plus anciens et des plus fermes disciples d'Enfantin. — Le 16 juillet, Edmond Talabot, qui traversait en soldat intrépide du travail pacifique les épreuves de cette phase de l'apostolat saint-simonien que nous appellerions volontiers l'époque *héroïque* de la religion nouvelle, Edmond Talabot fut saisi d'une indisposition qui présentait tous les caractères cholériques.

« Le lundi, 16 juillet, disent les annales officielles de Ménilmontant, à 9 heures du soir, toute la famille était réunie près du PÈRE, dans la galerie.

» Le PÈRE entretenait la famille de la résolution qu'avaient prise, d'après ses conseils paternels, BOUFFARD et LEMONNIER, de remplir une mission dans

le monde, extérieurement au corps apostolique proprement dit, dans l'intérêt de l'apostolat; lorsque *Tourneux*, fils de prédilection de TALABOT, qui, avec *Pellarin*, était demeuré pendant le jour auprès de lui, entra précipitamment appelant le PÈRE, et disant que TALABOT était atteint du choléra.

» Et en effet, TALABOT, qui pendant toute la journée avait éprouvé de fortes coliques, était subitement saisi de crampes affreuses. Il présentait les symptômes les plus caractérisés du mal qui venait de reparaître dans Paris. Le PÈRE revint aussitôt; il envoya près de lui SIMON et RIGAUD qui, l'un et l'autre, ont pratiqué la médecine, et il dépêcha *Broët* chez son médecin Jallat. Quelques moments après, *Tourneux* partit, et se rendit chez M. Léon Talabot, frère aîné d'Edmond, qui lui-même avait été l'un des compagnons d'études du PÈRE à l'École polytechnique, et qui, depuis lors, lui avait voué une constante amitié.

» Les plus grands soins furent prodigués à TALABOT, plusieurs médecins étaient auprès de lui : SIMON, RIGAUD, *Pellarin*, qui était chirurgien de la marine, à Brest, et dont TALABOT avait achevé la conversion commencée par Rousseau de Keremma; Jallat qui arriva à dix heures, et plus tard M. le

docteur Cruveillier, professeur à la Faculté de médecine de Paris, lié dès l'enfance à la famille Talabot. Pendant trois heures les douleurs furent atroces; cependant, un peu avant minuit, après des frictions, la chaleur revint à la peau, les douleurs diminuèrent; la famille eut quelque espoir. Quelques-uns de ceux qui étaient restés allèrent prendre un instant de repos; M. Léon Talabot et M. Cruveillier arrivèrent à minuit.

» Pendant tout ce temps, TALABOT avait été calme et silencieux; seulement la douleur lui arrachait, d'un instant à l'autre, quelques brèves exclamations.

» Mais le soulagement qu'on avait remarqué n'était qu'une fausse apparence. La crise avait eu lieu, et elle était sans retour. Vers deux heures du matin, SIMON fit prévenir le PÈRE et les directeurs du service que c'en était fait, et que l'instant de la mort approchait.

» Lorsque le PÈRE arriva, il jugea que la musique adoucirait les souffrances de TALABOT : aussitôt *David*, *Justus*, DUVEYRIER et *Rogé* se levèrent et vinrent se placer dans le salon qui est voisin de la chambre qu'il occupait. *David* exécuta sur le piano les airs que chante la famille, et improvisa des accords, les uns tristes et plaintifs, les autres

doux et pleins d'espoir. Avec *Justus*, DUVEYRIER, *Machereau* et *Rogé*, *David* chanta la *Prière du matin ; Justus, Machereau, David*, dirent un nocturne composé par *David*.

» Ensuite *Justus* répéta un air des montagnes du Limousin, qui est le pays natal de TALABOT, air que TALABOT aimait beaucoup.

» Pendant ce temps, TALABOT avait paru s'endormir, et il était mort entre les bras de *Duguet*.

» Il était trois heures et demie. Le jour naissait.

» Quelques instants auparavant, son frère Léon s'étant approché de lui, TALABOT lui dit d'une voix éteinte :

« Quand on vit avec des cœurs comme ceux-là,
» on sait ce que c'est que la vie : tu es digne d'eux ;
» je te recommande à leur amour. »

» Puis montrant le PÈRE :

« Écoute, frère, cette voix qui n'a pas encore son
» écho dans le monde ! »

» Aussitôt que les médecins eurent reconnu la mort, MICHEL, par ordre du PÈRE, fit lever toute la famille et la conduisit sur la terrasse, où elle chanta la *Prière du matin*.

» TALABOT fut placé sur un lit de parade, et à deux heures une grande partie de la population de

Belleville, avertie du douloureux événement, vint avec recueillement défiler devant le corps. Les femmes surtout témoignaient un profond attendrissement. Plusieurs d'entre elles s'agenouillaient devant le lit de parade, comme si elles eussent été dans un temple chrétien.

» De sept heures à huit heures la foule ne cessa pas d'emplir avec ordre la galerie, entrant par un des perrons de la maison et sortant par l'autre.

» Le PÈRE vint le soir à sept heures et demie dans la galerie, accompagné de HOLSTEIN, *Duguet*, *Auguste* et *Broët;* il y resta jusqu'à huit heures, se promenant à pas interrompus.

» Ce jour-là, comme tous les autres jours depuis le 1er juillet, l'autorité faisait garder notre porte par un détachement de soldats, afin d'empêcher les réceptions que le PÈRE avait ordonnées; mais, par un mouvement spontané, le commissaire de police et les soldats laissèrent tomber leur consigne, et le soir, quand fut sonnée l'heure de la retraite, les soldats demandèrent à défiler devant le corps; ce qui leur fut accordé.

» Pendant la nuit, HOART, OLLIVIER, BRUNEAU, *Machereau*, *Pennekère*, *Rogé*, veillèrent deux à deux près du corps.

» Le lendemain, à six heures du matin, après que

les mouleurs de M. Bra, sculpteur, eurent pris l'empreinte du visage, les ouvriers de M. Léon Talabot scellèrent le corps dans un cercueil de plomb.

» Le cercueil fut ensuite placé à la porte extérieure de la galerie, recouvert d'une large mousseline blanche, sur laquelle on avait étendu le pavillon portant ces mots en lettres rouges écrits sur la bande blanche : TALABOT, APÔTRE. Sur le pavillon était étendu le gilet apostolique. La ceinture, la toque et l'habit étaient auprès sur des coussins.

» Deux membres de la famille se tenaient à droite et à gauche du cercueil. Une foule nombreuse remplissait le jardin.

» A quatre heures, la famille réunie dans la grande cour vint vers le cercueil en ordre de chant, le PÈRE en tête. Le cercueil fut transporté dans le temple et déposé sur une estrade préparée en avant.

» Sur le temple le chœur dit le chant de mort.

» MICHEL fit l'appel des membres de la famille et les disposa dans l'ordre suivant :

» En tête, pour porter le cercueil jusqu'au char placé à la porte et pour l'escorter ensuite,

RIGAUD, *Duguet*, SIMON, *Machereau*;

» Et quatre hommes de Paris :

Bergier, Casimir, Martin, Pouget.

» Derrière le cercueil se tenaient LAMBERT, portant la ceinture ; d'EICHTHAL, portant la toque.

» Ensuite venaient, deux à deux :

OLLIVIER et HOLSTEIN portant une bêche ;
ROUSSEAU et *Ribes* portant une pioche.

» A trois pas de distance étaient les néophytes rangés trois par trois :

*Massol, Franconie, Pellarin,* en habits bruns ;
*Urbain, Cayol, Bertrand,* en habits bleus.

» A trois pas de distance étaient, deux par deux, formant deux files bien distinctes :

| | |
|---|---|
| *David,* | *Justus,* |
| *Mercier,* | *Toché,* |
| *Rochette,* | *Petit,* |
| *Broët,* | *Retouret,* |
| *Désessarts,* | *Pouyat.* |

*Terson.*

» Le cortége du PÈRE suivait. Il se composait de *Raymond* qui marchait seul, et de MICHEL et BRUNEAU, BARRAULT et DUVEYRIER.

» Ensuite s'avançaient les femmes, parmi lesquelles on distinguait AGLAÉ SAINT-HILAIRE, CÉCILE FOURNEL, MARIE TALON, CAROLINE ; elles étaient escortées par deux rangs d'hommes de Paris.

» Le cortége, précédé par monsieur le commissaire de police de Belleville, par trois officiers de paix et vingt sergents de ville envoyés extraordinairement de la Préfecture de Police, s'avança silencieux au milieu d'une foule immense, en suivant la chaussée de Ménilmontant et le boulevard extérieur, jusqu'au cimetière du Père-Lachaise. Le cercueil fut transporté à bras du point où le char s'arrêta jusqu'à la fosse, par les mêmes hommes qui l'avaient apporté du temple sur le char. Dès que nous arrivâmes à la fosse, la famille se forma en deux groupes; le chœur se plaça à droite du PÈRE, dans l'ordre du chant ; les non chanteurs se réunirent à gauche. Dès que le cercueil eut été descendu, le Père dit à BARRAULT qu'il dît à tous ce qu'était TALABOT; alors BARRAULT, s'avançant sur le bord de la fosse, et se tournant vers le chœur, dit : « Frères, saluons d'abord le PÈRE et le PEUPLE » Le chœur chanta le *salut* :

» Ensuite BARRAULT, se tournant vers l'assemblée, dit :

« Oui, voici devant vous les APOTRES, l'un couché » (*et il montre le cercueil*), les *autres* debout, TOUS » vivants dans le sein immense de DIEU !

» Et maintenant sachez comment EDMOND TALABOT, apôtre de l'affranchissement du peuple et

des femmes, était venu prendre place parmi nous; comment il a sitôt quitté le rang qu'il y occupait pour continuer sa mission sous une nouvelle forme; sachez-le, et gardez religieusement la mémoire de son NOM, de ses *œuvres*, de sa VIE. »

» — Barrault raconta ensuite cette vie, et comme il rappelait que Talabot, dans les premières années de sa jeunesse, s'était fait remarquer par une grande passion pour les femmes, quelques assistants, étrangers à la famille, se prirent à rire. « Pauvres femmes! s'écria Barrault, je parle d'un homme qui vous rendait un culte, et l'on rit! Ah! sans doute, les temps sont passés où l'homme vous entourait d'un hommage chevaleresque, et les temps ne sont pas encore arrivés où il pourra, sans vous dégrader et sans se dégrader lui-même, témoigner de votre puissance. »

» — Le chœur dit le *Chant de mort*.

« Talabot avait annoncé, ajouta Barrault, que ce serait lui qui nous conduirait vers le peuple! sa prophétie s'est réalisée. Voici devant le peuple les apôtres de l'affranchissement du peuple et des femmes, l'un couché, les autres debout, tous vivants dans le sein immense de DIEU, et pleins de courage et de calme! »

» — Le chœur dit le *Chant de vie*.

» Ensuite OLLIVIER, ROUSSEAU, HOLSTEIN et *Ribes* s'apprêtent à recouvrir le cercueil.

» BARRAULT, prenant des mains D'OLLIVIER une bêche, et la montrant à l'assemblée, dit :

« Voici l'instrument qui va servir, entre les mains de ses frères, à recouvrir son cercueil ! et lui aussi avait manié tous les instruments du prolétaire, lorsque le PÈRE voulut nous initier aux travaux et aux fatigues du peuple ; sa main savait frapper, et son œil diriger le coup avec autant de sûreté que sa main et son œil avaient su attirer et choisir, alors qu'il conquérait chaque jour de nouveaux prosélytes à la foi de l'avenir. »

» Alors OLLIVIER et HOLSTEIN, *Ribes* et ROUSSEAU, reprenant les outils qu'ils avaient confiés à *Bertrand*, ont fait l'œuvre des fossoyeurs. Ils ont recouvert le cercueil et comblé la fosse [1].

» Et cet acte a été un autre symbole de la réhabilitation de tous les travaux.

» Ici a été terminée la cérémonie mortuaire, et la famille est revenue à Ménilmontant.

» Avant de se mettre en marche, elle a dit le chant du soir . »

Ce convoi funèbre, si étrange pour les Parisiens,

1. Talabot fut enterré au Père-Lachaise, à quelques pas et en face des tombes de Saint-Simon et d'Eugène Rodrigues.

n'eut pas seulement pour résultat de montrer au peuple l'apostolat saint-simonien avec son costume, sa discipline et ses chants tout nouveaux; ce fut là, devant le cerceuil d'un rêveur qui s'appelait Talabot, qu'eut lieu la première rencontre des ingénieurs et des financiers destinés à tenter le premier essai des voies ferrées dont le *Globe* avait donné le plan général; plan que les hommes d'État, aussi bien que les hommes d'affaires de cette époque, s'étaient crus obligés de repousser avec dédain comme chimérique, pour ne pas perdre leur titre d'esprits positifs et pratiques auquel ils tenaient par-dessus tout.

« Le 18 juillet 1832, dit un témoin oculaire, MM. Lamé et Clapeyron (anciens amis d'Enfantin), Stéphane et Eugène Flachat, Émile Péreire enfin, se trouvaient réunis dans le jardin de Ménilmontant, où ils étaient venus pour assister aux funérailles d'Edmond Talabot (le frère de Jules, de Léon et de Paulin Talabot). Eugène Flachat avait connu l'année précédente, à Saint-Pétersbourg, Lamé et Clapeyron. Il le présenta à son frère Stéphane et à Émile Péreire. A partir de ce moment, des rapports stables, et de plus en plus intimes, s'établirent entre ces personnes, toutes également préoccupées

des questions financières et industrielles, sur lesquelles, dans ces derniers temps, l'école saint-simonienne avait si instamment appelé l'attention publique.

» Au bout de quelques semaines, Lamé, Clapeyron, Stéphane et Eugène Flachat se réunissaient pour écrire leurs *vues politiques et pratiques sur les travaux publics*, et pour fonder en même temps une sorte de comité consultatif, destiné à diriger et à éclairer les entrepreneurs dans l'exécution de ces travaux.

» Bientôt après, le projet du chemin de fer de Paris à Saint-Germain, préparé par les mêmes ingénieurs, était déposé au Ministère des travaux publics, avec le concours de MM. Émile Péreire et Adolphe d'Eichthal. Or, toutes ces personnes, directement ou indirectement, se rattachaient au groupe saint-simonien, et leur entreprise était éclose au milieu du saint-simonisme [1]. »

1. L'auteur de cette note, bien placé pour être parfaitement renseigné, ajoute :

« Pour cette entreprise, Émile Péreire rechercha et obtint le concours d'un ami de sa famille, M. Adolphe d'Eichthal, un des chefs de la maison de banque Louis d'Eichthal et fils, et frère de Gustave d'Eichthal, l'apôtre saint-simonien. Au bout de quelques semaines, les études préparatoires étaient terminées, et les plans remis au conseil des ponts et chaussées. Cependant, malgré l'évidente utilité de l'entreprise et les chances si probables

La mort de Talabot ne précéda que de quelques jours celle de Bazard. La lettre récente d'Enfantin à Olinde Rodrigues faisait bien pressentir cet événement, ainsi que la solidarité d'affliction que le groupe apostolique de Ménilmontant croirait devoir témoigner sur la tombe d'un ancien chef de la doctrine qui mourait dans sa foi en Saint-Simon, tout en reniant Enfantin. Voici le récit des incidents qui se produisirent à cette occasion, tel qu'il fut rédigé à Ménilmontant.

« Bazard est mort hier 29 juillet. L'inhumation a lieu ce soir à Courtry, à cinq heures du soir.

» Bazard est un des anciens chefs de la famille : il est un des hommes auxquels la famille, et en elle l'humanité, doit le plus.

de succès, malgré la participation obtenue par les associés de deux puissantes maisons de banque, MM. de Rothschild frères, et Thurneyssen et Cie, il fallut encore trois ans pour vaincre la résistance de l'administration et l'indifférence ou la défiance du public. Enfin, en 1835, après que la question eut été traitée sous toutes ses formes, dans *le National* par Émile Péreire, dans *le Constitutionnel* par Stéphane Flachat, dans *le Journal du commerce* par Eugène Flachat, dans *les Débats* par Michel Chevalier, à son retour d'Amérique, le gouvernement, la chambre, l'opinion publique furent entraînés, et une loi du 9 juillet de cette même année accorda à M. Émile Péreire la concession du chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Ainsi, dans cette croisade en faveur des grands travaux d'utilité publique, l'école saint-simonienne a eu la rare fortune de pouvoir, et cela presque immédiatement, faire succéder la pratique à la théorie. »

» Par ordre du PÈRE, nous irons à son convoi, le PÈRE sera à notre tête, nous partirons à pied à onze heures, les hommes et les femmes de Paris seront avec nous. »

(*Extrait des ordres du jour. — Ordre du lundi* 30 *juillet.*)

» L'on apprit le lundi matin à Ménilmontant la mort de BAZARD. Le PÈRE décida aussitôt qu'il irait à la tête de la famille assister à son convoi. La famille devait lui payer sa dette de reconnaissance pour ce qu'il avait fait, lui BAZARD, tant qu'il était resté à la tête de la doctrine avec notre PÈRE; le départ fut indiqué pour onze heures du matin.

» Tous firent leurs préparatifs de voyage avec un empressement religieux, parce que tous comprirent la haute importance de l'acte qu'ils allaient accomplir. C'était en effet prouver à tous que les services réels du passé, que la large influence de BAZARD sur le développement des idées saint-simoniennes apparaissaient dans toute leur importance, dans un moment aussi solennel, et n'étaient point amoindris par le rôle de protestantisme dont BAZARD s'était acquitté avec une mâle énergie, depuis tantôt huit mois.

» A onze heures, toute la famille en grande tenue

fut réunie dans la cour, et de là elle se rendit au temple pour y attendre le PÈRE.

» MICHEL, précédé de *Rigaud*, d'*Holstein*, d'*Auguste* et de Charles *Pennekère*, alla chercher le PÈRE. Ces quatre derniers, en attendant le PÈRE, se couchèrent sur le gazon. Le PÈRE, en les voyant dans cette position, leur dit : « Ne sau-
» riez-vous attendre un moment ? je vous avais dit
» d'être patients. »

» Le PÈRE se rend aussitôt près de la famille. Il monta dans le temple par les degrés élevés au milieu de l'ellipse. Aussitôt qu'il fut arrivé, la famille se rangea en demi-cercle, et attendit avec respect la parole du PÈRE.

» Le PÈRE dit :

« Enfants!

» Hier je vous ai recommandé d'être calmes; nous
» avions à faire l'inauguration de notre temple en
» présence d'un public nombreux : c'était aussi
» pour vous préparer à notre course à travers le
» peuple de Paris, quand nous irons nous présenter
» à ceux qui veulent nous juger. Aujourd'hui vous
» avez besoin de calme et de dignité, car vous
» allez vous présenter au monde, et votre présence
» doit être partout un haut enseignement.

» BAZARD est mort hier; nous allons tous assister

» au convoi, et témoigner par là toute notre recon-
» naissance pour son œuvre dans le développement
» de la religion nouvelle. C'est pour nous une
» occasion de nous assimiler ces vertus qui ont
» fait toute sa force, son énergie, son opiniâtreté,
» son courage.

» — Puis, s'adressant à MICHEL :

« MICHEL, donne à Broët le mouchoir que je
» t'ai remis pour lui.

» *Broët*, dès ce jour je te relève de l'obligation
» d'aller réveiller *Justus* chaque matin. Je compte
» désormais sur toi.

» MICHEL, fais préparer la famille à se mettre en
» route. »

» — La famille se rend en rangs dans la cour, et là *Cayol* distribue à chacun un morceau de pain et un verre de vin.

» FOURNEL, qui doit accompagner *Cécile* et *Aglaé*, tardant à arriver, la famille remonte dans la petite salle à manger, et là d'EICHTHAL donne lecture de la proclamation qui fut affichée à Paris, il y a deux ans, à pareille époque, le 29 juillet, proclamation signée BAZARD-ENFANTIN. Cette proclamation caractérisait d'une manière nette et précise la cause de la révolution, et les véritables conséquences à en déduire pour le bonheur des

classes pauvres. C'était aussi le premier acte d'intervention directe du saint-simonisme dans les affaires du monde.

*Justus* : « Cette proclamation me frappe aujour-
» d'hui, et ce n'est que de ce moment que j'en
» sens toute la valeur. Il y a deux ans, quand je la
» lus sur les murs de Paris, je n'y compris rien, et
» je contribuai de tous mes efforts à la faire déchi-
» rer sur la place de l'Odéon. »

» — *Duguet* lit ensuite le jugement porté par Bazard sur la révolution de juillet, morceau qui fut inséré dans l'*Organisateur* du 27 août 1830.

» Cette double lecture rappelle d'une manière plus précise la part de Bazard dans l'œuvre saint-simonienne, et le fait apprécier par ceux des membres de l'apostolat qui ne l'ont pas connu personnellement.

» Cette lecture s'achevait, quand Barrault entre et prononce quelques paroles.

» La famille descendit dans la cour, et Hoart lui fit prendre les rangs qu'elle devait conserver dans la route. Les apôtres se placent trois par trois par rangs de taille; les novices les derniers, suivis de quelques membres de la famille de Paris, Surbled, Morville, Mangin.

» *Corrèze*, capitaine du génie, membre de la Légion d'honneur, qui est venu de la province pour visiter notre PÈRE et ses fils, se joint à nous. Il reste pour veiller au départ des effets qui nous seront nécessaires dans la route; il doit accompagner dans une voiture *Cécile*, *Aglaé* et *Fournel* qui viennent d'arriver.

» Tous les membres de la famille emportent avec eux un certain nombre de nos publications, afin de les distribuer sur la route, de répandre ainsi la parole nouvelle, et d'aller au-devant ou de dissiper des préventions défavorables à la propagation rapide de la foi nouvelle. L'itinéraire tracé est celui-ci : Romainville, Bondy, Livry, Montfermeil, Courtry. La garde de la maison est confiée à *Lamy* et à *Graugnard*. *Huguet* et *Pin* devront, dans le cas où ils viendraient, les aider dans cette fonction, ils devront attendre notre retour. BRUNEAU, *Cayol*, *Desloges* sont chargés de pourvoir à tous les besoins de la famille pendant la route.

» D'EICHTHAL, aidé de *Bertrand*, néophyte, va placer sur la porte principale un avis.

» Peu de temps avant, MICHEL a adressé à M. Maigret, commissaire de police de Belleville, une lettre pour le Préfet de police, dans laquelle il prévient ce magistrat de l'absence momentanée

du PÈRE et de ses fils, et du motif de cette absence.

» A midi *Cayol* ouvre la grande porte : RIGAUD, HOLSTEIN, *Auguste* et *Pennehère* vont chercher le PÈRE, qui se place en tête de la colonne, précédé par eux. MICHEL est à sa gauche, BARRAULT à sa droite, HOART est chargé avec *Bertrand*, son aide de camp, de veiller à la marche de la famille.

» Le PÈRE dit : « Enfants, marchons! »

» — Plusieurs personnes attendaient au dehors la sortie de la famille. Son maintien grave, l'ordre avec lequel elle s'avance, la figure calme du PÈRE les frappe vivement. La famille poursuit sa route dans le même ordre, elle marche la tête découverte en traversant tous les villages, et partout se presse sur ses pas une foule curieuse de voir les saint-simoniens. Un spectacle aussi extraordinaire, cette réunion d'hommes qui se groupe autour du PÈRE, dont la figure calme et majestueuse attire à elle toute l'attention, la régularité et la précision de la marche en imposent à tous. Le sourire de l'étonnement ou de la curiosité satisfaite paraît sur quelques visages, mais en général le respect domine, surtout chez ceux qui ont pu déjà voir la famille à Ménilmontant. A Romainville seulement, cinq ou

six hommes de la classe pauvre qui ne connaissent les saint-simoniens que sur les paroles de la malveillance ou de l'ignorance, insultent la famille par des paroles grossières. Pauvres hommes ! qui méconnaissent ainsi ceux qui ont tout donné, tout sacrifié pour améliorer leur sort, et qui, dans ces insultes mêmes, puisent une nouvelle force pour continuer leur œuvre d'affranchissement du prolétaire.

» A une lieue de Bondy, un brigadier de gendarmerie, suivi de quatre autres gendarmes, accourt à toute bride sur les pas de la famille et demande à parler au chef. Le PÈRE lui demande ce qu'il veut. — Avez-vous des passe-ports? Avez-vous la permission de voyager ainsi réunis? au moins vous n'êtes pas armés, comme on nous l'avait dit. Le maire de Bondy s'oppose à ce que vous continuiez votre route.

» Le ton du brigadier de gendarmerie s'adoucit à mesure qu'il parle. La vue de la famille et la présence du PÈRE changent ses dispositions qui s'annonçaient comme peu favorables et peu respectueuses. Le PÈRE lui répond qu'il se rend avec ses enfants au convoi d'un des chefs de la religion saint-simonienne; que le préfet de police en est prévenu, que dans tous les cas il est prêt à aller donner des explications nécessaires au maire de

Bondy, mais qu'elles pourraient l'être également au maire de Livry, bourg qui n'est qu'à une portée de fusil. Le brigadier y consent, et la famille continue sa route, suivie par les cinq gendarmes de Bondy. Arrivés à Livry, MICHEL, suivi de BRUNEAU, se rend chez le maire, accompagné du brigadier, le reste de la famille poursuit sa marche, et va faire une halte dans un petit bois qui se trouve à gauche de la route de Livry à Montfermeil; là elle rompt les rangs. *Desloges* et *Cayol* s'étaient détachés pour aller acheter du pain et du vin qu'ils distribuent ensuite; quelques femmes et quelques hommes de Livry avaient suivi la famille, et lui adressent des questions sur ce que sont et ce que veulent les saint-simoniens, ils paraissent n'en avoir que des idées confuses; on leur donne les éclaircissements qu'ils demandent, et des brochures où sont exposées quelques-unes des idées fondamentales des croyances saint-simoniennes. Bientôt FOURNEL arrive avec *Aglaé* et *Cécile; Corrèze* est avec lui, *Jules Lechevalier* le suit à peu de distance, et engage le PÈRE à ne pas se présenter à Courtry, disant que la présence de la famille serait extrêmement pénible à M^me^ Bazard et aux siens. Le PÈRE lui fait comprendre quelle est la nature de sa démarche, qu'il accomplit en ce

moment un devoir religieux et qu'il ne faut s'en abstenir à moins d'une déclaration précise, officielle de la part de Mme Bazard. *Jules*, après cette courte explication, continue sa route vers Courtry.

» Il y avait déjà une heure que durait l'absence de MICHEL et BRUNEAU, quand ils reviennent, suivis d'une foule assez considérable. Le maire de Livry, après de longs pourparlers, avait enfin consenti à laisser la famille continuer sa marche, il fut au reste très-honnête. En traversant Livry, MICHEL et BRUNEAU furent arrêtés par un colonel, vieux militaire de l'empire, qui les invita à venir se rafraîchir chez lui, au nom de la liberté méconnue dans leurs personnes. Ils acceptèrent et profitèrent de cette occasion pour causer, avec un homme instruit et dévoué, des projets et des espérances des saint-simoniens. Ils lui firent remettre quelques brochures.

» La famille continua sa route dans le même ordre qu'elle avait conservé jusqu'ici.

» Arrivée à un quart de lieue de Courtry, *Jules Lechevalier* vint au-devant d'elle, à toute bride, et dit au PÈRE que Claire et ceux qui l'environnaient s'opposaient de tout leur pouvoir à ce que le PÈRE et ses enfants assistassent au convoi; que, citoyens français, ils en invoqueraient tous les pri-

viléges pour les en éloigner. Il y a six mois, ils auraient eu un autre titre à faire valoir, mais ils n'étaient plus que de simples bourgeois.

» Le PÈRE : « Est-ce le désir formel de Claire, ou bien ton opinion particulière ? »

» *Jules :* « Je vous le répète, c'est le désir de Claire; pour moi, je crois que votre place n'est pas là. »

» Le PÈRE : « Enfants, retournons; je veux encore donner cette preuve de respect pour la liberté de la femme. »

» Après quelques autres paroles échangées entre le PÈRE et *Jules*, la famille rebroussa chemin.

» A minuit, la famille arrive à Ménilmontant. Après avoir pris des rafraîchissements dans la galerie, les membres externes de la famille retournent à Paris. »

A la suite de cette rencontre d'Enfantin avec Jules Lechevalier, il y eut entre eux un échange de lettres qui seront publiées avec la correspondance. Nous croyons utile toutefois de citer ici un paragraphe caractéristique de la réponse du maître offensé à son ancien disciple.

« Je te l'ai dit, je suis allé hier avec ma famille à Courtry, pour moi, pour ma famille et pour tout ce qui vit hors de nous, pour tous ceux qui m'ont

abandonné, car ce n'est pas vers Bazard mort que j'allais. Ils sauront un jour ce que ma conduite d'hier renfermait de *religion*, c'est-à-dire d'inspiration conciliante, bienveillante, bonne pour ceux qui vivent; mais je savais très-bien qu'ils ne pouvaient le sentir *aujourd'hui;* je ne vis pas seulement, comme eux, au jour le jour, j'ai foi que tous comprendront un jour ma vie, même ceux qui la maudissent et la repoussent, et qu'ils la béniront dans ses imperfections, car je ne suis pas DIEU ni la VÉRITÉ ABSOLUE. »

Mme Fournel, affligée de la pénible scène dont elle avait été témoin, et désireuse de porter à la famille Bazard l'expression affectueuse des sentiments de *tristesse* qu'elle avait éprouvés en cette circonstance, crut devoir s'adresser à Dugied pour savoir comment sa visite serait reçue par la veuve et par les enfants de l'homme qu'elle appelait toujours son père. « Mon cher Dugied, lui dit-elle, j'ai besoin de vous exprimer combien mon cœur est navré de tout ce qui s'est passé à l'occasion de la perte douloureuse que nous venons de faire, perte vivement sentie par tous et qu'en particulier vous saviez m'être si sensible!... Comment m'expliquer que des cœurs affligés repoussent par la colère et la haine des témoignages d'amour et de respect? Comment

concevoir que des êtres bons, qui se croient *religieux*, aient pu avoir l'irréligiosité de soupçonner la pensée de l'insulte et de l'outrage dans un acte dicté par le sentiment le plus profondément empreint de ce qu'il y a de grand, d'élevé dans notre foi? Ah! Dugied, il est bien vrai, je me suis séparée du Père Bazard quand j'ai cessé de croire la doctrine avec lui; mais le tendre attachement que je lui portais ne fut jamais altéré, et quelques duretés échappées à sa plume dans ces derniers temps ont affligé mon cœur sans ébranler l'affection qu'il renfermait pour lui; je suis la femme aux sentiments profonds, vous le savez; cesser d'aimer ce qui me fut cher m'est impossible, comme la durée l'est à l'inconstant. J'allais à vous, à Claire, à ces jeunes femmes que j'aime et qui souffrent, avec l'espoir d'unir ma douleur à la vôtre, j'y allais avec l'homme que vous repoussez, avec la religieuse famille qui l'entoure et à laquelle il n'enseignera jamais, en échange de votre constant anathème, que des sentiments de bienveillance et d'amour..... Nous marchions tous émus à la vue du simple village qui vous renfermait, qui allait recevoir les restes de l'homme que nous venions pleurer et honorer avec vous... Arrêtez, nous dit-on, car ils vous haïssent, leurs cœurs remplis de fiel vous repoussent, arrê-

tez, car la menace est dans leurs yeux, sur leurs lèvres, votre riante pensée est travestie par eux en injure; encore une fois, ils vous haïssent; arrêtez..... Dugied, je vous le dis, nous nous éloignâmes navrés, mais c'était pour vous, pour tous ceux que renfermait la maison de douleur que vous habitez..... »

Cécile Fournel, invoquant ensuite les sentiments d'estime et d'affection qu'elle n'avait cessé de manifester pour Bazard et pour tout ce qui lui était cher, terminait par cette prière : « Dugied, qu'un mot de vous me dise qu'on me verra sans peine, et ma faible santé, si altérée depuis ces nouvelles douleurs, ne me retiendra pas un instant. »

Dugied répondit :

« Votre lettre, ma chère Cécile, m'a profondément affligé. Quoi! en êtes-vous déjà à ce point? et la pente sur laquelle vous vous êtes laissé entraîner est-elle tellement glissante que déjà vous ne voyiez, n'entendiez et ne sentiez plus rien?

» Il faut, en effet, que vous ayez fermé vos yeux et vos oreilles, pour ne point savoir le motif qui faisait agir Enfantin; il n'était pas besoin qu'il le dît à Lechevalier pour que nous le connussions tout entier. Et votre cœur où était-il, lorsque vous, Cécile, vous êtes venue visiter le cadavre encore chaud

du père Bazard, à la suite d'un homme qu'il regardait comme ayant souillé son œuvre?... »

La suite de cette lettre n'était que le développement de la répulsion persistante des dissidents à l'égard d'Enfantin, et ne faisait que reproduire les récriminations amères de la lettre de Bazard à Rességuier. Dugied y ajouta ce post-scriptum :

« Est-il actuellement nécessaire que je vous dise qu'il est peu convenable, vu l'état où vous êtes, que vous fassiez ce voyage de Courtry? »

Enfantin avait dû, comme il en fit la remarque expresse à Jules Lechevalier, prévoir l'attitude des proches et des disciples de Bazard; il savait bien qu'ils ne pouvaient pas, selon sa propre expression, sentir encore ce qu'il y avait de *religion*, d'inspiration conciliante dans sa démarche, mais il croyait à une réconciliation, à une communion future, et il agissait conformément à cette espérance, sinon pour en préparer une réalisation prochaine, du moins pour en montrer le signe d'une manière éclatante, et l'élever assez haut pour qu'il pût être aperçu de loin, et reconnu plus tard par les générations à venir.

## XXIII

(1832)

(Août.)

Peu de jours après la mort de Bazard, Enfantin voyant approcher, selon son désir, l'heure d'une confrontation solennelle avec ses accusateurs et ses juges, écrivit, le 3 août, à son ancien ami de Lyon, Arlès.

« Il faudra que nos enfants de province, et ceux de Lyon surtout, profitent de la situation où nous mettra le procès, pour se placer en face du monde avec quelque chose de plus neuf à lui dire que ce qu'ils ont puisé jusqu'ici dans nos *ouvrages*, nous fournirons, je l'espère, un vigoureux aliment à leur ACTIVITÉ apostolique. — Dites à Cognat que j'ai été content de sa lettre à D'Eichthal, toutefois en lui recommandant le CALME, vertu SACERDOTALE, et même un peu de PATIENCE, vertu THÉOLOGIQUE qui lui manque encore... »

Dans une lettre qui suivit de près (le 6 août) les quelques mots adressés à Arlès, et qui étaient destinés à un ancien rédacteur du *Producteur*, alors manufacturier dans les environs de Lyon, Enfantin abordait encore la question de son procès, et tâchait

de rassurer le disciple sur les conséquences de ce grand débat, comme sur la situation nouvelle de la doctrine.

« Mon cher Decaen, disait-il, votre lettre me fait plaisir, car depuis assez longtemps nous n'avions pas reçu de vos nouvelles. Vous avez raison de compter sur de courtes lettres de moi; je suis plus que jamais occupé, notre initiation ou préparation apostolique est achevée ou presque achevée dans notre retraite. Nous sommes à peu près en état d'entrer dignement en campagne, et la campagne sera belle et laborieuse; c'est vous dire que la famille est belle et forte. On retarde notre procès en nous donnant pour intermède des accompagnements de police et de soldats; on fait bien, cela nous a donné le temps dont nous avions besoin; mais maintenant nous allons presser la conclusion, nous désirons voir messieurs les juges du monde et leur faire leur procès.

» Drut est un petit paresseux qui nous aime avec une négligence que l'apôtre seul peut excuser et comprendre; dites-lui, dans l'occasion, que je vous charge de lui faire mes amitiés.

» Vous êtes inquiet, cher enfant, de notre procès; et pourtant vous savez bien que nous avons là une scène plus vaste que jamais, grâce à la publicité

des actes de la justice. Or, que nous faut-il de plus? n'êtes-vous pas sûr que le succès de l'apôtre est en raison de la scène où il est placé? Soyez plein d'espoir et surtout ne mesurez pas notre vie avec le mètre vulgaire, il ne s'agit pas de savoir si nous serons *condamnés* ou *absous*, pour cela il faudrait qu'on pût dire *raisonnablement* de nous que nous sommes *accusés*; or ce serait tout au moins un pléonasme; apôtre ou accusé sont synonymes pour le monde; mais pour nous, vous savez bien que nous sommes assez fous pour croire que Dieu nous a donné mission de *juger* le monde; soyez rassuré sur la manière dont nous nous en acquitterons.

» Adieu, cher fils, écrivez-moi pour que je sache souvent l'état de votre cœur; vous savez qu'il m'est doux d'apprendre comment je suis aimé, c'est ma vie; rendez-la-moi, puisque vous sentez si bien qu'autrefois c'est moi qui vous l'ai donnée.

» ENFANTIN. »

Pendant ce mois d'août, Enfantin eut, avec Michel Chevalier, Lambert et Léon Simon, des entretiens réguliers sur les plus hautes questions de la science dans ses rapports avec la religion. Ces entretiens, écrits par les disciples et conservés par le maître, seront compris dans les œuvres dont la publication doit suivre ce résumé historique.

A côté de ces colloques intimes sur la relation constante et nécessaire de l'idée religieuse avec les données scientifiques, Lambert, au sortir de ses conversations avec Enfantin, dictait à Tourneux des notes dans lesquelles il formulait, avec la concision et la clarté qui caractérisaient son argumentation, la pensée commune du maître et du disciple. La première de ces notes[1] est du 10 août 1832.

Voilà par quelles sortes d'études, de méditations, de travaux, les apôtres de Ménilmontant se préparaient à comparaître devant le monde bourgeois qu'ils avaient la prétention de juger *moralement*, quand il se disposait lui-même à les juger *légalement!*

C'était par une exploration transcendante, par une esquisse comparée des deux mondes de l'histoire et de la science, que les prévenus d'outrage à la morale publique préludaient à leur défense.

Le retraite n'était pas un vain mot pour Enfantin. Il vivait alors entièrement livré aux plus profondes méditations sur la physiologie de l'homme et sur celle de l'humanité, rattachant ensuite l'é-

1. Ces notes sont au nombre de quatre et se suivirent de près; la deuxième est du 11 août, la troisième du 13 et la quatrième du 15. Elles seront toutes publiées en entier.

tude des phénomènes individuels à une explication religieuse du phénomène universel.

Cependant, la solution des poursuites judiciaires approchait. Enfantin, Michel Chevalier, Barrault, Duveyrier et Olinde Rodrigues furent appelés à comparaître, le 27 août, devant la Cour d'assises de la Seine, sous les préventions suivantes :

Enfantin, Olinde Rodrigues, Barrault et Michel Chevalier; prévention du délit prévu par l'article 291 du code pénal, à raison des réunions de la salle Taitbout;

Enfantin et Michel Chevalier; même prévention à raison des réunions de Ménilmontant;

Enfantin; prévention d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, pour les deux discours des 19 et 21 novembre et le cinquième enseignement;

Duveyrier; même prévention pour l'article *De la femme* (*Globe* du 12 janvier);

Michel Chevalier; même prévention pour la publication dans le *Globe* du *cinquième enseignement*, et de l'article *De la femme*.

Au jour fixé, — « A sept heures et demie du matin, dit la narration officielle des saint-simoniens, la famille avait déjeuné, elle était en grande tenue

dans la cour. Un assez grand nombre d'hommes et de femmes de Paris, qui nous aiment, étaient dans la cour du jardin.

» MICHEL a fait sonner le départ, et la famille s'est rangée dans l'ordre suivant :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | SIMON. | BRUNEAU. | RIGAUD. | |
| OLLIVIER. | | | | DUGUET. |
| ROUSSEAU. | | | | MACHEREAU. |
| AUGUSTE. | | | | RIBES. |
| DESLOGES. | | | | PENNEKÈRE. |
| PETIT. | | HOLSTEIN. | | RETOURET. |
| TOURNEUX. | | | | TOCHÉ. |
| TERSON. | | | | DESSESSART. |
| ROGÉ. | DUVEYRIER. | MICHEL. | BARRAULT. | CAYOL. |
| MASSOL. | | | | URBAIN. |
| JUSTUS. | | | | MERCIER. |
| ROCHETTE. | | | | BONHEUR. |
| POUYAT. | | | | DAVID. |
| | D'EICHTHAL. | LAMBERT. | HOART. | |

» AGLAÉ SAINT-HILAIRE et CÉCILE FOURNEL se sont placées à droite et à gauche d'HOLSTEIN. Les hommes et les femmes de Paris, sous la conduite de FOURNEL et de LEMONNIER, se sont rangés derrière la famille.

» SIMON, BRUNEAU et RIGAUD avaient sous le bras chacun un portefeuille.

» A sept heures trois quarts, Michel alla prévenir le PÈRE que tout était prêt pour le départ. Le PÈRE descendit : la famille à son approche chanta

le *Salut*, et ensuite le premier couplet de l'*Appel*, et nous nous mîmes en marche. Le PÈRE se plaça au milieu de la famille, entre DESLOGES et PENNEKÈRE.

» Ce jour-là et pendant tout le procès, le PÈRE portait un habit semblable à ceux de la famille, mais de couleur plus claire. Sur sa poitrine étaient écrits comme de coutume, ces mots : LE PÈRE.

» Le temps était fort beau.

» Nous nous rendîmes au Palais de justice à pied, en suivant les rues de Ménilmontant, Saint-Maur, Fontaine-au-Roi, du Temple, Sainte-Avoie, Bar-du-Bec, des Coquilles, du Mouton, la place de Grève et le quai aux Fleurs.

» Une foule considérable était assemblée sur le passage du PÈRE et de la famille. Sur tout le chemin la foule était attentive ; les femmes surtout paraissaient animées d'une curiosité pressante, et pénétrées d'un vif intérêt. Nous fûmes accueillis sur tous les points par un silence attentif. Dans la rue Sainte-Avoie un homme ayant proféré quelques cris du haut d'une fenêtre, le plus grand nombre lui imposa silence, et il se tut.

» Pendant le voyage, tous les yeux cherchaient le PÈRE, son nom était dans toutes les bouches.

» Aux environs du Palais de justice, l'affluence

était immense, nous fûmes obligés, pour pénétrer jusqu'au Palais, de passer par la petite rue de la Juiverie.

» La famille entra au Palais dans le plus grand ordre; les huissiers l'introduisirent dans la salle des témoins : il était neuf heures et demie.

» A onze heures l'huissier audiencier vint annoncer au PÈRE que la Cour était réunie avec les jurés dans la chambre du conseil, et que le président le priait de s'y rendre avec ses fils prévenus et leurs conseils. Le PÈRE se rendit donc dans la chambre du conseil accompagné d'AGLAÉ SAINT-HILAIRE et CÉCILE FOURNEL, de MICHEL, BARRAULT, DUVEYRIER, HOLSTEIN, LAMBERT, SIMON, BRUNEAU, HOART, D'EICHTHAL, RIGAUD; *Olinde Rodrigues* s'y était rendu de son côté.

» Nous trouvâmes les jurés debout à côté d'une table; les deux conseillers, MM. Huart et Sylvestre fils étaient assis, ainsi que M. Delapalme, avocat général; M. Naudin, président, était debout.

» Le PÈRE, en entrant, s'assit sur un des fauteuils qui étaient près du Président.

» M. *Naudin* lui ayant dit de se lever, le PÈRE se leva et salua *Rodrigues* en disant : « Bonjour, Rodrigues. » *Rodrigues* salua le PÈRE. »

*Le Président* au PÈRE : Monsieur, quels sont vos défenseurs?

Le PÈRE : Nous n'avons pas de défenseurs.

*Le Président :* Quels sont vos conseils?

Le PÈRE : Mes conseils sont ces deux dames (montrant AGLAÉ SAINT-HILAIRE et CÉCILE FOURNEL) (*étonnement chez tous les assistants*), et je désire avoir près de moi l'un de mes fils, Holstein, mon ami d'enfance.

*Le Président :* Vous ne pouvez avoir pour conseils des personnes du sexe féminin, c'est impossible;..... mais..... ces dames n'ont qu'à rester près de vous si vous le voulez.

Le PÈRE : La cause intéresse spécialement les femmes, c'est surtout d'elles qu'il s'agit, je désire avoir des femmes pour conseils.

*Le Président :* C'est impossible....., c'est singulier. (*Brusquement.*) Huissiers, faites sortir ces dames, et conduisez-les là où se tiennent les témoins.

AGLAÉ au Président, en s'avançant vers lui : Monsieur, ne pourrions-nous obtenir de rester près du PÈRE ENFANTIN, non plus comme conseils, mais ainsi que vous sembliez nous autoriser tout à l'heure?

*Le Président* vivement : Faites sortir ces dames!

Le PÈRE : Je demande qu'il soit donné acte de votre refus.

*Le Président* : Ce sera exprimé au procès-verbal.

Le PÈRE : Je désire qu'il m'en soit formellement donné acte, parce que je veux que votre refus d'accepter des femmes pour conseils dans une affaire qui intéresse si vivement les femmes, reçoive une grande publicité.

*Le Président :* Ce sera écrit au procès-verbal.

M. *Sylvestre,* conseiller, *qui était assis tournant le dos au* PÈRE, *la tête appuyée sur la main droite, sans se retourner et d'un ton de mauvaise humeur :* « Il en sera fait mention au procès-verbal. »

Pendant ce temps M. l'Avocat général regarde le PÈRE et les apôtres, et sourit ironiquement.

*Le Président :* Huissiers, faites sortir ces dames.

Le PÈRE : MICHEL, mène ces dames dans la salle.

MICHEL conduit AGLAÉ et CÉCILE dans la salle, elles vont se placer derrière le siége réservé au PÈRE et à ses fils.

*Le Président* au PÈRE et à ses fils : Je vais tirer au sort les noms des douze jurés. Vous savez,

Messieurs, que vous avez un droit de récusation.

Le PÈRE : Nous ne récusons aucun de ces Messieurs en particulier.

*Le Président* procède au tirage; les noms qui sortent sont les suivants :

MM. Grandjean, chirurgien oculiste, âgé de soixante-six ans, rue Saint-André-des-Arts, n° 61.

Riçois (Marie-Jacques-Emmanuel), courtier de commerce, âgé de quarante ans, quai de Béthune, n° 22.

Touche (Honoré-Jacques), pharmacien, âgé de trente-cinq ans, rue du faubourg Poissonnière, n° 20.

Albespeyres (Jean-Baptiste-Joseph), pharmacien, âgé de soixante-deux ans, rue du faubourg Saint-Denis, n° 84.

Millot aîné (Adolphe-Félix), papetier, âgé de trente-deux ans, rue Saint-Jacques, n° 34.

Lepage (Nicolas-François), orfévre, âgé de trente-quatre ans, quai des Orfèvres, n° 42.

Séjournée (Alexandre), pharmacien, âgé de quarante-deux ans, rue du faubourg Saint-Martin, n° 57.

Collignon (Joseph-Alexis), fabricant de châles, âgé de trente-sept ans, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 23.

Bourdet (André-François-Sauveur), propriétaire, âgé de quarante-six ans, boulevard du Temple, nº 15.

Allard (Pierre-Jean-Henri), inspecteur des contributions directes, âgé de soixante-quatre ans, avenue du Bélair, nº 4.

Aubert (Victor), marchand de nouveautés, âgé de cinquante-quatre ans, rue Saint-Martin, nº 184 et 186.

Lenoir (Philippe-Balthasar-Marin), propriétaire, âgé de quarante-sept ans, rue de la Paix, nº 8.

« Après la désignation des jurés, le PÈRE et ceux de ses fils prévenus avec lui passent ainsi que leurs conseils aux bancs qui leur sont réservés dans l'intérieur de la salle. Les prévenus se placent en avant, et les conseils sur la deuxième banquette. La famille est rangée sur les extrémités de ces bancs et aux places des témoins. SIMON reste à la place habituelle des conseils. Les jurés vont pareillement occuper leurs siéges.

» La salle est entièrement pleine. Une foule d'avocats se pressent dans l'enceinte intérieure; un grand nombre de dames sont aux places réservées. Derrière les siéges des conseillers se tiennent plusieurs des notabilités du barreau et de la magistrature, entre autres MM. Teste, Jollivet, Mérilhou, Tal-

landier, Debelleyme, députés. Tous les assistants regardent la famille avec une curiosité extrême; ils semblent surtout observer la face calme du PÈRE, qui, debout à l'extrémité supérieure du banc des prévenus, promène ses regards sur l'assemblée. AGLAÉ et CÉCILE sont immédiatement derrière lui. A côté de lui est BARRAULT, que suivent MICHEL et DUVEYRIER. *Rodrigues* s'est placé après DUVEYRIER.

» La Cour entre presque immédiatement après nous. Le président engage tout le monde à s'asseoir. Voyant qu'une partie des assistants manquent de siéges, il dit : « Je recommande que personne ne soit debout; ceux qui ne peuvent pas être assis doivent quitter la salle. — Que les membres du barreau soient assis; que tout le monde soit assis. »

» Un peu de rumeur succède à ces paroles, mais le silence est bientôt rétabli. »

*Le Président*, s'adressant au PÈRE, lui dit : Prévenu Enfantin, quels sont vos noms et prénoms.

Le PÈRE, *qui est resté debout jusqu'alors, parcourant des yeux l'auditoire et le tribunal :* Barthélemy-Prosper Enfantin.

*Le Président :* Votre profession ?

Le PÈRE : Chef de la foi nouvelle.

*Le Président :* Votre demeure ?

Le PÈRE : Ménilmontant.

*Le Président :* Votre âge?

Le PÈRE : Trente-six ans.

*Le Président :* Le lieu de votre naissance?

Le PÈRE : Paris.

*Le Président :* Veuillez vous asseoir.

« MICHEL CHEVALIER déclare s'appeler Michel Chevalier, apôtre de la foi nouvelle, demeurant à Ménilmontant, âgé de vingt-six ans, né à Limoges.

» BARRAULT déclare s'appeler Pierre-Ange-Casimir-Émile Barrault, apôtre de la foi nouvelle, demeurant à Ménilmontant, âgé de trente-trois ans, né à l'Ile-de-France.

» DUVEYRIER déclare s'appeler Honoré-Constant-Charles Duveyrier, apôtre de la foi nouvelle, demeurant à Ménilmontant, âgé de vingt-neuf ans, né à Paris.

» *Olinde Rodrigues* déclare s'appeler Benjamin-Olinde Rodrigues, intéressé dans une maison d'agent de change, docteur ès-sciences de l'Académie de Paris, disciple de Saint-Simon. »

*Le Président :* D'après l'arrêt qui vous met en prévention, le sieur Olinde Rodrigues est le second des prévenus ; pourquoi est-il assis le cinquième ?

*Olinde Rodrigues :* Je n'ai à répondre que sur

un seul chef; dans l'intérêt de la défense de ces messieurs, j'ai cru devoir ne pas les séparer. A moins que la loi ne l'exige, je resterai où je suis.

*Le Président :* C'est impossible; cela porterait obstacle à la clarté des débats.

*Olinde Rodrigues* va s'asseoir à côté du PÈRE.

*Le Président* aux prévenus : Avez-vous des avocats?

MICHEL CHEVALIER : Nous avons des conseils, et nous ferons nous-mêmes nos affaires.

DUVEYRIER : Nous n'avons pas d'avocats, nous avons des conseils. Nous les avons pris parmi nous, ce sont nos frères; les voilà ! (*Il* montre SIMON, LAMBERT, HOLSTEIN, HOART, BRUNEAU, d'EICHTHAL et RIGAUD.)

L. SIMON, assis au banc réservé aux avocats, se lève et dit : « Je demande que ceux de mes frères qui, comme moi, sont conseils, soient placés à mes côtés, afin que nous puissions nous entendre. Je demande surtout que mon frère LAMBERT soit à côté de moi. »

M. le Président engage LAMBERT à prendre place au banc des avocats.

*Olinde Rodrigues :* Je n'ai ni conseil ni avocat.

M. le Président invite les conseils à se conformer aux convenances de la justice, à s'exprimer

avec modération, et à ne rien dire de contraire aux lois.

» Conformément à l'article 312 du code d'instruction criminelle, les jurés prêtent serment.

» Le greffier donne lecture des deux arrêts de renvoi relatifs à l'instruction générale et à celle concernant les réunions de Ménilmontant. »

*Le Président :* Vous venez d'entendre lecture de l'arrêt qui vous renvoie en état de prévention devant la Cour d'assises. Avez-vous fait assigner des témoins, en avez-vous donné la liste?

MICHEL CHEVALIER : J'ai fait assigner quarante témoins environ.

*Le Président :* Les témoins ne sont-ils assignés qu'à la requête du prévenu Chevalier.

MICHEL CHEVALIER : Comme tous les chefs de prévention pèsent sur moi, j'ai fait assigner les témoins dans l'intérêt de tous.

*Le Président :* Vous ne pouvez pas faire assigner des témoins dans l'intérêt de vos co-prévenus. Quels sont les faits pour lesquels vous les avez assignés?

MICHEL CHEVALIER : Pour les faits mentionnés dans l'arrêt de renvoi.

*Le Président :* Mais ces faits ne sont pas contestés par les prévenus.

MICHEL CHEVALIER : Nous les contestons au moins en partie.

L. SIMON : Aux termes de l'article 321 du code d'instruction criminelle, les prévenus ont droit de faire entendre des témoins sur les faits qui leur sont imputés, sur les faits mentionnés dans l'arrêt de renvoi, même lorsqu'il ne s'ensuit pas prévention, et sur leur moralité. Bien que nous ne soyons pas appelés ici pour nous expliquer sur le délit d'escroquerie, on s'est prévalu dans l'arrêt de renvoi de faits relatifs à ce chef de prévention ; tout ce qui est relatif au testament de Robinet, par exemple, est mentionné dans l'arrêt de renvoi. Nous avons droit de faire entendre des témoins sur ce testament.

Le *Président* : Je ne puis permettre l'audition de témoins que sur les faits pour lesquels vous êtes renvoyés devant la cour; sans cela, on pourrait prolonger indéfiniment les débats. Si vous voulez faire entendre des témoins sur la moralité des prévenus, vous avez ce droit; mais aucun débat ne peut s'engager concernant le testament Robinet.

*Olinde Rodrigues* : Puisque l'arrêt de renvoi fait mention du testament Robinet, pour éclairer la justice sur les circonstances du prétendu délit relatif à ce testament, il convient que des témoins viennent

ici prouver que le fait est entièrement faux. Vous n'avez pas le droit de nous charger devant les jurés d'un délit dont le seul nom énoncé nous compromet à leurs yeux, et de nous défendre de faire entendre des témoins pour prouver la fausseté des assertions de l'accusation.

*Le Président* : Il a fallu donner lecture de l'arrêt de renvoi; mais ici la discussion ne peut s'engager que sur les faits dont les jurés sont appelés à connaître.

*Le* PÈRE : Quelque rapidité que la cour veuille mettre dans les débats....

*Le Président* : On ne veut pas entraver la défense.

Le PÈRE : Le nombre des prévenus est de cinq; on a entendu cent quarante témoins contre nous dans une instruction qui a duré sept mois; il me semble qu'on peut entendre quarante témoins à décharge. Les charges pèsent sur la famille entière; elles sont assez graves pour qu'il lui soit donné le temps et les moyens de se justifier.

*Le Président* : Prenez des conclusions formelles; la cour statuera.

*Olinde Rodrigues* : Je ne me suis pas pourvu en cassation contre l'arrêt de renvoi, parce que j'éprouvais le besoin de détruire promptement l'ac-

cusation portée contre moi ; le moment est arrivé, on ne peut pas me priver de ce droit. Vous répétez l'accusation, laissez-nous produire la défense.

*Le Président :* Huissier, faites retirer les témoins dans la salle qui leur est réservée.

MICHEL CHEVALIER : L'article 321 du code d'instruction criminelle est formel : cet article nous donne le droit de faire entendre les témoins sur tous les faits mentionnés dans l'acte d'accusation, et sur notre moralité. Dans ce cas-ci, la nécessité en est plus grande que dans les cas ordinaires, car nous sommes prévenus d'immoralité.

Des gens prévenus d'immoralité ont à justifier de leur moralité. La moralité se justifie autant par témoins que par paroles ; on juge de la moralité par les actes, car nous vivons surtout dans un siècle où les hommes se jugent par leurs actes plus que par les discours ; il faut donc que vous appreniez quels sont nos actes. Remarquez bien que ce n'est pas pour avoir fait partie d'une association de plus de vingt personnes que nous sommes poursuivis. L'association eût paru sans danger, on n'aurait rien dit, et cela est si vrai, qu'il n'y a pas un particulier notable de Paris qui ne tienne chez lui périodiquement une réunion de plus de vingt personnes, où l'on s'occupe d'objets religieux, politiques ou littéraires,

sans que l'autorité y trouve à redire. Il y a donc lieu à ce que nous fassions entendre des témoins, qui disent notre...

*Le Président* : Vous traitez là un point de la défense elle-même; la cour ne peut vous entendre actuellement.

Le PÈRE : Il y a dans l'acte d'accusation des faits qui ont besoin de rectification. C'est ainsi, par exemple, qu'il est dit relativement à Robinet, que la plaignante était la femme de Robinet; or, Robinet était veuf.

M. *Delapalme*, avocat général : C'est une erreur de copiste. Il ne s'agit pas de la femme Robinet, mais de la mère.... Au reste, nous n'avons pas pour but de dire un mot, un seul mot sur les faits relatifs au testament, ni sur l'affaire d'argent.

Le PÈRE : Alors il ne fallait pas lire ce qui est relatif à ces faits dans l'arrêt de renvoi.

MICHEL CHEVALIER : Cette erreur prétendue de copiste s'est reproduite dans toutes les pièces de l'instruction.

*Olinde Rodrigues* : On nous accuse devant l'opinion publique; nous devons nous défendre devant elle.

*M. le Président* : Vous n'avez par le droit de

faire la police ici. Je l'ai déjà dit, qu'on fasse retirer les témoins.

(Les témoins se retirent dans la chambre qui leur est réservée.)

Le *Président* au PÈRE : Prévenu Enfantin, reconnaissez-vous en 1830, 1831 et 1832, avoir formé une association de plus de vingt personnes dans le but de vous occuper d'objets religieux, politiques et autres?

Le PÈRE, *sans se lever* : Oui, monsieur.

*Le Président* : Veuillez vous lever.

Le PÈRE, *se levant* : Je désirerais que l'on se servît du terme de *famille* et non de celui d'*association*; le premier rend mieux compte de ce que nous voulons, de ce que nous faisons.

*Le Président :* Vous expliquerez cela à votre défense. Je ne puis me servir que des termes de l'arrêt de renvoi. Vos co-prévenus le reconnaissent-ils?

CHEVALIER, BARRAULT et *Olinde Rodrigues :*

Oui, monsieur.

*Le Président :* En 1832, avez-vous tenu des réunions à Ménilmontant après avoir reçu de l'autorité l'ordre de ne plus en tenir?

Le PÈRE : Oui, monsieur.

*Le Président :* A Ménilmontant, les réunions étaient-elles publiques?

Le PÈRE : Oui, monsieur, les réunions des dimanches étaient publiques rue Taitbout, comme elles l'ont été à Ménilmontant, jusqu'au moment où M. le procureur du roi a cru devoir nous faire entourer de troupes et faire mettre les scellés sur nos portes.

*Le Président :* Chevalier, reconnaissez-vous le même fait?

MICHEL CHEVALIER : Oui, monsieur.

*Le Président*, au PÈRE : Père Enfantin, êtes-vous l'auteur des discours prononcés en 1831, discours qui sont inculpés?

Le PÈRE : Oui, monsieur, mais il y a quelques erreurs dans la mention qui en est faite dans l'arrêt de renvoi...

*Le Président :* Les discours ont été prononcés devant le peuple?

Le PÈRE : Ils ont été prononcés devant la famille, et non devant le peuple.

*Le Président :* Vous les avez prononcés dans une assemblée de l'association ?

Le PÈRE : Oui, monsieur.

*Le Président :* Les avez-vous fait insérer dans le *Globe?*

Le PÈRE : Ce n'est pas dans le *Globe* qu'ils ont été insérés ; ils ont été publiés dans une brochure à part.

*Le Président :* Êtes-vous l'auteur de l'article publié dans le numéro du *Globe* du 19 février 1832, intitulé : *Extrait du cinquième enseignement de notre* PÈRE SUPRÊME ENFANTIN *sur les relations de l'homme et de la femme ?*

Le PÈRE : Oui, monsieur.

*Le Président :* Chevalier, n'étiez-vous pas le gérant du *Globe ?*

MICHEL CHEVALIER : Oui, monsieur.

*Le Président :* Est-ce vous qui avez publié l'article du 12 janvier 1832, *de la femme ?*

MICHEL CHEVALIER : Oui, monsieur.

*Le Président :* Reconnaissez-vous avoir publié également, dans le *Globe* du 19 février 1832, un article ayant pour titre : *Extrait du cinquième enseignement de notre* PÈRE SUPRÊME ENFANTIN, *sur les relations de l'homme et de la femme.*

MICHEL CHEVALIER : Oui, monsieur.

*Le Président* à DUVEYRIER : Êtes-vous l'auteur de l'article intitulé *de la femme*, publié dans le *Globe* du 12 janvier 1832 ?

DUVEYRIER : Oui, monsieur.

*Le Président* au PÈRE : Ne vous qualifiez-vous pas de PÈRE, de PÈRE SUPRÊME, de PÈRE DE L'HUMANITÉ.

Le PÈRE : Oui, monsieur.

*Le Président :* Ne professez-vous pas que vous êtes la LOI VIVANTE?

Le PÈRE : Oui, monsieur.

*Le Président :* Avant de procéder à l'audition des témoins, je dois demander aux prévenus s'ils veulent les faire entendre sur des faits autres que ceux de la prévention ou de leur moralité ?

LÉON SIMON : La moralité comprend tout.

*Le Président :* Si vous voulez parler de faits autres que ceux de l'accusation, prenez des conclusions, la cour statuera.

Le PÈRE : Il est impossible de parler de la moralité sans parler des faits relatifs au délit d'escroquerie.

*Le Président :* Les témoins pourront dire qu'ils vous reconnaissent pour des gens probes, des gens d'honneur; mais s'ils parlent du testament Robinet, je les arrêterai.

Le PÈRE : L'acte d'accusation a parlé devant MM. les jurés du testament Robinet; il est impossible que devant MM. les jurés nous ne fassions pas entendre de témoins sur cette affaire. Le beau-frère

de Robinet est au nombre des témoins assignés; il est à même de les éclairer complétement.

MICHEL CHEVALIER : Au reste, monsieur le Président, le nombre des témoins qui auront à parler de l'affaire Robinet est très-restreint, beaucoup plus que vous ne paraissez le croire.

*Le Président :* La Cour statuera. — Huissiers, appelez un témoin.

MOISE RETOURET est introduit.

*Le Président,* vivement au témoin : Levez la main droite.

MOÏSE RETOURET lève la main.

*Le Président :* Vous jurez de parler sans haine et sans crainte, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

MOÏSE RETOURET : PÈRE, puis-je prêter ce serment ?

*Le Président :* Vous ne devez consulter personne, vous ne devez agir que d'après votre propre volonté.

Le PÈRE : Le serment est un acte religieux; il importe à des hommes qui ont une foi de savoir si le serment qu'on réclame d'eux est conforme à leur foi, et c'est sur cette conformité que mon *fils Retouret* me consulte.

LÉON SIMON : Je ne ferai qu'une simple obser-

vation sur le serment. MM. les jurés, à l'ouverture de ces débats, ont juré *devant Dieu et devant les hommes;* pourquoi le serment des témoins ne serait-il pas semblable?

*Le Président :* Vous ne pouvez faire le procès à la loi.

Le PÈRE : Si le serment que le témoin peut prêter, d'après sa foi et sa conscience, n'est pas conforme à celui que vous déférez, il pourra être entendu à titre de renseignement.

*Le Président :* Père Enfantin, vous n'avez pas le droit de faire des observations. Témoin, contentez-vous de prêter serment.

Moïse Retouret se tourne vers le PÈRE, et le consulte par son regard.

Le PÈRE : Il ne peut prêter le serment que vous demandez.

*Le Président* : Faites retirer le témoin.

Le témoin se retire.

Léon Simon : Je voudrais présenter quelques observations...

*Le Président :* Je ne puis y consentir. (*A l'huissier*). Faites retirer le témoin.

Un avocat s'avançant en robe et avec une longue barbe (Me Demersan, qui depuis longtemps est en

relation avec la famille) : Je demande à prendre des conclusions relativement au témoin.

*Le Président :* Vous n'êtes pas conseil dans l'affaire, retirez-vous.

Le PÈRE, à MICHEL CHEVALIER : MICHEL, fais-le taire.

MICHEL CHEVALIER : Taisez-vous. (L'avocat se retire.)

LÉON SIMON : Lorsque l'on entend des religionnaires et qu'on leur demande de prêter serment, ils ont droit de prêter serment selon leur religion.

*Le Président :* Vous vous trompez. (Marque d'étonnement au barreau.)

LÉON SIMON : Nous sommes ici pour témoigner de notre foi religieuse aux yeux du monde ; le témoin a dû demander au chef suprême de notre religion s'il pouvait prêter serment dans les termes qu'on demande...

*Le Président :* Prêtez le serment selon la loi.

Le PÈRE : Le serment est un acte religieux d'une haute gravité ; nous ne pouvons le prêter que conformément à notre foi. Pourquoi, d'ailleurs, par le serment, le témoin ne serait-il pas en communion avec les jurés, en le prêtant dans la même forme qu'eux ?

*Le Président* : Prenez des conclusions.

« L'audience est interrompue pour quelques instants. Pendant cette suspension, on s'entretient sur cet incident; quelques avocats s'approchent des conseils et semblent leur indiquer les formules légales pour rédiger et prendre des conclusions. Enfin, après un intervalle de quelques minutes, Léon Simon lit des conclusions signées par Michel Chevalier, elles sont ainsi conçues :

« Attendu que dans le réquisitoire de M. le procureur du roi, on impute à notre religion de » n'être autre chose qu'un *panthéisme confus;*

» Attendu que le serment dont la formule vient » d'être lue par le président, implique dans son » sens le plus clair et le plus grammatical le *pan-* » *théisme confus;*

» Requérons qu'il plaise à la cour faire mentionner au procès-verbal que les témoins, en prêtant le serment, entendent ne point faire abstraction de leur foi religieuse. »

*L'Avocat général :* Nous remarquons que les conclusions ne sont pas conformes aux explications données; nous croyons avoir entendu que l'on demandait que les témoins ne prêtassent pas un serment sous la forme ordinaire. Maintenant on demande que les témoins, en prêtant serment, ne fassent pas abstraction de leur foi religieuse. Comme

les témoins ne se sont pas expliqués sur ce point, nous n'avons pas à traiter la question.

Le PÈRE : M. le Président s'est adressé à nous.

*L'Avocat général :* Il n'est pas possible que ce soie Enfantin ou Chevalier qui demandent que les témoins ne fassent pas abstraction de leur foi religieuse. Que l'on fasse revenir les témoins.

Le PÈRE : M. le Président nous a dit de poser des conclusions sur le serment à prêter par le témoin ; c'est à nous de répondre et de conclure.

La Cour se retire pour délibérer : après dix minutes elle rentre, et le Président lit l'arrêt suivant :

« Attendu que les conclusions qui viennent d'être prises par les prévenus n'intéressent que les témoins et ne sont relatives qu'à un fait étranger aux prévenus, la cour dit qu'il n'y a lieu à statuer sur ces conclusions. »

*Le Président :* Faites revenir les témoins.

Moïse Retouret est de nouveau introduit.

*Le Président :* Je viens de vous indiquer dans quels termes le serment doit être prêté; êtes-vous dans l'intention de le prêter... spontanément?

Moïse Retouret interroge les regards du PÈRE.

Le PÈRE : Vous préjugez la question.

*Le Président :* Je m'adresse au témoin.

Le PÈRE : Il n'y a qu'un instant, vous m'avez demandé si j'étais la LOI VIVANTE; maintenant vous empêchez mes enfants de s'adresser à moi pour me consulter sur un acte qui intéresse essentiellement leur conscience, leur foi; si je m'abstenais d'intervenir, je serais en contradiction avec moi-même, vous me feriez ainsi renier ma parole.

*L'Avocat général :* Nous demandons que le témoin déclare s'il prêtera serment sans que le père Enfantin l'y autorise.

*Le Président :* Consentez-vous à ne prêter serment que sur l'autorisation du père Enfantin?

MOÏSE RETOURET : Je ne prêterai serment dans la forme par vous indiquée, qu'avec l'autorisation du PÈRE.

*L'Avocat général,* avec vivacité : Attendu que le serment est un acte libre, spontané, nous requérons que le témoin ne soit pas entendu dans sa déposition.

Le PÈRE : Il n'est pas étonnant que les hommes qui sont autour de moi et qui sont mes enfants, me demandent conseil, cela est naturel. M. l'avocat général vient de le faire constater, je suis content, je l'en remercie.

*L'Avocat général :* Le serment est un acte grave; c'est la promesse faite devant Dieu de dire la vérité; on ne prête pas serment devant Dieu et devant le père Enfantin, on ne prête serment que devant Dieu et devant les hommes, et on ne peut invoquer une autre autorité que celle de la divinité quand on prête serment.

Prendre la permission d'un homme pour prêter serment, et d'un homme qui prend le titre de *loi vivante*, c'est attester un autre que Dieu de la vérité de ses paroles. Nous demandons que la cour, par son arrêt, fasse disparaître toute discussion relative au serment.

LAMBERT : Nous sommes loin de ne pas sentir que le serment soit un acte grave et solennel. Nous demandons, à cause de cette gravité même, que le témoin soit mis en communion avec les jurés, en jurant devant Dieu et devant les hommes, ainsi que l'ont fait les jurés eux-mêmes au commencement de cette audience. Comme la formule lue au témoin ne parle ni de Dieu ni des hommes, nous avons demandé que ces mots fussent insérés dans la formule du serment. M. l'avocat général dit que, quand on prête serment, on ne le prête que devant Dieu, ou qu'en invoquant Dieu; quant à nous, nous reconnaissons la divinité; mais nous reconnaissons

aussi, parmi les hommes, un homme qui, par-dessus tous les autres, est l'interprète de la volonté de DIEU. Vous dites que le témoin n'a pas besoin de demander à un homme l'autorisation de prêter serment, mais vous ne savez pas ce qu'est cet homme. Cet homme, c'est la manifestation la plus élevée de DIEU dans l'humanité. Ce qui revient à dire que nous reconnaissons un pouvoir humain, dont les actes ont une inspiration et une sanction religieuse. Si M. l'avocat général ne donne pas à sa religion une forme humaine, il nous est permis à nous de la lui donner.

Je demande que, d'après les paroles mêmes de M. l'avocat général, on mette dans la formule du serment les mots : *devant Dieu et devant les hommes;* sans cela je ne comprendrais pas la discussion à laquelle il s'est livré.

La Cour se retire pour délibérer. Elle revient bientôt, et rend l'arrêt suivant :

« Attendu que le serment est un acte libre, et qui » doit émaner de la seule volonté de celui qui le » prête;

» Attendu que le témoin Retouret a déclaré » qu'il ne prêterait serment qu'autant qu'il serait » autorisé par celui qu'il appelle le PÈRE EN- » FANTIN;

» Attendu que le serment soumis à la volonté de » celui qui est intéressé dans la cause ne peut ins- » pirer aucune confiance à la justice; que ce n'est » pas sur un pareil serment que les juges peuvent » s'éclairer et rendre une décision;

» La Cour déclare qu'il n'y a lieu à entendre le » témoin. »

*Le Président :* aux prévenus : Tous les autres témoins sont-ils dans le même cas?

Le PÈRE : Vous les entendrez.

OLLIVIER est introduit. Ses regards se portent sur ceux du PÈRE.

*Le Président* : Tournez-vous du côté des jurés; vous ne devez prendre d'avis de personne. Prêterez-vous serment sans autorisation?

OLLIVIER : Je suis en présence de mon PÈRE, de mon juge, de mon directeur et de mon guide; et ma conscience ne peut me permettre de prêter le serment que vous me présenterez sans son autorisation.

*Le Président :* Eh bien! retirez-vous.

Le PÈRE : Je désire ajouter un mot sur l'arrêt lui-même.

*Le Président :* C'est impossible; il y a arrêt. Renoncez-vous à faire entendre les autres témoins?

Le PÈRE : Pas du tout.

*Le Président :* Faites venir un autre témoin.

Le PÈRE : Ce qui se passe devant vous est la preuve de la moralité de la religion nouvelle. Cet incident vous montre le lien vivant qui nous lie, le sentiment religieux qui nous inspire.

DUGUET est introduit.

*Le Président :* En prêtant le serment que la loi prescrit, êtes-vous décidé à vous livrer à votre spontanéité?

DUGUET : Si j'étais en mission, loin du PÈRE, je m'abandonnerais à ma spontanéité, et j'ai la certitude qu'elle ne m'égarerait pas; mais partout où se trouve le chef de notre culte, c'est à lui que je dois m'en référer sur l'opportunité d'un serment à prêter.

*Le Président :* Retirez-vous. Appelez un autre témoin.

« MASSOL est introduit.

*Le Président :* Pouvez-vous prêter serment sans autorisation?

MASSOL : Je puis prêter serment.

*Le Président :* Vous jurez de parler sans haine et sans crainte, de dire la vérité, toute la vérité.

MASSOL : PÈRE, puis-je prêter ce serment-là?

*Le Président :* Retirez-vous. Huissier, faites venir les autres témoins en masse.

Les témoins, au nombre de plus de trente, se présentent tous ensemble devant les jurés.

*Le Président :* Il paraît que vous faites tous partie de l'association appelée saint-simonienne : êtes-vous tellement liés envers le Père Enfantin que vous ne puissiez prêter serment sans son autorisation ?

Les témoins répondent affirmativement.

*L'Avocat général :* Je demande qu'ils soient tous interpellés les uns après les autres.

Un huissier, sur l'ordre du président, fait l'appel nominal des témoins, qui restent tous présents. Chacun d'eux, à l'exception de Rochette et de Stéphane Flachat, répond, en entendant son nom, qu'il ne peut prêter le serment voulu par la loi, sans que le PÈRE ait sanctionné la formule de ce serment par son autorisation.

Raymond : Je demande à légitimer mon refus.

*Le Président* : Il y a arrêt.

Raymond : Nos sentiments religieux ne peuvent être jugés que par des hommes religieux.

*Le Président* à Rochette : Pouvez-vous prêter serment?

Rochette : Je désirerais savoir quels sont les termes du serment qu'on demande de moi.

*Le Président :* Vous jurez de parler sans haine

et sans crainte; de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

ROCHETTE : Ne voyant pas paraître le nom de Dieu dans ce serment, je ne puis le prêter.

Un Témoin : Je demande à prêter serment devant Dieu et devant les hommes.

*Le Président :* Cela ne se peut.

FLACHAT : Je demande, comme ROCHETTE, à connaître la formule du serment.

Le Président lui en donne lecture.

FLACHAT : Je ne puis prêter un serment où ne se trouve pas le nom de Dieu.

*Olinde Rodrigues :* Je demande que l'on constate qu'un témoin a demandé à prêter serment devant Dieu et devant les hommes, et qu'il a été refusé.

*Le Président :* Le procès-verbal fait mention de tout.

La Cour rend immédiatement l'arrêt suivant :

« Attendu que les personnes assignées comme » témoins déclarent ne pouvoir prêter serment sans » autorisation, la Cour dit qu'elles ne peuvent être » entendues. »

LAMBERT : Attendu que selon le code d'instruction criminelle, les témoins doivent être appelés séparément, nous demandons qu'il soit fait mention au procès-verbal de leur audition simultanée.

*Le Président :* Le procès-verbal fait mention de tout.

L'audience est suspendue et reprise quelques instants après.

LAMBERT : Je demande acte encore de ce que RETOURET n'a pas été admis au serment, parce qu'avant de le prêter il avait demandé conseil du *sieur Enfantin* (je me sers ici de l'expression légale); je ne sache pas qu'aucune loi défende à l'homme qui a un serment à prêter de prendre conseil soit le jour même, soit la veille, de celui qui dirige sa conscience; enfin je demande acte de ce que M. l'avocat général a dit que c'était sur un geste du *sieur Enfantin* que RETOURET était disposé à prêter serment.

*Le Président :* L'incident a donné lieu à des conclusions et à un arrêt. Il y a arrêt.

*L'Avocat général :* Il n'est pas exact de dire que c'est sur un geste du sieur Enfantin que nous avons requis que le sieur Retouret ne fût pas entendu.

Un avocat : Les témoins n'ont demandé que l'autorisation de....

*Le Président :* Il y a arrêt.

Le PÈRE : Avant de commencer les débats, je

désire, M. le Président, signaler un fait qui s'est passé dans la chambre du conseil.

J'avais demandé pour conseils deux femmes, vous vous y êtes opposé, M. le Président. La question qui va se débattre ici intéresse spécialement les femmes. Je ne fais pas cette observation pour que l'on revienne sur une décision prise ; mais je veux que l'on sache que, dans une cause qui intéresse particulièrement les femmes, le conseil des femmes a été refusé.

*Le Président :* Je ne rends pas compte des décisions que je prends dans l'exercice de mes fonctions.

Le PÈRE : Je ne demande pas de réponse.

*L'Avocat général* prend la parole et prononce son réquisitoire. Après qu'il a cessé de parler [1], l'audience est suspendue un quart d'heure et reprise à trois heures.

Baud, beau-frère de Rodrigues, empêché le matin de faire sa déposition, demande à être entendu. « J'ai été attiré, dit-il, vers les saint-simoniens par l'éclat que jetait leur doctrine... J'ai d'abord assisté comme auditeur, comme prosélyte, mais non

1. L'historique du procès et les débats ont été publiés. Ils seront réimprimés et compris intégralement dans cette collection.

comme néophyte, à leurs enseignements. C'est parce que, dans tous leurs actes, j'ai trouvé qu'il y avait moralité, honneur, dévouement de la part des hommes qui présidaient la Société, que j'ai consenti à en faire partie. Quand ma conviction a été assez grande, j'ai pris part à l'œuvre d'une manière active... J'avais pour mission d'arrêter dans ses désordres le fils privilégié de la naissance qui séduit la pauvre fille du peuple... J'ai demandé plusieurs fois de l'argent aux riches qui m'écoutaient, et pour cette œuvre sainte (la guerre à la prostitution), j'ai même un jour menacé le monde de mendier. J'en suis fier, parce que j'ai la conviction profonde que les saint-simoniens voulaient sincèrement le bien du peuple, et que l'emploi qu'ils ont fait de l'argent lui a plus servi, au peuple, que s'il eût été consacré à de misérables aumônes. Voilà la mission que j'ai reçue du PÈRE ENFANTIN, et j'ai pour cet homme un amour que rien n'égale. »

Rodrigues présente ensuite lui-même sa défense dans un discours fort remarquable, et qui sera reproduit en entier, comme tous ceux des prévenus et de leurs conseils, avec toutes les pièces du procès. Il s'écrie en terminant : « L'accusation pourrait dire que nous nous sommes escroqués nous-

mêmes, que nous nous sommes ruinés, que pas un de nous ne se trouve dans une position égale à celle qu'il aurait pu conserver dans le monde[1]... Je ne puis que me féliciter, du reste, d'avoir trouvé cette occasion pour rendre ici solennellement hommage à la mémoire de Saint-Simon, mon maître, qui chaque jour, de plus en plus, sera considéré comme le bienfaiteur de l'humanité. »

La parole est ensuite donnée à Léon Simon, conseil de Michel Chevalier, et qui s'applique à faire ressortir ce qui distingue essentiellement la conception religieuse des saint-simoniens, la croyance en l'infini conscient, de la doctrine du panthéisme.

A six heures, l'audience est suspendue pour être reprise à huit heures. A l'ouverture, Michel Chevalier se lève : il fait l'historique du procès; suit, pas à pas, l'avocat général dans son argumentation, et le réfute avec autant de vigueur que d'habileté.

Le Président et la Cour finissent par donner des signes d'impatience, comme s'ils trouvaient cette défense trop longue ou trop hardie. Michel Chevalier insiste; il veut répondre aux reproches articulés contre les saint-simoniens par l'avocat général

1. La position que la plupart des saint-simoniens se sont faite, après leur rentrée dans le monde, a justifié cette assertion.

au sujet du 6 juin [1]; il annonce qu'il va résumer une conversation qu'il a eue à cette occasion avec le garde des sceaux; mais le président l'interrompt en disant : « *Il ne s'agit pas de cela.* » Michel ne se rend pas à cette observation, et Enfantin, intervenant dans le débat, dit : « On nous a reproché de ne pas avoir fait notre devoir de citoyen, de n'avoir pas pris un fusil; chaque chose a son temps, chaque homme a son œuvre. »

Le Président : « Abordez la prévention et ne perdez pas le temps à raconter des conversations. Il y a deux heures que vous parlez.

Enfantin, *d'une voix forte :* Un coup de fusil est plus court. (*Sensation.*) On nous a reproché d'avoir fait des jongleries le 6 juin, au lieu de des-

1. L'avocat général avait incriminé la conduite des apôtres de Ménilmontant, au 6 juin, parce qu'un néophyte avait été suspendu de ses fonctions pour ne s'être pas mêlé au peuple du faubourg Saint-Antoine pendant l'insurrection. C'était une grave méprise : la suspension n'avait été prononcée précisément que parce que la mission confiée à ce fonctionnaire, et négligée par lui, consistait à braver le danger pour faire entendre aux insurgés une parole de conciliation et d'apaisement. — Michel Chevalier prit d'ailleurs occasion de cette méprise du ministère public pour dire que les réquisitoires, dans lesquels on se croyait obligé de surfaire, se rédigeaient comme des *mémoires d'apothicaires*, ce qui fit d'autant plus rire que l'on comptait trois pharmaciens parmi les jurés, lesquels furent bien vite désintéressés dans cette comparaison, par ce mot qu'ajouta le prévenu : « Je parle des apothicaires d'autrefois. »

cendre sur le pavé; nous devons repousser ce reproche.

Le Président : Le réquisitoire de M. l'avocat général n'a pas duré deux heures.

Enfantin : Voilà sept mois que dure le réquisitoire

Le Président : Si vous abusez de la parole, je vous rappellerai à l'ordre.

Enfantin, *se levant :* Oui, à l'ordre, c'est ce que nous désirons. Vous ne sauriez nous empêcher de répondre comme il nous plaît, car le reproche que nous a adressé M. l'avocat général est le reproche le plus sensible que l'on puisse faire à des hommes devant des hommes, et surtout devant des femmes; c'est le reproche de lâcheté; laissez-nous parler. (*Sensation.*)

*Une voix dans l'auditoire :* Bravo! bravo!

Le Président : Soldats! qu'on fasse à l'instant sortir celui qui vient de donner des signes d'approbation. (*Les gardes municipaux font sortir un jeune homme.*)

Michel Chevalier, reprenant la parole et continuant la justification des idées saint-simoniennes sur l'industrie, comme seules capables de tirer le pouvoir d'embarras dans la crise sociale où il se trouvait jeté, le Président l'interrompt de nouveau

et lui dit : La Cour ne peut vous entendre sur des théories.

MICHEL CHEVALIER : Nous sommes ici pour des théories.

ENFANTIN : Je vous prie de nous dire, monsieur le président, pourquoi nous sommes en face de MM. les jurés. Nous sommes ici pour des théories morales, et nous devons répondre aux attaques de la prévention.

LE PRÉSIDENT : Voilà huit heures que vous répondez.

ENFANTIN : Autant d'*heures* de défense que de *mois* d'accusation, d'instruction, de diffamation.

Michel Chevalier commence donc résolûment le récit de son entrevue avec le garde des sceaux ; mais le Président, après s'être vivement agité sur son siége et avoir consulté les deux conseillers ses assesseurs, l'arrête de nouveau en ces termes :

« Vous voulez établir un système complet d'économie politique, à votre manière ; [1] je vous dé-

1. M. le président ne se doutait pas alors que la *manière* de Michel Chevalier, en économie politique, deviendrait trente ans plus tard la *manière* gouvernementale, et qu'elle serait consacrée par un traité solennel entre les deux grandes puissances qui mènent le monde civilisé. Il est vrai que, pour en venir là, il a fallu une nouvelle révolution qui a emporté la royauté *invio-*

clare que la Cour ne peut plus vous entendre. »

Michel Chevalier persistant, le Président répète : « La Cour a déclaré ne pouvoir plus vous entendre. »

Alors Enfantin joint sa voix à celle du Président pour engager son disciple à renoncer à la parole. « Assez, Michel, lui dit-il, les jurés doivent avoir senti par cet aperçu la distance qu'il y a de notre politique à une politique de désordre. »

Michel s'empresse de se rasseoir ; Lambert prend la parole, et met en regard le monde ancien et le monde nouveau. Il passe ensuite en revue les membres actuels de la famille saint-simonienne, et termine par cette déclaration, qui était aussi un verdict et une sentence dans la bouche comme dans la pensée d'hommes religieux, profondément convaincus qu'ils avaient devant Dieu, et qu'ils auraient un jour devant la postérité, le droit de juger leurs juges :

« Je finis, messieurs les jurés.

» J'ai signalé l'incompétence religieuse, morale et politique du monde [1] où vous vivez ;

*lable*, au nom de laquelle parlait en 1832 la magistrature, laquelle a d'ailleurs conservé fort heureusement elle-même sa propre inviolabilité.

1. L'avocat général avait dit, en parlant des prévenus : « Ces hommes sont des hommes de troubles, de destruction, de bou-

» L'absence absolue de culte en vous et de dogme qui puisse exprimer une foi commune, l'étroitesse de votre mandat en présence d'un apostolat nouveau;

» L'ignorance des conditions qui constituent la morale, le silence obligé de ses représentants les plus sacrés, des femmes, et la perpétuelle contradiction de votre théorie et de votre pratique;

» Tels sont les signes désolants que j'ai dû en mettre devant vos yeux. »

Duveyrier succède à Lambert. Son discours, comme celui de Michel Chevalier, provoque des marques d'impatience de la part du Président, qui finit par lui dire : « *Duveyrier*, je vous fais observer, dans l'intérêt de votre défense, que vous aggravez la prévention. »

Duveyrier : Laissez-moi parler, je suis apôtre et non pas avocat.

Le Président : Vous faites l'éloge de la polygamie considérée comme un crime par nos lois.

leversement! Et vous, messieurs les jurés, qui êtes ici les représentants de la société menacée, vous voulez la conservation de cet ordre social qu'ils attaquent si audacieusement! Oui! que cet ordre soit *bon* ou *mauvais*, vous êtes appelés à le soutenir! »

Lambert, après avoir rappelé cette phrase, s'écria : « Un homme qui parle *ainsi* a déclaré son incompétence politique. »

DUVEYRIER : Je n'en fais pas l'éloge... Je vous prie de ne pas m'interrompre.

LE PRÉSIDENT : Vous dites...

DUVEYRIER : Mais si je dis assassinez!.... et que vous m'interrompiez tout court, vous pourrez dire aussi que je veux provoquer au meurtre; et si vous m'aviez laissé achever, j'aurais dit : Assassinez, et vous serez guillotiné. Donc, n'assassinez pas. (*Sensation.*) Je veux montrer.....

LE PRÉSIDENT : Si vous continuez sur ce ton, je serai obligé de vous nommer un avocat.

DUVEYRIER : Un avocat! et où en trouver? (*Étendant les bras vers le barreau où siégent une foule de jeunes avocats.*) Je leur ai dit à tous en arrivant : On m'accuse d'avoir écrit que le monde vit dans la prostitution et l'adultère, mais vous vivez tous dans l'adultère et la prostitution. Ayez donc le courage de le dire à haute voix : c'est là le seul plaidoyer que vous puissiez faire pour nous. Ils ne l'ont pas voulu, ils ne peuvent pas me défendre.

LE PRÉSIDENT : Vous les avez injuriés.

DUVEYRIER : Injuriés! pas du tout; ils ne m'ont pas dit que je les injuriais; ils sont tous là pour le dire : ils ont baissé la tête et n'ont pas répondu. (*Profond silence.*)

Le Président : Accusé, je vous invite à prendre un ton plus convenable.

Duveyrier : Je vous en prie, monsieur le Président, je vais être convenable.

Duveyrier achève son discours sans être plus interrompu [1]. Barrault lui succède ; il peint sous de nouvelles couleurs le règne hideux de l'adultère et de la prostitution. « Jeunes et vieux, s'écrie-t-il, beaux et difformes, élégants et rustres, tous prennent part à l'orgie ; *tous, dans cette grande Babylone, boivent du vin d'une furieuse prostitution.* »

Le Président (*qui a témoigné de l'impatience pendant cette dernière partie du discours de Barrault*) :

1. Un des anciens apôtres de Ménilmontant nous a communiqué la note suivante :

« Vingt ans après ces débats, le magistrat qui avait rempli les fonctions du ministère public rencontrait chez un ami commun un des conseils des accusés. La conversation s'engagea sur ces communs souvenirs. « En portant la parole contre les saint-simoniens, dit le magistrat, j'ai cru remplir un devoir, non-seulement officiel, mais de conscience. Je voyais clairement le danger de leurs doctrines ; et cependant, personne ne rendait plus justice que moi à l'élévation de leurs idées, à la générosité de leurs sentiments. — Pour ce qui est de M. Duveyrier en particulier, ajouta-t-il, je n'hésite pas à vous dire que jamais parole, ni au barreau, ni à la tribune, n'a produit sur moi une impression comparable à celle que m'ont fait éprouver les deux discours prononcés par lui dans cette circonstance. »

La défense dégénère en scandale ; la séance est levée et remise à demain, huit heures et demie du matin.

BARRAULT : Ainsi se termine le concile.

— Il est onze heures et demie.

La famille saint-simonienne retourne, à travers des rues presque désertes, à Ménilmontant.

*Audience du mardi 28 août.*

« A six heures et demie, dit la narration saint-simonienne, la famille était rangée dans le même ordre que la veille. A six heures trois quarts, le PÈRE descendit, et nous partîmes pour le Palais de justice.

» Le temps était brumeux ; il avait plu pendant la nuit.

» Nous nous rendîmes au Palais de justice par les rues que nous avions traversées la veille au soir, parce qu'elles sont plus spacieuses et moins encombrées. Nous trouvâmes partout, comme la veille, silence, curiosité et signes d'intérêt de la part des femmes. Il plut pendant la fin du trajet.

» La salle des assises n'était pas ouverte quand nous arrivâmes au Palais de justice. La famille se rendit dans la salle des Pas-Perdus, où elle stationna pendant un quart d'heure. Une foule énorme

de curieux se pressa autour d'elle. A neuf heures et demie, l'audience s'ouvrit. »

LE PRÉSIDENT : Enfantin, vous avez la parole.

Le PÈRE : Je désire savoir si M. l'Avocat général a l'intention de répliquer, parce que, dans ce cas, j'abrégerais ce que j'ai actuellement à dire.

L'AVOCAT GÉNÉRAL : Vous ne vous êtes pas encore *défendu* sur la question morale.

LE PRÉSIDENT : La question morale est très-importante pour la *défense;* il est de votre intérêt de vous justifier à cet égard.

Le PÈRE : Je demande encore si M. l'Avocat général est dans l'intention de répliquer.

*L'Avocat général :* Je parlerai.

Le PÈRE : Je vais parler.

(*Le Père se lève gravement, et, plaçant sa main droite sur sa poitrine, il parcourt lentement de son regard l'auditoire, les jurés et les juges.*)

*Le Président :* Vous faut-il quelques instants pour vous recueillir?

Le PÈRE : Non, monsieur ; je vous remercie.

*Le Président :* En ce cas, veuillez parler.

*Le* PÈRE *arrête quelques instants encore ses regards sur MM. les jurés, et dit :*

« Messieurs, M. l'Avocat général vient de dire

qu'il ne connaissait pas mes moyens de *défense;* je ne me défends pas. M. le Président ajoute qu'il est de mon intérêt de me *justifier;* je ne me *justifie* pas : J'ENSEIGNE. J'enseigne à *tous* ce qu'*ils* sont et ce que *nous* sommes, et voilà pourquoi, moi et mes fils, nous sommes devant la justice ; car la justice *nouvelle* doit se faire connaître à tous, et pour cela, il faut d'abord que, provoquée par la justice *ancienne,* elle montre clairement l'incompétence de la *loi* ancienne pour juger les apôtres de la *loi* nouvelle. (Le PÈRE *s'arrête un instant et considère alternativement les juges et les jurés.*)

» C'est ce que nous avons cherché à vous faire comprendre hier, mes fils et moi, mes fils par leur parole, et moi par la direction que je leur ai imprimée.

» Nous nous sommes mis en communion avec le monde de bien des manières différentes; celle-ci est nouvelle pour nous; mais dans aucune de ces rencontres, nous n'avons été traînés à la remorque par personne, *jugés* par personne ; nous ne le serons point ici. Je sais bien, messieurs, que votre titre de jurés vous donne le *droit* de porter un *jugement* sur toutes les questions qui vous seront soumises, mais il est un *devoir* aussi pour vous, comme pour tout homme de bonne foi, c'est de

vous abstenir de *juger* sur ce que vous ne *connaissez* pas. Je le répète, j'ai donc à vous enseigner qui nous sommes.

» Pour cela, je me bornerai à vous expliquer notre conduite d'hier, et à fixer votre attention sur celle que je tiens aujourd'hui même, en ce moment. »

*Le* PÈRE *s'arrête encore, et regarde les juges et l'Avocat général.* (*Un mouvement d'impatience se manifeste dans la Cour.*)

« J'ai besoin d'ailleurs de donner des explications sur ce qui s'est passé hier, parce que beaucoup ont pu ne pas comprendre comment s'alliaient, avec nos prétentions pacifiques et religieuses, des discussions qui ont eu quelquefois la vivacité des débats du barreau.

» Nous avons voulu que tous les incidents du procès justifiassent radicalement votre incompétence, et si nous les avons prolongés quelquefois avec une ténacité toute particulière, c'est que les décisions que nous obtenions ainsi de la Cour, et les opinions que nous forcions le ministère public à émettre, montraient d'une manière évidente les *préjugés* sous l'empire desquels la cause était examinée et allait être jugée.

» Ma volonté a été que notre marche fût telle, et

quoiqu'il y ait eu spontanéité dans la forme apportée par chacun, j'aime à dire que le calcul en était fait à l'avance, comme M. l'Avocat général avait sans doute fait le sien pour l'accusation.

» Ainsi j'étais certain que des juges qui viennent traiter ici la plus haute question de moralité et de législation, celle des rapports des *sexes*, me refuseraient l'assistance de *femmes* comme conseils; on me l'a refusée. (*Le* PÈRE *s'arrête en regardant le Président qui sourit.*)

» Quant au serment, vous n'avez pas voulu que mes fils me consultassent; par là vous avez nié qu'il dût y avoir un *lien d'obéissance* et de *foi* entre ces hommes et moi; vous avez nié à l'avance, avant de les entendre, avant de nous entendre, notre caractère *religieux*, tandis que toute la cause roulait de fait sur cette question : Sont-ils *religieux?*

» Vous qui accusez nos principes sur l'*autorité* d'écraser la *liberté* humaine, vous avez voulu, vous, *autorité* judiciaire, traiter ces hommes que vous aviez sous les yeux comme des machines parlantes, les forcer de répondre mécaniquement quand votre parole frapperait leurs oreilles; vous leur avez enjoint, vous, monsieur le président, de se dépouiller ici, autant que possible, de *toute affection!* Ils n'ont point accepté ce rôle machinal, ils ont

répondu en *hommes*, car l'homme est celui qui est *lié* à d'autres hommes, et ils vous ont montré qu'ils étaient *liés* entre eux et à moi, qu'ils étaient *religieux*.

» Or, depuis bien longtemps les hommes ne savent plus ce que c'est que d'être liés entre eux; vous, messieurs les jurés, vous ne le savez pas, et votre présence ici, tous inconnus les uns aux autres, en est la preuve certaine. Si vous ne pouvez pas comprendre le *lien* qui attache ces enfants entre eux et à moi, c'est-à-dire notre *religion*, comment pouvez-vous juger que nous sommes ou ne sommes pas *religieux?* Comment pouvez-vous sonder les cœurs de ces hommes qui m'entourent, lorsque ces cœurs renferment des sentiments qui vous sont étrangers ou que vous avez oubliés? A quel titre vous croyez-vous capables même de les *comprendre*, vous qui êtes élus ici par le sort, lorsque, sans crainte de blesser l'amour-propre d'aucun d'entre vous, je puis vous dire que les hommes qui sont devant vous ont, à coup sûr, plus de *savoir* qu'il n'en existe parmi vous. »

(*Le Père s'arrête en fixant ses regards sur sa famille et sur le jury, désignant ainsi, à tous, ces deux réunions d'hommes dont il venait de faire la comparaison. En ce moment, l'impatience de la*

*Cour parait très-grande; le Président s'agite, ainsi que les deux conseillers. L'Avocat général témoigne vivement son irritation.*)

Le PÈRE : J'ai donc voulu hier que les débats fussent dirigés de telle sorte que nous puissions surprendre, et maintenant, même pendant quelque temps, la Cour dans un état d'incompétence flagrante à l'égard de la cause qui lui est soumise.

(*Le Père promène ses regards sur l'auditoire.*)

Le Président : Avez-vous besoin de vous recueillir? La Cour suspendrait quelques instants la séance.

Le PÈRE : Non, M. le président, ce n'est ni de recueillement ni de méditation que j'ai besoin en ce moment; j'ai besoin de *voir* qui m'entoure....

Le Président (*Interrompant*) : Vous êtes devant la Cour et le jury.

Le PÈRE : J'ai besoin, vous dis-je, de *voir* qui m'entoure et d'*être vu;* je sais tout ce que donne de puissance le *recueillement* et la *solitude*, et j'ai montré que je le savais, puisqu'il y a cinq mois j'ai ouvert notre *retraite* de Ménilmontant, mais je sais aussi que le *recueillement* n'est pas la seule manière de s'*inspirer*, et d'ailleurs je désire apprendre à M. l'Avocat général l'influence de la *forme*,

de la *chair*, des *sens*, et pour cela lui faire sentir celle du *regard*.

L'Avocat général : Vous n'avez à me donner de leçons ni sur le *regard* ni sur aucune autre chose. Je vous engage à vous défendre d'une manière plus conforme aux habitudes de l'audience, sinon je prendrai les conclusions que je jugerai convenables.

Le PÈRE : M. le président me demandait tout à l'heure si j'avais besoin de *recueillement;* dans cette demande j'ai reconnu le chrétien qui a besoin de *méditation* et de prière solitaire pour élever son âme; or je veux montrer ici à tous, je le répète, que ce n'est pas seulement par le *recueillement*, la *solitude* et le *silence* que l'homme s'inspire, que c'est aussi en *voyant*, en *touchant* le milieu qui l'environne; que ce n'est pas seulement par l'*esprit*, mais aussi par les *sens*, qu'il élève son âme; ainsi c'est par la nature du *regard* que je dirige sur vous, Messieurs, que je lis sur vos *visages* la pensée qui vous anime, comme je voudrais vous apprendre à lire la mienne sur ma face; et c'est aussi en vous *voyant* tous, que je fais naître en vous telle ou telle pensée bienveillante ou hostile.

(*Le Père passe en revue la Cour, le jury et l'auditoire, en disant*) :

« Car je crois révéler toute ma pensée sur ma figure. »

(*L'impatience de la Cour augmente.*)

« Vous devriez trouver naturel, Messieurs, que je vous parle de ma *figure*, puisque M. l'Avocat général vous a entretenus hier de ma fatuité. Or, comme il ne comprend pas comment la *forme*, les *sens*, la *beauté*, peuvent recevoir une destination sainte et moralisante, et que c'est par suite de cette ignorance que nos doctrines sont accusées d'immoralité, j'avais raison de dire que je devais lui apprendre la puissance qui existe dans la *chair*, dans le *corps*, indépendamment de la parole. C'est même là toute la cause.

» M. l'Avocat général a rappelé que, selon notre foi, le prêtre devait être *beau*, et c'est presque avec horreur et dégoût qu'il a répété notre pensée à cet égard. Ce mépris pour la *beauté*, cette indifférence au moins pour la *forme*, est un langage de convention qui n'est en harmonie avec la conduite de personne aujourd'hui, qui est sans réalité, et je sens bien aussi, lorsque silencieux je fixe mes regards sur vous, et lorsque vous-mêmes me regardez, que nous exerçons, vous sur moi et moi sur vous, une influence qui tient, non à votre intelligence que j'ignore, ni à la mienne qui n'a point alors de pa-

role, mais au *geste*, à l'expression qui se peint sur vos *figures* et sur la mienne. »

(*Le Père regarde avec calme; le Président, les juges, l'Avocat général et le jury manifestent visiblement leur irritation.*)

Enfantin n'en continue pas moins la justification du dogme nouveau qui lie la *beauté* et la *sagesse* à la BONTÉ pour former la trinité divine. Il veut faire sentir et comprendre la puissance morale de la *beauté*, afin de la laver des souillures qu'un mépris affecté pour elle lui fait contracter. (« *Pendant ses dernières paroles*, dit la narration officielle de Ménilmontant, *l'irritation de la Cour était à son comble*; le PÈRE, *qui n'avait pas cessé de fixer ses regards sur les juges, continuait à les regarder silencieusement et avec un calme sévère. Après quelques instants, pendant lesquels le Président et les juges s'entretiennent vivement, le Président se lève avec humeur et dit en se dirigeant rapidement vers la chambre du conseil* ») :

« L'audience est suspendue ; nous ne sommes pas ici pour attendre le résultat de vos contemplations. » — (LE PÈRE *suit de son regard la Cour qui se retire, il accompagne de même le départ du jury, puis il se tourne en souriant vers l'auditoire qui examine cette scène dans le plus pro-*

*fond silence, et se rasseoit en disant à ses fils)* : « Encore une justification de leur incompétence. »

A la rentrée de la Cour, Enfantin reprend la parole, et dit :

« Si l'enseignement que je viens de faire n'a pas été compris, je ne m'en étonne point, car le fait qui vient de se passer à l'instant suffirait, s'il était compris, pour démontrer d'une manière invincible l'ignorance complète où vous êtes du sentiment que nous apportons au monde.... au reste, vous attendez de moi, selon l'usage, un *discours* ; je vais parler. »(*La parole du* PÈRE *qui, jusqu'ici, avait été lente et entrecoupée de longs silences pendant lesquels sa physionomie seule parlait, prend dès ce moment une marche plus rapide.*)

Le *discours* d'Enfantin, exposé succinct, serré, lumineux de ses théories, fut écouté sans provoquer de nouvelles interruptions. L'Avocat général, dans sa réplique, invoqua l'autorité de Bazard à l'appui de l'accusation. D'Eichthal, Lambert, Duveyrier, Michel Chevalier et Barrault répliquèrent ensuite. Barrault posa même des conclusions pour demander acte à la Cour de quelques paroles du ministère public qu'il croyait *diffamatoires*. La Cour rejeta ces conclusions. Enfantin se leva alors pour se plaindre de l'inconvenance de ces paroles (*spécu-*

*lation, jonglerie*). Il ne s'en tint pas là, il voulut opposer sa propre autorité à la virulence du second réquisitoire, et il félicita l'Avocat général d'avoir invoqué contre lui l'autorité de Bazard, quoique cette invocation pût être considérée comme contraire à la volonté de ce dernier. « Bazard, en effet, s'écria Enfantin, avait déclaré, dans un interrogatoire devant M. Barbou, qu'il ne reconnaissait à aucun pouvoir le droit de juger le différend qui existait entre nous, et que l'humanité prononcerait par son adhésion ou son rejet de ma foi. »

« Quant à moi, ajouta-t-il, pour des raisons qui me sont toutes particulières, je n'examinerai ni ne réfuterai l'opinion de Bazard ; j'engage même MM. les jurés à lire son ouvrage, il est infiniment mieux fait que tous les réquisitoires..... Puisque M. l'Avocat général a rappelé les protestations faites contre moi, je suis étonné qu'il ait oublié l'une des plus importantes..... Jean Reynaud, un jour, osa lancer contre moi, publiquement, une accusation d'immoralité ; mais il est vrai aussi qu'après avoir entendu ma parole, le *peuple* qui était présent lui cria de toutes parts : « Embrassez votre PÈRE. »

Avant de s'asseoir, Enfantin dit encore :

« M. l'Avocat général a bien voulu m'engager à rentrer dans des fonctions privées, pensant que j'y

pourrais rendre des services à la société. Sa sollicitude me permet d'exercer la mienne à son égard; je l'engage donc de mon côté à lire la LOI, selon *l'esprit* que je lui indique aujourd'hui; et j'affirme que, quelle que soit son opinion sur nous, tout ce qui a été dit devant lui dans ce procès sur l'avenir des femmes, lui servira de lumière dans cette lecture... Vous savez, messieurs, que notre prétention est d'enseigner partout, vous ne trouverez donc pas étonnant que je donne ce conseil à M. l'Avocat général; ce sera le fruit qu'il retirera de sa conduite à notre égard, c'est aussi le *jugement* que nous prononçons pour l'inconvenance de ses accusations; car, vous le savez, pour nous, tout jugement a pour but d'élever et de moraliser le coupable. J'ai dit. »

Le président prononce la clôture des débats et les résume. Il lit ensuite les questions au nombre de sept:

« Prosper Enfantin est-il coupable d'avoir fait partie d'une réunion non autorisée de plus de vingt personnes? »

La même question est posée pour *Olinde Rodrigues*, *Michel Chevalier* et pour *Duveyrier*.

« Michel Chevalier s'est-il rendu coupable du délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes

mœurs, en publiant dans le journal le *Globe*, dont il était gérant, le 12 janvier et le 19 février, les articles intitulés : *De la femme* et *Extrait d'un* enseignement de notre PÈRE SUPRÊME ENFANTIN sur les relations de l'homme et de la femme ?

» Enfantin et Duveyrier se sont-ils rendus coupables du délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, en fournissant à Chevalier les articles qu'il a publiés, sachant qu'ils seraient imprimés dans son journal ? »

» Les jurés passent dans la salle des délibérations.

» Il est trois heures et demie; l'audience est suspendue.

» Le PÈRE reste à sa place dans la salle, debout ; il s'entretient avec divers membres de la famille et avec quelques avocats qui s'approchent de lui. La salle reste pleine, des discussions animées s'établissent sur divers points.

» A six heures l'audience est reprise, les jurés rentrent, et M. Grandjean, chef du jury, s'exprime en ces termes :

» Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury est, à la majorité de plus de sept voix :

Oui : Les prévenus sont coupables, sur toutes les questions. La voix de M. Grandjean paraît émue, son visage est pâle.

» La Cour se retire pour délibérer, elle rentre une heure après, et le *Président* prononce l'arrêt suivant :

» Considérant qu'il résulte de la déclaration du » jury, qu'Enfantin, Rodrigues, Barrault et Che- » valier sont déclarés coupables d'avoir formé, en » 1830, 1831 et 1832, sans autorisation, une as- » sociation de plus de vingt personnes.

» En ce qui touche Duveyrier, considérant que » c'est par erreur qu'il a été compris dans la pre- » mière question, et que la déclaration affirmative » du jury sur ce point ne peut donner lieu à aucune » condamnation, puisque Duveyrier a été déclaré » coupable d'un autre fait entraînant une peine » plus grave, et qu'aux termes de la loi, cette » peine doit être seule appliquée.

» Considérant que Chevalier, ancien gérant du » *Globe*, est déclaré coupable d'avoir commis le » délit d'outrage à la morale publique, par la pu- » blication d'écrits et discours proférés dans les » lieux publics.

» Considérant qu'Enfantin et Duveyrier sont dé- » clarés coupables l'un et l'autre comme auteurs

» des articles publiés par Chevalier, délits prévus
» par les art. 1er et 8 de la loi du 17 mai 1819, 26
» de celle du 26 du même mois, 60 et 92 du Code
» pénal; la Cour condamne Enfantin, Duveyrier,
» Chevalier, à un an de prison, 100 francs d'a-
» mende chacun; Rodrigues et Barrault à 50 francs
» d'amende; maintient la saisie des divers écrits et
» brochures publiés, ordonne que la société dite
» Saint-Simonienne sera dissoute, condamne en
» outre solidairement les prévenus aux frais du
» procès, et ordonne l'affiche de l'arrêt au nombre
» de cent exemplaires. »

Le Président, *aux prévenus :* Vous avez trois jours pour vous pourvoir en cassation contre l'arrêt qui vient d'être rendu.

» L'arrêt a été entendu avec le plus grand calme par toute la famille. Le public l'a entendu en silence et s'est écoulé lentement. A six heures et demie, la famille s'est rangée dans le même ordre suivant lequel elle s'était rendue au Palais; elle a eu à traverser une foule immense, qui s'étendait du Palais à l'Hôtel-de-Ville; le plus grand nombre la regardait passer sans rien dire, seulement le nom du PÈRE circulait de bouche en bouche; çà et là quelques cris injurieux se faisaient entendre. Une vingtaine de sergents de ville, conduits par deux offi-

ciers de paix, s'employaient avec beaucoup de zèle à ouvrir un passage à la famille au milieu de la foule. Cent personnes environ, hommes et femmes qui nous aiment, nous ont accompagnés jusqu'à Ménilmontant. »

FIN DU SEPTIÈME VOLUME

Imp. L. Toinon et Cie, à Saint-Germain.

# ŒUVRES

DE

# SAINT-SIMON & D'ENFANTIN

VIII

Imprimerie L. TOINON et Cie, à Saint-Germain

# ŒUVRES

DE

# SAINT-SIMON & D'ENFANTIN

PUBLIÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

INSTITUÉ PAR ENFANTIN

POUR L'EXÉCUTION DE SES DERNIÈRES VOLONTÉS

ET

PRÉCÉDÉES DE DEUX

## NOTICES HISTORIQUES

HUITIÈME VOLUME

PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1866
Tous droits réservés

r.
4318.

# NOTICES
# HISTORIQUES

## II
## ENFANTIN
(SUITE)

### XXIV
(1832)

(Août - Septembre.)

Il y a, dans la marche de l'esprit humain, des jours de crise, où des idées apparaissent, où des faits se produisent, qui blessent les croyances, les pratiques et les lois en vigueur, et dont les pouvoirs officiels ne peuvent toutefois déterminer la criminalité, ni poursuivre la répression, sans éprouver des scrupules et des embarras, sans soulever, au dedans d'eux-mêmes comme au dehors, des doutes sur leur compétence intellectuelle, et sans

entendre décliner formellement et consciencieusement leur juridiction morale, par ceux-là même qu'ils ont mission de juger et de punir.

Enfantin venait de témoigner avec éclat, pendant deux jours, que ses juges avaient devant eux un accusé de cette trempe; un accusé qui n'entendait point se soumettre au jugement des dévots du passé en comparaissant à leur tribunal, et qui se croyait le droit et le mandat de les enseigner partout et toujours, non-seulement par sa parole, mais aussi par son silence, par son regard, par son geste, par tout ce qui pouvait, sur sa figure ou dans son attitude, révéler la nature, l'élévation et la supériorité de sa pensée.

Beaucoup avaient ri de cette audace, qui professaient pourtant une admiration, très-sérieuse et très-légitime, pour d'autres audacieux que la foule superstitieuse et la magistrature ultra-conservatrice de leur temps accueillirent aussi par des moqueries et des condamnations qui furent bientôt moquées et condamnées elles-mêmes, au tribunal suprême de la postérité, comme ridicules ou odieuses, comme attentatoires au progrès naturel et divin de la raison et de la justice humaines.

Enfantin ne pouvait s'abuser et ne s'abusait pas sur la difficulté de rendre son langage religieux et

son inspiration prophétique intelligibles pour la masse de ses contemporains. Loin de là, il considérait, comme inévitable et nullement décourageant, que les flétrisseurs d'Aristophane , de Mélitus, de Caïphe et de Festus ne s'aperçussent pas qu'ils risquaient de passer un jour pour les plagiaires de ces flétris antiques, pour les imitateurs des gardiens fanatiques de la tradition païenne ou juive, en renouvelant les railleries et les persécutions des polythéistes d'Athènes et des sadducéens de la Judée, contre un réformateur qui avait la prétention d'annoncer et d'enseigner au monde une morale et une religion nouvelles, et qui, dans ses réponses comme dans ses enseignements hardiment continués devant ses juges, ne s'était pas montré trop au-dessous ni du maître de Platon, ni du disciple de Jésus.

Il suffit, en effet, de se rappeler l'attitude et le langage de Socrate [1] et de saint Paul [2] devant leurs interrogateurs officiels, et de mettre en regard le langage et l'attitude d'Enfantin ayant à répondre (devant des jurés tirés au sort comme les juges de Socrate) sur la vieille et triple accusation d'immoralité, d'impiété et d'incivisme, sans parler du re-

1. Platon. — *Apologie de Socrate.*
2. Les *Actes des Apôtres.*

proche d'insanie; il suffit de ce souvenir et de ce parallèle, pour se convaincre que le rapprochement que nous indiquons ici, entre le précurseur philosophique du christianisme galiléen et le grand apôtre des gentils, d'une part, et l'interprète le plus hardi et le plus complet du saint-simonisme, de l'autre, n'a rien d'exorbitant, rien d'excessif, rien de trop partial en faveur de ce dernier, surtout si l'on veut bien ne pas oublier qu'il lui manque encore ce qui fait ressortir de plus en plus la pleine et vraie grandeur des hommes extraordinaires, le prestige du temps.

Comme Socrate, sans affecter ni l'hostilité ni le mépris pour les divinités antiques, Enfantin annonçait le Dieu qu'il sentait en lui-même, que sa conscience lui révélait, et dont sa raison lui attestait la présence dans l'infini du temps et de l'espace; comme saint Paul, il disait de ce Dieu : *C'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être : nous sommes les enfants et la race de Dieu.*

Comme Socrate, il maintenait, en face de ses accusateurs et des menaces de la loi, les affirmations qu'on lui imputait à crime, et il proclamait aussi qu'il avait bien mérité des hommes en leur enseignant à mieux comprendre et à mieux servir la divinité; comme saint Paul, il répondait à ceux qui

lui reprochaient, comme des *folies*, ses doctrines plus religieuses que les croyances régnantes : « *Je ne suis point insensé, les paroles que je viens de dire sont des paroles de vérité et de bon sens.* »

Mais ce que le génie de Socrate n'avait pas découvert au philosophe d'Athènes, ce que le Saint-Esprit n'avait pas soufflé au grand apôtre des gentils, l'inspiration progressive, sous l'influence de laquelle grandit l'humanité, l'avait appris au chef suprême des saint-simoniens : c'est que la liberté, l'égalité et la justice ne devaient pas former, dans la cité terrestre, l'apanage exclusif et perpétuel d'une classe et d'un sexe, et qu'elles appartenaient de droit divin à l'universalité des créatures humaines, sans plus d'exception humiliante ou oppressive, dans les institutions politiques et sociales, pour la femme et le prolétaire.

Le caractère et l'importance de cette nouveauté, dans les conceptions philosophiques et les évolutions religieuses de l'esprit humain, avaient été mis en évidence à la cour d'assises par la demande d'Enfantin d'avoir des femmes pour conseils, et par le refus que la magistrature avait cru devoir opposer à cette demande ; refus qui fut même suivi de la menace de faire expulser de l'audience une des dames faisant partie du cortége saint-simonien,

et qui n'avait pu se défendre d'une exclamation lorsqu'elle avait entendu invoquer son nom par l'avocat général, à l'appui de l'accusation. Cette dame, née d'un père magistrat, [1] membre de la cour même de Paris, ne voulut pas dévorer en silence l'ennui de ce malencontreux incident. Elle écrivit à M. le président de la cour d'assises la lettre suivante, qui fut publiée bientôt après avec les pièces du procès et le compte rendu des débats :

« M. le président,

» Pendant les débats d'un procès qui a trop prouvé jusqu'ici que les hommes qui en sont l'objet ne peuvent encore être compris, M. l'avocat général n'a pas craint de prononcer mon nom, de citer des paroles sorties de ma bouche à une autre époque, et de les commenter en termes pompeux, sans qu'il m'ait été permis d'expliquer et mes paroles d'alors et ma conduite d'aujourd'hui.

» Menacée d'être *jetée à la porte* si je parlais, j'ai dû me taire devant cette forme un peu brutale de la justice, mais maintenant que, hors de son temple, je puis espérer me faire écouter, je viens d'abord, M. le président, vous remercier d'avoir par ce fait constaté, aux yeux de tous, l'exploita-

1. M. Larrieu, conseiller à la Cour royale de Paris, mort en 1824.

tion de la femme et du faible, que les apôtres de la foi nouvelle ont mission de faire cesser ; tout ce qu'une femme même aurait pu dire n'aurait jamais remplacé cet enseignement vivant que vous avez bien voulu donner, et, je le répète, je vous en rends grâces.

» Maintenant, voici l'explication que je voulais donner; je me fais un devoir de vous l'adresser parce qu'une saint-simonienne n'est l'ennemie de personne, n'en veut à personne, et cherche toujours à porter la lumière où sont les ténèbres, la bienveillance à qui souffre de sentiments moins doux.

» Il est bien vrai, M. le président, qu'il y a dix mois, je protestai contre cet homme, grand entre tous, qu'aujourd'hui j'ai senti tant de bonheur et de gloire à suivre devant ceux qui s'appelaient ses juges. M. l'avocat général a dit qu'*aveuglée*, fascinée depuis, j'étais revenue dans le sein de la famille saint-simonienne; en changeant les termes, rien n'est plus exact; oui, je suis revenue plus dévouée, plus remplie de foi que jamais; non point aveuglée, mais *éclairée*, rassurée sur toutes mes craintes, par la pureté, l'austère et sainte sévérité qui a marqué chacun des actes de ces hommes qu'on accuse d'immoralité; j'y suis revenue édi-

fiée, touchée de cette religiosité qui leur fait accepter tous les sacrifices pour eux-mêmes, afin que dans l'avenir il n'y ait plus de victimes parmi les hommes, afin que la femme, appelée par eux à l'égalité, puisse prendre sa véritable place que DIEU a marquée à côté de l'homme, et non à cette distance que le règne de la force justifiait, qui nous semble sainte dans le passé, mais qui devient impie aujourd'hui.

» Voilà, M. le président, ce que j'aurais dit à la cour, à messieurs les jurés et à tous, si vous n'aviez couvert ma voix par une menace de violence contre laquelle je ne pouvais lutter; voilà ce qu'aujourd'hui je prétends publier, afin que ces paroles d'une femme pure, heureuse par le mariage et la maternité, qui n'a pas, comme l'a dit M. l'avocat général, rompu tous ses liens, mais qui, au contraire, les a resserrés tous par le sentiment religieux qu'elle a puisé dans la foi nouvelle, sentiment inconnu de nos jours, même entre les êtres qui se chérissent le plus; afin, dis-je, que les paroles de cette femme viennent rendre témoignage de la haute moralité d'hommes qu'un jury a pu condamner, mais que la postérité glorifiera.

» J'ai l'honneur, etc.

» CÉCILE FOURNEL, *née* LARRIEU. »

A cet acte de foi de Cécile Fournel vint se joindre la parole d'une autre femme, fermement croyante aussi et dont le témoignage s'étendait à la vie entière d'Enfantin. Aglaé Saint-Hilaire, également refusée comme conseil, voulut attester à son tour la haute moralité des hommes déclarés immoraux par un verdict solennel. Elle rédigea une note qui fut publiée à la suite de la lettre de Mme Fournel, et dans laquelle, après avoir dit qu'ayant cherché un enseignement de vérité et de justice dans le réquisitoire, elle n'y avait trouvé qu'un discours froid et apprêté, elle ajoutait :

« Mais le père Enfantin s'est levé, et lorsqu'il a dit : — « *je ne me défends pas*, JE VIENS ENSEIGNER [1] » — son regard s'est promené sur tous les

1. Sans ménager mieux qu'Enfantin ses accusateurs qu'il saisit corps à corps et réfuta avec autant de fierté et de vigueur que d'habileté, Socrate s'appliqua davantage à se *justifier*, à paraître *innocent* aux yeux de ses juges et du public, dans ses doctrines et dans ses actes. Au lieu de proclamer qu'il s'était donné pour mission d'arracher le monde au joug de vieilles croyances, au lieu de se dire appelé à enseigner aux jeunes générations une théologie nouvelle, grosse d'une morale et d'une politique plus conformes aux besoins et aux progrès sociaux de la race humaine, il s'efforça de démontrer qu'il s'était toujours borné à de simples entretiens philosophiques, sans avoir jamais eu la prétention de nier les dieux de son pays, de faire des prosélytes, de former une école, d'élever des adeptes. « Je n'ai jamais été le maître de personne, dit-il..., je n'ai jamais promis aucun ensei-

assistants, et après une assez longue interruption, il a repris :—« L'homme et la femme, voilà l'individu social : ceci est un des points les plus élevés de notre dogme..... J'appelle la femme à révéler les préceptes nouveaux qui régleront les relations des hommes et des femmes..... Jusqu'à l'avénement de cette femme messie, moi et mes fils nous vivrons sous la loi du célibat..... Nouveau saint Jean, je livre notre vie au monde; chacun peut demander compte de nos actes, ils lui seront expliqués : c'est pourquoi JE JUGE ET NE PUIS ÊTRE JUGÉ ». — Après ces paroles, le père Enfantin s'est tu. Maintenant, qu'est-ce donc qu'un pareil langage pour ce monde qui écoute, pour ces magistrats qui veulent juger et pour ces femmes qui souffrent, si ce n'est la voix de Dieu?... Une femme, défendant la moralité du père Enfantin, paraîtra audacieusement coupable à ce vieux monde, qui crie anathème contre la parole nouvelle. Mais pourquoi une femme ne défendrait-elle pas la moralité d'un homme qu'elle connaît depuis son enfance, qui

gnement, JE N'AI JAMAIS RIEN ENSEIGNÉ. » (Platon. — *Apologie de Socrate*. — Trad. de M. Cousin. — 101.)

Du reste, cette différence si remarquable entre l'apologie de Socrate et celle d'Enfantin s'explique par la distance des vingt siècles et plus qui séparent ici le novateur philosophe du novateur religieux, dans l'histoire de l'humanité.

fut toujours reconnu bon, honnête et moral par tous ceux qui l'approchèrent et se trouvèrent heureux d'être aimés de lui? Si la crainte de se compromettre peut rétrécir le cœur de ceux qui se dirent ses amis, et les empêcher d'élever la voix, non pas pour le défendre, mais pour retracer cette vie qui inspirerait plus de retenue à ses accusateurs, qu'une femme au moins, qui promit à sa mère mourante de veiller sur lui comme une sœur, puisse élever la voix pour dire la vérité au monde..... Je sais que quelques-uns auront encore des paroles de fiel et des sourires moqueurs pour moi, femme, qui ose dire que cet homme est grand, bon et moral, qu'à lui a été donné de sentir toutes les douleurs des femmes, toutes les douleurs des prolétaires, et de révéler la parole nouvelle qui déterminera leur affranchissement; mais j'accepte sans honte leur réprobation, car je puis aussi leur livrer ma vie, et ensuite les défier de me regarder sans rougir. »

Ce témoignage des fortes convictions, demeurées fidèles à Enfantin sous le coup de la persécution, était assez énergique et assez courageux pour rappeler, aux esprits affranchis des préjugés séculaires et des traditions exclusives, l'enthousiasme et le dévouement des saintes femmes de la Ju-

dée dont l'âme fut si ardemment remplie d'amour, de foi et d'espérance, quand elles purent recevoir, de la bouche même du rédempteur spirituel des esclaves, la promesse du *royaume céleste*, et qui ne cessèrent pas d'aimer, de croire et d'espérer, quand elles entendirent condamner, par le grand conseil des Hébreux, l'homme divin qu'elles voulurent accompagner au Calvaire et visiter jusque dans la tombe, après l'avoir *suivi en Galilée et l'avoir assisté de leur bien* (MARC, *Évang.*, XV, 41), au temps de ses prédications.

Oui, les premières femmes saint-simoniennes, par leur connaissance et leur amour du vrai Dieu et du vrai prochain (le vrai Dieu embrassant dans sa nature infinie et consciente l'universalité des natures finies, et le vrai prochain comprenant l'universalité des êtres humains à commencer par la classe la plus nombreuse et la plus pauvre); les femmes saint-simoniennes, par l'ardeur et la constance de leur foi, par la fermeté de leur parole, et aussi par l'abandon de leur vie tranquille et de leurs jouissances mondaines, par le sacrifice de leur repos et de leur bien, purent faire dire, comme leur chef suprême à la mémorable séance de la protestation de Jean Reynaud, que quelques-unes des grandes scènes de l'Écriture étaient

sorties des régions nuageuses de la légende pour passer dans le domaine des réalités contemporaines et au plein jour de l'histoire. Cécile Fournel ne s'était-elle pas associée complétement à son mari pour abandonner une haute position et appliquer leur fortune entière aux premiers besoins de la nouvelle église? Et cette digne et généreuse femme, cette noble mère, que nous avons vue si résolue et si empressée pour liquider le passé et assurer l'avenir du saint-simonisme aux jours des embarras financiers de l'apostolat dont son fils faisait partie, et que nous avons retrouvée ensuite au calvaire de Ménilmontant, à la prise d'habit [1], Mme PETIT

1. Voir au tome VI, pages 218 et 219, et au tome VII, page 109.

Madame PETIT a vécu jusqu'en 1863. Elle a pu voir *réaliser*, dans l'ordre industriel, une partie des grandes choses que la foule des incrédules, en 1832, prenait pour des *rêveries*, dont elle sut apprécier, elle, et encourager les promoteurs, et préparer ainsi l'exécution par ses intelligents, empressés et larges sacrifices pécuniaires. Nous sommes ici les organes d'un sentiment universel parmi les saint-simoniens, en rendant cet hommage à sa mémoire. A l'époque de sa mort, son digne fils, Alexis PETIT, reçut deux lettres qui exprimaient un semblable témoignage de la part de deux anciens membres de l'apostolat groupé autour d'Enfantin. Voici ces deux lettres dont nous sommes heureux d'avoir obtenu la communication :

« Paris, 26 juillet 1863.

« Mon cher Alexis,

» Au retour de ma tournée d'inspection, dans laquelle ma femme m'accompagnait, nous trouvons votre lettre du 15 juin

n'immola-t-elle pas ses affections, comme elle avait immolé ses intérêts, à la propagation de la doctrine?

Et pourquoi ne redirions-nous pas ici, quand nous en sommes à marquer, pour les premières femmes du NOUVEAU CHRISTIANISME, la place que

qui nous annonce un événement que nous étions loin de prévoir d'après les nouvelles que vous-même nous aviez données à votre dernier passage à Paris. Oui, nous prenons grandement part à votre chagrin; indépendamment de l'affection que méritait privément madame Petit, personne de nous ne peut oublier la large part qu'elle a prise au grand mouvement qui nous a tous engendrés. Votre mère aura, à juste titre, sa place dans l'histoire de cette école dont Saint-Simon est le chef, et à laquelle, dans moins d'un siècle, peut-être, on devra la régénération de la société.

» A vous et aux vôtres de tout cœur.

» Henry FOURNEL. »

« Mon cher Petit,

» Je viens vous témoigner toute la part que j'ai prise à la nouvelle de la mort de votre respectable mère. Vous ne sauriez douter de l'affection que j'ai toujours eue pour cette femme aussi distinguée, aussi digne de l'estime de tous les hommes de bonne volonté.

» Votre mère mérite d'avoir une place dans l'histoire du saint-simonisme; elle a beaucoup fait pour le succès de nos idées, et elle l'a fait avec un dévouement, avec une simplicité auxquels plus que tout autre je puis rendre hommage.

» Le souvenir de votre digne mère, celui des bonnes relations que nous n'avons jamais cessé d'avoir ensemble, vivront toujours dans mon esprit.

» Recevez, mon cher Alexis, la nouvelle expression de mes sentiments bien affectueux.

» I. PÉRFIRE. »

nous croyons leur être due dans l'histoire du mouvement religieux et social du XIXe siècle ; pourquoi ne redirions-nous pas le nom de celle qui fut la première parmi les premières, le nom de CLAIRE BAZARD, dont nous avons eu à signaler le puissant concours dans la formation et les enseignements de la société naissante, et qu'une dissidence regrettable put éloigner du centre doctrinal, sans lui faire rien perdre, pas plus qu'à son mari, ni de sa foi en Saint-Simon, ni des espérances que cette foi leur avait données à l'un et à l'autre, sur l'élévation morale, le développement intellectuel et l'amélioration du sort matériel des victimes du hasard de la naissance : les femmes et les prolétaires?

Le moment est venu, ce nous semble, pour tous ceux qui ont gardé cette foi et ces espérances, de reconnaître et de témoigner que l'effacement graduel et continu des divergences accidentelles rend de plus en plus désirable et possible la RÉCONCILIATION, la COMMUNION, qu'Enfantin annonçait à Jules Lechevalier, en face de la tombe de Bazard, et qu'il a recommandée en face de la sienne, dans ses instructions testamentaires ; la COMMUNION que Bazard lui-même entrevoyait comme devant lui faire justice, ne dût-elle être que posthume pour lui,

quand il disait dans ses lettres à Rességuier et à Cécile Fournel qu'il poursuivrait sans relâche sa tâche religieuse et sociale, qu'il attendait une communion nouvelle, qu'elle serait peut-être différée au delà de sa vie actuelle, mais qu'*il pouvait s'ajourner, car il croyait à la vie éternelle.*

Les saint-simoniens se sont toujours montrés convaincus que la régénération religieuse qu'ils annonçaient, en plein déclin du catholicisme, offrait la plus grande analogie avec celle que le christianisme opéra lui-même dans le sein du mosaïsme, par Jésus et ses disciples, d'abord, pour l'étendre ensuite à toutes les religions de la terre, par le grand apôtre des gentils.

Eh bien! si nous nous reportons au temps qui sépare ces deux phases de l'apostolat chrétien, qu'y voyons-nous? Ici, les premiers apôtres, Pierre et Jacques en tête, inclinant à réserver la bonne nouvelle aux seuls enfants d'Israël, et à maintenir autant que possible certaines pratiques de la loi ancienne, la *circoncision* entre autres; là, les apôtres de la deuxième heure, sous la conduite de Paul, résolus au contraire à porter et à faire partager à toutes les nations les fruits de la prédication évangélique. Cette divergence engendra des antipathies si profondes, des disputes si violentes, qu'on a pu

dire, sans blesser la vérité historique, que *le protestantisme existait déjà cinq ans après la mort de Jésus*, et que *saint Paul en est l'illustre fondateur*[1]. Mais ce protestantisme représentait le progrès, et il portait avec lui les destinées du christianisme. Antioche, sa capitale, devint la rivale de Jérusalem où siégeait l'ancien collége au milieu des chrétiens judaïsants; et lorsque l'interprétation la plus large de la parole du maître eut triomphé, les croyants jetèrent un voile sur les luttes intestines de la primitive Église, pour réunir, dans une même apothéose, l'apôtre des juifs et l'apôtre des gentils, dont on alla même jusqu'à ne considérer la vive controverse que comme une feinte; et un jour fut marqué, dans le calendrier chrétien, pour fêter ensemble saint Pierre et saint Paul.

Le saint-simonisme eut aussi ses interprètes, ses propagateurs de tendances diverses. Rodrigues, le disciple direct de Saint-Simon, et Bazard, le premier organe de l'enseignement oral de la doctrine nouvelle, étaient restés attachés à la déclaration adressée, le 1er octobre 1830, à la chambre des députés[2], dans laquelle il était dit que les saint-simoniens, tout en venant annoncer l'affranchisse-

1. Renan. — *Apôt.* — 187.
2. Tome IV, p. 123.

ment définitif de la femme et l'égalité de l'époux et de l'épouse, n'avaient point la prétention d'abolir la sainte loi du mariage et *l'inviolabilité* de l'union qu'elle consacre. Ils gardaient l'ancienne loi sur cette question fondamentale, ils *christianisaient* au sujet du *mariage*, comme Pierre et Jacques *judaïsaient* à propos de la *circoncision*, et ils s'étaient séparés d'Enfantin en lui lançant l'anathème, parce que, dans son appel à la femme, il ne respectait pas plus la tradition chrétienne que Paul n'avait respecté la tradition juive. Tous les trois pourtant voulaient l'égalité de l'homme et de la femme aussi bien que l'affranchissement du prolétaire, comme conséquences morales et politiques du dogme saint-simonien. D'accord sur l'importance et l'urgence de ce double progrès à accomplir, ils n'étaient donc divisés que sur une théorie à laquelle Enfantin ne donnait qu'une valeur éventuelle, et qu'il soumettait d'ailleurs au contrôle souverain de l'avenir et au jugement de la femme. En attendant ce jugement, le temps qui a tant favorisé, dans la légende chrétienne, le rapprochement des apôtres semi-conservateurs de Jérusalem avec les apôtres révolutionnaires d'Antioche, le temps a fait et fera de plus en plus sentir sa suprême influence sur les divisions qui attristèrent, sans les décourager, les

saint-simoniens de nuances diverses. Rodrigues et Bazard sont déjà inscrits et recommandés au souvenir, au respect et à la reconnaissance des fidèles persévérants de la religion nouvelle, dans le premier calendrier qu'Enfantin conçut, dressa et mit en usage pour la correspondance apostolique, alors que les vives protestations, soulevées contre ses théories morales, en 1831 et 1832, étaient encore palpitantes. Et Enfantin n'avait-il pas rappelé, à la cour d'assises, que Bazard comptait beaucoup sur l'action et les enseignements du temps pour faciliter la solution des problèmes qui les divisaient et qu'il ne reconnaissait que l'humanité comme compétente, pour prononcer sur le différend[1] qui avait brisé l'ordre hiérarchique du premier apostolat saint-simonien?

Rodrigues aussi avait parlé devant ses juges de manière à leur faire comprendre, aussi bien qu'au public, que la dissidence, chez lui comme chez Bazard, avait laissé sa foi en Saint-Simon, sa croyance primitive intacte; son attitude digne et bienveillante à l'égard d'Enfantin pouvait faire espérer que les événements rendraient possible, plus tôt qu'on

1. Bazard, dans les vives discussions du premier collége saint-simonien, avait dit que, dans les grandes crises, l'homme le plus éminent après le *premier orthodoxe* est le *premier hérésiarque*.

ne le croyait au dehors, un premier pas vers la réconciliation désirée par tous les anciens membres de la famille, à peu d'exceptions près.

Au dehors, régnaient et se manifestaient, en effet, des sentiments d'une tout autre nature. On peut en juger par les lettres qu'Enfantin fit adresser par Michel Chevalier à divers journaux, et notamment au *Journal des Débats* et au *Courrier français*. Voici ces deux lettres, précédées de quelques lignes rédigées à Ménilmontant.

« Les journaux ont tous rendu un compte plus ou moins inexact du procès. Ce qui se conçoit aisément, tant à cause de la nécessité de resserrer à la hâte, en un petit espace, tout ce qui s'était dit et fait à l'audience, que parce que les rédacteurs envoyés au palais étaient sous l'empire de quelques préoccupations peu bienveillantes ou n'ont pas compris ce qui s'y était passé. Le PÈRE jugea convenable que *Michel Chevalier* écrivît à quelques-uns des journaux, de là cette lettre et la suivante. Le directeur du *Journal des Débats* ne crut pas devoir insérer celle qui lui était adressée. »

*Au rédacteur du Journal des Débats.*

« Ménilmontant, 29 août 1832.

» Monsieur,

» Dans votre journal, comme dans plusieurs au-

tres, diverses erreurs de diverse nature se sont glissées à propos du compte rendu de notre procès. En beaucoup de points la parole du PÈRE et la nôtre ont été défigurées. Et je ne prétends pas ici vous en faire un reproche : des hommes qui prêchent une religion nouvelle sont exposés à être peu compris; la vie de tous les révélateurs et prophètes est là pour l'attester.

» Je n'entreprendrai pas de relever les erreurs de détail que votre sténographe vous a fait commettre. Dans le nombre de ces inévitables inexactitudes, j'en choisis une qui est capitale à mes yeux.

» M. le président Naudin, voyant le PÈRE promener ses regards sur l'assemblée, a interrompu l'audience en s'écriant : *Nous ne sommes pas ici pour attendre le résultat de vos contemplations.* Or, ce fait, qui a excité l'humeur de M. le président, ne me paraît pas beaucoup mieux senti dans votre feuille qu'il ne l'a été par lui.

» Le PÈRE a conduit les débats, il l'a dit au jury, en vue de prouver à juges et jurés leur absolue incompétence. Il a voulu leur faire sentir par une série d'incidents qu'ils étaient absolument étrangers aux idées nouvelles et aux sentiments nouveaux qui, par lui, sont devenus les nôtres. Il a

voulu leur montrer que sous le rapport de l'industrie, de la forme, de la beauté, ils étaient imbus à leur insu de préjugés spiritualistes; que, concernant la matière, l'argent, les plaisirs des sens, ils étaient dominés par les opinions que le christianisme dut apporter lors de sa venue. Car tout le débat est là entre nous et ceux qui nous critiquent, soit avec des arguments, soit avec des arrêts. On lui contestait l'influence de la *forme*, la puissance du *regard*, aussitôt il a donné au tribunal, aux jurés et à tous la démonstration, par voie négative, de cette puissance, de cette influence, en montrant que son regard suffisait pour faire sortir de la salle le président et les conseillers. Et remarquez que si, au lieu d'être, par rapport à notre PÈRE, sous l'empire de préventions défavorables, M. Naudin eût été envers lui animé de sentiments analogues à ceux qu'il nous inspire, ce *regard* qui a eu pour résultat, chez M. Naudin, de la colère, aurait eu pour résultat un généreux enthousiasme.

» Je le répète, Monsieur, le PÈRE a conduit les débats dans l'unique pensée de prouver à la cour et aux jurés leur incompétence absolue à juger la nouvelle face de la vie humaine, que nous avons mission d'installer sur le pied d'égalité avec le mode actuel de vie que le christianisme a légué aux

peuples. Il a eu l'intention de leur faire sentir que s'ils avaient la prétention de nous juger, ils tomberaient dans l'absurde, dans la violence.

» Voilà pourquoi MM. les jurés, que nous croyons d'estimables citoyens, se sont embrouillés au point de confondre, dans leur verdict général de culpabilité, l'un des noms, *Duveyrier*, pour un point sur lequel il n'était pas accusé, l'art. 291.

» Voilà pourquoi M. le président Naudin, magistrat honnête certainement, est arrivé à demander à MM. les jurés de reconnaître la culpabilité de Duveyrier sur ce même chef.

» Voilà pourquoi M. l'avocat général a adressé au PÈRE et à nous tous, beaucoup d'injures dont je tiens la moitié au moins pour dites de très-bonne foi.

» Voilà pourquoi votre rédacteur[1] du palais lui-même, spiritualiste exclusif, vous a fait commettre un bon nombre d'erreurs et n'a pas démêlé le vrai sens des débats. — MICHEL CHEVALIER. »

1. Ce rédacteur ne prévoyait pas que le *Journal des Débats* s'affranchirait assez un jour de ses préventions contre les saint-simoniens pour ouvrir ses colonnes à des apôtres de Ménilmontant et pour faire profiter grandement ses abonnés de la collaboration de Michel Chevalier lui-même. D'autres disciples d'Enfantin ont écrit dans cette feuille, et quelques-uns figurent même encore très-honorablement et avec distinction parmi ses rédacteurs.

*A M. le rédacteur du Courrier français.*

« Ménilmontant, 31 août 1832.

» Monsieur,

» Dans votre numéro du 30 août, vous affirmez que notre PÈRE est par nous appelé *Dieu*, et que nous avons abdiqué *toute liberté morale;* vous qualifiez notre doctrine morale d'*effrontée* et de *dégoûtante*. Peu s'en faut même que vous ne portiez contre nous l'accusation d'escroquerie.

» De la part d'un journal aussi consciencieux que le *Courrier*, parmi les rédacteurs duquel sont quelques hommes qui nous avaient accoutumés à d'autres procédés, cet article nous a laissé une impression pénible, je vous l'assure.

» On ne sait guère aujourd'hui ce qu'est un homme religieux, cela tient à ce que les religions du passé ont fini leur temps. Toutefois, peut-on trouver extraordinaire qu'un homme religieux, à qui un magistrat présente une formule de serment qu'il ne connaît pas, s'en réfère sur cette grave question à son directeur de conscience, au chef de sa religion? Celui qui a librement accepté une hiérarchie religieuse parce qu'il l'aime, agit librement en faisant profession de sentiments hiérarchiques. Vous êtes exclusivement occupé d'une face de la

vie qu'on appelle *liberté, dignité humaine*. Ce sont en effet choses très-importantes; mais pourquoi croyez-vous qu'il soit impossible de les concilier avec ces autres faits non moins importants, *autorité*, obéissance? Prenez-y garde; si l'accord est impossible entre la liberté et l'autorité, la dignité humaine et l'obéissance, il faut en conclure que l'humanité est destinée à osciller perpétuellement entre l'anarchie et le despotisme, entre le servilisme et la révolte.

» Quant à la qualification de *Dieu* qui, suivant vous, serait par nous donnée à notre PÈRE, je n'ai rien à vous dire, si ce n'est que vous avez été mal informé. Vous ne l'avez lue dans aucun de nos écrits, vous ne l'avez entendu dire à aucun de nous; ce serait la négation complète de notre dogme. Permettez-moi de vous faire observer que c'est se montrer envers son prochain peu soucieux de la *dignité humaine* que de lui prêter, sur des informations légères, des actes que soi-même on traite de *folies*.

» Je sais bien que notre relation avec notre PÈRE doit vous sembler extraordinaire. Examinez cependant : tous ou presque tous nous avons quitté, pour le suivre, soit des professions honorables, soit une fortune honnête, soit des positions qu'entoure la considération publique. Le fait peut s'expliquer de

deux manières : ou nous sommes tous devenus fous, ou il est un homme prodigieux. Pourquoi choisir de prime abord la première hypothèse? Pourquoi ne pas prendre la peine de vérifier la seconde? Le siècle a tant besoin d'un homme puissant qui le sauve, que le devoir des bons citoyens serait, ce me semble, de rechercher cet homme partout où il peut y avoir ombre d'espérance de le trouver.

» Notre doctrine morale vous donne des nausées. Mais que pensez-vous de la prostitution que patentent les prédicants de la morale publique qui viennent de nous juger? Que pensez-vous de l'adultère, ou, en d'autres termes, des *bonnes fortunes?* Aujourd'hui toute femme est vendue, car le mariage lui-même est un acte de trafic. Quant à l'adultère, il est le centre autour duquel tournent tous vos spectacles, toutes vos chansons, tous vos romans. Et l'extension pratique en est énorme : si vous en doutez, demandez-vous combien, sur cent hommes arrivés à l'âge de trente ans, il y en a qui ne se vantent d'une ou de plusieurs *bonnes fortunes*. Cette lèpre est là, toute pruderie à part, il faut le reconnaître : quel remède avez-vous pour la guérir? Notre Père, lui, a dit une parole dont nous avons foi qu'un jour sortira un remède radical ; il l'a dite, sachant qu'elle serait d'abord taxée d'im-

moralité; il l'a dite, et aussitôt, comme pratique, il s'est imposé et a fait accepter à ses fils la loi du célibat. Il y a du moins dans cette conduite un dévouement qui, de la part des hommes de cœur, valait autre chose que des injures.

» Notre doctrine morale, c'est que l'influence de la beauté et des plaisirs des sens, influence immense qui, aujourd'hui, est toute démoralisante, peut et doit être employée à moraliser. Nous pensons que la beauté et ses plaisirs cesseront d'être des causes de perdition, et deviendront un jour un puissant levier de civilisation et de progrès pour les hommes et pour les femmes. Nous le croyons de toutes nos forces, et nous consacrons notre vie à le faire sentir à autrui. Quant à vous, Monsieur, qui avez un esprit élevé, je vous engage, comme préparation, à relire les *Deux Sœurs de charité*, de Béranger, pour lesquelles cet illustre poëte fut, lui aussi, convaincu d'outrage à la morale publique.

» MICHEL CHEVALIER. »

En dépit de toutes les explications, les détracteurs du saint-simonisme persistaient donc à poursuivre de leurs sarcasmes ceux que la police et la justice poursuivaient de leurs rigueurs. Les sceptiques frondeurs du journalisme étaient d'accord avec les croyants officiels préposés à la garde de la

loi qu'ils appelaient *athée*, pour contester à la doctrine nouvelle le droit de s'appeler *religion*. De là, justification implicite, par le libéralisme de l'opposition, des mesures administratives qui enlevaient aux saint-simoniens le bénéfice de la liberté des cultes, et qui les soumettaient à l'application du fameux article 291. Les saint-simoniens ne pouvaient pas accepter cette fausse appréciation de la nature de leurs idées et du caractère de leurs actes. S'ils ne prenaient pas leur chef pour un DIEU, ils voyaient du moins en lui *le plus religieux des hommes*, et ils avaient foi que l'avenir donnerait aussi ce titre au fondateur du *nouveau christianisme*. Leur conviction profonde à cet égard s'était manisfestée de bonne heure. Bazard, Jules Lechevalier, Michel Chevalier, n'avaient-ils pas en août 1831 [1], refusé le service militaire de la garde nationale, en se fondant sur les dispositions de la loi qui en dispensaient les ministres des autres cultes? En juillet 1832, le même cas s'était présenté, à l'occasion du tirage au sort d'un des plus jeunes apôtres de Ménilmontant, Broët, et Michel Chevalier, au nom d'Enfantin, lui avait délivré un certificat à produire devant le conseil de révision, et

1. Tome IV, p. 39.

constatant *qu'il faisait partie de la famille apostolique dont tous les membres consacraient leur vie à la propagation de la religion saint-simonienne.*

Mais Enfantin, en présence des tracasseries incessantes dont il était l'objet avec ses disciples, dans leur retraite de Ménilmontant, par suite de la persistance de la police à méconnaître leur caractère religieux, avait pris le parti de faire écrire, par Michel Chevalier, aux ministres de la justice et de l'intérieur pour protester contre cette aveugle persécution. Voici la lettre adressée au ministre de la justice, M. Barthe :

« Monsieur le Ministre,

» La liberté des cultes serait vaine pour nous qui sommes réunis dans la maison de notre Père, et qui, auprès de lui, professons notre foi, si les agents de la force publique pouvaient user contre nous de l'art. 291 du code pénal.

» C'est pourquoi, Monsieur le ministre, moi que notre Père a chargé des affaires d'ordre de la famille, je m'adresse à vous et à M. le ministre de l'intérieur, qui l'un et l'autre avez puissance de nous éviter toute poursuite nouvelle, à raison de cet article 291, en éclairant par vos instructions les fonctionnaires placés sous vos ordres sur le vrai

sens de cet article et du principe de la liberté religieuse.

» Depuis six semaines que de nouvelles difficultés nous sont suscitées, nous nous sommes abstenus de toute démarche positive, parce que des réclamations du même genre, par nous élevées le 30 janvier dernier, étaient restées sans résultat. Mais depuis quelques jours, des actes d'une nature de plus en plus gênante se succèdent contre nous avec une rapidité de plus en plus accélérée; aussi notre Père s'est décidé à une démarche nouvelle dont il espère plus de succès, puisqu'elle est faite auprès de vous, et les courtes occasions que j'ai eues de vous voir et de vous entendre dans votre cabinet, me font partager cette espérance [1].

» Il ne peut entrer dans vos desseins, j'en suis bien sûr, Monsieur le ministre, ni dans les vues de M. le ministre de l'intérieur, que tous les jours notre domicile soit envahi, que nos portes soient régulièrement gardées par des soldats, qu'il soit défendu à nos plus proches de nous visiter, et finalement qu'on appose les scellés sur trois de nos portes, tout cela afin d'empêcher des exercices où tout se passe dans le plus grand ordre. Il dépend de vous, Mon-

1. M. Barthe est mort depuis peu d'années, collègue de M. Michel Chevalier au Sénat.

sieur le ministre, de mettre fin à ces inutiles rigueurs; c'est un hommage qu'il vous sera agréable et facile de rendre à la liberté religieuse.

» MICHEL CHEVALIER. »

Mais la puissance publique, soutenue même par certains organes de la presse dite libérale, n'était nullement disposée, à cette époque, à faire l'application de la liberté religieuse à la religion saint-simonienne; les débats et l'issue du procès en cour d'assises le prouvèrent trop. La justice devait sanctionner les œuvres de la police. Nous avons vu que les jurés et les juges avaient déclaré les uns après les autres que le saint-simonisme n'était pas une religion, et qu'ils avaient prononcé irrévocablement la dispersion de ses propagateurs par une sentence solennelle, sans qu'un autre Gamaliel vint conseiller la tolérance aux rigoristes serviteurs de la tradition.

Le premier soin d'Enfantin, après sa condamnation, avait été de faire répondre aux journaux qui avaient dénaturé ses paroles, ses pensées et son attitude. Voyons maintenant comment il parle lui-même de ces mémorables journées des 27 et 28 août, dans sa correspondance familière; il écrit d'abord à son père, retiré alors à Curson, en Dauphiné.

« Ménilmontant, 2 septembre 1832.

» Père, je pense que la condamnation ne t'a pas inquiété, quoiqu'elle soit aussi forte qu'elle pût être; ce qui t'aura le plus vexé, c'est l'inexactitude malveillante des journaux et surtout des *Débats*, car si je me fâchais des jugements qu'on porte sur nous, ceux qu'on a émis à propos du procès m'auraient vraiment mis en colère; il est difficile de travestir avec plus de mauvaise foi. Nous nous occupons de l'impression de toutes les pièces du procès; cela fera un petit volume assez curieux, et, en même temps, nous ferons paraître un ouvrage dont je t'ai déjà parlé, je crois, et que nous avons fait ici, qui a un caractère très-scientifique.

» Comme à mon ordinaire, bien peu de personnes m'ont compris au palais, même ceux sur lesquels j'ai fait les expériences les plus justificatives de notre foi. Je les ai forcés à me refuser des *conseils*, FEMMES; à empêcher de parler nos *témoins*, HOMMES, et eux-mêmes à quitter la place en les fatiguant du *regard*. Or, justement ils m'accusent de provoquer les FEMMES surtout au *désordre;* d'*abrutir* mes *enfants*, et ils ne veulent entendre ni les uns ni les autres! Enfin ils me reprochent d'attacher une importance exagérée et funeste à la *forme*, à la *beauté*, à l'*extérieur*, et eux se met-

tent en colère contre moi par l'influence seule de mon *extérieur*, sans que j'aie besoin de prononcer un seul mot.

» Les journaux et le président ont affecté de prendre pour de l'embarras ce qu'ils savaient bien (le président surtout) être volontaire, puisque, si c'eût été de l'embarras, le président et les juges se seraient bien gardés de se mettre en colère comme ils l'ont fait. Au reste, je trouve bien naturel qu'ils se soient fait ainsi illusion à eux-mêmes, la chose étant neuve et difficile à comprendre.

» Le résultat du procès est pour nous que notre habit est installé à Paris; chaque jour, de nos enfants y vont, et dans les quartiers du *peuple* ils sont reçus avec curiosité, mais avec bienveillance; quant aux bourgeois, ils lèvent les épaules et nous saluent généralement de leur mépris, quoiqu'ils trouvent le costume joli, mais parce que cette *mascarade* leur paraît indigne d'hommes raisonnables, à eux qui se masquent chaque jour en garde national, en avocat, professeur, militaire, député, etc.; car tout cela porte uniforme.

» Pour le procès en police correctionnelle, il faut être saint-simonien pour le perdre; aussi est-ce possible; toutefois, je ne le crois pas. J'ai été très-content de Rodrigues dans le procès; c'est sur

lui que portera presque uniquement la défense de celui en police correctionnelle. Je crois que la cour de cassation ne prononcera pas avant quarante jours.

» Tu me demandes où est Laurent; il est chez lui au bourg Saint-Andéol, nous aimant toujours beaucoup. Tu as vu que Flachat allait déposer au procès; il est toujours aussi aimant pour nous. Il travaille à Paris avec Lamé et Clapeyron à une grande affaire de chemin de fer. »

Une lettre à Thérèse sur le même sujet ne se fit pas attendre :

« Ma chère amie, lui dit Enfantin, les lettres que mon père écrit à Aglaé sont tristes; cette condamnation l'afflige outre mesure, et je crains l'impression qu'auront dû lui faire des articles *menteurs* de journaux, où l'on disait que des apôtres avaient été battus par des gendarmes ou par le peuple; je le crains, et cependant je redouterais encore plus pour lui sa présence près de nous; son inquiétude serait de tous les instants; à chaque mot, à chaque bruit, à chaque ligne de journal, il serait en l'air; des événements très-passagers qui nous placeraient dans des positions difficiles, soit comme manque d'argent, soit comme injures ou condamnations, soit comme persécutions ou souf-

frances d'un genre quelconque, lui paraîtraient des malheurs inouis et définitifs; ne comprenant en aucune manière toutes ces choses qui sont des conditions indispensables de notre *foi*, qui doivent nous donner les occasions de montrer sous toutes les formes ce que nous sommes, aussi bien comme courage, résignation, patience, énergie, calme, que comme savoir et intelligence des choses politiques et scientifiques; ne comprenant, dis-je, tout cela, nouveau Jérémie, il se désolerait de toutes choses. D'un autre côté, ce que tu me dis de vos discussions vives me fait craindre qu'un séjour prolongé au milieu de vous ne soit pour vous trois une cause de souffrance que je voudrais à toute force éviter. Je sais que le pauvre père, à son âge, doit avoir des moments d'humeur, semblables à ceux de mon oncle, de votre père, et que vous devez être, encore plus souvent que je ne l'étais avec votre père, en discussion pénible. Dis-moi franchement, ma chère Thérèse, ce que tu penses dans cette circonstance; tu m'accuses de vouloir la perfection, et pourtant je t'assure qu'en ceci, comme en toutes choses, je veux le *mieux*, et non le *parfait;* je cherche le PROGRÈS, et non l'*absolu*.

» Tu trouves nos barbes affreuses, et tu nous compares à des *capucins*. Toujours même hérésie,

chère chrétienne; bon à Voltaire de plaisanter des *capucins*, mais à toi! Je me rappelle qu'en voyant un vieux tableau allemand, représentant des moines écoutant une lecture (je crois que ce tableau est chez Maurice Charles), je disais : on voit bien que ce tableau est fait par un *protestant;* toutes les figures de moines étaient affreuses; il semblait que des monstres s'étaient donné le plaisir de s'encapuchonner. Tu es protestante à l'égard des *capucins*, qui ont dû avoir leur beau temps. Mais d'ailleurs, avec une longue barbe, ne peut-on ressembler qu'à un capucin? Le *Jupiter* olympien en a une belle; le *Moïse* de Michel-Ange en a une immense. La force antique n'est jamais représentée imberbe; *Jésus, Jésus* lui-même en avait une, tu le sais bien. Au reste, je t'enverrai un médaillon en plâtre que l'on vient de faire pour une médaille; tu verras si je suis si affreux. Quant au costume, tu voudrais peut-être nous voir des culottes courtes, bas de soie noire et chapeau à corne; tu trouverais cela plus grave, plus sacerdotal. Ne t'en déplaise, notre costume est l'expression de notre foi d'aujourd'hui; nous venons surtout pour le PROLÉTAIRE et pour les FEMMES; nous nous habillons comme ils aiment qu'on s'habille, d'une manière *commode* et *élégante*, de manière à montrer l'ac-

tivité, l'énergie, l'ardeur qui sont en nous. Quand, d'un autre côté, on garde le célibat, qu'on a des barbes sévères, un regard qui n'est pas farceur, et qui interloque même les juges sur leurs siéges, on est dans un costume très-conforme à notre foi, qui consiste dans l'*harmonie* des deux natures, *gravité* et *gaieté*. Enfin, tu penses bien que ceci n'est qu'un premier essai, qu'une forme *apostolique*, c'est-à-dire transitoire, et qui se modifiera selon ce que nous aurons à faire, selon les lieux où nous aurons à nous montrer.

» Tu crains que malgré l'affection qui m'entoure, et malgré le calme de ma conscience, je ne souffre intérieurement. Que serait ma vie, si je ne connaissais pas la souffrance? Mais je ne souffre pas là où le monde croit que je peux souffrir, car il ne me comprend pas encore; un jour, il sentira quelles ont dû être mes joies, mais aussi quelles ont dû être mes douleurs. »

Enfantin avait remis à Broët, qui avait à comparaître devant le conseil de révision du département de l'Ardèche, une lettre pour Laurent retiré à Bourg-Saint-Andéol. La réponse de Laurent suivit de près la condamnation des saint-simoniens par la cour d'assises. Elle a été conservée dans les archives, et copiée de la main d'Enfantin; nous

en reproduisons un extrait, d'après cette copie :

« Si Broët vous a rapporté exactement, disait Laurent, tout ce que j'ai ressenti, tout ce que j'ai dit, tout ce que j'ai laissé deviner, à la lecture de votre lettre, vous avez déjà reçu la meilleure réponse que j'y puisse faire. Plus que jamais je vous aime et je vous admire, quand une moitié du monde vous persécute et que l'autre ne vous comprend pas, et cependant plus que jamais je ne puis vous suivre. C'est une position assez bizarre que celle d'un homme que son affection la plus puissante pousse vers vous, en même temps que sa raison, dans ses moments d'audace, lui fait envisager sans trop d'effroi votre *folie*, et qui sent néanmoins que votre langue, votre loi, votre vie, ne peuvent plus être sa vie, sa loi, sa langue. D'autres trouveraient cette contradiction inexplicable; pour vous qui me connaissez mieux que qui que ce soit au monde, elle est toute naturelle. Oui ma destinée est de vivre au milieu d'une société dont les travers, les vices et les misères me contristent et me dégoûtent de plus en plus. C'est que la hideur *réelle* du présent me touche plus que la beauté *idéale* de l'*avenir*, et qu'il est dans ma nature d'abandonner le futur et l'idéal aux *prophètes*, pour me jeter en *tribun* impatient, sur le *positif actuel*, et pour dénoncer

amèrement le mal *prochain*, au lieu de chanter religieusement la félicité *lointaine*.

» Je resterai donc séparé de vous que j'aime de toute mon âme, de vous qui avez triomphé seul, quoique vous en disiez, de mes penchants anti-hiérarchiques et de ma nature rebelle; car, alors même que je ne puis vivre sous votre autorité, je recherche et je saisis toujours avec bonheur l'occasion de proclamer votre immense supériorité. Cette proclamation, il est vrai, rencontre aujourd'hui force incrédules, depuis que vous avez paru à la cour d'assises, pour y enseigner vos juges, comme JÉSUS, au lieu d'y plaider comme *Courier*. Mais ce que le public, après le *Journal des Débats*, appelle votre *déconvenue*, ne m'arrête pas du tout, et je soutiens envers et contre tous que vous avez été aussi haut placé que vous deviez l'être dans votre position de LÉGISLATEUR SUPRÊME, et que ce n'est pas votre faute si votre parole, votre geste et votre regard ne sont pas compris. Vous pouvez bien penser que plus d'un censeur n'a pas eu à se féliciter de s'être pressé un peu trop de rire, devant moi, des réponses, des contemplations et des besoins de recueillement du père Enfantin. J'étais entouré de si singuliers défenseurs de la morale publique, au moment de votre procès, que je n'eus pas de

peine à les faire repentir de dépenser tant de zèle et de rigorisme pour une chose dont ils font si bon marché dans la *pratique*. Plus d'une fois la chaleur que je mettais à repousser de pitoyables attaques, faisait partir ce cri du milieu de mes interlocuteurs : mais il est toujours saint-simonien ! et moi de répliquer vivement : « Si pour être saint-simonien il ne faut que *sentir profondément* le ridicule et l'absurdité de vos maîtres en morale et en politique, et la supériorité des hommes qui vous paraissent si risibles, je suis le premier saint-simonien du monde. »

» On m'a objecté aussi le peu d'effet que vous aviez produit sur votre auditoire, et j'en ai pris occasion de demander un jour à un mathématicien s'il pensait que Laplace, Newton, Leibnitz ou Descartes, interrogés, *chez les frères ignorantins*, sur la mécanique céleste, le calcul intégral, les monades et la psychologie, eussent excité par leurs réponses un bien vif enthousiasme, chez les écoliers et leurs pédagogues. Voilà pourtant, ajoutai-je, l'histoire de la *déconvenue* du père Enfantin par-devant l'aréopage *patenté* de Paris.

» Au reste, ces boutiquiers qui vous jugent, ces docteurs qui vous outragent, ces soldats qui vous bloquent à domicile, ce peuple qui vous poursuit

dans les rues, tout cela me révèle de plus en plus la profondeur de nos plaies et de nos misères, et la nécessité d'une rénovation qui délivre le peuple et ses maîtres de leur commune ignorance, de leur aveuglement, de leur perversité. Vous annoncez, vous, cette rénovation, vous en indiquez les bases, et vous croyez voir déjà le monde soumis à votre loi; mais pendant que vous jouissez prophétiquement du succès de vos doctrines, les cris de douleur qui m'assiégent de toutes parts absorbent mon attention, et je me sens entraîné à porter vite de la charpie sur les plaies dont vous préparez la guérison radicale.

» J'avoue très-humblement que la petite part m'est échue dans cette division de travail; mais c'est une affaire de vocation, et je m'y soumets [1].

» Frère, Père, ami, qui que vous soyez, je vous embrasse de toutes mes forces. »

La réponse à cette lettre fut confiée à d'Eichthal par Enfantin, qui se réserva d'y ajouter un *post-scriptum*. La lettre de d'Eichthal renferme des détails tout à fait intéressants sur la situation, les projets et les espérances de la famille apostolique de Ménilmontant, à cette époque. Nous l'insérons

1. Laurent allait se présenter alors aux élections de l'Ardèche.

ici intégralement ainsi que le *post-scriptum* d'Enfantin.

« Je suis le plus détestable faiseur d'épîtres qui soit au monde, Père Laurent, et cependant, en l'honneur de vous, et pour vous remercier de la bonne lettre que vous avez écrite au Père, je taille ma plume, instrument qui n'est plus guère à mon usage, je mets un peu d'eau dans la bourbe de mon encrier, et je vous écris; vous devez ardemment désirer avoir de nos nouvelles, et nous avons besoin de vous dire que nous vous aimons toujours bien.

» Broët a dû vous conter en détail notre vie de Ménilmontant pendant ces quatre derniers mois; véritable vie de caserne ou de couvent; appels, revues, visites des chambres, travaux communs et en silence, marche en rang et au pas, *égalité* absolue de tous sous le *despotisme* d'un seul, etc... avec cela un célibat complet, et abstinence assez complète.

» Eh bien la famille a tenu bon à cette épreuve, sauf quelques-uns qui se sont retirés amicalement comme Flachat, Mercier, Françonie etc., parmi tous les tours de force qu'a faits le Père, je doute qu'il y en ait un aussi grand, et Michel a eu la gloire de nous faire faire ce rude apprentis-

sage en s'acquérant la reconnaissance de toute la famille, mais un peu aux dépens de sa propre santé.

» Cependant cette vie toute passive devait avoir un terme, et il était temps de lancer sur le monde les hommes mûris par cette éducation intérieure, dont la prolongation commençait à devenir pesante. Le Père l'a senti, et depuis le commencement de la semaine, les choses ont changé. Michel a entièrement quitté la direction de la famille; Barrault y avait de fait renoncé depuis quelque temps pour s'occuper de travaux dogmatiques. Hoart et Bruneau, qui avaient le plus secondé Michel dans l'œuvre disciplinaire, sont, sans perdre de temps, partis en mission pour le midi (Lyon, Montpellier et Toulouse) avec Ribes; et la famille a été plus spécialement confiée au diabolique Duveyrier, au bon Lambert et au fougueux d'Eichthal, afin que chacun pût à son aise, se donner de la liberté. Le Père s'est concentré *chez lui* avec sa chambre des pairs, Michel, Barrault, Simon, Ollivier et Holstein, et nous nous sommes immédiatement mis en campagne, décidant pour mesure première (la famille consentant, bien entendu) qu'il n'y aurait plus de dîners à la maison, excepté deux fois la semaine, et que nous irions manger pour quinze

sous aux cuisines bourgeoises des ouvriers et des artistes.

» Réjouissez-vous, Père Laurent, car voici parmi nous la *souveraineté du peuple* installée. La famille est maintenant une *vraie république,* et il n'y a rien de commun entre ce qui existe et l'ancienne *hiérarchie;* celle-ci, le Père n'a jamais voulu consentir à la rétablir, disant qu'en l'absence de la femme, il ne peut y avoir de hiérarchie fondée ; mais sentant le besoin de cette phase nouvelle de liberté, et désirant en même temps resserrer le lien de la famille, pour échapper au danger d'une dissolution, il a demandé à ses enfants de lui désigner un de leurs frères, dans lequel ils reconnaissent le sentiment le plus développé de la *vie éternelle,* et par conséquent de la *conscience.*

» Les désignations sont toutes tombées sur les membres de l'ancien collége, sauf Bruneau qui a été désigné par Hoart. Ainsi Barrault, Michel, Hoart, Duveyrier, Lambert et moi, nous nous sommes trouvés investis, par le choix même de nos frères, d'une autorité morale sur eux. Barrault, Michel, Hoart, devant rester, par leur nature, étrangers au mouvement de spontanéisation et de fraternisation actuel, la tâche est donc échue à nous trois

que je vous ai nommés, et c'est à l'aide d'une autorité purement *morale* et *fraternelle*, que nous avons, sous la surveillance du Père, à diriger la famille dans la voie passablement scabreuse où elle se lance. C'est la contre-partie du tour de force de Michel.

» Voilà donc, Père Laurent, notre petite *révolution* saint-simonienne, à côté de la grande révolution ministérielle qui vous occupe assurément beaucoup depuis quelques jours, et ce n'est pas à vous qn'il est besoin de dire qu'il y a quelque chose de très-*providentiel* dans la rencontre toute fortuite de ces deux événements. Voilà Michel libre de reprendre la politique; Hoart et Bruneau vont montrer à la province notre habit, protégé du souvenir de l'habit militaire, et du prestige de la croix d'honneur sur la poitrine de Bruneau; et nous autres ici allons soigner le peuple, les artistes et les femmes. J'aime à espérer que le gendre de madame de Staël ne nous déclarera pas la guerre; providentiellement parlant cela ne peut pas être; le caractère de lutte nous va de moins en moins, car il nons est bien démontré que, sans le concours des femmes et des artistes, nous ne pouvons exercer une large action sur les masses. Or, les artistes et les femmes n'interviendront pas là où on lutte.

Nous sentons d'ailleurs que le peuple lui-même nous accueille d'autant mieux qu'il est dans une disposition d'âme plus douce et plus aimante ; cela doit être, puisque nous lui parlons une parole, non pas de colère mais de conciliation. Dieu, en donnant au peuple cette année de si abondantes récoltes, nous a suffisamment averti de l'esprit qu'il veut mettre dans le peuple et en nous-mêmes. D'ailleurs les dispositions du public à notre égard deviennent évidemment de plus en plus favorables. Il est faux que nous ayons jamais été maltraités par le peuple : une seule fois au faubourg Saint-Antoine, Desloges et moi, avons été un peu sérieusement menacés ; mais la foule avait été calmée immédiatement. Le reste n'a été que cris de polissons ou de gardes nationaux ; mais maintenant notre costume est partout accepté dans Paris ; mais le procureur du roi a fini par se lasser de nous envoyer des soldats, quoiqu'il nous assaille toujours de procès-verbaux contre nos réunions publiques ; mais notre procès en police correctionnelle, indiqué pour vendredi prochain, paraît prendre bonne tournure ; mais les femmes affluent vers nous, et, à chaque injure d'homme, s'élève pour nous défendre une voix de femme ; mais les petits enfants répètent nos chants ; mais la police n'a pas pu réussir à soutenir une

seule pièce de théâtre contre nous; mais l'association Flachat, Péreire, Lamé, Clapeyron, va très-bon train; mais nous sommes pleins de joie et d'espoir, et nous vous attendons pour vous montrer nos barbes.

» Veuillez nous dire, Père Laurent, si vous avez toujours bon espoir pour la députation. Cette question, qui nous intéresse beaucoup sous le rapport général, nous intéresse aussi sous le rapport particulier du bail de la rue Monsigny. Depuis six mois le loyer n'est pas payé, le propriétaire fait même en ce moment dresser inventaire du mobilier, pour au besoin le saisir, la maison, en ce moment, ne nous sert presque à rien, et cependant ce nous serait une preuve qu'elle devrait nous servir de nouveau, et en tous cas un motif péremptoire de ne pas résilier le bail (au moins de l'éviter jusqu'à la dernière extrémité) si votre élection était *probable*. Soyez sûr que nous agirons vigoureusement pour vous assurer votre affaire, mais veuillez nous répondre au plutôt où en sont les choses.

» Adieu Père Laurent, je vous embrasse et passe la plume à UN AUTRE. » — GUSTAVE D'EICHTHAL.

LE PÈRE *à Laurent.*

» Je sens bien, Père Laurent, que vos soupes à

la Rumfort, dans la marmite constitutionnelle, signifient que vous espérez la députation ; je ne m'expliquerais pas bien d'ailleurs votre éloignement de nous, si nous n'en obtenions pas tous ce résultat. Honorable cuisinier, je vous salue donc à l'avance, et vous promets bien sincèrement de manger votre soupe, quoique je ne goûte plus guère le potage ou tripotage constitutionnel, parce que je sais que vous y mettez force épices de mon goût, qui vont à mon estomac, et me font digérer le tout sans accident.

» D'Eichthal, dans ses trois pages (chose rare pour lui et dont vous lui saurez gré, ou plutôt dont vous l'avez déjà récompensé par la bonne lettre que vous m'avez écrite), d'Eichthal vous donne un résumé fidèle de notre vie intérieure ; elle a été et elle est encore difficile, car elle est très progressive, je vous jure, et il n'est jamais facile de marcher très-vite. Notre retraite portera ses fruits hors de nous, car nous avons enterré à Ménilmontant, avec notre habit bourgeois, le paquet de bourgeoisie que chacun de nous y avait apporté de la rue Monsigny, où nous en étions assez fortement chargés. Peut-être sommes-nous encore un peu trop Français, ce qui, pour des apôtres, est encore très-bourgeois; mais pour cela il faudra que les mages viennent

nous visiter ou que nous allions visiter les mages. Le temps n'est pas venu, nous avons besoin de voir encore un acte du drame français.

» Broët a dû vous dire déjà, mon cher Laurent, le plaisir que m'a fait votre lettre qui n'était pas pourtant une surprise pour moi. J'ai trop vu vos yeux et vous avez trop bien vu les miens, quand j'écoutais vos prédications, ou quand vous me parliez de vos souffrances, pour que, malgré l'opinion des Delapalme et des Naudin sur le *regard*, je n'en aie pas conclu que le lien qui nous unit est durable comme notre foi dans l'avenir de bonheur pour le *peuple* et pour la *femme*, c'est pour eux que vous m'aimez et que je vous aime, parce que leur destinée est incarnée en nous.—Je suis heureux de l'affection de ceux qui m'entourent, qui parlent ma langue et vivent de ma vie, mais vous êtes trop fin dans l'étude du cœur, vieil ami, pour ne pas sentir combien la parole de tendresse de celui qui me dit ne pas parler ma langue, ne pas vivre de ma vie, et qui pourtant me prouve qu'il m'aime, doit me faire de bien; il me semble entendre la voix d'un monde qui n'est pas encore mais qui naîtra, d'un monde, touché de respect pour notre œuvre et d'amour pour nous, pratiquant toutefois une autre vie que la nôtre, mais gémissant de ce que tous ne

sont pas prêts encore à parler notre langue, et se condamnant, pour la même foi que nous, à pousser l'humanité, en lui criant, le patois qu'elle bavarde encore. Vous avez bien raison, vous êtes le représentant de ce peuple palingénésique, dont les misères présentes vous inspirent, de ce peuple qui pleure parce qu'il a faim, qui menace parce qu'il a faim, et qu'on tue parce qu'il a faim, mais pour Dieu, mon cher Laurent, songez à moi lorsque vous vous identifiez si puissamment avec celui dont vous représentez la douleur; songez qu'il y a un homme, qu'il y a des hommes qui sentent toutes ces douleurs du peuple, et qui pourtant sont assez calmes pour appeler de toutes les forces que Dieu leur à données le vrai *sauveur* du peuple, la *femme;* pour l'appeler, tandis que vous-même n'invoquez point ou ignorez le sauveur du peuple, la *femme*. Parlez, tonnez, menacez même de ses foudres ceux qui n'aiment pas votre sublime client, mais qu'un rayon de foi serve d'éclair à cette tempête de votre âme, et vous serez plus grand que les tribuns, vous ne les copierez pas.

» Frère, Père, ami, qui que vous soyez, je vous embrasse, me dites-vous; JE SUIS TOUT CELA POUR VOUS. » P. ENFANTIN. »

Les préoccupations apostoliques n'absorbaient

pas, à Ménilmontant, l'attention et la sollicitude actives du chef suprême; il donnait ses soins aussi aux questions dogmatiques dont l'étude et l'élaboration étaient spécialement confiées à Lambert. Une lettre de ce dernier, écrite en septembre, constate que cette œuvre capitale n'était pas négligée :

« PÈRE, disait Lambert, le travail que vous m'avez confié s'allonge continuellement sous ma main. J'ai voulu d'abord faire sentir l'importance de la méthode vivante que vous aviez suivie avec nous, pour l'élaboration des bases du grand livre : ce que j'en dis est bon au fond, vous jugerez du reste : puis l'irrégularité même de cette méthode, la confusion de mes souvenirs et la nécessité de ne pas laisser échapper un mot hétérodoxe pour nous et pour le monde m'ont entraîné plus loin que je ne voulais.

» Voilà une trentaine de pages sillonnées par une plume qui, vous le savez, doit être étonnée de s'être tant remuée ; et j'ai fait, en tout, une exposition plus ou moins claire de géométrie, d'algèbre, des systèmes de coordonnées. C'est sans doute mauvais pour notre œuvre actuelle, et cependant il y a quelques vues passables.

» En attendant vos ordres, je continue. Si vous devez brûler mes traités, et retirer de leurs cen-

dres quelque chose de bon pour le monde ; si vous les réduisez, dans une rédaction paternelle, à ce qu'ils contiennent de vraiment opportun, je ne serai pas encore écrivain, mais je serai fils respectueux, et fier d'avoir donné matière à une œuvre de vous.

» Père, bénédiction sur votre fils.

» Ma mère va aussi bien que je pouvais l'espérer, et de toute manière. Ma sœur est toujours bonne et attentive près d'elle, et surtout dévouée. Quant à moi, Père, j'éprouve quelquefois un malaise indéfinissable ; il est vrai que, quatre jours loin de vous et de mes frères, c'est bien long. Vous m'avez enlevé d'une chaudière bouillante, pour me donner mission de répandre, en tous lieux et en tous temps, une vie nouvelle sur le monde. — Ma vie est plus que jamais à vous. — LAMBERT. »

Les entretiens scientifiques du chef suprême avec Michel Chevalier et Léon Simon continuaient aussi. D'Eichthal, de son côté, s'occupait d'un travail sur le dogme dont nous aurons à parler plus tard. Mais tout en s'appliquant à établir ce qu'avait prédit De Maistre, la réconciliation de la science avec la foi, c'était surtout par la manifestation de la vivacité, de la sincérité, de la sublimité de sa croyance en Dieu et de son dévouement à l'humanité, qu'En-

fantin voulait justifier le droit qu'il revendiquait, et que ses juges avaient été loin de lui reconnaître, le droit de se dire *le plus religieux des hommes*. Il souffrait en songeant que, si des transfuges des peuplades sauvages, disséminées encore aujourd'hui dans les déserts des deux mondes, venaient se réfugier au milieu de nous avec leurs fétiches, ils pourraient invoquer efficacement, à la faveur de nos lois hospitalières, la liberté religieuse pour leur culte primitif, pour l'adoration de leurs idoles, en faisant valoir pour elles leur possession *d'état* dans le panthéon universel, et leurs droits anciennement *acquis*, tandis que le caractère vraiment religieux était dénié, et la liberté des cultes interdite, aux Français qui ne voulaient reconnaître pour DIEU que l'INFINI, et qui n'adressaient leurs hommages et leurs prières qu'à CELUI en qui, selon l'expression de saint Paul, nous avons *la vie, le mouvement* et *l'être*.

Cette triste réflexion, dans Enfantin, devait donner à l'expression de sa pensée religieuse une teinte de mélancolie qui devint chaque jour plus vive et plus accentuée à mesure que la FEMME MESSIE, dont il s'était déclaré *le précurseur* [1], à la

1. « Nous espérons tous, avait dit Enfantin, la venue d'une

cour d'assises, sembla tarder trop de répondre à l'appel du libérateur, réduit, par ce silence, à se maintenir dans la réserve qu'il s'était engagé à garder, aussi longtemps que l'individu social ne serait pas complétement représenté dans la constitution du suprême sacerdoce.

Tant que la RÉVÉLATRICE, en effet, n'apparaissait pas, il y avait, dans la suprématie apostolique, une lacune qui nécessitait l'ajournement plus ou moins long de questions fort graves; de celle par exemple, qui avait été soulevée, sous BAZARD-ENFANTIN, par *Laurent*, sur les moyens d'harmoniser la pratique respective de l'autorité [1] et de la liberté. Et, d'autre part, le dogme moral et

*femme*, MESSIE de son sexe, qui doit sauver le monde de la *prostitution*, comme JÉSUS le délivra de l'*esclavage*.

» De cette femme MESSIE, je sens que je suis le PRÉCURSEUR; pour elle je suis ce que SAINT JEAN fut pour JÉSUS; LA EST TOUTE MA VIE, LA EST LE LIEN DE TOUS MES ACTES, et ils sont logiquement enchaînés, car ils découlent tous de ma foi dans les femmes. »

Cette déclaration était en effet absolument conforme à la position qu'Enfantin avait prise et soigneusement gardée sur la question des femmes. C'était à la FEMME MESSIE qu'il avait toujours réservé le droit de RÉVÉLATION sur l'avenir des femmes; il n'avait voulu, lui, que marquer les termes entre lesquels il prévoyait que la parole souveraine de la femme pourrait découvrir et fixer la vérité.

1. D'après la dernière lettre que nous avons citée de d'Eichthal à Laurent, l'expérience avait démontré à Ménilmontant que le régime autocratique, quoique très-paternel, mais purement

politique pouvait-il être complété par la constitution de l'individu social, sans que le dogme religieux le fût lui-même par la consécration solennelle du couple divin, dont Enfantin avait reconnu l'existence, en 1829, dans sa correspondance intime avec Buchez, Eugène Rodrigues et Duveyrier? et l'égalité de l'*époux* et de l'*épouse* dans l'*humanité*, pouvait-elle être proclamée religieusement et logiquement, si elle n'était pas la conséquence naturelle, la déduction impérieuse de l'égalité du PÈRE et de la MÈRE, dans la divinité dogmatiquement définie?

C'était dans le sens de la nécessité de cette reconnaissance que d'Eichthal avait rédigé sa note, mentionnée plus haut, et Enfantin pensait toujours à coup sûr et plus que jamais comme en 1829, sur ce point capital. Toutefois, il ne croyait pas sans doute que le moment fût venu de proclamer solennellement cette partie essentielle du dogme, puisque, dans son impatient et légitime désir d'abréger les embarras et les tourments que lui causait l'absence prolongée de la *femme-messie*, c'est à

mâle, devait conduire à la nécessité d'une transformation administrative, à une petite réaction dans le sens de la souveraineté populaire, et rendant aux inférieurs leur intervention dans le choix des supérieurs. Nous reviendrons bientôt sur cette question à propos de la dispersion de l'apostolat régulier.

*Dieu le Père* qu'il s'adresse *uniquement* pour les faire cesser, c'est LUI SEUL qu'il invoque, dans l'admirable prière qu'il écrivit peu de jours après sa condamnation, et que nous reproduisons avec le titre qu'il lui donna :

L'ATTENTE.

« Grand Dieu ! j'ai fait ta volonté, j'attends ta nouvelle parole... J'attends... Tu sais ce que l'attente est pour moi, Grand Dieu ! tu m'avais fait impatient de tes joies et de ta gloire; au milieu d'un monde glacé d'athéisme, tu avais dirigé sur moi tous les rayons de ton amour, mon âme a brûlé, mais elle n'est pas éteinte, et j'attends !

» Mon âme a brûlé, illuminant de ton saint nom le monde incrédule, pour le faire répéter par les hommes, et purifier ainsi leurs bouches qui blasphèment, tu as voulu que je livrasse le mien à leurs injures, je l'ai fait, mais un homme en gémit loin de moi, cet homme, c'est celui qui m'a donné mon nom, c'est mon père; console-le, mon Dieu !

» J'ai fait ta volonté, j'ai obéi, tu es content de moi, je le sens : je le sens dans la foi des enfants qui m'entourent, et dans la haine même des hommes qui me repoussent, mais ton verbe d'amour ne me le dit pas encore; j'attends et prête l'oreille; j'at-

tends, et la douce voix que tu m'as promise se tait! Que ce silence est lourd à mon âme! et pourtant je te rends grâces, ô mon Dieu! J'avais besoin de te sentir muet en MOI pour avoir foi en ELLE autant qu'en moi-même; j'avais besoin de te chercher... Car tu t'étais donné à moi dans la plénitude de ta grâce, pour faire, par ton fils, un signe d'appel à ta fille.

» A ta fille!

» Père, j'ai parlé, elle ne vient pas encore, mais elle m'a entendu, n'est-ce pas? J'ai parlé de toutes les puissances de ma vie, je n'ai rien négligé des dons que tu m'avais faits, je les ai tous consacrés à ton œuvre, il n'est pas jusqu'à l'amour de ma mère que je ne t'aie donné : Père, tu me le rendras!

» Attendre! attendre! que fait-elle à cette heure? Depuis si longtemps je l'aime! dis-moi, mon Dieu, dis-moi si déjà elle m'aime aussi; dis-le moi, j'aurai la force d'attendre, dis-moi surtout si elle veut encore quelque chose de moi, tu le sais, je suis prêt, ordonne.

» Et ces enfants que ta bonté m'a donnés, Père! c'est pour eux surtout que je te prie, car tu t'es révélé à moi si puissant et si beau, que ta force est entrée en celui que tu voulais charger d'un monde;

mais ces enfants, tu leur as appris à me nommer Père, c'est donc à moi de t'implorer pour eux.

» Ils souffrent, ô mon Dieu! ils souffrent, car parmi les hommes tu les as choisis hommes de désir et d'amour; ils souffrent, car les apôtres de l'affranchissement de tes filles, ne peuvent vivre longtemps privés de la moitié de leur vie; ils souffrent et pourtant vois-les, leur patience attend que je te prie, et que tu m'exauces.

» Père, que sera donc leur amour pour toi, lorsque ta voix de douceur viendra se marier à la leur pour te rendre grâces! écoute-les comme ils te bénissent! et moi, ô mon Père, combien ils m'aimeront le jour où tu me répondras! Oh! pour eux, et pour moi, et pour tous, ne me fais pas longtemps attendre leur mère.

» N'ai-je donc point fait encore assez pour nous faire aimer d'ELLE? Peut-elle encore douter de notre amour pour le peuple et pour ELLE? Oh! oui, je le sens, mon Dieu, tu as donné à ma parole toute la force que ton VERBE pouvait avoir dans l'homme; mais tu n'es pas seulement un *verbe*.

» Mondes! mondes! vous vivez de la vie de mon Dieu! Terre, que tu es belle! c'est toi qui dois m'entendre et me voir, je n'ai parlé et je ne me suis montré qu'à des hommes!

» Dieu puissant! Dieu fort! Dieu d'énergie et de courage, la terre, la terre aussi, parle ton verbe, et je l'entends qui me crie :

» Où sont tes preuves de courage et de force? » Je ne te connais point.

» Homme, sais-tu comment les hommes déchi- » rent mes flancs, et m'arrosent de leurs sueurs pour » que je les engendre et les nourrisse? Es-tu pro- » létaire ?

» Homme, sais-tu de quel manteau de pierre je » couvre les hommes qui cherchent l'or dans mes » entrailles! As-tu brisé mon corps?

» Homme, sais-tu comment les hommes me pa- » rent et m'embellissent de villes, de forêts, de » moissons? As-tu bâti, planté, semé?

» Homme, sais-tu t'emparer de la force qui remplit » l'espace, la diriger, et me la rendre augmentée » de la tienne, afin de nourrir ma vie, et de me » rendre plus puissante, et plus riche?

» Es-tu peuple, te dis-je? — Non? — Eh bien, » je ne te connais pas. »

» Dieu puissant, Dieu fort, Dieu d'énergie et de courage, elle me connaîtra. Tu n'as pas voulu fatiguer mon corps, dès mon enfance, par de rudes travaux, tu ne m'as pas fait prolétaire, mais tu m'as fait homme, tu m'as donné ta vie de force et de

courage, car j'ai ton amour; elle me connaîtra.

» Oh ! oui, mon Père, je n'ai point fait assez encore pour la gloire de ton grand nom, et pour le faire répéter à la terre. Je ne mérite pas que tu m'envoies l'ange de gloire et d'enthousiasme, que tu m'as promis d'attacher à ma vie d'homme ; ta fille ne me connaît pas.

» Je ne te la demande plus, elle ne me connaît pas ! Je puis passer auprès d'elle sans que son regard s'arrête sur moi ; on peut me nommer devant elle, et son cœur ne battra pas plus vite, ses pensers d'avenir ne seront pas troublés ; elle ne me connaît pas.

» Dieu puissant, Dieu fort, tu as mis tes fils privilégiés, ceux auxquels tu confiais pour des siècles la destinée du monde à de rudes épreuves ; Moïse au désert, Jésus sur une croix, Mahomet au milieu des combats, et Saint-Simon dans la misère.

» Et ceux même auxquels tu donnais passagèrement ta puissance, pour démolir en quelques jours le travail de plusieurs siècles, comme Robespierre, tu les jetais sur un échafaud, déjà mutilés par eux-mêmes, ou comme Napoléon tu les condamnais à une chaîne honteuse, à une mort solitaire.

» Mais, ô mon Dieu, aucun de ces hommes n'a prétendu sauver la femme de son esclavage, et

s'unir à elle par le libre lien de ton divin amour; aucun d'eux n'a vraiment été aimé d'elle, aucun d'eux surtout ne l'a aimée comme je l'aime, aucun d'eux n'a confessé ton nom dans la *passion* qui me fait vivre.

» Tu leur avais donné des ennemis à combattre, je n'en ai point; des profanes à réprouver, je ne réprouve pas; tu ne leur avais pas montré ta face de douceur et de grâce, et ne m'as-tu pas promis, à moi, de me la faire connaître, ne m'as-tu pas à l'avance inondé des pacifiques parfums qu'elle exhale?

» Terre! je ne suis pas peuple, je ne t'ai point arrosée de mes sueurs; mais, ô mon Dieu, tu ne veux pas, pour la sanctifier, tu ne veux pas que je la baigne de mon sang, ou de celui des infidèles; ton fils ne sera point un sacrificateur ni une victime, il est homme.

» Je suis homme de travail, de paix et d'amour, et je donnerai ma vie à la terre, comme je l'offre à celle que j'appelle et que j'aime, pour son amour, et non pour sa haine; à ce genre de combats je veux lutter avec tous.

» N'est-ce donc point assez, mon Dieu, mon Père, d'avoir cent fois laissé briser, broyer, mon cœur, par des enfants que j'aime et qui se déta-

dres quelque chose de bon pour le monde ; si vous les réduisez, dans une rédaction paternelle, à ce qu'ils contiennent de vraiment opportun, je ne serai pas encore écrivain, mais je serai fils respectueux, et fier d'avoir donné matière à une œuvre de vous.

» Père, bénédiction sur votre fils.

» Ma mère va aussi bien que je pouvais l'espérer, et de toute manière. Ma sœur est toujours bonne et attentive près d'elle, et surtout dévouée. Quant à moi, Père, j'éprouve quelquefois un malaise indéfinissable ; il est vrai que, quatre jours loin de vous et de mes frères, c'est bien long. Vous m'avez enlevé d'une chaudière bouillante, pour me donner mission de répandre, en tous lieux et en tous temps, une vie nouvelle sur le monde. — Ma vie est plus que jamais à vous. — LAMBERT. »

Les entretiens scientifiques du chef suprême avec Michel Chevalier et Léon Simon continuaient aussi. D'Eichthal, de son côté, s'occupait d'un travail sur le dogme dont nous aurons à parler plus tard. Mais tout en s'appliquant à établir ce qu'avait prédit De Maistre, la réconciliation de la science avec la foi, c'était surtout par la manifestation de la vivacité, de la sincérité, de la sublimité de sa croyance en Dieu et de son dévouement à l'humanité, qu'En-

fantin voulait justifier le droit qu'il revendiquait, et que ses juges avaient été loin de lui reconnaître, le droit de se dire *le plus religieux des hommes*. Il souffrait en songeant que, si des transfuges des peuplades sauvages, disséminées encore aujourd'hui dans les déserts des deux mondes, venaient se réfugier au milieu de nous avec leurs fétiches, ils pourraient invoquer efficacement, à la faveur de nos lois hospitalières, la liberté religieuse pour leur culte primitif, pour l'adoration de leurs idoles, en faisant valoir pour elles leur possession *d'état* dans le panthéon universel, et leurs droits anciennement *acquis*, tandis que le caractère vraiment religieux était dénié, et la liberté des cultes interdite, aux Français qui ne voulaient reconnaître pour DIEU que l'INFINI, et qui n'adressaient leurs hommages et leurs prières qu'à CELUI en qui, selon l'expression de saint Paul, nous avons *la vie, le mouvement* et *l'être*.

Cette triste réflexion, dans Enfantin, devait donner à l'expression de sa pensée religieuse une teinte de mélancolie qui devint chaque jour plus vive et plus accentuée à mesure que la FEMME MESSIE, dont il s'était déclaré *le précurseur* [1], à la

1. « Nous espérons tous, avait dit Enfantin, la venue d'une

cour d'assises, sembla tarder trop de répondre à l'appel du libérateur, réduit, par ce silence, à se maintenir dans la réserve qu'il s'était engagé à garder, aussi longtemps que l'individu social ne serait pas complétement représenté dans la constitution du suprême sacerdoce.

Tant que la RÉVÉLATRICE, en effet, n'apparaissait pas, il y avait, dans la suprématie apostolique, une lacune qui nécessitait l'ajournement plus ou moins long de questions fort graves; de celle par exemple, qui avait été soulevée, sous BAZARD-ENFANTIN, par *Laurent*, sur les moyens d'harmoniser la pratique respective de l'autorité [1] et de la liberté. Et, d'autre part, le dogme moral et

*femme*, MESSIE de son sexe, qui doit sauver le monde de la *prostitution*, comme JÉSUS le délivra de l'*esclavage*.

» De cette femme MESSIE, je sens que je suis le PRÉCURSEUR; pour elle je suis ce que SAINT JEAN fut pour JÉSUS; LA EST TOUTE MA VIE, LA EST LE LIEN DE TOUS MES ACTES, et ils sont logiquement enchaînés, car ils découlent tous de ma foi dans les femmes. »

Cette déclaration était en effet absolument conforme à la position qu'Enfantin avait prise et soigneusement gardée sur la question des femmes. C'était à la FEMME MESSIE qu'il avait toujours réservé le droit de RÉVÉLATION sur l'avenir des femmes; il n'avait voulu, lui, que marquer les termes entre lesquels il prévoyait que la parole souveraine de la femme pourrait découvrir et fixer la vérité.

1. D'après la dernière lettre que nous avons citée de d'Eichthal à Laurent, l'expérience avait démontré à Ménilmontant que le régime autocratique, quoique très paternel, mais purement

politique pouvait-il être complété par la constitution de l'individu social, sans que le dogme religieux le fût lui-même par la consécration solennelle du couple divin, dont Enfantin avait reconnu l'existence, en 1829, dans sa correspondance intime avec Buchez, Eugène Rodrigues et Duveyrier? et l'égalité de l'*époux* et de l'*épouse* dans l'*humanité*, pouvait-elle être proclamée religieusement et logiquement, si elle n'était pas la conséquence naturelle, la déduction impérieuse de l'égalité du PÈRE et de la MÈRE, dans la divinité dogmatiquement définie?

C'était dans le sens de la nécessité de cette reconnaissance que d'Eichthal avait rédigé sa note, mentionnée plus haut, et Enfantin pensait toujours à coup sûr et plus que jamais comme en 1829, sur ce point capital. Toutefois, il ne croyait pas sans doute que le moment fût venu de proclamer solennellement cette partie essentielle du dogme, puisque, dans son impatient et légitime désir d'abréger les embarras et les tourments que lui causait l'absence prolongée de la *femme-messie*, c'est à

mâle, devait conduire à la nécessité d'une transformation administrative, à une petite réaction dans le sens de la souveraineté populaire, et rendant aux inférieurs leur intervention dans le choix des supérieurs. Nous reviendrons bientôt sur cette question à propos de la dispersion de l'apostolat régulier.

*Dieu le Père* qu'il s'adresse *uniquement* pour les faire cesser, c'est LUI SEUL qu'il invoque, dans l'admirable prière qu'il écrivit peu de jours après sa condamnation, et que nous reproduisons avec le titre qu'il lui donna :

L'ATTENTE.

« Grand Dieu ! j'ai fait ta volonté, j'attends ta nouvelle parole... J'attends... Tu sais ce que l'attente est pour moi, Grand Dieu ! tu m'avais fait impatient de tes joies et de ta gloire; au milieu d'un monde glacé d'athéisme, tu avais dirigé sur moi tous les rayons de ton amour, mon âme a brûlé, mais elle n'est pas éteinte, et j'attends !

» Mon âme a brûlé, illuminant de ton saint nom le monde incrédule, pour le faire répéter par les hommes, et purifier ainsi leurs bouches qui blasphèment, tu as voulu que je livrasse le mien à leurs injures, je l'ai fait, mais un homme en gémit loin de moi, cet homme, c'est celui qui m'a donné mon nom, c'est mon père; console-le, mon Dieu !

» J'ai fait ta volonté, j'ai obéi, tu es content de moi, je le sens : je le sens dans la foi des enfants qui m'entourent, et dans la haine même des hommes qui me repoussent, mais ton verbe d'amour ne me le dit pas encore; j'attends et prête l'oreille; j'at-

tends, et la douce voix que tu m'as promise se tait! Que ce silence est lourd à mon âme! et pourtant je te rends grâces, ô mon Dieu! J'avais besoin de te sentir muet en MOI pour avoir foi en ELLE autant qu'en moi-même; j'avais besoin de te chercher... Car tu t'étais donné à moi dans la plénitude de ta grâce, pour faire, par ton fils, un signe d'appel à ta fille.

» A ta fille!

» Père, j'ai parlé, elle ne vient pas encore, mais elle m'a entendu, n'est-ce pas? J'ai parlé de toutes les puissances de ma vie, je n'ai rien négligé des dons que tu m'avais faits, je les ai tous consacrés à ton œuvre, il n'est pas jusqu'à l'amour de ma mère que je ne t'aie donné : Père, tu me le rendras!

» Attendre! attendre! que fait-elle à cette heure? Depuis si longtemps je l'aime! dis-moi, mon Dieu, dis-moi si déjà elle m'aime aussi; dis-le moi, j'aurai la force d'attendre, dis-moi surtout si elle veut encore quelque chose de moi, tu le sais, je suis prêt, ordonne.

» Et ces enfants que ta bonté m'a donnés, Père! c'est pour eux surtout que je te prie, car tu t'es révélé à moi si puissant et si beau, que ta force est entrée en celui que tu voulais charger d'un monde;

mais ces enfants, tu leur as appris à me nommer Père, c'est donc à moi de t'implorer pour eux.

» Ils souffrent, ô mon Dieu! ils souffrent, car parmi les hommes tu les as choisis hommes de désir et d'amour; ils souffrent, car les apôtres de l'affranchissement de tes filles, ne peuvent vivre longtemps privés de la moitié de leur vie; ils souffrent et pourtant vois-les, leur patience attend que je te prie, et que tu m'exauces.

» Père, que sera donc leur amour pour toi, lorsque ta voix de douceur viendra se marier à la leur pour te rendre grâces! écoute-les comme ils te bénissent! et moi, ô mon Père, combien ils m'aimeront le jour où tu me répondras! Oh! pour eux, et pour moi, et pour tous, ne me fais pas longtemps attendre leur mère.

» N'ai-je donc point fait encore assez pour nous faire aimer d'ELLE? Peut-elle encore douter de notre amour pour le peuple et pour ELLE? Oh! oui, je le sens, mon Dieu, tu as donné à ma parole toute la force que ton VERBE pouvait avoir dans l'homme; mais tu n'es pas seulement un *verbe*.

» Mondes! mondes! vous vivez de la vie de mon Dieu! Terre, que tu es belle! c'est toi qui dois m'entendre et me voir, je n'ai parlé et je ne me suis montré qu'à des hommes!

» Dieu puissant! Dieu fort! Dieu d'énergie et de courage, la terre, la terre aussi, parle ton verbe, et je l'entends qui me crie :

» Où sont tes preuves de courage et de force? » Je ne te connais point.

» Homme, sais-tu comment les hommes déchi- » rent mes flancs, et m'arrosent de leurs sueurs pour » que je les engendre et les nourrisse? Es-tu pro- » létaire ?

» Homme, sais-tu de quel manteau de pierre je » couvre les hommes qui cherchent l'or dans mes » entrailles ! As-tu brisé mon corps ?

» Homme, sais-tu comment les hommes me pa- » rent et m'embellissent de villes, de forêts, de » moissons ? As-tu bâti, planté, semé ?

» Homme, sais-tu t'emparer de la force qui remplit » l'espace, la diriger, et me la rendre augmentée » de la tienne, afin de nourrir ma vie, et de me » rendre plus puissante, et plus riche ?

» Es-tu peuple, te dis-je? — Non ? — Eh bien, » je ne te connais pas. »

» Dieu puissant, Dieu fort, Dieu d'énergie et de courage, elle me connaîtra. Tu n'as pas voulu fatiguer mon corps, dès mon enfance, par de rudes travaux, tu ne m'as pas fait prolétaire, mais tu m'as fait homme, tu m'as donné ta vie de force et de

courage, car j'ai ton amour; elle me connaîtra.

» Oh ! oui, mon Père, je n'ai point fait assez encore pour la gloire de ton grand nom, et pour le faire répéter à la terre. Je ne mérite pas que tu m'envoies l'ange de gloire et d'enthousiasme, que tu m'as promis d'attacher à ma vie d'homme ; ta fille ne me connaît pas.

» Je ne te la demande plus, elle ne me connaît pas ! Je puis passer auprès d'elle sans que son regard s'arrête sur moi ; on peut me nommer devant elle, et son cœur ne battra pas plus vite, ses pensers d'avenir ne seront pas troublés ; elle ne me connaît pas.

» Dieu puissant, Dieu fort, tu as mis tes fils privilégiés, ceux auxquels tu confiais pour des siècles la destinée du monde à de rudes épreuves ; Moïse au désert, Jésus sur une croix, Mahomet au milieu des combats, et Saint-Simon dans la misère.

» Et ceux même auxquels tu donnais passagèrement ta puissance, pour démolir en quelques jours le travail de plusieurs siècles, comme Robespierre, tu les jetais sur un échafaud, déjà mutilés par eux-mêmes, ou comme Napoléon tu les condamnais à une chaîne honteuse, à une mort solitaire.

» Mais, ô mon Dieu, aucun de ces hommes n'a prétendu sauver la femme de son esclavage, et

s'unir à elle par le libre lien de ton divin amour ; aucun d'eux n'a vraiment été aimé d'elle, aucun d'eux surtout ne l'a aimée comme je l'aime, aucun d'eux n'a confessé ton nom dans la *passion* qui me fait vivre.

» Tu leur avais donné des ennemis à combattre, je n'en ai point ; des profanes à réprouver, je ne réprouve pas ; tu ne leur avais pas montré ta face de douceur et de grâce, et ne m'as-tu pas promis, à moi, de me la faire connaître, ne m'as-tu pas à l'avance inondé des pacifiques parfums qu'elle exhale ?

» Terre ! je ne suis pas peuple, je ne t'ai point arrosée de mes sueurs ; mais, ô mon Dieu, tu ne veux pas, pour la sanctifier, tu ne veux pas que je la baigne de mon sang, ou de celui des infidèles ; ton fils ne sera point un sacrificateur ni une victime, il est homme.

» Je suis homme de travail, de paix et d'amour, et je donnerai ma vie à la terre, comme je l'offre à celle que j'appelle et que j'aime, pour son amour, et non pour sa haine ; à ce genre de combats je veux lutter avec tous.

» N'est-ce donc point assez, mon Dieu, mon Père, d'avoir cent fois laissé briser, broyer, mon cœur, par des enfants que j'aime et qui se déta-

chaient de moi parce que je ne voulais point faillir à ton œuvre?

» N'est-ce donc point assez de porter sur ma tête depuis déjà tant d'années, ô mon père, le poids de la responsabilité de toutes ces vies dont je te dois compte, et que tu éprouves sans cesse au feu des passions, et à la gloire de la misère?

» Charge, charge encore mes épaules si tu le veux, Dieu de patience et de constance; charge, je suis prêt, ce poids est lourd, mais je ne plierai point et les cris de ma fatigue seront encore des bénédictions pour toi et un appel pour ta fille; ils retentiront au loin par le monde.

» Dieu de bonté et de vérité, toi qui m'as choisi pour faire disparaître du milieu de tes fils et de tes filles la prostitution et l'adultère, n'ai-je donc pas assez prouvé que tu m'avais donné la force qui triomphe de la passion égoïste des maîtres, et la franchise qui déjoue les ruses ambitieuses des esclaves?

» J'ai vu des larmes véritables, des larmes brûlantes rouler, à ma parole, dans des yeux d'hommes qui n'avaient jamais pleuré, parce que je commandais en ton nom de briser les chaînes de la femme; et j'ai vu des yeux de femmes se sécher, et ne plus pouvoir pleurer, parce que je déta-

chais les fers auxquels elles s'étaient habituées.

» J'ai vu toutes ces douleurs, ô mon Dieu, et tu sais celles qui, en ce moment, s'emparaient de mon âme, tu sais combien j'hésitais, craintif, pleurant seul sur moi-même, sur eux et sur tous, pleurant seul, seul, car tu n'avais pas mis auprès de moi ta fille.

» J'ai vu toutes ces douleurs, ô mon Dieu, et mes craintes, et mon hésitation m'étaient imputées à crime, et l'on m'accusait de feindre, de tromper parce que tu ne voulais pas que ma main déchirât brutalement ces voiles d'illusions et d'hypocrisie, parce que tu ne voulais pas que la lumière de ta vérité les consumât.

» J'ai vu toutes ces douleurs d'hommes et de femmes, et je t'ai béni le jour où tu m'as imposé la loi sévère du célibat, parce que tu retirais ainsi de mes mains le flambeau de justice dont tu m'avais ordonné d'éclairer la face de ces hommes et de ces femmes.

» Père, je t'ai béni dans cette solitude, mais j'ai soif à mon tour de sa bénédiction, pourtant je suis calme, j'attends, ma main impatiente ne renversera point en cherchant à la ravir la coupe de ta promesse; je sais que tu la remplis d'un breuvage d'amour, j'attendrai, mais j'ai bien soif.

» Et comment le serais-je pas alors des eaux de la grâce, moi, Dieu, moi qui, ayant besoin de leur tendresse, et qui suis abreuvé d'injures et de calomnies! Leur justice me condamne, leurs prêtres m'attendent, leurs spectacles et leurs journaux qui m'insultent et me jettent au peuple honteusement flétri.

» . Père, je ne blâme pas, il ne les aime pas les fils. Dans sa bonté il m'a mis plus heureux que Jésus, ils sont mes enfants et non mes disciples, je ne le dirai donc pas, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné? Ils m'aiment, j'attendrai.

» Je suis plus heureux que Saint-Simon, on l'avait livré à la solitude pour lui en montrer le néant, et notre maître l'a désespéré, mais moi, mon Père, comment pourrais-je désespérer? Il m'a mis sur la solitude et il m'a donné les enfants; oui! je suis bien le roi, je suis bien l'roi, ma vie est en moi, ils m'aiment!

» Par toi, Père, j'attendrai. »

## XXV

(1832)

(Octobre - Novembre - Décembre.)

A côté des méditations religieuses d'Enfantin et des travaux scientifiques qu'il inspirait autour

de lui, la poésie et la prophétie ne restaient pas inactives. Duveyrier, qui s'était appelé lui-même *le poëte de Dieu*, était là toujours prêt à donner une expression, une forme nouvelle aux pensées d'avenir dont il se nourrissait sous l'aile du chef suprême. Le plan d'un *nouveau Paris* fut imaginé et tracé par lui, puis adressé à l'éditeur du livre des *Cent-et-un*, en ces termes :

Ménilmontant, 6 octobre 1832.

« Voici un chapitre, mon cher Ladvocat, qui doit avoir pour titre : *la Ville nouvelle*.

» A vrai dire, je ne sais trop si l'étrangeté des idées et du style ne vous éloigneront pas d'insérer ce morceau dans votre estimable et respectable livre des *Cent-et-un*. Quand je pèse à leur poids toutes les célébrités dont les noms se pressent sur les couvertures de votre recueil, je ne puis me faire illusion sur le peu d'intérêt que pourrait exciter un nom nouveau, un nom d'*apôtre*, genre de noblesse qui n'a pas encore eu d'armoiries au blason littéraire. Un jeune fou, dira votre beau monde, qui vit scrupuleusement célibataire et attend une FEMME MESSIE, cela annonce trop de simplicité pour rien promettre de bien piquant. D'ailleurs que signifie de courir les rues en un costume qui vous entoure d'ivrognes, et fait jaser jusqu'aux

pleure aux cris de joie et aux jurements des guinguettes ; le Palais-Royal avec ses joueurs et ses prostituées, couché sur le même lit que le palais du roi, et au milieu de cette grande danse satanique, les hommes et les femmes pêle-mêle, serrés comme des fourmis, les pieds dans la boue, respirant un air empesté, marchant à travers tous les embarras de leurs rues et de leurs places, enfoncés dans des rangées de hautes maisons noires ou blafardes, sans espoir ni souci de quelque chose de mieux.

» Comment donc faire sentir au peuple qui habite cette ville ainsi confusionnée, ce que nous pressentons de l'avenir de Paris, comme ordre, comme convenance et comme beauté? Comment le faire sans autre instrument que la parole nue? J'ai grand peur que le morceau en question soit insuffisant.

» L'idée de NOTRE PÈRE est que toute ville, et surtout toute ville capitale, doit présenter dans sa construction, dans l'ordre et la diversité de ses monuments, l'image des mœurs, des habitudes et de la civilisation du peuple qui l'habite.

» Nous avons voulu donner la forme humaine à la première ville, comme sous l'inspiration de notre foi, en l'état de progrès où elle est aujourd'hui ; et la forme humaine mâle, car la société n'a encore qu'une forme mâle. La femme, comme être social,

n'est pas encore sortie des côtes de l'homme, malgré la parole de l'Écriture. Considérez toutes les institutions sociales, l'Académie, la Banque, l'Université, les deux Chambres, le Conseil d'État, les administrations, la magistrature, le barreau et toutes les facultés, vous n'y verrez que des chapeaux ronds et des fracs, ou des bonnets carrés et des robes noires, et l'opinion publique est solidement enfoncée dans l'admiration d'un pareil système; il n'est si mince garçon de boutique qui ne lève insolemment la tête à l'idée qu'il en puisse être différemment, et ne récapitule, dans son orgueil d'homme, toutes raisons qui font infailliblement de la femme un être débile, borné, faible; lierre qui tomberait sur le sol sans le chêne; lune qui doit tourner en satellite autour de la terre. La société est mâle; elle met ses enfants en coupe réglée par la conscription; elle leur impose une justice qui ne sait que punir; elle réclame ses améliorations à coups de fusil, elle les repousse à coups de canon. La société est mâle.

» Mais elle peut désirer de ne pas l'être exclusivement, elle le doit même. Ne serait-ce pas une chose heureuse que tout ce qu'il y a de délicat, de tendre, de bon dans le cœur des femmes, se fît jour à travers les inextricables embarras de la politique

et du gouvernement, et que des mains blanches et de jolis doigts s'essayassent à dénouer ce que tant de grands sabres n'ont pu trancher?

» C'est là l'espoir des saint-simoniens, c'est là toute leur religion ; car, ainsi que l'a dit le PÈRE lui-même, il est l'annonciateur, le *saint Jean* d'un nouveau Messie, d'un Messie FEMME.

» On comprendra comment nous avons dû donner au temple, un monument où la religion doit le plus exalter les espérances humaines, les formes de la femme.

» Je terminerai cette lettre, déjà un peu longue, en vous priant d'employer toute votre influence auprès de vos lecteurs pour ranimer en eux cette vertu de courage et d'espoir, si rare aujourd'hui, ne fût-ce que pour un peu de temps, le temps de lire ces quelques pages, car, au cas où elles seraient intelligibles, elles pourraient bien apparaître comme un rêve, une hallucination fantasque, si votre beau monde persistait obstinément dans cette disposition crédule, dans cette FOI poussée souvent jusqu'à la SUPERSTITION, et qui consiste à considérer comme d'une réalisation impossible toutes les pensées grandes, généreuses, excellentes pour l'amélioration du sort du peuple.

» Vraiment, n'est-ce pas une chose connue de

courage, car j'ai ton amour; elle me connaîtra.

» Oh! oui, mon Père, je n'ai point fait assez encore pour la gloire de ton grand nom, et pour le faire répéter à la terre. Je ne mérite pas que tu m'envoies l'ange de gloire et d'enthousiasme, que tu m'as promis d'attacher à ma vie d'homme; ta fille ne me connaît pas.

» Je ne te la demande plus, elle ne me connaît pas! Je puis passer auprès d'elle sans que son regard s'arrête sur moi; on peut me nommer devant elle, et son cœur ne battra pas plus vite, ses pensers d'avenir ne seront pas troublés; elle ne me connaît pas.

» Dieu puissant, Dieu fort, tu as mis tes fils privilégiés, ceux auxquels tu confiais pour des siècles la destinée du monde à de rudes épreuves; Moïse au désert, Jésus sur une croix, Mahomet au milieu des combats, et Saint-Simon dans la misère.

» Et ceux même auxquels tu donnais passagèrement ta puissance, pour démolir en quelques jours le travail de plusieurs siècles, comme Robespierre, tu les jetais sur un échafaud, déjà mutilés par eux-mêmes, ou comme Napoléon tu les condamnais à une chaîne honteuse, à une mort solitaire.

» Mais, ô mon Dieu, aucun de ces hommes n'a prétendu sauver la femme de son esclavage, et

s'unir à elle par le libre lien de ton divin amour; aucun d'eux n'a vraiment été aimé d'elle, aucun d'eux surtout ne l'a aimée comme je l'aime, aucun d'eux n'a confessé ton nom dans la *passion* qui me fait vivre.

» Tu leur avais donné des ennemis à combattre, je n'en ai point; des profanes à réprouver, je ne réprouve pas; tu ne leur avais pas montré ta face de douceur et de grâce, et ne m'as-tu pas promis, à moi, de me la faire connaître, ne m'as-tu pas à l'avance inondé des pacifiques parfums qu'elle exhale?

» Terre! je ne suis pas peuple, je ne t'ai point arrosée de mes sueurs; mais, ô mon Dieu, tu ne veux pas, pour la sanctifier, tu ne veux pas que je la baigne de mon sang, ou de celui des infidèles; ton fils ne sera point un sacrificateur ni une victime, il est homme.

» Je suis homme de travail, de paix et d'amour, et je donnerai ma vie à la terre, comme je l'offre à celle que j'appelle et que j'aime, pour son amour, et non pour sa haine; à ce genre de combats je veux lutter avec tous.

» N'est-ce donc point assez, mon Dieu, mon Père, d'avoir cent fois laissé briser, broyer, mon cœur, par des enfants que j'aime et qui se déta-

chaient de moi parce que je ne voulais point faillir à ton œuvre?

» N'est-ce donc point assez de porter sur ma tête depuis déjà tant d'années, ô mon père, le poids de la responsabilité de toutes ces vies dont je te dois compte, et que tu éprouves sans cesse au feu des passions, et à la gloire de la misère?

» Charge, charge encore mes épaules si tu le veux, Dieu de patience et de constance; charge, je suis prêt, ce poids est lourd, mais je ne plierai point et les cris de ma fatigue seront encore des bénédictions pour toi et un appel pour ta fille; ils retentiront au loin par le monde.

» Dieu de bonté et de vérité, toi qui m'as choisi pour faire disparaître du milieu de tes fils et de tes filles la prostitution et l'adultère, n'ai-je donc pas assez prouvé que tu m'avais donné la force qui triomphe de la passion égoïste des maîtres, et la franchise qui déjoue les ruses ambitieuses des esclaves?

» J'ai vu des larmes véritables, des larmes brûlantes rouler, à ma parole, dans des yeux d'hommes qui n'avaient jamais pleuré, parce que je commandais en ton nom de briser les chaînes de la femme; et j'ai vu des yeux de femmes se sécher, et ne plus pouvoir pleurer, parce que je déta-

chais les fers auxquels elles s'étaient habituées.

» J'ai vu toutes ces douleurs, ô mon Dieu, et tu sais celles qui, en ce moment, s'emparaient de mon âme, tu sais combien j'hésitais, craintif, pleurant seul sur moi-même, sur eux et sur tous, pleurant seul, seul, car tu n'avais pas mis auprès de moi ta fille.

» J'ai vu toutes ces douleurs, ô mon Dieu, et mes craintes, et mon hésitation m'étaient imputées à crime, et l'on m'accusait de feindre, de tromper parce que tu ne voulais pas que ma main déchirât brutalement ces voiles d'illusions et d'hypocrisie, parce que tu ne voulais pas que la lumière de ta vérité les consumât.

» J'ai vu toutes ces douleurs d'hommes et de femmes, et je t'ai béni le jour où tu m'as imposé la loi sévère du célibat, parce que tu retirais ainsi de mes mains le flambeau de justice dont tu m'avais ordonné d'éclairer la face de ces hommes et de ces femmes.

» Père, je t'ai béni dans cette solitude, mais j'ai soif à mon tour de sa bénédiction, pourtant je suis calme, j'attends, ma main impatiente ne renversera point en cherchant à la ravir la coupe de ta promesse; je sais que tu la remplis d'un breuvage d'amour, j'attendrai, mais j'ai bien soif.

» Et comment ne serais-je pas altéré les eaux de ta grâce, ô mon Dieu, moi qui ai tant besoin de boire la tendresse, et qui suis abreuvé d'injures et de calomnies? Leur justice me condamne, leurs prisons m'attendent, et leurs spectacles et leurs journaux qui m'insultent et me jettent au peuple honteusement défiguré!

» O Père, je ne me plains pas, tu m'as donné des fils! Dans ta bonté tu m'as fait plus heureux que Jésus; ils sont mes enfants et non mes disciples, je ne te dirai donc pas : mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné? ils m'aiment, j'attendrai.

» Je suis plus heureux que Saint-Simon, tu l'avais livré à la solitude pour lui en montrer le néant, et notre maître a désespéré; mais moi, mon Père, comment pourrais-je désespérer? Tu m'as tiré de la solitude et tu m'as donné des enfants; oh! je suis bien de toi, je suis bien à toi, ta vie est en moi, ils m'aiment!

» J'ai foi, Père, j'attendrai. »

## XXV

### (1832)

(Octobre - Novembre - Décembre.)

A côté des méditations religieuses d'Enfantin et des travaux scientifiques qu'il inspirait autour

de lui, la poésie et la prophétie ne restaient pas inactives. Duveyrier, qui s'était appelé lui-même *le poëte de Dieu*, était là toujours prêt à donner une expression, une forme nouvelle aux pensées d'avenir dont il se nourrissait sous l'aile du chef suprême. Le plan d'un *nouveau Paris* fut imaginé et tracé par lui, puis adressé à l'éditeur du livre des *Cent-et-un*, en ces termes :

Ménilmontant, 6 octobre 1832.

« Voici un chapitre, mon cher Ladvocat, qui doit avoir pour titre : *la Ville nouvelle*.

» A vrai dire, je ne sais trop si l'étrangeté des idées et du style ne vous éloigneront pas d'insérer ce morceau dans votre estimable et respectable livre des *Cent-et-un*. Quand je pèse à leur poids toutes les célébrités dont les noms se pressent sur les couvertures de votre recueil, je ne puis me faire illusion sur le peu d'intérêt que pourrait exciter un nom nouveau, un nom d'*apôtre*, genre de noblesse qui n'a pas encore eu d'armoiries au blason littéraire. Un jeune fou, dira votre beau monde, qui vit scrupuleusement célibataire et attend une FEMME MESSIE, cela annonce trop de simplicité pour rien promettre de bien piquant. D'ailleurs que signifie de courir les rues en un costume qui vous entoure d'ivrognes, et fait jaser jusqu'aux

femmes de la Halle et aux demoiselles de comptoir ? Cela sent son mauvais monde, et M. Delapalme l'a judicieusement observé : *Dans quelle société ces messieurs ont-ils donc vécu ?*

» D'ailleurs je dois craindre que le morceau en question, privé de cartes, de plans et de gravures, ne soit difficile à comprendre.

» Nous vivons dans une confusion de maisons, de temples et d'édifices de tout genre, qui peut donner une idée des saturnales des anciens, ou du chaos primitif du monde : mélange effronté et criard de toutes les antipathies, pêle-mêle d'orgies, vraie danse de sabbat. La jeunesse du Champ-de-Mars a pour vis-à-vis l'abattoir sanglant de Grenelle ; les Invalides donnent une main aux Députés et l'autre aux blanchisseuses du Gros-Caillou. Ici sautent les Enfants trouvés et leurs nourrices, côte à côte avec les astronomes de l'Observatoire, les femmes en couches et les vénériens. Là, c'est une grande ronde des bambins des colléges, des pairs de France, des forts de la Halle-au-Vin, des vieillards de la Salpêtrière, tout cela tourne autour des savants du Quartier Latin et des animaux hurlant du Jardin des Plantes. L'Académie reste avec la Monnaie ; l'Hôtel-Dieu avec les chanoines métropolitains ; l'hôpital Saint-Louis soupire et

pleure aux cris de joie et aux jurements des guinguettes ; le Palais-Royal avec ses joueurs et ses prostituées, couché sur le même lit que le palais du roi, et au milieu de cette grande danse satanique, les hommes et les femmes pêle-mêle, serrés comme des fourmis, les pieds dans la boue, respirant un air empesté, marchant à travers tous les embarras de leurs rues et de leurs places, enfoncés dans des rangées de hautes maisons noires ou blafardes, sans espoir ni souci de quelque chose de mieux.

» Comment donc faire sentir au peuple qui habite cette ville ainsi confusionnée, ce que nous pressentons de l'avenir de Paris, comme ordre, comme convenance et comme beauté? Comment le faire sans autre instrument que la parole nue? J'ai grand peur que le morceau en question soit insuffisant.

» L'idée de NOTRE PÈRE est que toute ville, et surtout toute ville capitale, doit présenter dans sa construction, dans l'ordre et la diversité de ses monuments, l'image des mœurs, des habitudes et de la civilisation du peuple qui l'habite.

» Nous avons voulu donner la forme humaine à la première ville, comme sous l'inspiration de notre foi, en l'état de progrès où elle est aujourd'hui ; et la forme humaine mâle, car la société n'a encore qu'une forme mâle. La femme, comme être social,

mais ces enfants, tu leur as appris à me nommer Père, c'est donc à moi de t'implorer pour eux.

» Ils souffrent, ô mon Dieu! ils souffrent, car parmi les hommes tu les as choisis hommes de désir et d'amour; ils souffrent, car les apôtres de l'affranchissement de tes filles, ne peuvent vivre longtemps privés de la moitié de leur vie; ils souffrent et pourtant vois-les, leur patience attend que je te prie, et que tu m'exauces.

» Père, que sera donc leur amour pour toi, lorsque ta voix de douceur viendra se marier à la leur pour te rendre grâces! écoute-les comme ils te bénissent! et moi, ô mon Père, combien ils m'aimeront le jour où tu me répondras! Oh! pour eux, et pour moi, et pour tous, ne me fais pas longtemps attendre leur mère.

» N'ai-je donc point fait encore assez pour nous faire aimer d'ELLE? Peut-elle encore douter de notre amour pour le peuple et pour ELLE? Oh! oui, je le sens, mon Dieu, tu as donné à ma parole toute la force que ton VERBE pouvait avoir dans l'homme; mais tu n'es pas seulement un *verbe*.

» Mondes! mondes! vous vivez de la vie de mon Dieu! Terre, que tu es belle! c'est toi qui dois m'entendre et me voir, je n'ai parlé et je ne me suis montré qu'à des hommes!

» Dieu puissant! Dieu fort! Dieu d'énergie et de courage, la terre, la terre aussi, parle ton verbe, et je l'entends qui me crie :

» Où sont tes preuves de courage et de force? » Je ne te connais point.

» Homme, sais-tu comment les hommes déchi- » rent mes flancs, et m'arrosent de leurs sueurs pour » que je les engendre et les nourrisse? Es-tu pro- » létaire ?

» Homme, sais-tu de quel manteau de pierre je » couvre les hommes qui cherchent l'or dans mes » entrailles ! As-tu brisé mon corps ?

» Homme, sais-tu comment les hommes me pa- » rent et m'embellissent de villes, de forêts, de » moissons ? As-tu bâti, planté, semé ?

» Homme, sais-tu t'emparer de la force qui remplit » l'espace, la diriger, et me la rendre augmentée » de la tienne, afin de nourrir ma vie, et de me » rendre plus puissante, et plus riche ?

» Es-tu peuple, te dis-je? — Non ? — Eh bien, » je ne te connais pas. »

» Dieu puissant, Dieu fort, Dieu d'énergie et de courage, elle me connaîtra. Tu n'as pas voulu fatiguer mon corps, dès mon enfance, par de rudes travaux, tu ne m'as pas fait prolétaire, mais tu m'as fait homme, tu m'as donné ta vie de force et de

courage, car j'ai ton amour; elle me connaîtra.

» Oh ! oui, mon Père, je n'ai point fait assez encore pour la gloire de ton grand nom, et pour le faire répéter à la terre. Je ne mérite pas que tu m'envoies l'ange de gloire et d'enthousiasme, que tu m'as promis d'attacher à ma vie d'homme ; ta fille ne me connaît pas.

» Je ne te la demande plus, elle ne me connaît pas ! Je puis passer auprès d'elle sans que son regard s'arrête sur moi ; on peut me nommer devant elle, et son cœur ne battra pas plus vite, ses pensers d'avenir ne seront pas troublés ; elle ne me connaît pas.

» Dieu puissant, Dieu fort, tu as mis tes fils privilégiés, ceux auxquels tu confiais pour des siècles la destinée du monde à de rudes épreuves ; Moïse au désert, Jésus sur une croix, Mahomet au milieu des combats, et Saint-Simon dans la misère.

» Et ceux même auxquels tu donnais passagèrement ta puissance, pour démolir en quelques jours le travail de plusieurs siècles, comme Robespierre, tu les jetais sur un échafaud, déjà mutilés par eux-mêmes, ou comme Napoléon tu les condamnais à une chaîne honteuse, à une mort solitaire.

» Mais, ô mon Dieu, aucun de ces hommes n'a prétendu sauver la femme de son esclavage, et

s'unir à elle par le libre lien de ton divin amour; aucun d'eux n'a vraiment été aimé d'elle, aucun d'eux surtout ne l'a aimée comme je l'aime, aucun d'eux n'a confessé ton nom dans la *passion* qui me fait vivre.

» Tu leur avais donné des ennemis à combattre, je n'en ai point; des profanes à réprouver, je ne réprouve pas; tu ne leur avais pas montré ta face de douceur et de grâce, et ne m'as-tu pas promis, à moi, de me la faire connaître, ne m'as-tu pas à l'avance inondé des pacifiques parfums qu'elle exhale?

» Terre! je ne suis pas peuple, je ne t'ai point arrosée de mes sueurs; mais, ô mon Dieu, tu ne veux pas, pour la sanctifier, tu ne veux pas que je la baigne de mon sang, ou de celui des infidèles; ton fils ne sera point un sacrificateur ni une victime, il est homme.

» Je suis homme de travail, de paix et d'amour, et je donnerai ma vie à la terre, comme je l'offre à celle que j'appelle et que j'aime, pour son amour, et non pour sa haine; à ce genre de combats je veux lutter avec tous.

» N'est-ce donc point assez, mon Dieu, mon Père, d'avoir cent fois laissé briser, broyer, mon cœur, par des enfants que j'aime et qui se déta-

chaient de moi parce que je ne voulais point faillir à ton œuvre?

» N'est-ce donc point assez de porter sur ma tête depuis déjà tant d'années, ô mon père, le poids de la responsabilité de toutes ces vies dont je te dois compte, et que tu éprouves sans cesse au feu des passions, et à la gloire de la misère?

» Charge, charge encore mes épaules si tu le veux, Dieu de patience et de constance; charge, je suis prêt, ce poids est lourd, mais je ne plierai point et les cris de ma fatigue seront encore des bénédictions pour toi et un appel pour ta fille; ils retentiront au loin par le monde.

» Dieu de bonté et de vérité, toi qui m'as choisi pour faire disparaître du milieu de tes fils et de tes filles la prostitution et l'adultère, n'ai-je donc pas assez prouvé que tu m'avais donné la force qui triomphe de la passion égoïste des maîtres, et la franchise qui déjoue les ruses ambitieuses des esclaves?

» J'ai vu des larmes véritables, des larmes brûlantes rouler, à ma parole, dans des yeux d'hommes qui n'avaient jamais pleuré, parce que je commandais en ton nom de briser les chaînes de la femme; et j'ai vu des yeux de femmes se sécher, et ne plus pouvoir pleurer, parce que je déta-

chais les fers auxquels elles s'étaient habituées.

» J'ai vu toutes ces douleurs, ô mon Dieu, et tu sais celles qui, en ce moment, s'emparaient de mon âme, tu sais combien j'hésitais, craintif, pleurant seul sur moi-même, sur eux et sur tous, pleurant seul, seul, car tu n'avais pas mis auprès de moi ta fille.

» J'ai vu toutes ces douleurs, ô mon Dieu, et mes craintes, et mon hésitation m'étaient imputées à crime, et l'on m'accusait de feindre, de tromper parce que tu ne voulais pas que ma main déchirât brutalement ces voiles d'illusions et d'hypocrisie, parce que tu ne voulais pas que la lumière de ta vérité les consumât.

» J'ai vu toutes ces douleurs d'hommes et de femmes, et je t'ai béni le jour où tu m'as imposé la loi sévère du célibat, parce que tu retirais ainsi de mes mains le flambeau de justice dont tu m'avais ordonné d'éclairer la face de ces hommes et de ces femmes.

» Père, je t'ai béni dans cette solitude, mais j'ai soif à mon tour de sa bénédiction, pourtant je suis calme, j'attends, ma main impatiente ne renversera point en cherchant à la ravir la coupe de ta promesse; je sais que tu la remplis d'un breuvage d'amour, j'attendrai, mais j'ai bien soif.

» Et comment ne serais-je pas altéré des eaux de ta grâce, ô mon Dieu, moi qui ai tant besoin de boire la tendresse, et qui suis abreuvé d'injures et de calomnies? Leur justice me condamne, leurs prisons m'attendent, et leurs spectacles et leurs journaux qni m'insultent et me jettent au peuple honteusement défiguré!

» O Père, je ne me plains pas, tu m'as donné des fils! Dans ta bonté tu m'as fait plus heureux que Jésus; ils sont mes enfants et non mes disciples, je ne te dirai donc pas : mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné? ils m'aiment, j'attendrai.

» Je suis plus heureux que Saint-Simon, tu l'avais livré à la solitude pour lui en montrer le néant, et notre maître a désespéré; mais moi, mon Père, comment pourrais-je désespérer? Tu m'as tiré de la solitude et tu m'as donné des enfants; oh! je suis bien de toi, je suis bien à toi, ta vie est en moi, ils m'aiment!

» J'ai foi, Père, j'attendrai. »

## XXV

(1832)

(Octobre - Novembre - Décembre.)

A côté des méditations religieuses d'Enfantin et des travaux scientifiques qu'il inspirait autour

de lui, la poésie et la prophétie ne restaient pas inactives. Duveyrier, qui s'était appelé lui-même *le poëte de Dieu,* était là toujours prêt à donner une expression, une forme nouvelle aux pensées d'avenir dont il se nourrissait sous l'aile du chef suprême. Le plan d'un *nouveau Paris* fut imaginé et tracé par lui, puis adressé à l'éditeur du livre des *Cent-et-un,* en ces termes :

Ménilmontant, 6 octobre 1832.

« Voici un chapitre, mon cher Ladvocat, qui doit avoir pour titre : *la Ville nouvelle.*

» A vrai dire, je ne sais trop si l'étrangeté des idées et du style ne vous éloigneront pas d'insérer ce morceau dans votre estimable et respectable livre des *Cent-et-un.* Quand je pèse à leur poids toutes les célébrités dont les noms se pressent sur les couvertures de votre recueil, je ne puis me faire illusion sur le peu d'intérêt que pourrait exciter un nom nouveau, un nom d'*apôtre,* genre de noblesse qui n'a pas encore eu d'armoiries au blason littéraire. Un jeune fou, dira votre beau monde, qui vit scrupuleusement célibataire et attend une FEMME MESSIE, cela annonce trop de simplicité pour rien promettre de bien piquant. D'ailleurs que signifie de courir les rues en un costume qui vous entoure d'ivrognes, et fait jaser jusqu'aux

femmes de la Halle et aux demoiselles de comptoir ? Cela sent son mauvais monde, et M. Delapalme l'a judicieusement observé : *Dans quelle société ces messieurs ont-ils donc vécu ?*

» D'ailleurs je dois craindre que le morceau en question, privé de cartes, de plans et de gravures, ne soit difficile à comprendre.

» Nous vivons dans une confusion de maisons, de temples et d'édifices de tout genre, qui peut donner une idée des saturnales des anciens, ou du chaos primitif du monde : mélange effronté et criard de toutes les antipathies, pêle-mêle d'orgies, vraie danse de sabbat. La jeunesse du Champ-de-Mars a pour vis-à-vis l'abattoir sanglant de Grenelle ; les Invalides donnent une main aux Députés et l'autre aux blanchisseuses du Gros-Caillou. Ici sautent les Enfants trouvés et leurs nourrices, côte à côte avec les astronomes de l'Observatoire, les femmes en couches et les vénériens. Là, c'est une grande ronde des bambins des colléges, des pairs de France, des forts de la Halle-au-Vin, des vieillards de la Salpêtrière, tout cela tourne autour des savants du Quartier Latin et des animaux hurlant du Jardin des Plantes. L'Académie reste avec la Monnaie ; l'Hôtel-Dieu avec les chanoines métropolitains ; l'hôpital Saint-Louis soupire et

pleure aux cris de joie et aux jurements des guinguettes ; le Palais-Royal avec ses joueurs et ses prostituées, couché sur le même lit que le palais du roi, et au milieu de cette grande danse satanique, les hommes et les femmes pêle-mêle, serrés comme des fourmis, les pieds dans la boue, respirant un air empesté, marchant à travers tous les embarras de leurs rues et de leurs places, enfoncés dans des rangées de hautes maisons noires ou blafardes, sans espoir ni souci de quelque chose de mieux.

» Comment donc faire sentir au peuple qui habite cette ville ainsi confusionnée, ce que nous pressentons de l'avenir de Paris, comme ordre, comme convenance et comme beauté? Comment le faire sans autre instrument que la parole nue? J'ai grand peur que le morceau en question soit insuffisant.

» L'idée de NOTRE PÈRE est que toute ville, et surtout toute ville capitale, doit présenter dans sa construction, dans l'ordre et la diversité de ses monuments, l'image des mœurs, des habitudes et de la civilisation du peuple qui l'habite.

» Nous avons voulu donner la forme humaine à la première ville, comme sous l'inspiration de notre foi, en l'état de progrès où elle est aujourd'hui ; et la forme humaine mâle, car la société n'a encore qu'une forme mâle. La femme, comme être social,

n'est pas encore sortie des côtes de l'homme, malgré la parole de l'Écriture. Considérez toutes les institutions sociales, l'Académie, la Banque, l'Université, les deux Chambres, le Conseil d'État, les administrations, la magistrature, le barreau et toutes les facultés, vous n'y verrez que des chapeaux ronds et des fracs, ou des bonnets carrés et des robes noires, et l'opinion publique est solidement enfoncée dans l'admiration d'un pareil système ; il n'est si mince garçon de boutique qui ne lève insolemment la tête à l'idée qu'il en puisse être différemment, et ne récapitule, dans son orgueil d'homme, toutes raisons qui font infailliblement de la femme un être débile, borné, faible ; lierre qui tomberait sur le sol sans le chêne; lune qui doit tourner en satellite autour de la terre. La société est mâle; elle met ses enfants en coupe réglée par la conscription ; elle leur impose une justice qui ne sait que punir ; elle réclame ses améliorations à coups de fusil, elle les repousse à coups de canon. La société est mâle.

» Mais elle peut désirer de ne pas l'être exclusivement, elle le doit même. Ne serait-ce pas une chose heureuse que tout ce qu'il y a de délicat, de tendre, de bon dans le cœur des femmes, se fît jour à travers les inextricables embarras de la politique

et du gouvernement, et que des mains blanches et de jolis doigts s'essayassent à dénouer ce que tant de grands sabres n'ont pu trancher?

» C'est là l'espoir des saint-simoniens, c'est là toute leur religion ; car, ainsi que l'a dit le PÈRE lui-même, il est l'annonciateur, le *saint Jean* d'un nouveau Messie, d'un Messie FEMME.

» On comprendra comment nous avons dû donner au temple, un monument où la religion doit le plus exalter les espérances humaines, les formes de la femme.

» Je terminerai cette lettre, déjà un peu longue, en vous priant d'employer toute votre influence auprès de vos lecteurs pour ranimer en eux cette vertu de courage et d'espoir, si rare aujourd'hui, ne fût-ce que pour un peu de temps, le temps de lire ces quelques pages, car, au cas où elles seraient intelligibles, elles pourraient bien apparaître comme un rêve, une hallucination fantasque, si votre beau monde persistait obstinément dans cette disposition crédule, dans cette FOI poussée souvent jusqu'à la SUPERSTITION, et qui consiste à considérer comme d'une réalisation impossible toutes les pensées grandes, généreuses, excellentes pour l'amélioration du sort du peuple.

» Vraiment, n'est-ce pas une chose connue de

tous aujourd'hui, que nos pères ont par leur travail fait le globe ce que nous le voyons être, en dépit des obstacles qui les entouraient, et dont ils nous ont délivrés ? Avec tout ce qu'ils ont mis de puissance dans nos mains, ne serait-ce pas une lâcheté à nous de rester en si belle route, et de nous coucher tout du long sur le sol, jeunes comme nous sommes, en disant avant le travail, je n'en puis plus.

» Quoi ! rien à faire au début de la vie ? Hommes ! femmes ! rien de noble, de bon, de joyeux, de retentissant, rien à faire ! « Allez, allez, vous crie celui qui fait mouvoir les nations et les mondes, et qui parle toutes langues à travers tous les siècles; allez, ma voix n'est pas éteinte, mon sceptre n'est pas brisé, et les battements de mon cœur ne sont pas refroidis. Je suis toujours pour vous, toujours avec vous. C'est moi, l'Éternel ouvrier, partout c'est moi ! Quand on dit NOUS parmi *vous*, *moi*, je dis MOI ! Marchez avec moi, car avec moi rien d'impossible !

» J'ai fait éclater de merveilleux spectacles !

» J'ai brisé de mon souffle les tempêtes qui rasaient le sol comme des lunes de malheur ! J'ai pressé les mamelles des montagnes, et j'en ai fait sortir leur lait de feu !

» J'ai souri en voyant les abîmes, comme des mâchoires de serpent, darder leurs flots dans l'espace, et j'ai fait glisser sur ces flots des villes armées, aussi sûrement que sur la glace un patineur.

» Aux entrailles de la terre ferme, j'ai fait plonger l'homme comme un plongeur, et je l'ai fait voler, vrai vautour, au haut des nuées.

» J'ai bâti des palais et des temples, des cités capitales par milliers, des ponts plus longs que les chaussées, et de grands animaux de fonte, aux muscles d'acier, à l'âme de vapeur, qui marchent seuls. J'ai rassemblé des armées innombrables de tribus et de hordes qui ne s'entendaient pas. J'ai mis la sagesse du monde en un seul homme, et j'ai donné plus de vigueur à la voix basse de ses apôtres disséminés, qu'aux rhéteurs, aux soldats, aux marchands, masse compacte qui parlait haut.

» Courage, enfants! espoir en moi! j'ai fait de grandes choses!

» Quand les sauvages, que poussait Attila comme des buffles, prirent racine en terre devant la face d'un pontife, ce fut une grande chose.

» Quand Christophe, mon capitaine de mer, sous un soleil d'or, salua les bords empourprés de mon nouveau monde, ce fut une grande chose!

» Quand Napoléon, à pas de géant, courut l'Eu-

rope avec ses canons, passant les fleuves comme des ruisseaux, ce fut une grande chose!

» Mais, par ma foi, rien de si grand n'a paru sur la terre, que ce que j'y veux montrer en ce jour! »

## LA VILLE NOUVELLE

OU

### LE PARIS DES SAINT-SIMONIENS

« Le Dieu bon a dit par la bouche de l'homme qu'il envoie :

» J'établirai au milieu de mon peuple de prédilection une image de la nouvelle création que je veux tirer du cœur de l'homme et des entrailles du monde.

» Je bâtirai une ville qui soit un témoignage de ma munificence. Les étrangers viendront de loin au bruit de son apparition. Les habitants des villes et des campagnes y accourront en foule, et ils me croiront quand ils l'auront vue.

» Paris? ville qui bout tumultueusement, ainsi qu'une chaudière de cendres; ville semblable à ton peuple, comme lui, pâle et défigurée! Tu gis sur les bords de ton fleuve, avec tes noirs monuments et tes milliers de maisons ternes, comme un amas de roches et de pierres que le temps rassemble au

bassin des vallées, il en sort comme un grondement monotone d'une eau comprimée sous ces pierres, ou d'un feu caché qui va les crever.

» Paris! Paris! c'est sur les bords de ton fleuve cependant, et dans ton enceinte que j'imprimerai le cachet de mes nouvelles largesses, et que je scellerrai le premier anneau des fiançailles de l'homme et du monde!

» Tes rois et tes peuples ont obéi à mon éternelle volonté, quoiqu'ils l'ignorassent, lorsqu'ils se sont acheminés avec leurs palais et leurs maisons du sud au nord, vers la mer, la mer qui te sépare du grand bazar du monde, de la terre des Anglais.

» Ils ont marché avec la lenteur des siècles, et ils se sont arrêtés en une place magnifique.

» C'est là que reposera la tête de ma ville d'apostolat, de ma ville d'espoir et de désir, que je coucherai ainsi qu'un homme au bord de ton fleuve.

» Les palais de tes rois seront son front, et leurs parterres fleuris son visage. Je conserverai sa barbe de hauts marronniers et la grille dorée qui l'environne comme un collier. Du sommet de cette tête, je balaierai le vieux temple chrétien, usé et troué, et son cloître de maisons en guenilles; et sur cette place nette, je dresserai une chevelure d'arbres,

qui retombera en tresses d'allées sur les deux faces des longues galeries, et je chargerai cette verte chevelure d'un bandeau sacré de palais blancs, retraite d'honneur et d'éclat, pour les invalides des établis et des chantiers.

» Des terrasses qui saillent sur la grande place, comme les muscles d'un cou vigoureux et d'une gorge forte, je ferai sortir les chants et les harmonies du colosse. Des troupes de musiciens et des chanteurs feront retentir chaque soir la sérénade en une seule voix.

» Je comblerai les fossés de cette place, et j'en ferai une large poitrine qui s'étalera, bombée et découverte, et qui se gonflera d'orgueil, lorsqu'aux jours des carrousels pacifiques, elle sentira briller à sa surface, comme des joyaux de toutes couleurs, les femmes plus belles et plus parées que les dames des cours d'amour et des tournois, les hommes plus brillants et plus forts que les chevaliers aux armes dorées et les vieux grenadiers de Napoléon.

» Au-dessus de la poitrine de ma ville, au foyer sympathique d'où divergent et où convergent toutes les passions, là où les douleurs et les joies vibrent, je bâtirai mon temple, foyer de vie, plexus solaire du colosse.

» Les buttes du Roule et de Chaillot seront ses flancs. J'y placerai la Banque et l'Université, les halles et les imprimeries.

» Autour de l'Arc-de-l'Étoile, depuis la plaine de Monceaux jusqu'au parc de la Muette, je semerai en demi-cercle les édifices consacrés au plaisir, des bals, des spectacles et des concerts; les cafés, les restaurants avec leurs labyrinthes, leurs kiosques et leurs tapis de gazon aux franges de fleurs.

» J'étendrai le bras gauche du colosse sur la rive de la Seine, il sera plié en arc à l'opposé du coude de Passy. Le corps des ingénieurs et des grands ateliers des découvertes en composeront la partie supérieure qui s'étendra vers Vaugirard, et je formerai l'avant-bras de la réunion de toutes les écoles spéciales des sciences physiques et de l'application des siences aux travaux industriels. Dans l'intervalle qui embrassera le Gros-Caillou, le Champ-de-Mars et Grenelle, je grouperai tous les lycées que ma ville pressera sur sa mamelle gauche où gît l'Université. Ce sera comme une corbeille de fleurs et de fruits, aux formes suaves, aux couleurs tendres; de larges pelouses, comme des feuilles, les sépareront et fourmilleront de troupes d'enfants comme de grappes d'abeilles.

» J'étendrai le bras droit du colosse, en signe de force, jusqu'à la gare Saint-Ouen, et je ferai de sa large main un vaste entrepôt où la rivière versera la nourriture qui désaltérera sa soif et rassasiera sa faim. Je remplirai ce bras des ateliers de menue industrie, des passages, des galeries, des bazars, qui perfectionnent et étalent aux yeux éblouis les merveilles du travail humain. Je consacrerai la Madeleine à la gloire industrielle et j'en ferai une épaulette d'honneur sur l'épaule droite de mon colosse. Je formerai la cuisse et la jambe droite de tous les établissements de grosse fabrique; le pied droit posera à Neuilly. La cuisse gauche offrira aux étrangers de longues files d'hôtels. La jambe gauche portera jusqu'au milieu du bois de Boulogne les édifices consacrés aux vieillards et aux infirmes, plus frais et plus luisants avec leurs parterres et leurs ruisseaux que les palais des lords et des princes.

» Ma ville est dans l'attitude d'un homme prêt à marcher, ses pieds sont d'airain ; ils s'appuient sur une double route de pierre et de fer. Ici se fabriquent et se perfectionnent les chariots de roulage et les appareils de communication : ici les chars luttent de vitesse. Par-dessus ces routes, le pont de Neuilly prolonge un arceau vers la

face de ma ville et forme ainsi sa capitale entrée.

» Entre les genoux est un manège en ellipse, entre les jambes un immense hippodrome.

» Voilà le colosse dont mon doigt creusera le tracé sur le sol.

» Les membres qui le composeront, divisés et mêlés, sont une masse monstrueuse, informe, inanimée, morte. Ils sont comme étaient les chairs, les os, les nerfs, la cervelle et les entrailles de l'homme avant que d'une secousse de ma volonté je fisse se dresser cette masse inconcevable et effrayante en un être harmonieux et vivant; avant que les os s'emboîtassent les uns dans les autres; que les nerfs, les veines, les chairs, s'appliquassent sur les os; que la cervelle versât dans le crâne sa membrane fragile; que la tête prît place sur les épaules, le cœur, le foie sous les côtes, les entrailles aux cavités du bassin, et que l'homme parût superbe, radieux, merveilleusement ordonné comme un seul édifice.

» Ainsi je ferai sortir de leur chaos hideux les membres et les organes de ma ville. Je les appellerai à grands cris de voix d'hommes et d'instruments de musique; et tous, doués de mouvements, prendront leur place.

» On verra les manuscrits, les livres, les cartes

et les rouleaux de dessins et d'images de la Bibliothèque s'avancer en une armée innombrable vers la galerie du Louvre, bâtie des mains du dernier de mes capitaines. Il seront portés sur le dos de soldats. Des régiments auront été dressés à cette manœuvre; les officiers les coucheront en ordre sur leurs rayons et dans leurs cases, et le cerveau de ma ville se formera. On verra tous les vieillards illustres de la science et de l'art, dont la vie est encore un travail, mais un travail d'observation, d'attention et de jugement, entrer par file au frontal et aux ailes du palais, et ma ville aura des yeux et des oreilles.

» Je ferai descendre des hauteurs de Sainte-Geneviève et du faubourg Saint-Germain, tous les savants emportant leurs chaires, leurs salles et leurs instruments d'expérimentation, et les animaux, les plantes et les arbres du Jardin du Roi, et les trésors de sciences naturelles enfouis dans son cabinet. Je ferai descendre les laboratoires, l'Observatoire avec ses machines et ses lunettes, l'école Polytechnique, l'école des Arts et Métiers et tous les colléges. Ce sera une longue procession. Je mettrai au centre l'Université tout entière, et les Académies, précédées des imprimeries noires et graisseuses; en tête seront les vieillards, les ma-

lades et les infirmes; les immenses hôpitaux de la Salpêtrière, de Saint-Louis et de l'Hôtel-Dieu, avec leurs ailes et leurs façades, et leurs lits innombrables, se lèveront du sol et marcheront donnant l'exemple; puis viendra le bataillon des aubergistes, des hôteliers et de leurs serviteurs, qui ont le sentiment de l'ordre et de la continuité du service personnel. Cette caravane sera longue et marchera au pas lent de la science, de la patience et de la vieillesse. Elle coulera silencieusement avec ses habitations, et elle se couchera aux bords du fleuve, depuis le palais Bourbon jusqu'à Passy et de Passy à Vaugirard, depuis le milieu des Champs-Élysées, par Chaillot, l'Arc-de-l'Étoile et la Muette, jusqu'au milieu du bois, et formera ainsi les os, les nerfs et les chairs de toute la moitié gauche du corps de mon colosse.

» En même temps tous les entrepôts aux vins, aux blés, les halles, les marchés et les abattoirs, les grosses usines, les fonderies, les ateliers de construction des mécaniques avec leurs rouages, leurs chaudières et leurs cylindres de fonte, leurs enclumes, leurs marteaux, leurs soufflets et leurs laminoirs, les charpentiers et les forgerons en tête, se lèveront. Et aussi se lèveront les établis des travaux qui font plus briller la main de l'homme que

la force des machines; les tabletiers, les fabricants de meubles, les tailleurs, les modistes, les chapeliers, les bijoutiers et les horlogers; les magasins et les boutiques des quartiers Saint-Denis, Saint-Antoine et Saint-Martin; l'immense bazar du Palais-Royal et des passages où sont artistement rangés en éventail les riches ciselures d'or et d'argent, les pierreries, les cristaux et les bijoux d'émail, les plumes et les tissus de l'Inde et de l'Afrique, les étoffes lustrées aux figures fraîches et éclatantes, les meubles de bois colorés et odoriférants, les tentures, les candélabres avec leurs globes damasquinés. Toute cette grande armée industrielle, hommes et femmes, avec leurs marchandises, leurs instruments, leurs chantiers et leurs maisons, rangés par troupes, et renfermant au centre la banque et ses administrations, le trésor, le timbre, la monnaie; toute cette armée active, bruyante, animée, marchant d'un pas vif, et fouettant l'air de ses gestes et de ses cris de joie, faisant voler autour d'elle, comme un nuage d'encens, la poussière du sol, s'ébranlera et roulera par-dessus les églises, les quais et les quartiers retardataires, et viendra de la Madeleine à la gare Saint-Ouen, et de l'Élysée Bourbon, par Monceau et les Sablons, jusqu'à Neuilly, former les membres

rebondis et fermes de la droite de mon colosse.

» Je déracinerai des bords du boulevard les opéras et tous les théâtres avec leur matériel d'instruments, de costumes et de décors et leurs troupes passionnées, et les salles de danse et de concert, et les jardins aux fruits de neige et de glace, aux liqueurs brillantes comme le métal, et tous les édifices consacrés aux extases de l'esprit et aux délires des sens, ils s'enlèveront ainsi qu'une troupe de danseurs et de danseuses, dont les tressaillements répandront le plaisir jusqu'aux extrémités du corps de mon colosse, et enlacés les uns dans les autres, tournoyants sur eux-mêmes, ils viendront se grouper autour de l'Étoile.

» Ainsi, par ma volonté et par les bras de mes enfants, sera bâtie en un seul édifice ma ville vivante, et pour aucun ma volonté ne fera scandale ou servitude, car de ces hommes et de ces femmes, de ces vieillards et de ces enfants, et de ces édifices, ces magasins, ces chantiers, il n'y aura ni un clou, ni un cheveu qui bouge autrement que de son propre mouvement et par sa libre volonté. Beaucoup n'auront point de cette vie le sentiment de leur destinée, ils resteront dans leur chaos de pavés boueux et de masures tremblantes. La ville ancienne reposera sur les épaules de la nouvelle.

Fardeau léger sur ses larges épaules; fardeau sacré, car le colosse ainsi chargé de son vieux père, pressant son enfant sous son bras, sera comme Énée le symbole de la religion de l'homme qui sort de la guerre et appelle la femme.

» Accourez donc! accourez tous, peuples du Nord et du Midi, Prussiens, Anglais, Russes, Saxons.

» Vous vîntes chez mon peuple bien-aimé vous enivrer de ses raisins et de ses femmes, et nourrir vos chevaux des arbustes de ses jardins, parce que ce peuple, dans sa fureur, s'était hérissé comme un porc-épic, et qu'il courait par vos campagnes emportant du bout de ses pointes les pans de vos places fortes et les quartiers de vos villes, et foulant sous ses pieds vos moissons! Venez tous! accourez à cette heure. Ce peuple est enfin devenu industrieux et magnifique; le premier, au nom de ses frères, il a mis la main dans mon trésor. Venez! Ici, la terre se gonfle du désir de vivre de la vie de l'homme; ici la terre se donne à l'homme, comme une femme à son amant. La ville qu'habite le peuple est vivante, ornée, sonore; elle pense, elle travaille, elle aime, elle rit, elle danse.

» Et les peuples accourront, et ils sauront qu'ils portent en eux-mêmes les formes et le plan de ma

ville; ils la reconnaîtront, ils descendront comme en extase devant la face et les membres du géant.

» Ma ville est ample et de haute taille, mais nul ne craint de s'y perdre. Que vous veniez du Nord ou du Midi, des bancs de l'Allemagne ou des chantiers de l'Angleterre; que l'esprit ou la chair soit votre orgueil, que votre vie soit le mystère ou le mouvement, vous marcherez d'un pied sûr dans mon colosse, vers le lieu que votre cœur appelle, à travers les places ombragées et les canaux remplis d'une eau limpide, et les fontaines jaillissantes, entourés d'édifices dont les formes expriment le nom; vous marcherez!

» Aux lieux qu'habitent les hommes de science, de contemplation, d'expérience, ceux qui sont l'ordre et la règle de la cité, le silence et le mystère régnent; les arbres régulièrement plantés sur les places prolongent au milieu du jour l'ombre et la fraîcheur de la nuit. Les monuments s'élèvent en surfaces planes, les murs tombent droit, se coupent en équerre et s'avancent en saillies brisées; le jour, bondissant sur ces saillies, ne fait luire sous les pilastres que les échos de sa lumière. Ce sont des bandes parallèles, de hauts portiques à plafonds plats; ce sont des places anguleuses au fond desquelles les monuments semblent descendre d'une

grotte invisible, comme les palais de larmes du creux des montagnes, ou monter au ciel en légers cristaux.

» Les fleches et les clochers abondent, et les gerbes d'arêtes en forme de prismes, et les treillages à losanges déliés, et les ogives sveltes et pointues.

» Les merveilles de ma terre bien-aimée sont rassemblées au jardin d'un palais qui fait voir des animaux géants, sous un portail égyptien couvert de fresques symboliques. Le chimiste est appelé vers le sol par les formes basses de son laboratoire aux pilastres druidiques, au triangle aplati ; et des terrasses bordées de festons, chargées de flèches et d'aiguilles, élèvent au-dessus des nuées l'astronome et son télescope.

» La Seine coule en silence et marie la couleur de ses eaux au milieu de ses monuments chargés d'incrustations, de grisailles, de peintures pâles; et ces couleurs et toutes ces formes se trouvent harmonieusement rassemblées dans l'immense université, dont les ailes, les bas côtés et les façades portent la robe violette de l'évêque du Christ, et dont le pâté central se lance jusqu'à une prodigieuse hauteur en une masse triangulaire de clochers blanchis et dentelés qui semblent, quand le

soleil couchant frappe leurs pointes argentées, former une pyramide de cierges enflammés.

» Aux quartiers qu'habitent les hommes d'action et de force, là où sont les établissements de grosse et de menue industrie, là où le cuivre et le fer sont pétris et moulés comme la pâte; où les troncs de bois durcis dans les eaux tièdes de la Gambie et du fleuve des Amazones, sont coupés par tranches, comme les chairs d'un fruit fondant, et là aussi où les cristaux et les métaux sont taillés en dentelle et en pierreries, où le lin et la soie sont tissus plus finement que la toile d'un insecte, dans toute la droite de mon colosse, les édifices s'élèvent en formes arrondies et bossueuses, comme les muscles bombés d'un homme vigoureux.

» Les rues sont sinueuses comme des anneaux qui s'entrelacent; les murs sont couchés à terre, fermes et gonflés comme le turban d'un pacha, ou suspendus en l'air transparents et légers, en des tresses de roseaux.

» Il s'élève du sol des colonnes et des voûtes qui sont semblables à des champs de plantes grasses dont les larges feuilles s'unissent en arceaux massifs, ou à des forêts de minces bambous au sommet desquels reposent des cloches, comme les fleurs sur leurs tiges.

» Les places circulaires n'y sont pas plantées de quinconces régulièrement serrés et étouffés; des bouquets d'arbres s'élèvent ça et là comme les touffes d'herbe dans la campagne, car ici la lumière et le son circulent avec vitesse et dans leur plénitude.

» Du milieu de ces places on voit surgir à l'horizon les coupes paraboliques des fonderies et des forges, les cônes noircis des fours, les cheminées cylindriques, ouvrant leurs gueules pleines de flammes comme des serpents dressés sur leurs queues, les tours en tuyaux pour la fonte du plomb, et les chapeaux de magiciens qui couvrent les leviers, les grandes roues, les chaudières.

» On voit se mouvoir au milieu des airs d'immenses engins qui marquent le temps dans l'espace; des étincelles jaillissent, et des nuées de vapeur montent dans le ciel qui retentit des coups des marteaux et des haches, du grincement des crics et des scies, des tournoiements des laminoirs, des battements cadencés des pompes à bascules et des chants des travailleurs.

» Les couleurs éclatantes et fières sont partout jetées, depuis le vermillon, symbole de santé, jusqu'au jaune éblouissant des rayons du soleil, symbole de richesse. Des milliers de candélabres,

groupés en guirlandes autour des places ou soutenus dans les airs sur des trépieds de cariatides, prolongent dans toute la droiture de ma ville, comme les lustres dans les théâtres, la clarté du jour au milieu de la nuit.

» Sur la mamelle droite de mon colosse s'étale la banque, et c'est là que toute la magnificence de la force et de la richesse se trouve déployée en un seul édifice, c'est une assemblée des corps de l'espace. C'est l'univers avec ses sphères entassées les unes sur les autres ; elles brillent de l'éclat de feu du soleil, de l'argent blanc de la lune, des couleurs brunes et vertes de la terre et des mers, et sur une dernière rangée de globes étincelants de la nacre des huîtres du Japon, s'élève en pente douce un dôme d'azur tacheté d'or. Des touffes de colonnes d'herbes géantes, des grappes de fruits et de fleurs saillissent des intervalles, et ces sphères entassées reposent dans une vaste enceinte brodée, dentelée, et faisant luire le rouge pourpre de la robe des Césars.

» Et au centre de ma ville, entre les globes de la banque étalés en un large espace et les cierges de l'Académie dressés à une immense hauteur, plus haut que ces cierges, plus étendu que ces globes, est mon temple.

» Par tous les noms que je me suis donnés à la face de la terre, voici que j'enracine dans le sol et que je déploie dans l'espace un temple où je puis graver mon vrai nom.

» Mon temple est mon sommeil d'équité, mon nœud d'alliance parmi les hommes, ma fleur de grâce et de pureté, mon sourire de tendresse et de fécondité ; mon temple est l'espoir du monde.

» Mon temple est mon amour vivant, la joie de mon cœur, la beauté de ma face, ma main de caresse et de charité.

» Levez vos fronts ! vieux temple des Juifs ! ruines de Thèbes et de Palmyre ! Parthénon ! Alhambra ! levez vos fronts courbés dans la poussière ! dômes de Saint-Pierre et de Saint-Paul ! clocher du Kremlin ! mosquées des Arabes ! pagodes de l'Inde et du Japon ! palais de mes rois ! temples de mes Christs ! morts et vivants ! levez vos fronts et pliez le genou !

» MON TEMPLE EST UNE FEMME !

» Autour de son vaste corps, jusqu'à sa ceinture, monte en spirale, à travers les vitraux, des galeries qui s'échelonnent comme les guirlandes de robes de bal. Du haut de ces galeries, on voit par-dessus les toitures de verre des imprimeries, par-dessus les kiosques et les tentes bariolées des halles,

par-dessus les théâtres, les cafés, et les salles de concert, groupés autour de l'Étoile comme des bijoux de fantaisie, on voit le grand Cirque qui semble une coupe avec sa bordure de prairies et ses ciselures de hauts platanes, et ses écuries comme deux anses sculptées aux deux bouts, et les chevaux de course, quand leur ventre rase la terre, semblent des fourmis qui bougent à peine.

» Sa robe descend en arrière sur la grande place des parades, et forme des plis de sa queue un immense amphithéâtre où l'on vient jouir du spectacle des pacifiques carrousels et respirer le frais sous des orangers.

» Le bras droit de la bien-aimée de ma ville est tourné vers les coupoles et les dômes industriels, et sa main repose sur une sphère au sommet de cristal, à la surface enluminée du vert tendre des jeunes gazons, du jaune argenté des blés murs et de toutes les nuances vives que les belles campagnes épanouissent sous les premiers baisers du matin ; cette sphère forme en dedans du temple l'emplacement de mon théâtre sacré, dont les décors sont des panoramas.

» J'ai mis dans la main gauche de l'épouse de mon colosse un sceptre d'azur et d'argent qui touche à terre et se marie dans les airs avec les flèches

droites et argentées de l'Académie, et son pourtour de pilastres violets. Du sommet élargi de ce sceptre monte, en pyramide affilée, une flamme, phare immense dont la lumière éclate au loin et rend visible au sein des nuits le sourire de son visage.

» Les escaliers latéraux des industriels et des savants forment les plis de sa chaussure, le large escalier des prêtres et du peuple monte à travers les plis de la robe entr'ouverte et agrafée.

» On dirait à l'éclat des vitraux qui serpentent autour de son corps, le long de la spirale des galeries qui rayonnent aux rosaces de sa poitrine, que les pierreries des cinq continents sont dans sa robe et dans son corsage.

» J'ai chargé ses bras de riches bracelets qui saillent en terrasses damasquinées à jour; j'ai tissu sa ceinture de lames métalliques, espacées et vibrantes. C'est là que repose le nouvel orgue à la voix de cuivre, d'argent et d'airain, dont les mélodies et les harmonies descendent comme une chute d'eau sur le plancher de mon temple, et jaillissent de sa bouche, de ses oreilles, de ses yeux, des intervalles qui séparent les perles de son cou et les tresses de ses cheveux, et des créneaux de son magnifique diadème, semences de vie que ma bien-aimée répand dans la ville et dans le monde.

» Voilà mon temple !

» Mon temple et mon amour vivant, la joie de mon cœur, la beauté de ma face, ma main de caresse et de charité !

» Voilà mon temple !

» Voilà ma ville !

» Venez donc, accourez de toutes les parties de la terre, ô hommes ! l'enfantement de ma ville sera un temps de réjouissance inimaginable. Je ferai passer sur ses membres d'airain et de pierre, sur son visage de fleurs, dans sa barbe et ses cheveux de bois élancés et touffus, une musique retentissante et suave ; ouragan qui balaie les montagnes, brise molle qui se balance sur les eaux bleues de la mer, je ferai tressaillir tout son cœur d'une danse nouvelle, et quand viendra le soir, je l'endormirai dans un vêtement d'étincelantes lumières.

» Alors vous sortirez en foule, et vous monterez aux collines de Sèvres et de Meudon, au parc de Saint-Cloud, au Calvaire, à Montmartre, à Ménilmontant, sur les buttes Chaumont ; vous vous grouperez dans les bois de Romainville et de Clamart, comme sur les bords d'un cirque immense, pour contempler la nouvelle création dans tout son éclat, pour voir le géant, homme de feu, dormir, couché sur son lit noir. Des ballons vous porteront

tour à tour dans les airs, afin de le voir dans toutes ses dimensions et dans son ensemble.

» Sa chevelure et sa barbe sont éclairées par un météore de lueurs pâles, qui se jouent dans les massifs comme l'air et la lumière se jouent dans les cheveux. Ses yeux sont deux soleils tournoyants, éblouissants comme serait mon soleil, si je gardais en lui les rayons qu'il disperse dans l'espace, et que je voulusse le montrer seul, quand il fait nuit. De sa bouche s'échappe un bouquet de flammes et de jets d'étincelles qui montent à travers les airs, comme une création d'un monde d'étoiles que ma terre envoie dans mon ciel. Sa jambe droite et son bras droit, et la partie droite de son ventre, étincellent d'un feu rouge; c'est un tricot de pourpre qui colle à la peau et fait ressortir les saillies de ses muscles. Sur son épaule gauche, et sur toute la partie gauche de son corps, est jeté son manteau flamboyant d'un feu violet, comme la grande mer des îles de l'Inde. Le temple brille de la double blancheur des perles et des diamants; le bandeau de palais qui fait le tour de sa chevelure est une couronne de gigantesques pierreries vertes, jaunes, rosées, bleu d'azur, et le colossse, ainsi embrasé de feux de toutes couleurs, illumine au loin les campagnes, et montre aux hommes un jour qu'ils n'ont pas vu.

» Voilà, dit le Dieu bon qui fait largesse aux hommes, voilà le joyau que je tirerai des coffres de ma munificence! Voilà la première pierre de mon édifice ! Je veux renouveler la face et les entrailles de ma terre, je veux que les hommes déplacent les mers et qu'ils fassent surgir de nouveaux continents; je veux qu'ils prennent ma terre dans leurs mains, et qu'ils la taillent et la polissent ainsi qu'un nouveau diamant de mon incommensurable couronne.

» Terre ! je t'inonderai des pluies de lumière de mon soleil, et ma volonté te promènera à travers les harmonies du ciel, aux yeux éblouis de tous les mondes ! — CHARLES DUVEYRIER. »

Tandis que Duveyrier, plein de l'inspiration prophétique dont Ménilmontant était devenu le principal et ardent foyer, célébrait d'avance, dans ses rêves poétiques, les merveilles futures du nouveau Paris, parmi lesquelles se trouvaient des réalités prochaines, Michel Chevalier s'occupait de l'exécution des ordres du maître relatifs à l'expansion de l'aspostolat et à l'organisation des missions en France et à l'étranger. Le moment était venu pour Enfantin de dire à ses disciples : *Allez* et *enseignez*. Il avait gardé le silence, quand Barrault lui avait demandé[1] de prononcer ce mot, et de donner

1. VIIe volume, page 127.

le signal de la dispersion. Il avait voulu être mis auparavant en position de dire au monde, dans une occasion solennelle, qu'il comparaissait devant lui pour ENSEIGNER et non pour être *jugé*. Maintenant que cette comparution était accomplie, l'audace de l'enseignement en cour d'assises pouvait servir d'annonce et d'ouverture aux enseignements non moins hardis que les apôtres devaient répandre dans le peuple de France et parmi les autres nations. L'apostolat célibataire et presque cloîtré de Ménilmontant avait fait son œuvre ; il avait formé d'énergiques caractères, marqué la séparation du vieil homme et du nouveau, et répondu aux calomnies de la malveillance, de manière à ce qu'Enfantin put dire à ses accusateurs, comme il venait de le faire :

» Pour juger notre immoralité, pour nous condamner, sous prétexte que nous excitons au désordre de la *chair*, il faudrait que vous-mêmes, observateurs de la continence et de l'abstinence chrétiennes, fussiez saints selon cette loi sévère ; et bien, le fait est *que les hommes qui sont devant vous gardent tous le célibat, et qu'ils vivent étroitement de la vie sobre du prolétaire* ; RÉFLÉCHISSEZ. »

Mais après que cette démonstration, consciencieu-

sement poursuivie, avait produit les seuls résultats qu'on pût en attendre, sa prolongation n'était plus qu'un démenti donné par l'apôtre à sa doctrine, et c'était autrement que par l'isolement claustral et par l'exagération de l'ascétisme chrétien que la *réhabilitation de la chair* pouvait être fructueusement prêchée aux innombrables victimes de la *dégradation de la matière et de la flétrissure de la chair*.

La dispersion du groupe apostolique de Ménilmontant ne pouvait plus d'ailleurs être longtemps différée, après qu'elle avait été prononcée par un arrêt définitif. Si cet incident judiciaire influa sur la détermination des saint-simoniens, c'est le cas de reconnaître que la Providence se sert bien souvent des ennemis aveugles d'une doctrine pour en aider la propagation. Ainsi fit-elle des fanatiques Sadducéens dont les persécutions forcèrent la première Église de Jérusalem de se dissoudre, après quatre ans d'existence.

« Ce fut pour le christianisme naissant, dit M. Renan, une bonne fortune sans égale que ses premiers essais d'association, essentiellement communistes, aient été sitôt brisés. Les essais de ce genre engendrent des abus si choquants, que les établissements communistes sont condamnés à crou-

ler en très-peu de temps ou à méconnaître bien vite le principe qui les a créés. Grâce à la persécution de l'an 37, l'Église cénobitique de Jérusalem fut délivrée de l'épreuve du temps. Elle tomba en sa fleur, avant que les difficultés intérieures l'eussent minée; elle resta comme un rêve splendide, dont le souvenir anima dans leur vie d'épreuve tous ceux qui en avaient fait partie, comme un idéal auquel le christianisme aspirera sans cesse à revenir, sans y réussir jamais. »

Si la communauté cénobitique ne put durer que peu d'années dans le christianisme où elle était soutenue par la logique et dont elle devait rester l'idéal irréalisable, comment cette vie commune se serait-elle mieux maintenue dans l'apostolat célibataire et purement mâle du saint-simonisme, dont l'idéal était la *sanctification* et non pas la *mortification* de la chair? La première Église de Jérusalem fut heureuse d'être contrainte à la dispersion, parce que, comme le fait remarquer M. Renan, en se reconstituant, — *elle ne se reforma plus sur son premier modèle.* — En agissant ainsi, elle put manquer de logique et voiler son idéal, mais elle assura son prochain et rapide développement, en faisant pénétrer partout les grandes nouveautés sociales qu'elle apportait au monde, sous la

forme que le monde pouvait accepter. Sa dissolution momentanée fut la condition nécessaire de son organisation normale. Cette reconstitution obligée renferme un enseignement pour le saint-simonisme[1].

L'heure des grandes missions avait sonné pour lui; Michel Chevalier écrivit, le 8 octobre, à Arlès.

« Mon cher Arlès, je vous annonce, de la part

1. M. Renan a si bien senti que la dispersion de la première église de Jérusalem pouvait offrir quelque analogie avec celle des saint-simoniens de Ménilmontant, qu'il a terminé le passage que nous avons cité, par ces lignes remarquables :

« Ceux qui savent quel trésor inappréciable est, pour les membres encore existants de l'Église saint-simonienne, le souvenir de Ménilmontant, quelle amitié cela crée entre eux, quelle joie luit dans leurs yeux quand on en parle, comprendront le lien puissant qu'établit entre les nouveaux frères le fait d'avoir aimé, puis souffert ensemble. Les grandes vies ont presque toujours pour principe quelques mois durant lesquels on a senti Dieu, et dont le parfum suffit pour remplir des années entières de force et de suavité. » (*Les Apôtres*, p. 148.)

Ces belles paroles ont retenti à coup sûr dans le cœur de ceux qui, après avoir SENTI DIEU, ont *aimé et souffert ensemble*, sous la règle de Ménilmontant, comme dans l'apostolat séculier. Mais nous devons ajouter, ce que M. Renan sait très-bien, que les grandes vies, nées du SENTIMENT DE DIEU, ne restent jamais infécondes. Il est donc permis de croire que ce SENTIMENT PRIMORDIAL, qui suffit à quelques pêcheurs ignorants et à leurs disciples pour vaincre les résistances de la science antique, païenne ou athée, ne sera pas moins puissant contre la superstition et l'athéisme, quand il se sera produit, comme dans le saint-simonisme, chez les élèves les plus distingués de la première école de la science moderne.

du PÈRE le très-prochain départ pour le Midi d'une mission.

» Hoart et Bruneau, les deux capitaines, les deux anciens de la famille, les deux camarades d'école du Père, les deux excellents croyants, hommes graves et bons, ardents, sages, ont mission d'aller à Lyon, et de là à Montpellier, montrer l'homme et l'habit nouveaux. Leurs liaisons militaires et leur caractère personnel leur assurent toutes les facilités possibles aujourd'hui pour une telle tâche.

» Avec eux sera Ribes, qui a beaucoup fait à Lyon, et que Lyon sera heureux de revoir. Ribes s'est beaucoup développé ici. Il est une colonne de granit. Il est depuis quelque temps un peu taciturne; mais la joie de revoir les Lyonnais, l'enthousiasme dont Cognat et Derrion bouillonnent, votre tendre affection et la communion permanente d'Hoart et Bruneau le dérideront certainement.

« Le départ des missionnaires est proche. Il sera probablement fixé à jeudi prochain (après-demain) à 4 heures après-midi, par Gaillard et Lafitte. Il sera solennel : Paris entendra nos chants. Ils arriveront à Lyon par le bateau à vapeur, sans s'être arrêtés en route. Que Cognat et Derrion fassent les dispositions pour que la famille de Lyon les reçoive sur le port, et que Lyon entende l'*appel*

et le *salut*, chantés par de vigoureux poumons. Que Cognat et Derrion se félicitent, c'est par leurs efforts que Lyon est devenu digne de recevoir la première mission apostolique.

» Gloire aussi à vous, mon ami, dont les conseils, la bonté, l'assistance constante en cent façons, ont puissamment contribué à établir cet heureux état de choses. Que Decaen y soit, s'il est possible, prévenez-le. La retraite est finie, nous allons déborder sur le monde.

» Bénissons Dieu dont le saint nom a été par nous réappris à la terre, qui l'avait oublié.

» Bénissons le PÈRE, par qui toutes ces choses s'accomplissent!

» Espérons la MÈRE dont le tendre baiser nous récompensera de nos œuvres!

» Cognat et Derrion, et tous, souvenez-vous que de ce que verront Hoart, Bruneau et Ribes dépend l'installation de l'*habit* parmi vous!

» Vous recevrez un avis ultérieur; pensez au *Précurseur* et à l'*Écho*. »

Le départ de la mission s'effectua comme l'avait annoncé Michel Chevalier, Paris entendit les chants saint-simoniens à travers ses rues.

Cependant un autre procès, celui qui avait été soulevé à l'occasion de l'emprunt saint-simonien,

allait ramener Enfantin et Rodrigues au Palais-de-Justice. Cette fois le débat fut porté devant la police correctionnelle. Les détails en ont été consignés dans un compte rendu qui fut immédiatement imprimé, et auquel nous empruntons l'extrait suivant :

PROCÈS EN POLICE CORRECTIONNELLE

*Sous prévention d'escroquerie, le 19 octobre 1832.*

« L'inculpation en escroquerie contre le PÈRE et contre *Olinde Rodrigues* ayant été rétablie, sur l'appel de M. le procureur du roi Desmortiers, par la chambre des mises en accusation de la cour royale, le PÈRE reçut une assignation à comparaître devant le tribunal de police corectionnelle, à la septième chambre, pour le 19 octobre, onze heures.

» A onze heures une partie de la famille était déjà dans la salle des Pas-Perdus. Le PÈRE y arriva précédé de *Michel* et *Rigaud*, ayant à ses côtés *Barrault* et *Holstein*. Une affluence considérable remplissait la salle des Pas-Perdus.

» A onze heures et demie la cause fut appelée. Le PÈRE fut introduit par l'entrée réservée au tribunal. Il alla s'asseoir au banc des prévenus, entouré de *Michel, Barrault, d'Eichthal, Ollivier, Hols-*

*tein, Rigaud, Alexis Petit, Toché,* parmi lesquels se trouvaient ceux de ses fils dont les rapports financiers ont été les plus considérables. *Fournel* s'assit au banc des avocats, à côté de M. Duvergier, qu'*Olinde Rodrigues* avait chargé de sa défense.

» Le tribunal était composé de MM. Vanin, président; Picquerel et Perrot de Chézelles, juges; Desmortiers (frère du procureur du roi) et Gramail, juges suppléants.

» M. Godon, substitut du procureur du roi, était chargé de soutenir l'accusation. Ce magistrat eut autrefois des relations avec Robinet, qui tenta de le convertir à notre foi.

» Les physionomies des juges et leur attitude indiquent des hommes dans la vigueur de l'âge, éclairés et capables. M. Vanin, président, paraît le plus jeune. Il a l'élocution facile, une grande lucidité d'esprit; toutes ses paroles, dans tout le cours des débats, ont respiré un sentiment élevé des convenances. En recueillant nos souvenirs de cour d'assises il ne nous a pas semblé que, sous ce rapport, la hiérarchie judiciaire eût eu une légitime raison d'existence.

» Le ministère public avait fait assigner un assez bon nombre de témoins. Plusieurs étaient absents; c'étaient madame veuve Petit, Bouffard, Haspott;

M. Barthez, médecin, *Bruneau*, qui actuellement est en mission dans le midi de la France avec *Hoart*. Les autres étaient Marie Talon, qui avait fait partie de la hiérarchie à l'époque où les femmes y avaient place; *Alexis Petit*, apôtre, et divers souscripteurs à l'emprunt; MM. Desmazery, ancien banquier; Fauqueux, marchand de papier fournisseur du *Globe*; Ariste Boué, avocat; Garnot, marchand de vins; Guillard, rentier, et Jaclot, expert, qui avait été chargé d'examiner notre comptabilité. Le PÈRE n'en avait fait assigner aucun, pensant que les témoins à *charge* seraient suffisants pour l'éclaircissement de l'affaire.

» Après un premier réquisitoire de l'avocat du roi, le tribunal a procédé aux dépositions des témoins. Ces dépositions ont été courtes et décisives. Tour à tour ont répondu : Marie Talon, MM. Jaclot, Ariste Boué, Desmazery, Fauqueux et Garnot, et *Alexis Petit*. Les dépositions qu'ils avaient faites par-devant M. Barbou, juge d'instruction, sont aux pièces justificatives. Leurs dépositions à l'audience ont été la répétition de leurs déclarations précédentes. Toutes, et notamment celle de M. Jaclot, expert-commis par le tribunal, ont été complétement à décharge.

» Le Président a adressé quelques questions au

PÈRE. Nous ne les reproduirons pas, et cependant il serait curieux de mettre en parallèle l'urbanité et le sens élevé des juges dont la fonction est de prononcer sur les ignobles délits de police correctionnelle, avec la brusquerie et le manque de tact que nous avons rencontrés chez d'autres magistrats d'un rang supérieur, chargés de la délicate mission de juger les innombrables délits dits politiques, que la susceptibilité du ministère public et l'irritation des partis mettent aujourd'hui en cause. Toutes les questions de M. Vanin, sur les imputations de M. Desmortiers, étaient précédées de ces correctifs : *la prévention considère*, etc..... *suivant la prévention*....., et lorsqu'il a demandé au PÈRE s'il « avait exercé son influence personnelle pour faire » apporter à la caisse des sommes plus ou moins » considérables, c'est-à-dire, si, pouvant promettre » dans la hiérarchie un rang plus ou moins élevé, » il avait usé de ce moyen pour déterminer des » donations, » il a ajouté, après la réponse du PÈRE : *Je m'empresse de dire que l'instruction a répondu suffisamment à cette inculpation; je ne vous fais cette question que parce que mon devoir m'y oblige.*

» Après l'interrogatoire d'Olinde Rodrigues, qui a été tout financier et qui rentre dans ses interro-

le signal de la dispersion. Il avait voulu être mis auparavant en position de dire au monde, dans une occasion solennelle, qu'il comparaissait devant lui pour ENSEIGNER et non pour être *jugé*. Maintenant que cette comparution était accomplie, l'audace de l'enseignement en cour d'assises pouvait servir d'annonce et d'ouverture aux enseignements non moins hardis que les apôtres devaient répandre dans le peuple de France et parmi les autres nations. L'apostolat célibataire et presque cloîtré de Ménilmontant avait fait son œuvre ; il avait formé d'énergiques caractères, marqué la séparation du vieil homme et du nouveau, et répondu aux calomnies de la malveillance, de manière à ce qu'Enfantin put dire à ses accusateurs, comme il venait de le faire :

» Pour juger notre immoralité, pour nous condamner, sous prétexte que nous excitons au désordre de la *chair*, il faudrait que vous-mêmes, observateurs de la continence et de l'abstinence chrétiennes, fussiez saints selon cette loi sévère ; et bien, le fait est *que les hommes qui sont devant vous gardent tous le célibat, et qu'ils vivent étroitement de la vie sobre du prolétaire* ; RÉFLÉCHISSEZ. »

Mais après que cette démonstration, consciencieu-

sement poursuivie, avait produit les seuls résultats qu'on pût en attendre, sa prolongation n'était plus qu'un démenti donné par l'apôtre à sa doctrine, et c'était autrement que par l'isolement claustral et par l'exagération de l'ascétisme chrétien que la *réhabilitation de la chair* pouvait être fructueusement prêchée aux innombrables victimes de la *dégradation de la matière et de la flétrissure de la chair*.

La dispersion du groupe apostolique de Ménilmontant ne pouvait plus d'ailleurs être longtemps différée, après qu'elle avait été prononcée par un arrêt définitif. Si cet incident judiciaire influa sur la détermination des saint-simoniens, c'est le cas de reconnaître que la Providence se sert bien souvent des ennemis aveugles d'une doctrine pour en aider la propagation. Ainsi fit-elle des fanatiques Sadducéens dont les persécutions forcèrent la première Église de Jérusalem de se dissoudre, après quatre ans d'existence.

« Ce fut pour le christianisme naissant, dit M. Renan, une bonne fortune sans égale que ses premiers essais d'association, essentiellement communistes, aient été sitôt brisés. Les essais de ce genre engendrent des abus si choquants, que les établissements communistes sont condamnés à crou-

ler en très-peu de temps ou à méconnaître bien vite le principe qui les a créés. Grâce à la persécution de l'an 37, l'Église cénobitique de Jérusalem fut délivrée de l'épreuve du temps. Elle tomba en sa fleur, avant que les difficultés intérieures l'eussent minée; elle resta comme un rêve splendide, dont le souvenir anima dans leur vie d'épreuve tous ceux qui en avaient fait partie, comme un idéal auquel le christianisme aspirera sans cesse à revenir, sans y réussir jamais. »

Si la communauté cénobitique ne put durer que peu d'années dans le christianisme où elle était soutenue par la logique et dont elle devait rester l'idéal irréalisable, comment cette vie commune se serait-elle mieux maintenue dans l'apostolat célibataire et purement mâle du saint-simonisme, dont l'idéal était la *sanctification* et non pas la *mortification* de la chair? La première Église de Jérusalem fut heureuse d'être contrainte à la dispersion, parce que, comme le fait remarquer M. Renan, en se reconstituant, — *elle ne se reforma plus sur son premier modèle.* — En agissant ainsi, elle put manquer de logique et voiler son idéal, mais elle assura son prochain et rapide développement, en faisant pénétrer partout les grandes nouveautés sociales qu'elle apportait au monde, sous la

forme que le monde pouvait accepter. Sa dissolution momentanée fut la condition nécessaire de son organisation normale. Cette reconstitution obligée renferme un enseignement pour le saint-simonisme[1].

L'heure des grandes missions avait sonné pour lui; Michel Chevalier écrivit, le 8 octobre, à Arlès.

« Mon cher Arlès, je vous annonce, de la part

1. M. Renan a si bien senti que la dispersion de la première église de Jérusalem pouvait offrir quelque analogie avec celle des saint-simoniens de Ménilmontant, qu'il a terminé le passage que nous avons cité, par ces lignes remarquables :

« Ceux qui savent quel trésor inappréciable est, pour les membres encore existants de l'Église saint-simonienne, le souvenir de Ménilmontant, quelle amitié cela crée entre eux, quelle joie luit dans leurs yeux quand on en parle, comprendront le lien puissant qu'établit entre les nouveaux frères le fait d'avoir aimé, puis souffert ensemble. Les grandes vies ont presque toujours pour principe quelques mois durant lesquels on a senti Dieu, et dont le parfum suffit pour remplir des années entières de force et de suavité. » (*Les Apôtres*, p. 148.)

Ces belles paroles ont retenti à coup sûr dans le cœur de ceux qui, après avoir SENTI DIEU, ont *aimé et souffert ensemble*, sous la règle de Ménilmontant, comme dans l'apostolat séculier. Mais nous devons ajouter, ce que M. Renan sait très-bien, que les grandes vies, nées du SENTIMENT DE DIEU, ne restent jamais infécondes. Il est donc permis de croire que ce SENTIMENT PRIMORDIAL, qui suffit à quelques pêcheurs ignorants et à leurs disciples pour vaincre les résistances de la science antique, païenne ou athée, ne sera pas moins puissant contre la superstition et l'athéisme, quand il se sera produit, comme dans le saint-simonisme, chez les élèves les plus distingués de la première école de la science moderne.

du PÈRE le très-prochain départ pour le Midi d'une mission.

» Hoart et Bruneau, les deux capitaines, les deux anciens de la famille, les deux camarades d'école du Père, les deux excellents croyants, hommes graves et bons, ardents, sages, ont mission d'aller à Lyon, et de là à Montpellier, montrer l'homme et l'habit nouveaux. Leurs liaisons militaires et leur caractère personnel leur assurent toutes les facilités possibles aujourd'hui pour une telle tâche.

» Avec eux sera Ribes, qui a beaucoup fait à Lyon, et que Lyon sera heureux de revoir. Ribes s'est beaucoup développé ici. Il est une colonne de granit. Il est depuis quelque temps un peu taciturne; mais la joie de revoir les Lyonnais, l'enthousiasme dont Cognat et Derrion bouillonnent, votre tendre affection et la communion permanente d'Hoart et Bruneau le dérideront certainement.

« Le départ des missionnaires est proche. Il sera probablement fixé à jeudi prochain (après-demain) à 4 heures après-midi, par Gaillard et Lafitte. Il sera solennel : Paris entendra nos chants. Ils arriveront à Lyon par le bateau à vapeur, sans s'être arrêtés en route. Que Cognat et Derrion fassent les dispositions pour que la famille de Lyon les reçoive sur le port, et que Lyon entende l'*appel*

et le *salut*, chantés par de vigoureux poumons. Que Cognat et Derrion se félicitent, c'est par leurs efforts que Lyon est devenu digne de recevoir la première mission apostolique.

» Gloire aussi à vous, mon ami, dont les conseils, la bonté, l'assistance constante en cent façons, ont puissamment contribué à établir cet heureux état de choses. Que Decaen y soit, s'il est possible, prévenez-le. La retraite est finie, nous allons déborder sur le monde.

» Bénissons Dieu dont le saint nom a été par nous réappris à la terre, qui l'avait oublié.

» Bénissons le PÈRE, par qui toutes ces choses s'accomplissent!

» Espérons la MÈRE dont le tendre baiser nous récompensera de nos œuvres!

» Cognat et Derrion, et tous, souvenez-vous que de ce que verront Hoart, Bruneau et Ribes dépend l'installation de l'*habit* parmi vous!

» Vous recevrez un avis ultérieur; pensez au *Précurseur* et à l'*Écho*. »

Le départ de la mission s'effectua comme l'avait annoncé Michel Chevalier, Paris entendit les chants saint-simoniens à travers ses rues.

Cependant un autre procès, celui qui avait été soulevé à l'occasion de l'emprunt saint-simonien,

Justice, notre course jusqu'au *Veau qui tette*, notre dîner au milieu de nos chants, fenêtres ouvertes, notre départ au milieu du peuple criant bravo, et de nos ouvriers, chantant tout le long du chemin ; enfin, la soirée de plusieurs de nos enfants, les uns à l'Opéra, les autres chez Mme Saqui, tout s'est on ne peut mieux passé. Pour le procès, Fournel a très-bien parlé. Duvergier, avocat de Rodrigues, a, on ne peut mieux plaidé, et Rodrigues et moi n'avons absolument rien dit.

» Bien m'en a pris d'avoir donné les preuves de ma foi dont Aglaé t'a parlé dans sa dernière lettre ; sans cela j'étais infailliblement condamné, car tout était dirigé très-spécialement contre moi. La déclaration que je pouvais faire de mes dépenses personnelles, entouré comme je l'étais pendant les plaidoiries, de :

| | | |
|---|---|---|
| Fournel qui a donné. . . . . | 80,000 | fr. |
| Petit . . . . . | 100,000 | |
| D'Eichthal... . . . . | 50,000 | |
| Ollivier. . . . . | 30,000 | |
| Rigaud. . . . . | 30,000 | |
| Toché. . . . . | 20,000 | |
| Barrault. . . . . | 8,000 | |
| Petit représente également sa mère.. . . | 150,000 | |
| Et Robinet qui a donné plus de. . . . . | 30,000 | |
| Bruneau. . . . . | 25,000 [1] | |
| Nous avions là. . . . . | 523,000 | fr. |

1. Que nous pouvions invoquer en ce moment, puisqu'il est chargé d'une mission pour nous et qui a donné plus de 25,000 francs. (Note d'Enfantin.)

» Sans compter ce que j'avais donné; or, cela formait au moins les deux tiers de ce que nous avons dépensé. Ce bilan a fait un effet décisif.

» Le procès en cassation va venir très-vite maintenant; j'espère que celui-ci en aidera la réussite; je suis donc bien aise que tu renvoies à quelques jours ton retour. J'espère que tu nous trouveras quittes de procès, ou du moins qu'ils prendront meilleure tournure, car nous en avons encore un pour nos réunions de Ménilmontant, depuis notre procès, en vertu de cet excellent art. 291, pour la réunion au-dessus de vingt personnes. »

» P. ENFANTIN. »

*Lettre d'Enfantin au général Saint-Cyr.*

« Mon cher Saint-Cyr, tu auras appris par les journaux du soir notre acquittement d'hier, mais je suis bien aise de te le dire moi-même, sûr du chagrin que t'a causé l'accusation et du plaisir que tu auras à la savoir éteinte. Elle a, pendant huit mois, pesé sur nous, il n'en faudrait pas plus pour justifier tous les efforts, même les plus exagérés (pourvu qu'ils soient *consciencieux*) qui tendent à modifier une société dans laquelle, selon le bon plaisir d'un avocat du roi, des hommes d'honneur sont, pendant huit mois, sous le poids d'une accusation dont la

malveillance s'empare d'autant plus que ces hommes se tranchent d'ailleurs par leurs idées et leurs habitudes du reste de la société, et qui pour cela même exigerait plus de rapidité si l'on voulait éviter les cris et les scandales qui peuvent en être la suite. Ce moyen de tuer les gens, auxquels les Enfantin frères n'ont pas pu résister dans le temps, était aussi odieux pour nous que pour eux, mais pour nous il était de plus d'une complète absurdité, il pouvait tout au plus épurer de notre sein les hommes à conviction molle et à tiède caractère, mais il avait aussi le résultat contraire sur les hommes de conscience et d'énergie, non-seulement au milieu de nous mais hors de nous, et cette injuste agression nous a fait plus d'amis dévoués que ne l'ont pu faire beaucoup de nos prédications et publications. Je te fais envoyer un volume contenant notre procès en cour d'assises, dans quelques moments perdus je te prie de le parcourir. — Je ne pense pas du tout que cet acquittement puisse te donner meilleure idée de nos vues morales, politiques et religieuses, ni surtout te faire avoir meilleure opinion de notre probité qui n'a jamais pu faire doute pour toi, mais tu verras par là tomber une des accusations niaisement propagées par le monde contre nous, et tu t'en réjouiras, c'est

tout ce que je désire; — je l'ai annoncé hier à mon père, en lui écrivant du Palais-de-Justice, tes sœurs en seront bien aises; toutefois, mon cher Saint-Cyr, réfléchis, je t'en supplie, à la nature de la conviction qui anime des hommes que l'on traite comme on nous a traités, que l'on juge avec la légèreté que tu dois toi-même apprécier dans les jugements que tu entends souvent sans doute porter sur nous; il faut certes que la foi dans l'utilité de nos œuvres pour TOUS soit bien grande pour embrasser, contre l'avis même de ceux qui nous sont les plus chers, et contre toutes les injures quotidiennes, une semblable carrière. C'est là le caractère, sans contredit, de la foi religieuse; or, si nous sommes religieux qu'est-ce que c'est que l'article 5 de la Charte? et que nous fait-on avec l'article 291? Que veulent dire tous ces principes de LIBERTÉ, que proclament les amis de la LÉGALITÉ, si l'on peut se jouer ainsi avec nous des lois elles-mêmes? Qu'est-ce que notre despotisme de *loi vivante* dont on parle, quand la loi écrite, la *loi morte* fait faire de semblables actes d'arbitraire? C'est que derrière cette loi morte est une loi vivante ignorante et incapable, des hommes qui jugent le savoir et la moralité sans rien savoir et plongés dans le vice; un *** qui parle dogme et qui ne sait ce que c'est qu'un dogme; un ***

qui nous accuse d'immoralité et qui a été obligé de quitter maintes résidences par suite d'aventures plus ou moins scandaleuses ; un *** qui s'acharne contre les théories économiques, politiques, et qui ne sait ce que c'est qu'économie politique, qu'industrie, que science, qu'histoire, qui n'a jamais songé à voir comment *s'enchaînent* les événements de la famille humaine, voici la loi morte avec toutes ses fonctions de liberté.

» Qu'ils nous laissent donc faire, ils verront ; si nous sommes des fous, l'opinion publique va nous délaisser et nous traiter seulement avec pitié, avec charité ; si nous sommes dangereux, ils n'ont pas le DROIT de nous enchaîner avant le délit ; si nous sommes sages enfin, ils n'auront pas à se reprocher de nous avoir barré le chemin. — Au reste, je crois pouvoir te dire que la nature des hommes qui m'entourent, connus en général par des antécédents de capacité, et portant tous sur leur figure le caractère de la franchise et de la loyauté, commence à faire réfléchir, surtout ceux qui attendaient de moi de beaux discours au Palais, et à qui je n'ai donné que peu de paroles ; les témoignages d'affection et d'obéissance qu'ils me donnent forment un mystère qui devient grave et intéressant pour eux, et, en effet, là est toute notre foi dans la venue d'un PRIN-

CIPE MORAL au milieu des hommes; ceux qui m'entourent m'aiment parce qu'ils savent et voient que je veux le bien. — Adieu, mon cher Saint-Cyr, tu m'as aussi aimé pour la même raison, aime-moi toujours, plus que jamais j'ai droit à ton affection.

» P. ENFANTIN. »

Le 2 octobre, Enfantin écrit à la sœur du général :

« Ma chère Thérèse, la fin de notre procès me laisse un peu de temps, j'en profite pour vous donner de nos nouvelles; j'ai hâte de recevoir une lettre du Père qui m'annonce que notre acquittement lui a fait du bien. Tu me reproches encore ma barbe, j'accepte ton augure, les femmes nous la feront couper. Le Père me trouve vieilli dans le médaillon; c'est qu'en effet j'aurai trente-sept ans bientôt. A cet âge, on n'est plus un jeune homme. Maintenant tu trouves mon portrait de Grévedon charmant; je n'ai pas l'air, il est vrai, là-dedans, d'un capucin ou d'un philosophe, mais bien d'un aimable mauvais sujet, je ne sais qui vaut le mieux pour inspirer confiance et *respect*, c'est ce dernier mot surtout qui me touche actuellement. Songe qu'il fallait toute la sévérité de nos faces pour imposer, comme nous l'avons fait, notre costume à un peuple ricaneur et badaud comme le

sont nos épiciers. Ce succès obtenu sur le peuple peut bien faire excuser de passer pour un philosophe grec ; encore j'aurais voulu savoir auquel tu me fais ressembler, je ne crois pas que ce soit à Socrate.

» Ce qui nous occupe maintenant, c'est d'instituer sur une grande échelle ce que nous avons fait sur une petite, je veux dire notre costume et nos chants que doivent prendre et apprendre un grand nombre de fidèles. Avec quarante hommes vigoureux, nous avons ouvert le passage, les autres vont marcher. J'espère que nous aurons avant quinze jours près de deux cents habits nouveaux, portés par de braves gens qui nous aiment, et qui savent quelle destinée pacifique est attachée à notre existence ; leurs femmes et enfants, mêlés à eux, formeront une petite troupe joyeuse et tranquille que j'aurai plaisir à passer en revue, et qui sera d'un bon effet auprès des artistes, des femmes et du peuple, d'autant plus qu'ils varieront les couleurs, les signes, les larmes même, en conservant toujours cependant un caractère commun. Voilà ce qui nous préoccupe en ce moment. Nous serons heureux si nous faisons par là diversion à la politique qui se gâte considérablement et qui sera chaude dans trois mois, si cela continue. D'un autre côté, il y a une

telle lassitude des choses publiques dans beaucoup d'esprits, on est tellement fatigué de voir des constitutions, des révolutions, des élections, des ministères qui n'aboutissent qu'à des émeutes, des combats d'avocats à la tribune ou par la presse, des budgets et des listes civiles, on a tant besoin de voir finir ces guerres et ces chicanes, et de voir naître parmi les hommes quelques exemples de bonne harmonie, que notre musique et nos costumes ne passeront pas sans frapper des oreilles et des yeux qui n'entendent et ne voient que cris et batailles depuis quarante ans. Déjà les artistes en général, frappés de l'insolence qu'il nous a fallu pour tenter de révolutionner le costume sans poésie de notre siècle, reconnaissants des éléments d'art que nous allons ainsi remuer ou faire naître, nous encouragent par le plaisir qu'ils témoignent à nous voir et à nous entendre. Déjà une fois des musiciens instrumentistes en assez grand nombre sont venus accompagner nos chants; les ateliers de sculpture, de peinture, veulent peindre et modeler plusieurs d'entre nous, quelques-uns se sont offerts de *contribuer* aux frais de l'habillement. — Tu as trouvé étonnant que je te signalasse avec plaisir la bonne réception que nous font les halles, et en cela tu as été très-aveugle, car le peuple de Paris est plus que tu ne pourrais

le croire l'écho de l'affection ou de la haine des halles, et il n'y a pas d'homme politique qui n'ait su cela ; tu l'as trouvé étonnant, dis-je ; eh bien, au risque de t'offusquer, je te dirai que les acteurs et actrices sont bien disposés pour nous, et je m'en réjouis, car il leur est grandement possible de nous faire aimer ou de nous nuire. Non-seulement aujourd'hui la plus grande partie ne voudraient plus nous tourner en ridicule sur la scène, mais plusieurs nous sont très-dévoués, et voudraient pouvoir contribuer par eux-mêmes à notre œuvre.

» Le passage à Lyon de nos apôtres a été on ne peut pas plus agréable ; ils ont été parfaitement reçus ; les journaux en ont parlé en termes très-honorables, recommandant à la population du Midi de prendre pour exemple de la conduite à tenir à leur égard, celle du peuple de Lyon.

» Enfin nous nous apercevons de toutes parts du bon effet du procès gagné, qui a fait tomber complétement les accusations calomnieuses qui jusque-là ne nous étaient pas épargnées. L'apparition à l'Opéra le jour même du procès, annoncée dans les journaux avant même d'en connaître l'issue, a frappé comme assurance. Aujourd'hui encore, un fait qui vient de se passer et qui est en effet très-important pour nous, fait jaser tout le monde. Le

fils d'Humann, ministre, ancien élève de l'École polytechnique en juillet 1830, avait voulu, il y a un an, s'associer à nous; son père, qui exerçait un grand empire sur lui, obtint qu'il nous quitterait, et pour lui faire perdre sa foi, le mit dans les mains d'un prêtre mystique de Strasbourg, et enfin le décida même à partir pour l'Italie pour un an; il le fit, correspondit même à peine avec nous; enfin, il y a trois jours, nous le voyons arriver, il ne tenait plus en Italie, son parti était pris, il venait me demander de le mettre au nombre de mes enfants; il était revenu en France, ne sachant pas que son père était ministre, et quand il l'apprit, cela ne fit que le raffermir dans sa détermination, certain qu'il pourrait ainsi lui-même être plus utile à la propagation de la foi, et que d'un autre côté son père avait, dans le poste qu'il occupe, de puissantes distractions au chagrin que cette détermination de son fils pourrait lui faire éprouver. Il est au milieu de nous; son père n'a pas voulu le voir, quoiqu'il se soit présenté chez lui; hier, il a revêtu l'habit que son père lui a si longtemps fait attendre, et il est aussi heureux qu'on peut l'être quand on n'est pas compris de ceux qui vous aiment; c'est un malheur qui lui est commun avec beaucoup d'entre nous, c'est notre destinée pour le moment. Papa

apprendra, j'espère, cet événement avec plaisir, lui qui dit toujours que nous ne nous recrutons que de gens inconnus. C'est au moment où Humann nous sait pauvres, et c'est après avoir réfléchi un an loin de nous, qu'il vient avec nous. D'autres que papa en seront frappés; et, pour qui ne serait pas religieux, il y aurait de quoi croire en Dieu, lorsqu'on voit la coïncidence du retour d'Humann et de la nomination de son père au ministère. — On a ri beaucoup autrefois lorsque nous avons dit qu'il en arriverait autant aux fils des rois; je sais bien que cela est plus difficile, car ceux-là ne passent guère par l'École polytechnique, mais cela viendra; Louis-Philippe a bien été jacobin, son fils pourrait bien être saint-simonien. Papa qui voit toujours le mauvais côté des choses, dira que nous nous sommes fait un ennemi puissant de plus, et ne songera pas même aux amis qu'un pareil fait peut engendrer; et d'ailleurs il se tromperait, je crois, de toutes manières. M. Humann est sévère, mais il n'est pas injuste envers ses enfants, et celui-ci lui a assez montré par son obéissance, par les efforts consciencieux même qu'il a faits pour se faire convertir à une autre foi que la nôtre, tout le désir qu'il avait de satisfaire à la volonté de son père.

» Je crois t'avoir dit que j'ai écrit à Saint-Cyr

depuis le procès pour le lui annoncer; tu as bien fait de m'envoyer copie de ces lignes que je t'écrivais de Chambéry sur lui, elles m'ont fait grand plaisir parce qu'elles ont trouvé mon cœur toujours plein des mêmes sentiments pour celui d'entre les hommes qui, le premier, a directement contribué à me rendre bon, honnête, studieux.

» Je pense que les nouvelles que je te donne ici seront aussi pour Eugénie; je ne lui écris jamais, parce que je crains de lui faire, par certaines phrases, plus de peine que d'autres phrases ne lui feraient de plaisir; le temps n'est pas encore venu où elle me comprendra comme autrefois, mais il viendra. Je vous embrasse toutes deux ainsi que le père. Holstein et Aglaé vous font bien des amitiés, je vous envoie le volume qui contient les détails du premier procès, il est vraiment curieux à lire. Je vous adresserai la brochure du second.

» P. Enfantin. »

Le 25, nouvelle lettre de Michel à Arlès :

« Mon cher Arlès,

» Ce que vous m'annoncez de la santé de Cognat (disait Michel Chevalier) a beaucoup touché le Père et nous tous. Puissent vos soins le guérir ! Tenez-nous au courant de ses nouvelles. Annoncez

lui, s'il est en état de porter cette bonne parole, que l'intention du Père est qu'il reçoive l'habit, ainsi que Derrion, des mains de Hoart et Bruneau. Providentiellement il se trouve que vous avez à Lyon deux habits tout faits, ceux de Ribes. J'écrirai officiellement les intentions du Père à cet égard à Hoart et Bruneau.

» La lettre que j'ai adressée à Hoart et Bruneau par votre intermédiaire, répondait d'avance à bien des choses de votre lettre du 19. Ce mouvement nouveau a dû vous faire une vive impression. Il commence aujourd'hui. Retouret et quelques autres sont déjà, à cette heure, sortis, et ils ne rentreront pas ici ce soir. Quant au centre à fonder à Lyon, ce ne sera évidemment que la constatation d'un fait existant. Lyon est la clé de la vallée du Rhône et de la Saône, le centre d'un mouvement industriel colossal qui comprend une vigoureuse population chez qui la foi religieuse n'est pas éteinte, et qui s'enflammera instantanément au flambeau étincelant que nous allons faire luire.

» Votre rôle à vous, dans tout ceci, prend une gravité considérable. Pendant que les jeunes gens, comme Derrion et ce pauvre Cognat, agiront sur les masses et leur communiqueront l'ébranlement avec animation, vous, et les hommes comme Cor-

rèze, comme Decaen, aurez à constituer une sorte d'autorité qui commandera le *respect* aux ouvriers, dont les voltigeurs sauront se faire *aimer*, comme de bons enfants. D'autre part, auprès des bourgeois, vous serez la garantie des sentiments pacifiques du Père et de ses fils. C'est pour cela qu'il est fort heureux que votre considération auprès d'eux se maintienne et ne change que pour croître. Vous devez à tout prix la soigner.

» Tout cela se fera pas à pas et par des événements qu'il est impossible de prévoir, mais qui arriveront; car de plus en plus, le siècle s'annonce pour devoir être fertile en événements.

» Tout va bien ici. Les artistes sont montés sur un beau diapason : leur foi est grande, leur capacité supérieure. Ils enrôleront dans l'armée pacifique une foule nombreuse. Toutefois, il a été bien entendu que eux tous, et tous ceux auxquels ils donneront l'habit, porteront leur nom sur leur poitrine. C'est une puissante garantie en même temps qu'une éclatante preuve de courage. Tout l'état major, au contraire, cessera ainsi de porter son nom.

» Hier 23, six mois juste après l'entrée à Ménilmontant, l'habit bourgeois a été banni de la maison. Notre habit actuel devenant le signe de l'aspi-

rant à l'apostolat, tous les néophytes l'ont reçu. Parmi eux était Eugène Humann, fils du ministre actuel des finances, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des ponts, auditeur au conseil d'État. Il est parti de Naples où son père l'avait exilé, pour venir à Ménilmontant. Il y a quinze jours, il a appris en route que son père était ministre. Arrivé à Paris samedi, c'est hier qu'il est entré parmi la famille. Ses relations avec nous dataient de loin. Ce fut à l'Hôtel-de-Ville, après les glorieuses journées, que je fis sa connaissance, alors que j'escortais Bazard dans sa visite à Lafayette. C'est un grand et beau garçon, que la rude tutelle de son père a un peu courbé, mais qui se redresse.

» C'est par un vice de régularité dans notre administration que vous n'avez pas reçu l'ouvrage de Flachat. Il part aujourd'hui par la poste ; mais à partir d'aujourd'hui, nous aurons de l'ordre, je vous en réponds. Ce sera chose facile, actuellement que le départ est fait entre les wighs et les torys.

» Je vous envoie sous la bande du volume de Flachat, un exemplaire d'une petite feuille, que nous avons fait crier dans les rues de Paris, à la suite du procès en escroquerie. Il sera publié une brochure sur ce procès.

» Tout va bien, je le répète. La politique du *Globe* est acquise maintenant : voyez votre banquet de Lyon, voyez Fonfrède; voyez toute la presse de province, c'est à nous à faire un autre pas.

» Ci-joint un mot pour Petetin. Je vous embrasse, mon ami. — MICHEL CHEVALIER. »

*P.-S.* » Le Père m'apporte une lettre pour les missionnaires. Je vous prie de la leur faire parvenir. »

Voici cette lettre remarquable, et dont Enfantin a signalé lui-même l'importance dans une note [1].

1. « Très-bonne à lire non-seulement comme renseignement sur l'histoire de la famille, mais comme inspiration à la vie pacifique pratique, à la *politique* apostolique.

» A propos de cette lettre qui paraît contradictoire avec les événements postérieurs, quand on prend à la lettre le rôle indiqué à chaque personne et les distances de temps assignées pour les événements, il est bon de signaler cette objection qui m'a été si souvent faite par les dissidents et ailleurs sur mes illusions et erreurs prophétiques. Il est bien certain que si j'avais eu moi-même le sentiment de la vérité *absolue* de ma parole, j'aurais eu souvent, et presque toujours même, des désappointements pénibles; mais notre *vie commune* s'est-elle toujours déroulée selon les prophéties? C'est là l'important; et ce n'est même pas une preuve suffisante de la vérité providentielle attachée à la prophétie, car notre vie apostolique tout entière n'est elle-même qu'un symbole *prophétique* de la vie à venir de l'HUMANITÉ entière; et souvent des inspirations que Dieu nous a données et que nous avons reçues et dû recevoir comme applicables à notre vie d'a-

« Mes chers enfants, je vous ai promis de vous écrire plus longuement dès que notre mouvement actuel serait plus positivement arrêté. Nous y voici.

» Depuis six mois le monde a fait beaucoup de bruit de SA politique théorique, nous n'avons rien dit et écrit de la nôtre; *le Globe* avait assez fait, ainsi que nos prédications et enseignements, sous ce rapport; le monde va déployer SA politique PRATIQUE, réélections, convocations, lois, etc., etc., nous devons lui montrer la NÔTRE. C'est donc notre face *politique* qu'il faut lui faire voir, c'est-à-dire que nous devons lui faire sentir et toucher l'*instrument pacifique* qui est en nous, et lui expliquer ainsi les *théories* politiques que nous lui avons données, et dont il s'est déjà quelque peu emparé; il comprendra alors que c'est, sous l'inspiration pacifique de notre foi, qu'il est possible de constituer ce que déjà il a trouvé bon dans notre économie politique.

pôtre, n'ont pourtant été jetées par Dieu dans la morale apostolique que pour être mises au jour par d'autres que nous sur leur véritable échelle, ou plutôt encore par nous-mêmes, mais nous-mêmes *transformés* et imbus des souvenirs d'une vie antérieure toute prophétique, c'est-à-dire de notre vie *actuelle*.

» Là du moins se trouve l'*inspiration* générale des actes de l'apôtre, et non le *tableau*, fait à l'avance, de ces actes.

» *Sainte-Pélagie*, 25 janvier 1833. »

» Je le répète, il s'agit donc pour nous d'entrer dans la voie politique pratique ; et il est temps, car le gâchis se complique terriblement en France, même dans toute l'Europe, et je peux dire aussi en Orient et en Amérique.

» C'est par le *culte* et par le *nombre* (j'entends le nombre d'hommes et de femmes, la masse et non quelques individus, car il n'y a pas de *culte* sans *peuple*), que nous devons agir. Le costume et les chants porté et répétés par un grand nombre, voici notre moyen d'action.

» Une partie de la famille aura donc mission de propager notre *costume* et nos *chants* comme nous propagions autrefois nos *idées*.

» L'autre portion, groupée autour de moi, mettra l'*ordre* et la *justice* là où les autres auront porté la multiplicité, l'activité, et par conséquent aussi un peu de désordre et d'irrégularité. La famille se divisera donc ainsi :

| AUTOUR DE MOI. | | AUTOUR DE D'EICHTHAL ET DUVEYRIER en deux bandes. | |
|---|---|---|---|
| MICHEL. | BARRAULT. | DUVEYRIER. | D'EICHTHAL. |
| LAMBERT. | HOLSTEIN. | JUSTUS. | DESLOGES. |
| OLLIVIER. | RIGAUD. | RAYMOND. | ROUSSEAU. |
| SIMON. | DUGUET. | MACHEREAU. | PENNEKÈRE. |
| ROCHETTE. | TOURNEUX. | POUYAT. | DESESSART. |
| PETIT. | TOCHÉ. | RETOURET. | TERSON. |
| EUGÈNE (Humann). | CAYOL. | CHEVALIER (A.) | BROET. |
| | | URBAIN. | BERTRAND. |
| | | MASSOL. | |

» Rogé habitera avec Fournel rue Monsigny, David habitera près de moi, mais il participera au mouvement de liberté que je donne aux deux troupes de Duveyrier et d'Eichthal.

» Ces quatre divisions sont importantes à méditer par vous, elles vous rendront raison complète du mouvement actuel.

» Notre costume actuel va être introduit par l'armée *légère* dans le peuple, avec toute la diversité de couleurs et de signes qu'on voudra, évitant toutefois, sous l'inspiration des chefs et probablement d'une espèce de conseil de discipline, ce qui pourrait être ridicule et choquant, mais d'ailleurs soumettant le tout au contrôle de revues fréquentes passées par moi, afin de conserver le caractère d'UNITÉ dans cette DIVERSITÉ. Tous porteront leur nom écrit sur la poitrine ; ce qui fut un signe de distinction pour vous, deviendra ainsi un gage de conduite, une garantie de moralité.

» Nous-mêmes avons l'intention de modifier assez largement notre costume dans ses couleurs, et aussi par le vêtement dont l'hiver nous forcera de le couvrir. Il aura un double caractère que vous apprécierez d'après les deux listes des enfants qui restent près de moi.

» L'état-major qui reste près du Père est, vous

le voyez, assez imposant pour que nos revues soient bonnes, et tous ces costumes divers qui viendront se grouper auprès feront un bel effet.

» Déjà, dans une première réunion improvisée dimanche dernier, trente personnes ont déclaré vouloir porter le costume, dimanche plusieurs seront prêts; tous nos néophytes l'ont déjà revêtu. Dans une quinzaine, je suis certain de plus de cent. Les chants marcheront en même temps.

» Les réunions des apôtres *légers* avec ce peuple de fidèles prendront le plus vite possible le caractère de fêtes, et surtout de fêtes *dramatiques*, de spectacles, ce sera pour nous la forme des prédications adaptées au mouvement actuel. De là, nos pièces auront un caractère plutôt *prophétique* que *traditionnel*, de là aussi une excitation pour tous les artistes qui comprendront la puissance de cette innovation dans l'art; or, c'est sur elle que je fonde la force de notre enseignement actuel.

» Costume, chant, drame, voilà donc l'instrument de notre politique pacifique, qui fera diversion aux interminables débats qui divisent la société. Les artistes, le peuple, les femmes, voici nos auditoires, nos fidèles. Nous avons au-

trefois fait de la politique par la presse, nous en ferons par le théâtre, car la *presse* et le *théâtre* sont les deux puissances du *dogme* et du *culte*.

» Quand nous aurons trois cents hommes habillés, mêlés avec des femmes, portant des signes, et que cette masse chantera comme les chœurs de la Grèce autour de prophètes racontant l'avenir du peuple, de la femme et de l'art, il n'y aura pas d'âme forte qui ne s'ébranle et qui ne soit prête à répéter un *amen*.

» L'exemple de Ribes m'a conduit à dispenser de la loi de célibat quelques-uns de mes enfants, et même à donner pour ainsi dire, à tous ceux qui vont me quitter pour se mêler au peuple, une grande liberté à cet égard, pourvu toutefois qu'un signe distingue ceux qui garderont comme nous ce vœu, et que rien de ce qui se fera sous ce rapport ne porte un caractère d'individualisme et de mystère qui conduirait quelques-uns, les plus faibles, au désordre. Un très-petit nombre d'ailleurs usera de cette liberté; tous sentent bien que ce n'est pas un moyen de puissance pour eux et pour la femme, du moins dans presque tous les cas, et qu'ils se mettraient ainsi un fardeau bientôt insupportable sur les épaules; chez presque tous enfin ce sera plutôt, comme dit saint Thomas,

œuvre médicinale pour eux et pour la femme. — Je n'ai pas besoin d'ajouter que sous ce rapport, il n'y a rien de changé pour ceux qui m'entourent.

» Mes chers enfants, voici de grandes choses qui se préparent, annoncez-les, et servez-vous surtout du moyen suivant pour vous faire comprendre.

» A toutes les grandes époques de l'humanité, lorsqu'elle est lasse de tourner dans des cercles sans issue, et qu'elle est prête à prendre la tangente, il vient un moment où il s'élève, de lieux et d'hommes inconnus jusque-là, des voix qui remuent le monde. Dans les romans puritains de Walter Scott on voit des soldats monter en chaire, des prêtres porter le mousquet, des folles prophétiser. Dans notre révolution de 93, la borne était une tribune; quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, à peine avait-il frappé du pied la France, qu'il ne s'agissait plus ni de *chambres*, ni de ministère, ni de charte, ni de discours; quand Charles X fut chassé, depuis six mois on jouait sur les théâtres l'émeute triomphante, *Guillaume Tell*, la *Muette*, *Marino Faliero*, etc.; avant la mort de Louis XVI, l'*Ami des lois*, et, je crois, *les Visitandines*; plus tard, les *Victimes cloîtrées* et *Charles IX*;

à l'époque de la fronde, la puissance sortait des lieux où on ne croyait pas l'avoir semée; dans tous ces temps enfin comme aujourd'hui, on devait s'attendre à voir surgir des centres de vie tout nouveaux, et puissants même de toute cette volonté. Or le moment est venu où les niais seuls encore l'attendent dans l'émeute, et enfin où les aveugles l'attendent d'Holyrood; voici les trois partis politiques, et dans ces trois partis les hommes forts savent bien que Dieu va créer du neuf. Eh bien! cherchez dans votre imagination des formes pour faire facilement comprendre le mouvement que produiraient aujourd'hui les faits d'art, de poésie, de religion, qui viendraient d'abord faire diverger les cœurs des routes battues, et qui les séduiraient par des émotions vives. A tout homme qui a du cœur, parlez de ces réunions d'hommes, de femmes et d'enfants; au milieu de cette société couverte d'une enveloppe bourgeoise, de cette société muette comme une charte, parlez de ces réunions pleines de vie pacifique, animées par des chants, des costumes et des scènes; faites lever du milieu d'elles un poëte à la parole et à la face puissantes, acteur comme Talma, tribun comme Danton, mais avant tout bon comme un vrai prêtre de la foi nouvelle, et alors, que cette voix de peuple

lui réponde et l'excite, que ces couleurs jetées sur les vêtements de tous s'agitent et dansent autour de lui, que de prodigieux *vivat* frappent l'air et appellent la vie pour tous, la paix pour tous, l'amour pour tous !

» Ceux que vous aurez ainsi prêchés pourront alors retourner un peu froids aux discours de M. Thiers et de M. Odilon-Barrot.

» Nous voici enfin arrivés, mes chers enfants, à la phase d'*action*. Pour y entrer il a fallu nous soumettre tous, mais surtout quelques-uns d'entre nous, à une vie de *patience* qui nous était nécessaire pour apporter dans notre vie actuelle le CALME qui convient à des apôtres; la famille est bien prête, elle peut marcher sans danger, les plus légers ont mis du plomb dans leurs têtes, et l'état-major s'est mis des ailes aux pieds et quelques durillons aux mains. Nous serons en bonne position à l'époque de l'ouverture des chambres, quel que soit le résultat du procès en cassation, quelle que soit même l'animosité gouvernementale que puisse exciter contre nous l'entrée de Humann au milieu de nous. Vous pouvez l'annoncer à nos enfants et les préparer à voir bientôt parmi nous des apôtres qui viendront installer ce que nous aurons fait à Paris.

» La famille est en bonne santé, très-animée, belle et bonne. Le Père est content et vous embrasse. » P. ENFANTIN.

Le fils de M. Humann, ministre des finances, venait en effet d'entrer dans la famille saint-simonienne et de s'installer à l'hôtel de la rue Monsigny, après une longue correspondance dont nous ne citerons qu'une lettre, écrite au moment des premières persécutions contre les saint-simoniens, et adressée par lui, de Strasbourg, à Michel Chevalier.

« Mon Père,

» En lisant dans le *Globe* la relation de la persécution dont notre Père Enfantin a été l'objet, j'ai éprouvé une vive douleur et ressenti une irritation profonde. C'était là un premier mouvement qui céda bientôt à la ferme assurance que ces rigueurs d'un pouvoir aveuglé, et qui, à force de violence, cherche à s'étourdir lui-même sur le mouvement fatal qui l'entraîne, seront pour la religion saint-simonienne l'occasion d'un grand progrès et imprimeront plus fortement dans nos œuvres l'amour que nous saint-simoniens nous portons à notre Père suprême. Cher Père, je ne puis rester plus longtemps dans l'état de juste-milieu entre une société nouvelle et une vieille société où j'ai langui depuis huit mois. Je veux ma part des mépris et

des vexations auxquels les apôtres de l'évangile nouveau sont en butte. Le 9 février au plus tard, je serai près de vous, et je viens prendre place à vos côtés, non plus comme un amateur, mais comme un ami, un fils dévoué, vous demandant une tâche dans l'œuvre que vous accomplissez, et l'appui de votre force à la faiblesse de mon caractère. J'ai besoin d'être retrempé à la source où vous puisez vos inspirations; j'ai besoin de vivre au milieu des ouvriers à l'âme si énergique, au cœur si chaud, j'ai besoin d'avoir un but pour mon activité, et en est-il un plus grand et plus capable de soutenir mon ardeur, que de travailler à l'avenir de l'humanité entière, et moi, un de ses fils privilégiés, de me vouer à l'amélioration du sort de mes frères moins heureux que moi. Père, mon oisiveté me fait rougir. A vingt-quatre ans, être encore où j'en suis. Laisser s'éteindre en quelque sorte, par l'absence de toute pratique, les sentiments chaleureux qui brûlent dans mon cœur. Père, laisser s'éteindre ce feu sacré, c'est se laisser mourir; les PP. Simon et Ollivier, la bonne lettre que vous m'avez écrite, ce qui s'est passé à la rue Monsigny, voilà autant de messagers et d'avertissements que la Providence m'a envoyés pour me rappeler à ce que je me dois, à ce que je dois à l'huma-

nité, à Dieu. Je m'arrache à ce lent suicide auquel je semblais me condamner. Recevez-moi dans vos bras, réchauffez mon courage, que chaque jour rende plus vrai le nom de Père que je vous ai donné.

» L'acte brutal du pouvoir à votre égard prouve que les sympathies pour les saint-simoniens sont peu vives, et je ne crois pas que je puisse rester plus longtemps au conseil d'État. Je dépouillerai avec plaisir l'habit brodé des ponts et chaussées. Que ma démission me soit demandée ou que je l'offre, je mettrai dans cette démarche pacifique tous les ménagements et le calme convenable, et, à cet égard, je vous demanderai de m'aider de vos conseils. Un nouveau motif exige que je prenne définitivement une position nette au sein de la famille saint-simonienne. Le caractère indécis que j'ai conservé jusqu'ici fait que plusieurs personnes répandent ici le bruit que je ne suis pas saint-simonien et prétendent que vous m'avez dit d'être des vôtres pour favoriser l'œuvre du prosélytisme. A Strasbourg, mademoiselle Sch..... a été raillée à ce sujet dans une société où l'on n'a pas craint, à propos des théories morales du P. Enfantin, de faire rougir une jeune fille de dix-neuf ans, par toutes les allusions et les mots à double entente qui pouvaient retracer la vie d'une prostituée. C'est donc pour moi affaire

d'honneur autant que de conviction, que de me déclarer franchement saint-simonien.

» Nous causerons ensemble plus au long de tout ce qui me concerne dès que je vous aurai rejoint.

» J'embrasse avec force la bannière du P. Enfantin. Dès mon arrivée, je lui demanderai qu'il me serre dans ses bras, et puis j'irai droit au travail, prendre mon rang, ma fonction, là où me placera ma capacité. Avant l'arrivée des PP. Simon et Ollivier j'avais déjà cessé d'être arrêté par les exigences mésopotamiques de B..... Leur séjour ici a entièrement dissipé mes doutes et ravivé ma foi.

» Bientôt, Père, je serai près de vous, uni à vous d'un lien plus fort que jamais et désireux de faire oublier à notre Père suprême la persécution qu'il subit, par un dévouement plein et entier à la cause sainte dont il est le représentant. Rappelez-moi à la tendresse du P. Talabot, et conservez-moi la vôtre. »

Le jeune Humann, après de longues et dures épreuves que l'inflexibilité de son père lui fit subir et qui ne purent ébranler sa foi, était enfin venu prendre sa place au foyer doctrinal. Il ne la garda pas longtemps. Le lendemain, si ce n'est le jour même, sa famille fit des démarches pour le faire

mettre dans une maison de santé. Nous croyons devoir insérer ici la pièce qui constate le soin que prit Enfantin de dégager sa responsabilité devant le monde dans cette grave mesure.

*Déclaration des frères d'Eugène Humann.*

« Ménilmontant, 26 octobre 1832.

» Nous soussignés, Jules et Edmond Humann, accompagnés de MM. Nicolas-Joseph Denis et Rouget Saint-Pierre, docteurs médecins, nous nous sommes présentés à la maison du Père Enfantin, à l'effet de transporter notre frère Eugène Humann dans une maison de santé. Le Père Enfantin, représenté par Michel Chevalier et Léon Simon, nous a demandé que nous reconnussions qu'il avait de toutes manières exprimé le désir de connaître à cet égard, verbalement ou par écrit, la volonté du chef de notre famille, de notre père, et que ce n'est que sur nos instances réitérées, sur l'avis des médecins soussignés, et sur la déclaration que nous faisons ici, qu'en réclamant ainsi Eugène, nous obéissions à la volonté expresse de notre père, qu'il a consenti à ce qu'Eugène fût transporté.

» Nous reconnaissons en effet :

» 1° Que c'est par l'ordre exprès de notre père que nous agissons.

» 2° Que le Père Enfantin n'a voulu se rendre à notre désir qu'après que nous lui en avons donné l'assurance, et qu'après que tous les médecins présents ont unanimement déclaré que l'isolement momentané d'Eugène de l'une et l'autre famille était la condition indispensable de son rétablissement.

» *Signé :* Jules Humann, Edmond Humann, Léon Simon, Michel Chevalier, Rouget Saint-Pierre, Denis, Ferrus.

» Cette déclaration, a dit Enfantin, dans une note, fut rédigée par moi, Michel et Simon, dans le jardin où tous deux étaient venus m'annoncer l'intention positive de la famille d'Eugène de l'enlever. Pendant toute cette consultation des médecins, qui a duré trois heures, j'en attendis le résultat en me promenant au jardin.

» La pièce originale est aux archives.

» *Sainte-Pélagie,* 25 janvier 1833.

» P. ENFANTIN. »

Ce même jour, 26 octobre 1832, Enfantin écrivit à son père :

« Tu apprendras sans doute bientôt, et ceci est en effet une vive douleur pour nous, que ce pauvre Humann, dont je parlais dans ma dernière lettre à Thérèse, n'a pas pu supporter l'état violent dans lequel sa famille l'a placé depuis un an, pour le

forcer de s'éloigner de nous, et qu'il en est tombé très-gravement malade. Sa tête est frappée dangereusement. Ceci n'a pas fait encore éclat, sa famille tenant à le laisser ignorer, car tout retomberait sur une inflexibilité exagérée, dont nous avons des preuves écrites qui sont irrécusables; mais cela se saura inévitablement bientôt, et probablement bien des indignités seront dites à ce sujet contre nous, qui te feront souffrir si tu ne vois pas enfin que là est ma destinée, et si tu n'en prends pas une bonne fois ton parti, en disant : — C'est son goût, c'est sa folie, il espère, espérons comme lui, nous souffrirons tous deux l'un par l'autre, et c'est vraiment absurde quand on s'aime comme nous nous aimons. — Toi qui aimes si souvent à dire à ceux qui amassent et vivent largement : *la camarde viendra;* tu devrais prendre la vie plus philosophiquement que tu ne le fais. Pour moi je te réponds que malgré les douleurs qui sont attachées à ma vie, et parmi elles je compte en *première ligne* tes inquiétudes, je ne changerais ni avec Bégé, ni avec Rothschild; mais je pourrais vraiment me dire heureux, le jour où je te verrais plus calme sur ce qui me concerne. Voilà bien longtemps que j'espère arriver à ce résultat avec toi, que cette pensée me tourmente. Père, délivre-moi et délivre-toi de cette

cause de souffrance qui serait plus puissante à Paris qu'à Romans. Je sais bien qu'on ne se commande pas ces choses-là et qu'on n'est pas libre de ne pas avoir d'inquiétudes là même où d'autres n'en éprouvent point : je te demande encore moins de dissimuler celle que tu ressens, tu en souffrirais davantage et moi aussi ; mais comme les inquiétudes que tu te forges tiennent à ce que tu désirerais me voir une autre existence que celle que j'ai et que pour moi toute autre existence serait l'anéantissement, passe-moi ma folie, certain que tu es de pouvoir me donner toujours un morceau de pain. Tu sais bien que la fortune n'est pas le bonheur, puisque tu le dis toi-même à Augustine, et que tu nous as toujours montré par ton exemple, qu'on pouvait vivre avec peu de choses. Sous ce rapport, je t'assure que notre vie ici est une application sévère de tes principes ; nous dépensons excessivement peu, et nous nous sommes faits à supporter toutes espèces de privations, c'est encore là un de tes principes.

» Passons à autre chose.

» La *Gazette de France* nous fait la cour, et, pour peu que cela continue, il y a des nigauds qui diront bientôt que nous sommes vendus à Holy-Rood. Il est vrai que d'un autre côté, la *Tribune*

fourre nos idées accommodées à la cause républicaine. Le peuple à Paris, depuis le jugement, est plus respectueux envers nous; les cris sont très-rares contre notre habit; je ne sais encore quelle sera la date du pourvoi en cassation, il est très-possible que nous le perdions, malgré le droit évident, mais, tu es, j'espère, préparé à ce résultat, et je t'assure que quelque temps de prison ne m'irait pas mal du tout; je serais certain de faire par là plus de pas, dans beaucoup d'esprits, que par tout autre moyen; et d'ailleurs, j'y serais avec Michel et Duveyrier; à nous trois, nous avons beaucoup à écrire, surtout pendant la tenue des chambres.

» La politique se gâche tous les jours davantage, une crise approche qui, j'espère, ne sera pas sanglante comme en 93 ou en 1830; mais les esprits travaillent trop pour qu'on n'en vienne pas à quelque grand mouvement. Je ne sais si la duchesse est réellement en France, je ne le crois pas, car je crois que son parti ne la suppose en France que pour maintenir l'éveil sur sa cause; mais si elle y est encore, et si on la prend, il y aura là un grand embarras pour le gouvernement, dont il ne se tirera pas, et ce sera une belle occasion pour l'abolition de la peine de mort, et pour la part que

les femmes devront prendre à cette large révolution dans la législation.

» P. ENFANTIN. »

Le 28, Michel Chevalier reprend de nouveau la plume pour écrire à Arlès ; il lui dit :

« Mon cher Arlès, nous avons de bonnes nouvelles des missionnaires. Vous devez en avoir aussi ; mais nous n'en avons pas de Cognat, et c'est inquiétant. Il faudrait que Derrion ne manquât pas d'écrire sur la santé de son excellent frère.

» Il faut que vous ayez la bonté de veiller au procès entamé contre Derrion. Il me paraît impossible que le parquet l'abandonne. Vous sentez qu'il y aura un bon parti à tirer d'un bon procès en cour d'assises. La parole de Duveyrier, ou celle de Barrault, ferait à Lyon une sensation vive : si le procureur du roi tient à ce qu'on les entende chez vous, merci, grand merci ; on n'est pas plus prévenant.

» Vous savez l'entrée d'Eugène Humann ici ; mais il était trop tard ! La compression exercée sur lui par son père lui avait fait un mal affreux. Entré à Ménilmontant, il s'est produit en lui une réaction effroyable, c'est comme la chaudière à vapeur trop chauffée, dont la rondelle se fond.

Deux jours après son admission, il est tombé dans un horrible délire, et, à la suite d'explications très-vives que j'ai eues avec sa famille, par l'ordre du Père, le voilà chez Esquirol. Quelle sera la conclusion de tout ceci? je crois le mal très-remédiable. Il était fatigué du voyage de Naples, fait tout d'une trotte. Il avait passé trois nuits sans dormir; son père aurait refusé de le voir; autant de circonstances aggravantes. Mais ne soyez pas étonné, si, d'ici à quelques jours, vous nous voyez porter un solennel blâme sur les pères dont l'inflexibilité peut être fatale à leurs fils. Le PÈRE de la famille nouvelle a dit que lui aussi prétendait juger la moralité des hommes. Il ne dit rien en vain. Ma correspondance avec Humann, dont les lettres étaient si bonnes et si douloureuses, est peut-être destinée à voir le jour. Ce sera une sévère leçon pour les pères de la famille antique.

» Les voltigeurs ont quitté Ménilmontant. Il ne reste plus que les torys; mais, pour bien faire, il faudrait que nous n'eussions plus sur la tête ce procès en cassation; or, les chances de condamnation ou de rejet augmentent : figurez-vous tout ce que vont dire les gens de vieille roche et les innombrables bavards, quand ils sauront l'affaire d'Humann. Tout cela aura de l'écho parmi les

conseillers en cassation, à moins que l'affaire ne reste secrète; ce à quoi nous ne tenons pas du tout, car, je le répète, il y a là un enseignement immense.

» Vous avez dû recevoir deux médaillons du Père. M. Caunois ne les vend que 2 fr. à Paris, et 3 fr. emballés.

» Il faudrait bien qu'ils se répandissent. — Vous recevrez également un ballot du procès. — Le deuxième procès aura le dessin du médaillon Caunois. — Hoart et Bruneau nous laissent ici dans l'ignorance de leur itinéraire.

» MICHEL CHEVALIER. »

Ménilmontant perdait ses *voltigeurs*, comme les appelait Michel Chevalier, et les *torys* qui restaient n'étaient pas loin d'en sortir. Le temps ne faisait que rendre chaque jour plus manifeste le caractère essentiellement provisoire d'un apostolat cénobitique, mâle et célibataire, dont la mission devait être d'enseigner en tout lieu et au nom de Dieu, *père et mère,* vivant et se sentant vivre dans la matière comme dans l'esprit, la fraternité universelle, l'égalité de l'homme et de la femme, le classement selon la capacité, la rétribution suivant les œuvres, l'amélioration morale, l'élévation intellectuelle et le bien-être matériel de TOUS et de

TOUTES, et notamment de *la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.*

Le 3 novembre, d'Eichthal, le *représentant de la sainte persécution du supérieur par l'inférieur,* adressa au Père suprême et lut dans une réunion de la famille cette vive interpellation :

« Tu n'as pas compris, ô Père, *l'inspiration de tes fils* qui s'éloignaient de toi, cela *devait être.*

» Tu n'as pas, pour eux non plus, deviné l'*œuvre du moment,* cela *devait être.*

» Il faut qu'il naisse au cœur de tes enfants, et au sein du monde, des choses que ta *prévision* ne peut embrasser; car autrement Dieu serait *homme seulement,* or il est HOMME ET FEMME. Tu nous as souvent dit ces choses, nous les avons apprises de toi, et cependant lorsque le moment est venu de les appliquer, ton cœur s'est troublé.

» Tu as cru qu'il s'agissait de TE *faire un peuple,* un peuple pour TOI; cela n'est pas. L'œuvre d'aujourd'hui, c'est de toucher le monde, pour que naisse *immédiatement l'apostolat féminin;* car il est prêt à naître.

» Tu as rêvé un *costume* qui ne fût pas donné par des FEMMES; un *lien apostolique* qui ne serait pas cimenté par des FEMMES; ils ne peuvent pas daparaître.

» Nous avons aujourd'hui à passionner le monde, non pour TOI, mais pour celle qui viendra ; c'est pour ELLE, non pour TOI, que nous ferons un peuple ; mais ELLE TE l'amènera.

» C'est au nom d'un nouvel être mystique, que nous devons répandre à travers la France l'ardeur d'une *révolution* nouvelle. Comme on criait, *liberté, fraternité*, on criera, *le peuple et les femmes*, et comme on adorait la *déesse Raison* on adorera le *Messie femme*.

» Toi-même, hier, le disais : Il nous faut nos Couthon, nos Robespierre, nos Saint-Just ; il nous faut nos jacobins, et surtout nos tricoteuses. Mais pour que les cent têtes du peuple se montrent, il faut que le chef cache la sienne.

» Ainsi que Charles le disait hier, je crois que la RELIGION et la POLITIQUE te commandent de déclarer, à la face du monde, qu'en l'absence de la femme, tu repousses pour toi toute intervention politique. Si ce n'était la conscience, le calcul te le commanderait.

» N'espère pas garder autour de toi le groupe d'hommes qui y est rangé aujourd'hui ; la puissance des *femmes* te les enlèvera tous successivement, tu resteras seul avec Holstein et peut-être avec Rigaud. De même que tu ne peux rien réali-

ser, ni en morale ni en politique, *sans la femme*, tu ne peux non plus réaliser une famille; il faut qu'*elle te trouve seul*. — G. d'EICHTHAL. »

Enfantin, en copiant cette hardie prédiction, si dure dans l'expression, y ajouta cette *note* : « Toute cette prophétie de d'Eichthal est d'une *forme* très-mauvaise, toutefois elle eut le mérite de provoquer une solution vigoureuse de la part de plusieurs qui avaient besoin de ce choc, donné par d'Eichthal, pour songer sérieusement à choisir d'avance leur direction. Elle est d'ailleurs l'expression d'un sentiment d'*émancipation* du fils, devenu majeur, qu'il était bon d'exprimer, soit pour la donner à plusieurs qui l'ignoraient, soit pour faciliter à plusieurs qui l'éprouvaient, le moyen de la formuler pour eux-mêmes et pour tous.

» P. ENFANTIN. »

D'Eichthal et Duveyrier quittèrent Ménilmontant le même jour, 3 novembre.

Le 4 novembre, d'Eichthal voulut revoir sa déclaration pour y ajouter de sa main, et signer avec Duveyrier, la ligne suivante :

« *Je ne douterai jamais de l'œuvre du Père.* »

Cette déclaration, nouvel acte de foi, atténuait grandement la rudesse et l'amertume de la prophétie. Il eût été pénible de penser que les disciples

qui avaient paru les admirateurs les plus enthousiastes et les disciples les plus chéris d'Enfantin, en fussent venus à désavouer son œuvre. Mais la parole de d'Eichthal, comme justification préalable de sa rentrée dans le monde, n'avait point et ne pouvait avoir ce caractère. Enfantin, comprenant que son œuvre allait nécessairement subir une transformation, et annonçant que la phase nouvelle exigerait des *jacobins* et des *tricoteuses*, il était naturel que les *torys*, selon l'expression de Michel Chevalier, songeassent à se retirer de l'apostolat régulier pour se renfermer dans la propagande séculière de leur croyance. Mais cette retraite, suivie de l'exclusion formelle et irrévocable du doute sur l'œuvre du Père, maintenait par cela même la communion doctrinale entre le maître et les disciples sur tous les points du *credo* primitif, et ne permettait pas surtout de supposer que d'Eichthal, en disant à Enfantin qu'il ne pouvait *rien réaliser, ni en morale ni en politique, sans la femme*, eût voulu ainsi le réduire à l'impossibilité absolue d'agir, c'est-à-dire à la nécessité d'abandonner son œuvre.

Certainement, tant que la révélation de la femme nouvelle manquait à l'homme nouveau, la formation du *modèle* de la société saint-simonienne se trouvait forcément ajournée. Enfantin l'avait pro-

clamé comme Bazard; c'était senti et compris par tout le monde; mais tout le monde reconnaissait aussi que cet ajournement, s'il nécessitait des changements dans la forme de l'apostolat, dans les modes et les moyens de propagation, ne changeait rien à la nature, à la vérité, à la fécondité religieuse et philanthropique des idées à propager, et ne pouvait par conséquent, en aucune manière, impliquer l'inaction complète des croyants et l'abandon de l'apostolat lui-même.

Le christianisme eût accompli bien vite ses destinées, si les premiers apôtres et les premiers pères eussent reculé, s'ils se fussent arrêtés devant l'impossibilité de réaliser complétement leur doctrine, devant des lacunes et des imperfections qui devaient se perpétuer et être débattues à travers dix-huit siècles de grands et petits conciles. Mais ils n'attendirent pas pour enseigner l'égalité des hommes devant Dieu, que les hommes l'eussent proclamée eux-mêmes devant la loi. Ils prêchèrent la fraternité aux maîtres et aux esclaves, et ils travaillèrent ainsi à l'abolition graduelle de la servitude, les yeux fixés vers leur idéal, sans se laisser décourager par la difficulté de donner immédiatement une réalisation parfaite aux promesses libérales contenues dans leur dogme. Les esclaves se trouvèrent heu-

reux d'avoir une place marquée dans le ciel, et ils se préparèrent dans l'Église à leur affranchissement dans l'État, sous l'empire même des législations qui consacraient l'esclavage. Les prêtres chrétiens ne crurent pas devoir cesser les évangéliques enseignements qui conduisaient à l'abolition du servage, parce qu'ils étaient obligés de vivre au milieu des serfs, d'en former le gros de leurs ouailles et d'en posséder eux-mêmes, sous la pression irrésistible du fait prédominant, l'entraînement féodal.

Les propagateurs du *nouveau christianisme* ne niaient pas non plus l'empire des circonstances. Tout en gardant leur entière confiance dans l'accomplissement de leurs hardies prévisions, ils se soumettaient aux conditions temporaires que les nécessités sociales imposaient à leurs actes apostoliques. Ils savaient bien que le nouvel édifice ne pouvait pas s'élever tout d'une pièce; mais ils étaient pleinement convaincus, en même temps, que s'il ne leur était pas donné de faire le couronnement de cet édifice, il leur était commandé de le préparer et d'y travailler avec ardeur, avec foi, avec espoir. Fallait-il attendre la parole souveraine de la *femme Messie* pour continuer d'enseigner l'égalité conjugale des époux, pour persévérer à répandre partout, au nom de Dieu adoré

dans son essence infinie et sous toutes ses faces, que le moment était venu de conformer de plus en plus l'ordre social à l'ordre divin et de faire monter la femme au rang de l'homme et le salarié à l'association? Ne valait-il pas mieux reconnaître que la femme Messie viendrait et parlerait d'autant plus vite que les apôtres saint-simoniens, par leur persévérance, parviendraient à faire accepter religieusement, par un plus grand nombre de femmes et un plus grand nombre de prolétaires, la doctrine de l'égalité des sexes et des conditions, combinée avec le classement selon la capacité et la rétribution suivant les œuvres?

C'est ce que pensa évidemment Enfantin obligé de se résigner à *l'attente*, quand, au milieu des symptômes croissants de la dissolution prochaine de la famille de Ménilmontant, il résolut néanmoins de maintenir l'apostolat régulier et costumé, pour le disséminer sur la surface du globe et l'appliquer aux missions et aux œuvres externes. Il prévoyait d'ailleurs que d'autres imiteraient d'Eichthal et Duveyrier, et reprendraient l'apostolat séculier et l'habit bourgeois.

Le 7 novembre, Massol, Rogé, Dumolard et Casimir furent envoyés en mission à Lyon. La famille saint-simonienne les accompagna jusqu'à

Saint-Mandé. Michel Chevalier rédigea, sur cette journée, un rapport dont nous extrayons ce qui suit :

« A dix heures, la famille était réunie hors la barrière du Trône. Elle a chanté plusieurs de ses chants, l'*Appel* et *Peuple fier, peuple fort*, etc. Tout à coup, le PÈRE, qui n'était pas attendu, a paru avec *Holstein*, venant du côté de Saint-Mandé. Toute la famille s'est portée aussitôt d'un côté de la route à l'autre, à sa rencontre, et a chanté le *salut*.

» Après le chant, le PÈRE a dit :

« Mes enfants,

» Lorsque le 6 juin nous avons pris notre habit » pacifique au bruit du canon de Paris et du ton- » nerre, je vous ai promis que nous viendrions visi- » ter ensemble cette route de Vincennes, où moi- » même j'avais tiré le canon, en 1814, avec *Hoart* » et *Bruneau* que vous allez rejoindre à Lyon. Nous » y voici aujourd'hui. J'ai voulu que cette route » même fût le point de départ de votre mission, » afin de mieux graver dans vos cœurs le senti- » ment de la vie nouvelle, de la vie pacifique que » je vous ai donnée, afin que vous qui allez vous » trouver bientôt au milieu de travailleurs qui souf- » frent et appellent un meilleur avenir qu'ils » ignorent, vous puissiez leur dire que votre PÈRE,

» comme eux, a cru autrefois qu'on pouvait obte-
» nir le bonheur, la gloire et la liberté par la force,
» la violence et la guerre, et qu'aujourd'hui il a foi
» et il vous enseigne que DIEU ne veut affranchir
» le travailleur qui souffre que par la douceur et la
» bonté qu'il a mises en nous. Dites-le à Lyon aux
» combattants du 21 novembre, à ceux qui ont
» écrit sur leur drapeau : « Vivre en travaillant, ou
» mourir en combattant.

» Marchons ! »

» Arrivé à la hauteur de la route de Charonne, le PÈRE s'est arrêté et a dit : « Enfants, c'est sur
» cette route qu'était ma batterie en 1814. »

» La famille est entrée dans le bois par la porte de la Tourelle, elle a suivi le mur du bois jusqu'à la place du Bel-Air; là, sur la pelouse, le PÈRE a fait arrêter la famille et former le cercle, dans lequel étaient *Michel* et *Barrault*. Il a appelé *Rogé*, *Massol*, *Dumolard* et Casimir, et a chargé Michel de remettre aux deux derniers leurs écharpes.

» *Michel* leur a dit : « Le PÈRE me charge de
» vous remettre ces écharpes qu'il a portées. Arrê-
» tez-y souvent vos yeux. »

» Le PÈRE : « Elles me viennent de mon frère.

» Je vous avais dit encore, le 6 juin, en vous
» montrant un enfant, Arthur, auquel je donnais

» solennellement devant DIEU, devant vous, ma » paternité jusque-là ignorée, que je vous mène- » rais aussi au lieu où, seul auprès de sa mère, je » l'avais reçu de DIEU. Nous y sommes, c'est à » Saint-Mandé, c'est pour toi surtout Massol, que » je rappelle ce souvenir, car en ce jour il faut » que je t'enfante; il faut que tu sois tout à fait » homme, et que ta vie d'irrésolution cesse.

» Casimir et Dumolard, je vous ai donné l'é- » charpe de mon frère; *Rogé*, tu portes déjà le » manteau de mon frère; toi, *Massol*, je ne t'ai » rien donné encore, tu auras aussi quelque chose » de mon frère, car c'est le jour de la fraternité; » prends ce couteau, il me vient de lui. Ce jour est » à mon frère, c'est à cette époque que j'appris sa » mort; ce jour, je le lui donne, en moi et en » vous.

» Et pour le consacrer encore à la *fraternité*, » j'ai voulu venir seul ici avec *Holstein* qui était » seul avec moi lorsque je venais près d'Arthur et » de sa mère, afin de placer devant vous le sym- » bole du patronage fraternel qui doit vous unir et » que je confie à la bonté de *Rogé*; *Massol*, Casi- » mir et Dumolard, je donne Rogé à votre affec- » tion, et je vous recommande à la sienne. » (Tous trois lui serrent la main.)

« Michel me disait tout à l'heure, qu'au moment » où nous envoyions vers le Midi notre petite armée » pacifique, la guerre était sur le point d'éclater » vers le Nord, et peut-être apprendrons-nous en » effet, aujourd'hui même, que l'armée a passé la » frontière; un jour on comprendra la véritable » importance de ces deux armées; mais nous, nous » savons dès aujourd'hui qu'il ne faut pas moins » d'énergie et de courage pour être apôtre de la » paix, pour apprendre aux hommes qu'ils sont » frères, que pour les traiter en ennemis et leur » faire la guerre; à Lyon vous trouverez vos deux » pères, Hoart et Bruneau, qui ont fait leur double » preuve sur les champs de bataille et de paix; ils » vous guideront.

» Machereau, Desloges, Terson, à samedi, soyez » prêts à partir. »

Machereau, Desloges, Terson et Maillard partirent en effet pour Lyon, le samedi 10 novembre.

Le lendemain de la promenade à Saint-Mandé, Enfantin reçut de d'Eichthal la lettre suivante :

« Père suprême,

» J'ai repris l'habit bourgeois avec autant de bonheur que je pris il y a six mois l'habit apostolique; je l'avais quitté *enfant*, je l'ai repris *homme;* grâces à vous qui m'avez fait homme.

» Vous qui avez l'éternité en vous, vous aurez donné une larme aux caresses du fils qui cessent, comme j'ai donné des pleurs aux caresses du Père; mais vous savez qu'elles cessent pour autre chose, et vous savez qu'elles reviendront.

» J'ai taillé ma barbe, mais je la garde comme rattachement à vous; je suis superbe sous ma nouvelle redingote, elle me va à ravir; je l'ai trouvée toute faite chez le tailleur; je n'en ai pas essayé d'autres.

» Je vous dois le récit de mes actes accomplis, comme j'attends de votre ministre, autant que besoin sera, le récit des vôtres. Je commence.

» J'ai causé hier avec Cécile; elle m'a dit cette parole, que je vous transmets, après avoir été lui demander, à l'instant même, l'autorisation expresse de le faire. Lorsqu'elle apprit la retraite de Duveyrier et de moi, elle fut d'abord profondément affligée, puis elle s'écria : « Eh bien, quand il » n'y aura plus personne à Ménilmontant, NOUS irons. »

» Elle m'a demandé de lui communiquer ma dernière prophétie; j'ai répondu qu'il ne m'appartenait pas d'en disposer.

» Hier Flachat a fait de ma part des démarches auprès de ma famille; à six heures j'étais chez lui

à l'attendre; mon père, mon frère et lui sont venus me chercher et nous sommes allés tous ensemble dîner à la maison. Mon Père m'a dit : « Continue de rêver si tu veux, pourvu que je te voie, » il finira par me comprendre. Ma mère est bien moins avancée, mais je ne désespère pas : ma petite sœur est devenue une bonne jeune fille ; cela me fait une joie inexprimable. Un jeune orphelin polonais de trois ans et demi, Alfred, superbe enfant, égaye la maison; mon frère est celui qui me comprend le moins; cependant, il y a déjà dix jours, il avait commandé pour moi un habillement complet. Il part pour l'Italie dans peu de jours; il veut m'emmener avec lui, je ne me sens pas appelé là.

» J'ai pensé que mon rapprochement de ma famille m'acheminerait vers quelques femmes auxquelles j'ai foi ; il me paraît que je ne me suis pas trompé.

» Michel vous a adressé deux jeunes peintres allemands qui l'avaient visité hier; je le remercie de ce soin; nous ne manquerons pas de faire de même à son égard. Cependant tant que nous n'aurons pas *nettement pris position*, il sera bien que Michel ne nous envoie que des hommes de choix : les autres n'y comprendraient rien, et nous feraient perdre notre temps.

» Je vais écrire à Hoart, et vous adresserai la lettre.

» Père, je vous salue.

» *P.-S.* Savez-vous que le 4 novembre, saint Charles, jour de notre séparation, est l'anniversaire du jour où Rodrigues vous proclama *seul* chef, et où Claire entraîna Bazard hors du collége. C'est aussi le jour où les flottes combinées d'Angleterre et de France ont quitté Spithead. »

Enfantin répondit aussitôt (le 9 novembre) :

« Maintenant je peux t'écrire, Gustave : tu es près du *vieux* Père ; la *ligne* est prise, tout sera *conséquence* de cette FORMULE. L'HOMME, qui raisonne jusqu'ici plus que la femme, voit donc bien aujourd'hui ta place ; tu as quitté le *vague* de ta prophétie, pour prendre ta FORME, derrière le *nuage* que tu avais mis entre nous, et que j'ai percé avec ma bonne *vrille* Lambert, j'aime mieux dire mon *villebrequin*, car le nuage était épais.

» Tu es près du *vieux* Père ; merci à Lambert, merci à Stéphane.

» Malgré la puissance et la joie qui sont dans la femme, rappelle-toi bien qu'en son absence elles sont nulles pour celui qui n'a ni PÈRE ni FRÈRE ; tu quittais notre paternité et notre fraternité, tu devais souffrir et pleurer, jusqu'au mo-

ment où moi et tes frères nous t'aurions ramené au bercail primitif. Tu y es, je t'embrasse mystiquement, et je te rends grâces de m'avoir mis à même de faire pour toi, pour Charles, pour d'autres peut-être, ce que je *devais* faire.

» Malgré ton amour tout particulier (aujourd'hui du moins) pour l'*imprévu*, pour l'*incalculé*, l'*irrationnel*, rappelle-toi bien encore ce que je t'ai dit plus haut : tout sera *conséquence* de ta *formule* nouvelle. Rodrigues est sur cette route, je ne sais à quelle place, mais il y est; rappelle-toi-le. Moi qui vais aussi revoir mon *vieux* Père, je ne suis pas comme toi, il me faut les DEUX, celui qui m'a donné la vie de la chair, et celui qui m'a donné la vie de l'esprit, car je n'ai pas de MÈRE.

» Tu as dû remercier Péreire de sa prophétie sur toi, elle était aussi orthodoxe que la tienne; ainsi en la dépouillant, par la forme que tu donneras à ton action de grâces, de ce qu'il y avait d'hérésie en elle, tu feras une bonne œuvre pour toi et pour lui.

» Dis à Charles, à son retour, qu'il me tarde de savoir comment s'est fait son voyage, lui qui, au rebours de toi, est compris par sa *mère* plus que par son *père*.

» Je ne crois pas que tu puisses faire d'autre

voyage que celui qui t'est proposé par ton frère; toute la question est donc de savoir si tu dois voyager; question plus large que tu dois résoudre seul, mais toutefois sur laquelle je peux te dire ma pensée, quoiqu'elle soit vague. Je crois que tu dois voyager; l'Italie est belle pour qui va revoir ses PÈRES, surtout pour celui qui n'est pas compris par sa *mère*. — P. ENFANTIN. »

» *P.-S.* Je m'aperçois en relisant ta lettre, que je te dois encore quelque chose; car le retentissement de ton inconcevable prophétie (inconcevable quant à la forme) te travaille encore trop, et t'empêche d'écouter ta *formule* nouvelle, celle qui comprend le *monde*, le *bourgeois*, le *passé*, le *vieux Père Rodrigues*, etc., etc.

» Tu demandes que Michel ne t'envoie que des hommes de choix; j'ai été fâché qu'il t'ait envoyé ces deux peintres, mais selon toute apparence nous n'aurons personne à vous envoyer, tout homme qui viendra là où je suis, c'est que *probablement* il cherche la femme par l'*homme* et avec l'*homme;* je ne parle pas des mazettes qui n'ont à faire ni près de nous, ni près de toi.

» Enfin en masse, plus je relis ta lettre, et plus je sens qu'il sera bon que tu m'en écrives très-peu, excessivement peu; car j'y ai bien vu, par exem-

ple, que c'était de *ta part* que Flachat avait été chez ton père, mais je n'ai pas vu, en un seul endroit, que dans ta pensée je fusse pour quelque chose, directement ou même indirectement, dans ce rapprochement, ce qui me fait croire que tu prends trop à la lettre le commencement de ton épître, où tu me rends grâces d'avoir fait de l'enfant un *homme*. Gare, je te le répète, à ta prophétie qui m'annule dans ta vie; pour que tu le sentes mieux, et en même temps pour te rendre conséquent avec toi-même, je te prie, pour quelque temps, de m'annuler tout à fait. Rapporte-t'en un peu à moi. De même pour Charles, je le prie seulement de me dire s'il est, avec sa famille, dans les mêmes termes que toi avec la tienne ; tu sais que je suis *logicien*, laisse-moi tirer les *conséquences*, et vous faire part de mes conclusions, quand bon me semblera. Je te recommande même de voir peu, très-peu Cécile et Aglaé, c'est toujours un peu ME voir, et le chef TE veut cacher sa tête, car ta prophétie est vraie pour TOI, si elle n'est pas vraie pour TOUS.

» Tout ceci n'empêche pas que tu feras très-bien, si tu peux faire que je fume des cigares de ton *Père*, bien entendu avec le consentement du propriétaire, et si tu montres ta barbe et ta redin-

gote à mon *Père* qui aura BESOIN de les voir.

» P. ENFANTIN. »

Barthélemy Enfantin était arrivé ce jour-là à Paris. La lettre de d'Eichthal et de Duveyrier à Hoart est de la même date ; on y lit :

Paris, 9 novembre 1832.

« Frère, au nom de Duveyrier et au mien, j'ai à te faire part d'un événement grand pour nous deux, et, j'ose le dire, grand pour TOUS. Désormais une COMMUNION NOUVELLE nous lie au PÈRE, à sa famille, à toi.

» Notre foi dans la parole du Père nous a fait accomplir ce progrès, que, poussés d'ailleurs par la vocation particulière que Dieu nous a donnée, nous voulons coopérer directement, *non plus à l'œuvre du Père,* mais à l'œuvre de la FEMME ou des femmes, que le Père a annoncée.

» Car NOUS AVONS FOI qu'incessamment cette œuvre va apparaître, que peut-être même elle a déjà commencé, et nous croyons qu'il nous est donné, à nous spécialement, de la *rechercher,* de la *mettre en évidence,* de la *servir.*

» La liberté de la FEMME, dont nous nous faisons les *serviteurs,* exige qu'avant tout, nous fassions, pour le présent, le sacrifice de nos *relations filiales*

avec le PÈRE; à ce prix seulement les femmes auront foi en nous et dans le Père.

» Désormais donc nous sommes INDÉPENDANTS DU PÈRE; nous allons au-devant de l'inspiration des FEMMES et de la MÈRE.

» Néanmoins NOUS AVONS FOI que l'œuvre de la FEMME, et par conséquent la nôtre, n'est possible qu'à la condition que le PÈRE continue la SIENNE.

» Le PÈRE a SANCTIONNÉ notre résolution nouvelle. Après que nous lui avons fait remettre nos ceintures, il a envoyé Lambert communier en son nom avec nous. Amour et gloire au PÈRE qui sait *élever* ses enfants avec une merveilleuse tendresse, et qui sait encore se réjouir lorsque pour eux l'heure de *l'émancipation* est venue. Amour et gloire à DIEU.

» Nous avons accompli un premier acte dans notre voie nouvelle; nous nous sommes rapprochés de nos familles selon le sang, dont la retraite de Ménilmontant nous avait tenus momentanément éloignés; nous avons été accueillis par elles avec tendresse.

» A toi, à Bruneau, et à tous ceux qui accomplissent avec vous, dans le Midi, la tâche laborieuse et rude de l'apostolat mâle, salut.

» Tes frères *Charles Duveyrier, Gustave d'Eichthal.* »

Le même jour, Enfantin, ému à la nouvelle de la trahison qui avait fait tomber la duchesse de Berry entre les mains des ministres de son oncle, adressa la supplique suivante à la reine des Français :

« REINE !

» Ma parole doit, en ce jour, frapper le trône où vous êtes assise, et où DIEU ne vous a placée que pour faire sa volonté.

» REINE ! DIEU ne vous a pas élevée où vous êtes, pour être seulement la MÈRE d'une illustre famille ; vous êtes REINE DES FRANÇAIS, vous êtes FEMME.

» Une FEMME, mère et fille de ROI, une FEMME de votre sang va être condamnée à MORT.

» REINE ! FEMME ! que toutes les FEMMES, à votre voix, nous délivrent du BOURREAU !

» Toutes sont prêtes. Plus d'ÉCHAFAUD !

» DIEU m'ordonne de faire retentir publiquement, hautement, ce cri de ma foi, afin que tous et TOUTES l'entendent ; car le moment approche d'un spectacle inouï pour le monde.

» Encore quelques jours, et il y aura dix-huit siècles que le fils de l'HOMME, le divin libérateur des ESCLAVES, est mort sur une croix.

» L'année que DIEU nous envoie, je vous le dis

en SON nom, verra célébrer miraculeusement cette commémoration SÉCULAIRE.

» Car l'heure d'un nouvel AFFRANCHISSEMENT va sonner.

» La FEMME est encore ESCLAVE!

» Et un hideux instrument de mort, qui s'est élevé là où était la CROIX de l'ESCLAVE, et qui se rougit chaque jour du sang du PEUPLE, la menace.

» LA FEMME S'AFFRANCHIRA!

» Elle dépouillera enfin l'homme de sa brutalité, en brisant l'instrument du supplice.

» REINE! plus d'échafaud! plus de sang humain versé par l'homme, REINE DES FRANCAIS! les FRANÇAIS et VOTRE FILS doivent-ils donc encore périr par l'épée?

» MÈRE! au nom de VOTRE FILS, plus de sang humain versé par l'homme! au nom de votre FILS, MÈRE, plus de sang! — P. ENFANTIN. »

Le 10 novembre, Enfantin transmit la lettre de d'Eichthal et de Duveyrier à Hoart et Bruneau.

« Mes chers enfants, leur dit-il, cette lettre de vos frères vous paraîtra peut-être un peu embrouillée, mais vous savez que c'est l'image de vos frères, ne vous en effrayez pas; ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'ils légitiment par là des hommes qui se sont retirés de nous, et qui ont pris plus ou moins de détours

pour le faire, soit en s'éloignant comme *dissidents*, soit en tombant comme Flachat, Bouffard et d'autres, et *nous aimant toujours*. Le départ de Charles et de d'Eichthal est donc le signal d'un développement d'amour pour nous dans le *non moi;* j'en suis, sous ce rapport, très-joyeux; je le suis encore quand je cherche ce qu'ils auraient pu faire près de nous, maintenant surtout que les hommes de liberté, qui avaient le plus d'affinité avec eux, se trouvent dispersés à Paris, et que les autres vont vous rejoindre. Le sens *politique*, proprement dit, manque un peu à ces chers enfants; or l'œuvre *politique* est loin d'être finie pour nous; pratiquement elle est encore nulle. Probablement Lambert fera comme Duveyrier et d'Eichthal, il a beaucoup à faire cet hiver, comme contact individuel, près de quelques savants et de quelques prêtres; le groupe Lamé, Clapeyron et Flachat l'aidera beaucoup; il faut qu'il sème, dans quelques bonnes têtes savantes, les germes scientifiques que nous avons mis au monde cet été, afin qu'ils se développent en terre convenable, car ce n'est pas à nous à leur donner toute leur croissance.

» Je viens d'écrire à la reine pour l'abolition de la peine de mort, à propos de la prise de la duchesse de Berry; vous lui donnerez la plus grande

publicité possible. Ce fait est le point de départ de l'introduction des femmes dans la politique, sentez-en promptement l'importance; toute votre parole politique doit rouler autour de cette idée, parce qu'elle est excellente pour faire sentir l'importance politique des femmes. J'attendais cet événement avec impatience, j'avais fait faire par Michel un article pour des journaux avant l'arrestation et qui roule sur elle : La *Gazette* le répétera peut-être ce soir. Je crois que le grelot est attaché au cou des femmes.

» En ce moment, malgré la pluie, nos enfants partent; la famille les accompagnera par la rue Mouffetard à la barrière d'Italie. Je les presse, ainsi que les premiers partis, d'arriver vers le 22 au plus tard, jour où vous apprendrez à Lyon le discours d'ouverture des Chambres.

» Je ne saurais trop vous recommander, mes enfants, le costume; grâce à Duveyrier et d'Eichthal qui avaient autre chose en tête, on n'a presque rien fait ici sous ce rapport; mais Lyon doit marcher vigoureusement dans cette direction; faites sentir toute l'importance pour l'ordre du costume, et du nom sur la poitrine, qui feront savoir le rôle que nous jouerons dans toutes les circonstances possibles de commotion populaire. Soyez larges

pour les modifications que quelques-uns voudront y faire intervenir, pourvu que Massol ou quelque autre soit chargé de l'inspection comme goût, car il y a des gaillards qui se mettraient des paquets de linge sale sur la tête en guise de coiffure, si on n'y mettait ordre. L'important, c'est la poitrine découverte, la ceinture et le grand béret rouge, comme les Basques; ce dernier article est capital pour l'effet et pour se reconnaître à distance, nous le voyons à Paris.

» Adieu, mes enfants, votre Père vous embrasse. — P. ENFANTIN. »

Après avoir signé la lettre à Hoart, Duveyrier avait éprouvé le besoin d'écrire au Père Suprême dont il avait été l'un des fils les plus aimants et les plus aimés, et de lui peindre l'état d'agitation et d'incertitude où sa sortie de Ménilmontant l'avait jeté. Nous ne citerons qu'un extrait de sa lettre; il y disait :

« Père,

» Depuis l'instant où Barrault me demanda ma ceinture, dernière exécution qui seule pouvait m'ouvrir les yeux, et me faire plonger jusqu'au fond de moi-même, depuis le moment où je vis Gustave fondre en larmes à la pensée qu'il pouvait ne plus *vous revoir*, depuis ce moment, Père,

j'ai profondément médité sur moi, sur vous, sur nous tous, et voici ce que je puis vous dire.

» Le monde m'appelle, le monde luxueux, aristocratique, le monde où les femmes laissent à l'homme la puissance de nom et se contentent de la puissance de fait. Je deviens mondain, et moi, le poëte de Dieu, je vais sabrer le monde comme je vous ai caressé, vous, mon Père, qui avez été pendant un temps l'objet unique de toutes mes affections. Oui, je vais sabrer le monde, le sabrer et le baiser, sans autre boussole que ce que vous avez mis de vous en moi. Je vous prie de ne me juger que sur mes œuvres, et non pas sur ce que *je n'aurai pas fait*, mais sur ce que je ferai.

» Je suis hors d'état de dire un mot à la famille, qui soit clair sur mon avenir; mon avenir ne m'est pas du tout clair. Ma foi est que Dieu me prépare des occasions dont je saurai profiter. Lesquelles? je l'ignore...

» En tous cas, Père, je sens VOTRE ŒUVRE et je l'aime en vous avouant que *vous seul* me la faites aimer, car mon action pour tous vos enfants est d'une autre nature que celle que j'ai pour vous. J'excepte pourtant Holstein que je mets à part, je n'ai jamais senti qu'il était de votre chair et de votre sang qu'en ce jour.

» Père, l'éloignement permet à votre fils de vous embrasser. — CHARLES DUVEYRIER. »

C'était le jour du départ de Machereau, Desloges, Terson et Maillard. Ils furent accompagnés par leurs frères de Ménilmontant et de Paris, dont les chants retentissaient dans les rues de la capitale, à chaque nouveau convoi de missionnaires. Ces chants [1] étaient l'œuvre de Barrault, Vinçard, Brione, Mercier, Lagache, Corréard, Rousseau, Maynard. Le peuple en était vivement impressionné, ainsi que du costume et de la physionomie de ces jeunes apôtres, pleins de vigueur et d'enthousiasme.

1. Ces chants, publiés en 1835, seront réimprimés avec les œuvres. Nous donnerons seulement ici les deux premiers couplets du *Départ*, par Vinçard, et *la Loi de Dieu*, par Lagache.

LE DÉPART.

Apôtre, en avant, en avant!
Roule,
Roule,
Et que la foule
Du pauvre peuple gémissant
T'accompagne en te bénissant.

Alerte! voici la lumière
Qui perce, et vient guider tes pas.
La voix de DIEU, la voix du PÈRE,
Appelle ton cœur et ton bras.
Apôtre, etc.

La MÈRE a soulevé son voile!
Va dire aux frères d'Orient

Le 11 novembre, Léon Simon écrivit à Enfantin :

Ménilmontant, 11 novembre 1832.

« Père,

» A l'exemple de plusieurs de vos enfants, je viens vous demander ma *liberté*.

» Je vous la demande, car homme d'*activité*, depuis un an bientôt je vis *oisif*, et aujourd'hui je me sens mission dans le monde.

» Je puise le sentiment de l'œuvre que je me conçois dans ma vie passée, et dans ma vie au sein de la famille.

» Médecin, j'ai à renouer des relations suivies avec ceux dont je partageai les travaux, à leur ap-

Qu'une resplendissante étoile
Scintille aux voûtes d'Occident.
Apôtre, etc.

LA LOI DE DIEU.

Levez les yeux, nobles fils de la France,
Voici venir une autre liberté;
Levez les yeux, la voilà qui s'avance
Le front brillant d'une sainte clarté.
Elle n'est plus sur ce char de la guerre
Dont un sang pur teint le bruyant essieu;
Des ailes d'or la portent vers la terre;
Sa main dans l'air trace la *loi de* DIEU. (*Bis.*)
D'une voix forte, aux PEUPLES elle crie :
« Pour votre sol, quoi! toujours des combats?
» Le monde entier, voilà votre patrie;
» Les *travailleurs* sont les nouveaux soldats.

prendre votre nom qu'ils ignorent, afin qu'un jour vienne où eux aussi ajoutent l'autorité de leur science, mais surtout de leur position, à la parole d'*affranchissement* que vous avez prononcée pour le *peuple* et pour la *femme*. Et leur voix doit être puissante, car ils sont devenus les seuls *confesseurs* du *peuple* et de la *femme*.

» A vous, Père, je dois rapporter l'inspiration première de la mission que je me conçois[1]. »

» Plus de clairons, de clameurs sanguinaires;
» Que désormais la paix règne en tout lieu;
» Soyez unis; tous les hommes sont frères;
» Chantez en chœur; telle est la loi de DIEU. »

Ah! contre toi plus d'injuste anathème,
Enfant du pauvre, enfant déshérité!
Tous ont des droits, par le nouveau baptême,
A l'ordre saint de la capacité.
A tes efforts s'ouvre enfin la carrière;
L'astre immortel, qui s'élève au milieu,
Verse sur tous sa féconde lumière;
Tous sont *élus;* telle est la loi de DIEU.

PEUPLES, formez une sainte famille,
Et déployez votre immense drapeau;
Dans un ciel pur, phare éclatant qu'il brille;
Qu'à l'univers il serve de flambeau.
A l'ancien monde, à la haine, à la guerre,
Dites enfin un solennel adieu.
Que l'harmonie habite votre terre;
L'ordre et la paix, voilà la loi de DIEU.

1. Cette lettre sera publiée intégralement dans la correspondance.

Le 14, un autre disciple, et l'un des plus chers à Enfantin par l'assemblage remarquable en lui d'un grand cœur et d'un grand esprit, Lambert quitta Ménilmontant.

Les prévisions de d'Eichthal se vérifiaient.

L'ouverture de la PASSION du rédempteur des femmes avait été signalée par Enfantin lui-même, dans la prière de l'ATTENTE.

Les disciples souffraient comme le Maître du silence prolongé de la FEMME-MESSIE et de l'ajournement de son apparition. En se retirant à Ménilmontant avec le PÈRE, ils y avaient porté l'espoir que la MÈRE viendrait bientôt s'asseoir à ses côtés, et que le couple sacerdotal, représentation complète de DIEU, PÈRE et MÈRE, commencerait la réalisation de la vraie société saint-simonienne, sans plus de lacune, et inaugurerait ainsi la cité ou l'église de l'avenir. Chaque jour de retard avait fini par devenir pour eux un jour de déception; et cette déception devait rendre de plus en plus douloureuses l'abnégation, la discipline, la solitude, qu'Enfantin leur avait imposées comme des nécessités exceptionnelles et transitoires de l'apostolat. Dès que l'appel à la femme était resté sans réponse, leur espérance étant trompée, il était inévitable que les conditions provisoires de l'apostolat

cénobitique et célibataire fussent trouvées moins motivées et moins supportables de jour en jour par beaucoup d'entre eux. Les enfants étaient pressés d'assister à l'avénement de la MÈRE, et ne la voyant pas venir, au gré de leur vœu, ils s'éloignaient du PÈRE. Le Père, LUI, tout en souffrant plus que personne de l'absence de la FEMME dont il s'était déclaré le PRÉCURSEUR, ne s'éloignait pas de ses enfants et souffrait de les voir s'éloigner, parce qu'il gardait plus qu'eux l'intégrité de sa foi; parce qu'il apercevait et distinguait mieux qu'ils ne pouvaient le faire à travers le voile qui cachait encore la *femme messie*, les liens non brisés et les destinées assurées de la famille nouvelle; parce qu'au milieu de ses douleurs paternelles et des péripéties de son apostolat suprême, il se souvenait toujours que la *passion* des *révélateurs* est le prix que Dieu attache au triomphe des *révélations*.

Cette impatience des disciples, changée en déception par la parole et l'attitude du maître, n'est pas sans précédents analogues dans l'histoire religieuse de l'humanité. Les premiers apôtres du christianisme « croyaient tous en montant à Jérusalem, dit M. Renan appuyé sur les textes des évangélistes, que le royaume de Dieu allait s'y manifester. La persuasion à ce égard était telle,

que l'on se disputait déjà la préséance dans le royaume.... le maître, au contraire, était obsédé de graves pensées.... d'autres fois, il détruisait de front les illusions des disciples. Comme ils marchaient sur les routes pierreuses du nord de Jérusalem, Jésus pensif devançait le groupe de ses compagnons. Tous le regardaient en silence, éprouvant un sentiment de crainte et n'osant l'interroger. Déjà, à diverses reprises, il leur avait parlé de ses souffrances futures, et ils l'avaient écouté à contre cœur. Jésus prit enfin la parole, et, ne leur cachant plus ses pressentiments, il les entretint de sa fin prochaine. Ce fut une grande tristesse dans toute la troupe. Les disciples s'attendaient à voir apparaître bientôt le signe dans les nues.... Le cri inaugural du royaume de Dieu retentissait déjà en accents joyeux.... pour lui, il se confirmait dans la pensée qu'il allait mourir, mais que *sa mort sauverait le monde. Le malentendu entre lui et ses disciples devenait à chaque instant plus profond.* »

Ni cette profondeur croissante du malentendu entre Jésus et ses disciples, ni la mort du maître justificative de ses pressentiments, n'ont empêché la parole évangélique de triompher de l'idolâtrie et de l'incrédulité, et de faire diviniser le rédemp-

teur des esclaves comme *sauveur du monde.*

L'homme du XIXe siècle qui avait osé, au milieu des enfants de Voltaire, s'attribuer une mission *divine*, quoique sans intervention *surnaturelle* ni prétention au *miracle*, et qui s'était posé, dans sa sainte audace, comme le prophète et le promoteur d'une autre *rédemption*, celle de la *chair* flétrie et rongée par le vice et la misère, dans le sexe le plus faible et la classe la plus nombreuse; cet homme, qui avait pu subir, sans laisser altérer son calme et sa sérénité, le supplice de la raillerie, de la calomnie, de l'outrage, auquel allait se joindre celui de la prison, cet homme se montra plus sensible aux déchirements intimes de sa paternité spirituelle, à l'éloignement de ses disciples bien aimés. Il semblait pressentir dès lors que cette passion durerait plus d'une semaine, et qu'après plus de trente ans assombris par de nouvelles blessures dans ses plus tendres affections, il adresserait à ses enfants, la veille de sa mort, une dernière page où son adieu suprême serait précédé de cette apostrophe douloureuse : « *Qui de vous ne m'a pas un peu assassiné?...* JE VOUS EN AI BÉNIS ! »

Le 14 novembre 1832, la tristesse d'Enfantin eut exercé une influence assez grave sur sa santé pour donner des inquiétudes aux apôtres restés

près de lui. Michel Chevalier eut alors l'idée d'appeller Olinde Rodrigues à Ménilmontant. Il lui fit porter ce billet par Alexis Petit :

« Rodrigues,

« Le Père est malade, il souffre, il pleure!

» Il pleure, lui !

» Il appelle son Père;

» Son vieux père, son père selon la chair n'est pas près de lui. Il vient.

« Mais il nous disait, il y a peu de jours, que vous étiez aussi son Père, *son père selon l'esprit*, et il l'écrivait à d'Eichthal.

» Rodrigues je vous prie de venir le voir.

» MICHEL. »

Voici le rapport d'Alexis Petit sur ce message :

« Rodrigues était avec sa femme; après avoir pris lecture de la lettre, il me dit : « Je ne puis » comprendre ce que Michel veut de moi, Enfan- » tin souffre; je ne vois pas en quoi ma présence » peut lui être utile. Il ne me dit rien des causes » de la souffrance d'Enfantin ; cela est trop vague » pour motiver mon intervention. De quoi Enfan- » tin est-il tourmenté; est-il malade de corps? »

« Je lui répondis que le Père était légèrement indisposé, mais qu'il souffrait surtout de cœur ; que la crise avait été brusque, et par conséquent peu

susceptible d'être rapidement comprise par moi ; mais que je croyais sentir sa cause dans la série d'épreuves par laquelle nous avions eu à passer, dans le poids d'une longue attente partagée par la famille, dans les privations et les souffrances dont le Père avait été affligé pour ses enfants, enfin j'ai dit que bien que le Père sentit l'œuvre accomplie par ceux de ses enfants qui n'étaient plus à côté de lui, pourtant il lui était douloureux de s'en trouver séparé.

» Je ne vois pas, reprit Rodrigues, en quoi je pourrais être utile à Enfantin, puisqu'il souffre par des causes dans lesquelles je ne suis pour rien, et que j'avais bien prévues, c'était le dénoûment. »

« Je lui répondis que je ne le comprendrais pas bien moi-même, sans les faits qui s'étaient passés en ma présence à diverses reprises, et qui me prouvaient que le *Père* avait conçu l'idée et même l'espoir d'une réunion de *personnes* entre lui et Rodrigues.

» Rodrigues me répondit : « Une réunion de » *personnes* ne peut être amenée que par une réu- » nion d'*idées*, et je me trouve toujours aussi éloi- » gné des idées émises par Enfantin. Il est vrai, » comme le dit Michel, que je suis le Père d'En- » fantin selon l'esprit ; mais selon les idées que j'ai

» reçues de Saint-Simon. Quant aux idées sur les
» femmes, je n'y ai contribué en rien, et Enfantin
» les avait conçues avant que je ne lui eusse fait
» connaître Saint-Simon, ainsi que lui-même me
» l'avait dit souvent.

» Enfantin demande son père, son vieux père
» selon la chair, il ne me demande pas ; or, nous
» ne sommes pas des enfants, et une réunion de
» *lui* à moi est chose assez grave pour que lui-
» même la demande. Il ne m'écrit pas et ne me fait
» pas écrire. C'est Michel seul qui m'écrit en son
» propre nom.

» J'ai vu Fournel ces jours derniers, il m'a rap-
» porté que la séparation de d'Eichthal et Duvey-
» rier ne s'était pas faite du plein gré d'Enfantin,
» mais qu'elle l'a mécontenté. Je conçois qu'Enfan-
» tin souffre, mais je le connais trop pour croire
» qu'il souffre et pleure pour un fait qu'il trouve
» bon.

» Qu'irais-je faire auprès d'Enfantin? Je ne suis
» pas en communion d'idées avec lui, et nous ne
» nous entendrions pas plus que par le passé : je
» n'ai rien approuvé de tout ce qui s'est fait depuis
» notre séparation, *costume*, etc., lui dirais-je que
» je regrette cette profonde dissidence d'idées?
» qu'il est fâcheux que ces graves débats aient

» été soulevés entre nous ? mais c'est un fait ac-
» compli, et je suis sûr qu'Enfantin le regrette
» comme moi; nous n'avons pas besoin de nous le
» dire.

» Quand même je serais disposé à m'y prêter, je
» doute que la simple vue de mon visage puisse
» avoir sur lui une action hygiénique.

» Et puis, faire un acte de cette gravité sur une
» démarche aussi légère..... cela tire à consé
» quence : rien d'aussi sérieux ne peut se passer
» entre Enfantin et moi, sans qu'on ne soit disposé
» à en tirer induction.

».....Enfantin n'a pas démordu de ses idées;...
» c'est un homme puissant; j'ignore comment il se
» tirera du mauvais pas où il s'est mis par le tour
» de force qu'il a voulu tenter, c'est ce que j'appelle
» son cercle vicieux : Quand il en sera sorti, nous
» verrons,..... je n'ai aucune inimitié contre lui,
» si je pensais que ma présence fût nécessaire, je le
» verrais, mais d'après ce que je vois, il n'est pas
» malade, et son chagrin tient aux causes [1] qui me
» sont étrangères.

1. Rodrigues comprenait très-bien que les larmes d'Enfantin provenaient moins de l'affaiblissement de sa santé que de sa puissante faculté de sentir et de la profondeur de ses affections. Rodrigues rappela à Petit que le Père avait pleuré aussi lors de leur séparation. Du reste, les disciples dont l'éloignement lui

[illegible]

« [illegible] novembre.

« [illegible]

« [illegible] novembre.

« [illegible]

« [illegible] et vous la possédez. [illegible] ce que vous avez souffert !

« Vous vous avez fait fort. J'ai foi.

« Mais pourquoi faut-il que celui de vos enfants qui souffre le plus de l'absence de votre femme, vous sache malade et ne puisse être près de vous?

« J'ai foi

» Ch. Duveyrier. »

ment précipitée que *je* fis l'autre jour près de vous.

» Avant hier le Père était dans une crise douloureuse; ainsi qu'il l'a dit : il *changeait de peau; le bourgeois et le docteur s'éclipsaient en lui; il se faisait prolétaire*, PEUPLE. Je crois qu'il y a un lien du Père au fils; et voyant qu'IL souffrait, qu'IL pleurait, LUI, qu'IL appelait son Père, j'ai pensé à *vous*, qui êtes son *Père selon l'esprit*, qu'il nommait ainsi il y a peu de jours, et qui *vous* êtes aussi nommé le *mien*. J'ai pensé à *vous* qui vous êtes proclamé l'an passé le *Père* du PEUPLE, et qui avez déclaré en face de la cour d'assises que vous ne désavoueriez rien de ce que vous avez fait *alors;* j'ai pensé, LE voyant souffrir, *moi* qui crois qu'il y a un lien du PÈRE au fils, car je sens celui du fils au Père; j'ai pensé qu'un *changement* de *peau* pouvait aussi s'opérer en *vous* à la même heure; j'ai pensé que *vous* pourriez revenir à cet instant *bon* pour LUI, *moi* qui ai vu le sentiment de la double paternité si puissante en vos entrailles.

» Enfin, je me suis rappelé beaucoup de mots récents du Père, sa dernière lettre à d'Eichthal, et je me suis dit que le vieux Père Enfantin arrivait.

» Et néanmoins il est bien vrai, comme vous l'avez dit à Alexis, que ce n'est pas sur une démarche de *moi* que *vous* pouvez aller vers le PÈRE ; et le Père me l'a dit aussi, lorsque je l'ai informé de ce j'avais fait.

» Je pourrais cependant ajouter que le Père a fait vers vous assez pour le considérer toujours par rapport à vous à l'état d'*appel :* j'appelle la *famille* tout entière ; et c'est encore ce que j'ai pensé. Quoique vous fassiez, vous êtes de sa famille.

» Rodrigues,

» Je me suis souvenu d'un mot que vous avez dit assez récemment à propos du Père : *Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas*. Je m'en souviens et je m'en souviendrai encore. J'aurai occasion de vous le rappeler de nouveau dans le cours de la vie *pratique*, qui s'ouvre pour nous du moment où le *verbe s'est fait* CHAIR.

» Rodrigues !

» Aujourd'hui le *verbe* s'est fait CHAIR, c'est-à-dire, que l'ACTION politique, la politique PRATIQUE commence. Nous sommes PEUPLE ; les *bourgeois* et les *docteurs* s'en sont allés.

» Voyez ceux qui partent : Duveyrier, d'Eichthal, *bourgeois ;* — Lambert, Simon, *docteurs*. — Ceux qui entrent, quatre fils du *peuple*. — Ceux

qui restent, — Barrault, Hoart, Bruneau, Ollivier, etc., etc., hommes d'action, de vie extérieure, de culte; et moi, en qui vous avez confiance, au moins comme homme politique, si vous persistez dans vos jugemeuts de l'an passé.

» Vous dites que nous avons gâté notre position acquise. Nous disons que nous l'avons quittée pour la laisser à d'autres. C'est au fond la même chose, avec la seule différence qui résulte de la foi religieuse ajoutée en plus ou ôtée en moins.

» Car pour *gâtée*, en y regardant à cent fois en nous tâtant sur tous les membres, il nous est impossible de le juger ainsi.

» Voyez la *Revue encyclopédique* rallier les chrétiens, le *Phalanstère* préparant les païens, Émile au *National*, Lagarmitte au *Temps*, Stéphane au *Constitutionnel*, et la quaternité : Stéphane, Lamé, Clapeyron, Émile Péreire, montrant partout la tête.

» Lisez l'*Ami de la Charte* de Nantes, disant en propres termes : la *vieille boutique politique est enfoncée;* lisez *le Breton*, le *Journal de Maine-et-Loire*, *l'Auxiliaire Breton*, le *Finistère*, le *Propagateur du Pas-de-Calais*, le *Journal de Rouen*, le *Précurseur*, le *Mémorial des Pyrénées*, le *Patriote du Calvados*, le *Patriote de*

*Juillet, le Patriote du Puy-de-Dôme*, le *Progressif*, le *Journal de l'Aube*, et dix autres répétant le même refrain.

» Voyez Fonfrède refaisant les articles du *Globe* sur la paix et luttant avec M. O. de l'*Indicateur* à qui fera le plus de politique nouvelle !

» Voyez comme parle de nous le dernier numéro du *Guetteur*. (Remarquez encore les Péreire s'attachant aux *Connaissances utiles* et stylant les 130,000 abonnés !) Vous verrez alors que nous avons trouvé à qui laisser notre position acquise : qu'elle est LÉGUÉE et non *gâtée*. Puis écoutez parler les ouvriers de Paris et de Lyon surtout, en leurs réunions, leurs banquets, leurs toasts; vous entendrez ces mots : *Association*, *capacité*, *calme*, lisez l'*Écho de la fabrique*. Allez incognito aux réunions de ciseleurs. Regardez naître et grandir les journaux d'ouvriers; faites bien attention et voyez-les passer la porte de Fournel à Paris, de Cognat à Lyon; et au bas du *Bon Sens*, lisez la signature de *Ch. Béranger*.

» Le monde est prêt, le PEUPLE est prêt; NOUS sommes prêts !

» Rodrigues,

» Non, rien n'est *gâté;* mais il y a quelque chose de *fini* pour nous. C'est notre vie de poli-

tique *théorique*, et même l'appel à la femme en tant qu'œuvre directe et immédiate, sous forme d'exposition de théories; car la parole d'appel du PÈRE a reçu une publicité immense, grâce à des actes qui peuvent sembler des folies à des hommes légers ou à des hommes prévenus. Il y a quelque chose de *fini*, et quelque chose qui *commence*, l'ACTION POLITIQUE.

» Vous avez votre explication sur *votre* situation présente par rapport à nous. Le Père a la sienne; c'est que *vous* n'avez pas de poste à prendre dans cette œuvre d'ACTION.

» Et cependant les hommes d'*action*, ceux qui iront au PEUPLE, espèreront toujours en *vous*, car votre race n'est pas une race de *métaphysiciens*; vous vous êtes dit le Père du PEUPLE, et vous avez proclamé avec orgueil celle que vous aimez tant, *fille* du PEUPLE !

» Rodrigues !

» Si je vous parle de ce qui est devant nous, ce n'est point par manière de controverse ni de discussion; c'est tout simplement parce que je tiens personnellement à vous informer de ce que nous faisons; car il doit toujours en remonter vers vous quelque chose, et je sais que je fais ainsi un acte agréable au PÈRE; vous me permettez, n'est-il pas

vrai, de continuer à vous présenter cette face de reconnaissance et d'espoir.

» MICHEL CHEVALIER. »

Cette lettre reflétait parfaitement la pensée intime du Père suprême, et caractérisait de la manière la plus nette et la plus précise la nouvelle phase qui s'ouvrait pour l'apostolat régulier. La crise était dure à traverser. Le 18 novembre, le malaise était revenu à Enfantin. L'intrépide apôtre qui s'efforçait de le consoler du départ de ceux qu'il appelait les *bourgeois* et les *docteurs*, reprit la plume pour lui dire :

« Père ! il faut en finir de ces douleurs !

» Assez de ces combats qui vous fatiguent et vous vieillissent.

» Ce n'est pas pour ainsi lutter contre vous que Dieu vous a donné tant de vigueur : en vérité, c'est lutter contre Dieu lui-même.

» Si vous êtes malade aujourd'hui, c'est que hier soir, *vous vous êtes laissé* servir à satiété par Holstein de la *bourgeoisie*, par Barrault du *doctorat*.

» C'est que vous n'aviez pas encore changé de PEAU.

» Père !

» Aujourd'hui, aujourd'hui, vous changerez de

peau, aujourd'hui vous recouvrirez l'éphod d'amour qui s'étend sur votre poitrine avec la tunique de fermeté et d'énergie que vous avez arrachée des épaules de Bazard.

» Père !

» Je sens qu'une vie nouvelle, non mystiquement mais réellement, va commencer pour vous et pour vos fils.

» Et je ne crois pas que pour vous ni pour moi ce soit la prison ; je crois que c'est assez de la vie dans le *temps*, et que dans peu votre vie, notre vie sera dans l'*espace*.

» Paris est endormi, qu'il sommeille en paix; mieux vaut dormir que souffrir ! Dieu donne le sommeil au travailleur pour réparer ses forces. Qu'il sommeille ce grand Paris, sur sa couche de fange et de marbre, recouvert de paille infecte et de tissus d'or ; qu'il sommeille épuisé de fatigue, ivre de prostitution.

» Vous le réveillerez un jour du bruit de votre char de triomphe, de votre char où vous ne serez pas SEUL.

» On veille ailleurs ; ailleurs on vous attend... où ?

» — Je ne sais, mais vous devez le savoir, ou vous le saurez bientôt ; car vous avez assez parlé au monde pour qu'il vous rende une parole.

» Père!

» Holstein souffre la torture, et il vous la rend.

» Il vous aime bien; mais c'est qu'il vous aime trop et ne vous respecte pas assez. Il vous aime trop, comme un bourgeois aime sa maîtresse, pour lui; pas assez pour tous les hommes et toutes les femmes,

» Aglaé est bonne, Père! mais auprès de votre Père il faut quelqu'un autre qu'Aglaé; il lui faut un *homme* qui l'aime et qui vous aime, il lui fau Holstein. Donnez un fils à votre père *avant l'action*, comme Jésus donna un fils à sa mère *après la passion*.

» Et qui peut dire qu'Aglaé sera à Paris, si la volonté de Dieu vous éloigne de Paris, et qu'elle ne sera pas plutôt partout où vous serez?

» Si notre vie est selon l'espace, j'espère que Barrault sentira que la meilleure place à laquelle nous puissions prétendre est celle que Dieu nous a *assignée*, selon l'expression d'Ollivier.

» Père, il n'y a qu'un homme ici qu'aujourd'hui je puisse aimer en *frère* (et en parlant ainsi je mets à part Holstein et Barrault) cet homme est Ollivier; c'est en supérieur que j'aime les autres.

» Je sens que, dans votre *acte*, je suis votre *geste* et Ollivier votre *parole*. Je ne vous demande pas

de consacrer notre paternité aujourd'hui, je n'en ai point parlé à Ollivier, et d'ici là il y a quelque chose à faire.

» Le jour est proche où vous reconstituerez une hiérarchie parmi vos enfants, car le jour de l'*activité* est venue; vous allez, de votre pied, repousser les rochers que vous avez entassés à l'entrée de votre retraite, et, dès vos premiers pas, le monde vous enverra une famille d'*hommes nouveaux*.

» Telles sont, Père, les choses qui me sont venues à l'esprit et au cœur, après avoir relu la lettre que vous m'écrivîtes, il y a deux ans, la veille de l'Austerlitz du *doctorat*.

» MICHEL CHEVALIER, *apôtre*. »

C'était, à juste titre, que Michel Chevalier prisait beaucoup le concours fraternel d'Ollivier, dont la simplicité affectueuse et la sincère modestie ne faisaient que rehausser davantage la valeur morale et la portée intellectuelle.

Ollivier a laissé des méditations qui ont été conservées dans les archives saint-simoniennes. Quelques-unes portent la date de novembre 1832, et renferment ainsi des éléments d'appréciation sur l'évolution saint-simonienne de cette époque, et sur l'état des esprits les plus fermes dans leur at-

»..... Dites à Michel que cette lettre n'est pas » suffisante; que c'est trop vague;..... que je ne » vois rien qui puisse motiver cette démarche au- » près d'Enfantin. »

Deux jours après, Enfantin se trouvant remis de son indisposition, Michel Chevalier écrivit à Olinde Rodrigues :

« Rodrigues,

» Actuellement que le Père est parfaitement rétabli, je dois d'abord vous l'annoncer, et je crois devoir aussi vous expliquer la démarche naturelle-

faisait verser des larmes protestaient toujours de leur dévouement à sa personne et de leur foi en son œuvre. Le 15 novembre, il reçut de Duveyrier les deux billets qui suivent :

« 15 novembre.

» Mon bon Père,

» D'Eichthal met toujours à l'affaire des cigares son zèle ordinaire; en attendant ces vrais calumets de paix, permettez-moi de vous en envoyer quelques douzaines que j'ai belliqueusement enlevés à mon ami.

» Je n'ai rien d'important à vous apprendre.

» Père, permettez-moi de vous baiser la main. »

« 15 novembre.

» J'ai foi, Père, et je suis sans crainte.

» J'ai foi. Votre femme est au monde et vous la posséderez. Ah! quand elle saura ce que vous avez souffert!

» Vous nous avez faits forts. J'ai foi.

» Mais pourquoi faut-il que celui de vos enfants qui souffre le plus de l'absence de votre femme, vous sache malade et ne puisse être près de vous?

» J'ai foi. » CH. DUVEYRIER. »

ment précipitée que *je* fis l'autre jour près de vous.

» Avant hier le Père était dans une crise douloureuse; ainsi qu'il l'a dit : il *changeait de peau; le bourgeois et le docteur s'éclipsaient en lui; il se faisait prolétaire*, PEUPLE. Je crois qu'il y a un lien du Père au fils; et voyant qu'IL souffrait, qu'IL pleurait, LUI, qu'IL appelait son Père, j'ai pensé à *vous*, qui êtes son *Père selon l'esprit*, qu'il nommait ainsi il y a peu de jours, et qui *vous* êtes aussi nommé le *mien*. J'ai pensé à *vous* qui vous êtes proclamé l'an passé le *Père* du PEUPLE, et qui avez déclaré en face de la cour d'assises que vous ne désavoueriez rien de ce que vous avez fait *alors;* j'ai pensé, LE voyant souffrir, *moi* qui crois qu'il y a un lien du PÈRE au fils, car je sens celui du fils au Père; j'ai pensé qu'un *changement* de *peau* pouvait aussi s'opérer en *vous* à la même heure; j'ai pensé que *vous* pourriez revenir à cet instant *bon* pour LUI, *moi* qui ai vu le sentiment de la double paternité si puissante en vos entrailles.

» Enfin, je me suis rappelé beaucoup de mots récents du Père, sa dernière lettre à d'Eichthal, et je me suis dit que le vieux Père Enfantin arrivait.

première application; mais préoccupés qu'ils sont par leurs vieilles théories politiques, ils ne sauront présenter ces améliorations que comme des concessions à l'envahissement populaire, et point du tout comme des conquêtes de la civilisation moderne. Aussi ils tomberont devant des logiciens plus hardis auxquels ils auront préparé les voies. Alors le pouvoir viendra successivement aux mains de ceux qui se rapprochent le plus de nous, mais ceux-là même seront bientôt impuissants, car ils seront privés de l'inspiration qui seule peut diriger la politique, savoir : préparer toutes choses pour l'avénement de la femme.

» Il est donc possible de prévoir une transaction (je ne sais quelle en sera la forme) en vertu de laquelle le Père, quoique à l'état d'attente, par rapport à la femme et à la morale individuelle, appliquerait cependant sa suprême et puissante initiative à la politique. »

Ainsi Enfantin et les fidèles apôtres qui l'entouraient encore, tout en restant à l'état d'*attente* au sujet de la femme messie et de la rénovation de la morale individuelle, entendaient bien garder leurs espérances religieuses et sociales, et continuer leur mission régénératrice en donnant à leur apostolat une direction nouvelle, en lui imprimant un

caractère plus politique et particulièrement industriel. C'était la phase du saint-simonisme entrevue, indiquée, désirée par MM. Paulin Talabot, Didion, Capella, etc. Le dogme était désormais complété par l'attribution des deux sexes à l'être infini en qui réside le sentiment de la vie universelle, par la substitution du *pater-mater*, dans la prière quotidienne, au simple *pater* des vieux croyants. Les docteurs devaient donc s'effacer pour laisser apparaître davantage les diacres.

L'institution du diaconat fut, dans le christianisme, comme le dit M. Renan, — la proclamation de cette vérité, que les questions sociales sont les premières dont on doive se préoccuper; la fondation de l'économie politique en tant que chose religieuse. — Et le savant scrutateur des origines chrétiennes ajoute : — *les diacres furent les meilleurs prédicateurs du christianisme; comme organisateurs, comme économes, comme administrateurs, ils eurent un rôle bien plus important encore; ces hommes pratiques firent bien plus que les apôtres, immobiles à Jérusalem sur leur siége d'honneur, et ils furent les créateurs du christianisme, en ce qu'il eut de plus solide et de plus durable.* (120-121.)

Si le christianisme, malgré son dogme essen-

tiellement spiritualiste, trouva, dans la pratique des affaires temporelles, dans le soin des intérêts matériels, un élément d'expansion et de vitalité, combien le saint-simonisme, qui venait élever la matière au niveau de l'esprit dans le sein de la divinité, et les placer tous deux, à titre égal, sous la loi et la providence de l'amour infini; combien le saint-simonisme ne devait-il pas fonder un plus grand espoir pour sa propagation et sa durée, dans les œuvres de ses économistes, de ses ingénieurs, de ses entrepreneurs, de ses ouvriers, à qui Dieu, selon l'expression de Duveyrier, avait donné la terre à tailler et à polir comme un diamant de sa couronne? Le moment était venu de procéder aux premiers essais de réalisation des prophéties insérées dans le *Globe*, en février, mars et avril de cette même année. Deux voies étaient ouvertes au prosélytisme saint-simonien, celle de la rénovation morale et celle des grandes créations industrielles. Enfantin eut des missionnaires à lancer dans ces deux voies, et quoiqu'ils ne fussent pas tous également soumis à sa suprématie, ils agirent tous directement ou indirectement, sous l'influence de ses enseignements ou de ses inspirations. Tandis que Bruneau et Hoart conduisaient les groupes prolétaires dans le midi de la France, et que Bar-

rault s'apprêtait à leur ouvrir la route de l'Orient, l'œuvre des chemins de fer, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, était commencée et ardemment poursuivie par Flachat, Lamé, Clapeyron, Péreire, etc., et le monde sceptique et moqueur eut bientôt à prendre au sérieux quelques-uns au moins des *rêves* qui l'avaient tant fait rire.

« On ne peut lire aujourd'hui sans un vif intérêt, dit un célèbre économiste [1], M. Blanqui aîné, les vues que les saint-simoniens présentaient chaque jour dans le journal le *Globe*. Ils prenaient une part active à tous les projets de réforme favorisés par le mouvement rénovateur de juillet. Leur feuille, distribuée gratuitement à plusieurs milliers d'exemplaires, traitait avec une supériorité incontestée les questions de finances, de travaux publics, de banques, d'association, de paupérisme, et il faut convenir que jamais aucune réunion de savants n'avait mis en circulation une pareille masse d'idées. Ces idées, assurément, n'étaient ni toujours justes ni toujours praticables; il s'en trouvait souvent de bizarres et dont l'expression était empreinte d'un néologisme affecté, mais à mesure que les esprits se sont calmés, la postérité qui commence pour les

1. *Histoire de l'économie politique*, t. II, p. 316.

les saint-simoniens, a fait le départ de l'alliage et il est resté beaucoup de métal pur au fond de leur creuset. C'est à eux que nous devons la tendance industrielle de l'époque actuelle et la direction, peut-être trop exclusive aujourd'hui, de toutes les activités vers ce but. En réhabilitant, soit par leurs prédications, soit par leurs analyses, le culte du travail, ils ont appelé sur les classes laborieuses la sollicitude trop longtemps indifférente du pouvoir et des classes élevées. Leurs savantes expositions de la théorie des banques, leurs vues originales sur le régime hypothécaire, sur l'insuffisance de l'instruction publique, sur les enfants trouvés, ont familiarisé les hommes les plus étrangers à la science économique avec les principes fondamentaux de cette science. Tandis que les économistes dissertaient sur les théories, les saint-simoniens abordaient avec courage les hasards de la pratique, et faisaient, à leurs risques et périls, les expériences préparatoires de l'avenir. »

Mais le rôle important réservé au diaconat dans le saint-simonisme n'était pas rempli seulement par des apôtres sécularisés, par des disciples externes. Les solitaires fidèles de Ménilmontant se préparaient à se mêler bientôt aux affaires du monde, aux mouvements de la politique, aux amé-

liorations matérielles. Michel Chevalier écrivait à Brisbane, le 9 décembre 1832 :

« Notre carrière *pratique* commence aujourd'hui que notre carrière *théorique* est achevée.

» Dans la direction *théorique*, nous avons débuté par le point le plus *haut*, car le *producteur* était au *summum* de l'élévation intellectuelle, scientifique.

» Dans la direction *pratique*, nous commençons par le point le *plus bas*, car, dans l'ordre *matériel*, *industriel*, rien n'est inférieur au *prolétariat*, et dans l'ordre *politique*, la *prison* est le plus bas degré de *puissance*. Comme vous venez du pays des *docteurs* par excellence (où vous avez rencontré pourtant des hommes et des femmes qui ont autant de tête que de cœur), je dirai, en style de docteur, que, dans la direction *théorique*, nous avons procédé *à priori* et dans la direction *pratique* nous procéderons *à posteriori*.

» Durant l'époque *pratique* nous gravirons une montagne, gradin par gradin; à chaque gradin nous en laisserons quelques-uns, mais nous en ramasserons un plus grand nombre, et ceux que nous laisserons resteront pleins d'amour pour le Père et pour nous, avec mission de LUI et surtout reliés à lui ; là, tous en Dieu, ce sera une division de travail ; une

distribution de rôles, entre lesquels il y aura rang, hiérarchie, mais qui seront tous bons, tous utiles, tous nécessaires. Bien plus, la division du travail sera de plus en plus apparente parmi les anciens dissidents, et de plus, ils seront proches de sentir nettement que leur œuvre, à chacun d'eux, est un rameau de l'arbre planté par Saint-Simon et devenu si vigoureux entre les mains du PÈRE. A ceux-ci, le lot de faire par la *revue* l'éducation des philosophes (par la *revue* ou autrement) ; à ceux-là, le soin de pousser et d'échauffer les hommes positifs, les bourgeois philanthropes, et par les idées *phalanstériennes;* aux uns les journaux, aux autres les spectacles; à celui-ci les artistes, à celui-là les salons, etc., etc. ; c'est le temps de la *multiplicité.*

» A nous les *armées pacifiques,* les *croisades* et le *culte* de la *religion,* car nous sommes plus *forts* qu'eux, nous avons plus supporté de choses et nous sommes plus *religieux,* parce que nous avons le sens de la vie *future;* tout est là pour nous dans le *temps,* tout est là aussi pour nous dans l'*espace;* pour nous, DIEU *est tout ce qui est.*

» Voilà, mon cher Brisbane, notre passé, notre avenir; notre présent est ce qui les joint : la fin d'une liquidation *morale, intellectuelle* et *physique;*

liquidation d'*hommes*, d'idées et de finances ; le commencement d'une campagne où se dresseront les armées pacifiques, où le culte s'installera par sa face sévère que la femme viendra couronner avec son entourage de plaisir et de fêtes, et d'où sortira pour le saint nom de DIEU une ineffable glorification. Avant deux mois, le plan de la campagne sera tracé et la mise en train aura lieu.

» Voilà notre bilan, mon ami, il devra plaire à votre aventureuse imagination d'*Yankee*.

» Vos compatriotes défrichent de vastes et riches territoires où le terroir le plus fertile est noyé sous les eaux, où les fleuves les plus majestueux sont dévastateurs. Ils changent tout cela, les laborieux Yankees. Par eux, la terre se couvre de moissons, les arbres de fruits savoureux, par eux les marais se dessèchent; par eux, les fleuves indigués deviennent de bienfaisants irrigateurs et reçoivent sur leur dos des bataillons de steamboats; par eux, les plaines impraticables sont sillonnées de chemins de fer; par eux les fleuves et les lacs se versent les uns dans les autres à l'aide des canaux.

» Voilà ce qu'ils font de la terre, du sol inanimé, eux, qui ne croient pas en Dieu ! Ce sont de grandes choses.

» Mais ce que nous ferons du monde, c'est-à-dire

de l'humanité vivante et du globe, dont nous sentons, nous, palpiter la vie; ce que nous ferons, nous qui ne sommes pas propriétaires de femmes ni d'esclaves; nous qui croyons en DIEU! Brisbane, que sera-ce? — MICHEL CHEVALIER. »

Cette lettre ne précéda que de peu de jours l'entrée d'Enfantin et de Michel Chevalier à Sainte-Pélagie, qui eut lieu le 15 décembre.

Le 17, Enfantin écrivit à Holstein :

« Tu as bien raison, mon bon vieux, d'ouvrir mes lettres et je t'y autorise, Michel également; notre correspondance nous arrivera chaque jour en paquet. Nos lettres sont d'ailleurs ouvertes ici; il est probable cependant qu'on se lassera de cette petite inquisition quand on aura vu pendant quelque temps la nature de notre correspondance.

» Si Duguet et Maréchal partent, je pense que Maréchal apportera les frais de route au moins pour *deux*, car deux hommes comme eux doivent avoir quelques jeunes suivants, et il y a en effet quelques ouvriers qui ont renvoyé leur départ à un mois et qui pourraient être prêts. Ils feraient une jolie troupe en s'y prenant dès à présent.

» Quant à vous deux, Olivier et toi, je ne vois pas à l'avance vos œuvres, mais je suis bien sûr que deux gaillards de votre excellente mine

auront beaucoup à faire dans un mois. D'après les difficultés qu'on éprouve pour recevoir ici, je crois que vous devez loger au centre de Paris et surtout du beau monde. Au reste, pour tout cela, ce que je vous dis est en l'air, parce que je veux éviter aujourd'hui pour vous, y compris Duguet, comme pour tous, de donner une direction fixe à qui que ce soit de mes enfants; il faut que forts comme ils le sont, ils trouvent en eux-mêmes et hors du Père l'inspiration de ce qu'ils ont à faire. Je ferai de même pour Lyon et pour tous.

» Bonjour, aimez-vous et aidez-vous bien pour l'amour de moi, car aujourd'hui ce sont les enfants qui doivent aider le Père, les lisières sont coupées; ils l'aideront par la bonté, la beauté et l'ardeur de leurs faces d'espoir, par l'union qui sera entre eux au *nom* de Dieu et du Père. — P. ENFANTIN. »

Les lisières sont coupées! les enfants sont assez forts pour trouver en eux-mêmes l'inspiration dont ils ont besoin! Voilà le signal de la dispersion donné par le Père suprême. La période autocratique est close. L'apostolat saint-simonien n'est plus seulement démocrate par ses principes et ses aspirations, il le devient dans sa pratique, dans ses formes et ses moyens de propagation. La règle, la discipline, la dictature font place à la liberté devant

laquelle s'abstiendra désormais l'autorité purement mâle. Mais le lien moral reste toujours entre les disciples et le maître et pour les disciples entre eux. La paternité et la fraternité ne sont point atteintes par le brisement hiérarchique; le 19 décembre, Enfantin écrit à Lambert :

« Mon cher enfant, la première fois que tu viendras je ne te verrai probablement pas encore, car le parloir n'est pas encore digne de moi; je n'ai pas pris possession de tout le palais, cela viendra bientôt; mais viens toujours, Michel te remettra un roman de M^me^ Dudevant, *lequel* je te prie de lire, et *laquelle* je te prie de voir. Il y a beaucoup de bon dans le dernier qu'elle a fait, *Indiana*; tu seras je crois content, si ce n'est pas un peu *tard*, ce qui est possible. M^me^ Dudevant demeure quai Malaquais. 19.

» Apporte-moi aussi des nouvelles du bon Stéphane, auquel je recommande fortement l'affaire diplomatique dont je l'ai chargé; il faut que je donne la liberté à Fournel au plus tôt, et Stéphane sait que son affaire influe beaucoup sur cela.

» Quant à Charles, si tu le vois, tu peux lui dire que la prison est charmante, qu'on y mange et qu'on y dort à ravir, que personne n'y maigrit, car Michel y engraisse. Si tout cela le tente, il

lui est facile d'en faire l'essai. — P. ENFANTIN. »

Ce n'était pas seulement à Fournel et à Flachat, qu'Enfantin voulait donner la liberté ; il a coupé les lisières pour tous. L'autorité absolue de *l'homme*, seule connue et pratiquée encore, et essentiellement coercitive durant l'absence, la minorité ou la servitude de *la femme*, quelque adoucissement qu'elle pût recevoir d'ailleurs du caractère bon et tendre du PÈRE, l'autorité mâle et absolue avait fait son temps dans l'église primitive du saint-simonisme : le pasteur suprême tenait à faire lui-même cette déclaration, et il en indiquait la portée. Le moment était venu de justifier ce qu'il y avait de légitime et de fondamental dans le libéralisme de 89, de plus en plus envahissant et destiné, selon la prophétie de Mirabeau, à faire le tour du monde. Si ce libéralisme, pour pénétrer et se maintenir dans les institutions de l'avenir, avait besoin de modérer sa tendance naturelle à l'exagération de l'individualisme et à l'amoindrissement systématique du pouvoir social, il était nécessaire aussi que ce pouvoir, s'il voulait grandir et durer, se départit le plus possible, dans l'établissement de ses rouages, dans le règlement de sa hiérarchie, dans l'exercice de sa mission, des principes et des formes qui avaient rendu les anciens pouvoirs impossibles et

livré le sceptre de l'opinion à l'esprit démocratique. La religion nouvelle avait la prétention d'organiser et de consacrer les éléments libéraux de la société moderne; c'était la conséquence de ses dogmes. Son gouvernement provisoire, héroïquement exercé, avait rempli sa tâche fondamentale. La supériorité d'Enfantin, toujours incontestée, toujours respectée et aimée, va prendre toutefois un autre caractère. Le 20 décembre, le Père suprême écrit, de Sainte-Pélagie, à Barrault, alors à Lyon :

« Tu es fort, Barrault, écoute.

» Je respire, je suis heureux, je me *repose*.

» Vous êtes tous loin de moi, je suis heureux pourtant, je me *repose*. A vous à préparer MON œuvre; j'étais las; grâces à Dieu, j'ai assez bien préparé la VOTRE. A vous, à vous!

» Le Père sommeille, le Père dort; ne le réveillez pas pour des misères, il dort pour tous les jours de travail avec vous, pour toutes les nuits de travail avec vous; il dort ferme, et le canon de votre victorieuse ardeur pourra seul le réveiller.

» Mon oreille n'entend pas, la plume de Michel ne parlera pas. A vous Lyon, à vous la France, à vous le *monde!*

» Le Père dort, il rêve avec Michel, et nos rêves seront de longs rêves; l'éternité est pour eux, car

ils seront pour l'homme isolé et il y aura toujours l'homme isolé, l'*homme!*

» Les femmes et le peuple, le grand peuple ! nous ne les verrons point, nous sommes en *prison.* A vous les femmes et le peuple : vous avez la parole et les bras *libres*.

» Libres ! oui, vous êtes libres, vous n'êtes plus mes *enfants,* vous êtes émancipés, vous êtes hommes, vous êtes mes amis ; et vous-mêmes vous n'avez pas d'enfants, vous avez des amis, des frères, des compagnons, des camarades.

» Le Père dort, et pourtant il vit au milieu de vous, en vous ; la vie qu'il vous a donnée, il ne l'a point perdue ; à chaque jour, à chaque heure il a droit de vous demander compte, car il souffrirait de vos faiblesses, comme il se réjouira et se glorifiera de votre force.

» Le Père est présent au milieu de vous ; c'est en son nom que vous aurez de DIEU la vie grande ; c'est en son nom que l'*union* régnera parmi vous ; c'est en son nom que vous accomplirez toutes choses, et pourtant il ne vous les ordonnera pas.

» Rigaud, tu m'as demandé des lignes, des signes de l'amour qui nous lie ; je te l'ai dit ; tu t'es trompé ; ce n'est point à moi de vous *marquer* encore ; vous l'êtes assez *par moi,* mais j'attends

que vous le soyez *par vous* et par le *peuple*. Faites !

» CULTE mystérieux de l'absence du Père, inspire-leur les signes auxquels je reconnaîtrai mes enfants !

» A vous, mes amis, le CULTE de la MÈRE, vous êtes orphelins.

» Culte mystérieux de l'attente de la MÈRE, inspire-leur les signes qui nous feront tous reconnaître par ELLE !

» Religion sévère de l'*absence* et de l'*attente*, que des mains d'*hommes* t'élèvent rude, puissante et vraie : pour toi le peuple désertera l'autel mystique du Christ, car ton temple sera l'*atelier ;* par toi le peuple sentira DIEU en lui et dans la nature, car ton rite sera le TRAVAIL et ton offrande l'ŒUVRE.

» Barrault, notre longue retraite ne nous a faits qu'à moitié hommes, nous attendions *ensemble* : DIEU nous a séparés parce que votre MÈRE veut savoir de chacun de nous qui il est.

» Quelques-uns de nos fils ne comprendront peut-être pas d'abord la force que Dieu veut leur donner en ce jour où, pour me commander le silence, il m'ouvre une *prison* et les met en *liberté;* je charge toi et ceux de tes frères qui sentiront cet appel divin fait à leur PROPRE valeur, de

l'expliquer à tous promptement par vos œuvres.

» C'est à vous à faire cesser le silence, à faire tomber les portes de la prison, et pour cela Dieu vous a donné une année, c'est plus qu'il n'en faut à des hommes tels que vous.

» Vous êtes libres : le PÈRE vous attend en prison ; Hoart et Bruneau gloire à vous, mes anciens frères d'armes ont ouvert la route pacifique ; Desloges, j'aime bien ton courage ; et toi, Cayol, tu as bien commencé, ton voyage et ton entrée à Lyon sont de bonnes choses. — P. ENFANTIN. »

## XXVI

### (1833)

(Janvier - Avril.)

Les saint-simoniens sont remis en pleine possession de leur liberté, de leur spontanéité. Ce n'était que par exception, nous ne saurions trop le répéter, ce n'était que transitoirement qu'ils avaient pu voiler l'esprit profondément démocratique et libéral qui résidait au fond de leur doctrine religieuse, qu'ils avaient accepté l'autorité sous une forme empruntée à l'ordre ancien, de manière à se rendre suspects d'exagération autoritaire auprès des républicains et des libéraux ombrageux. Ils

avaient bien dit, dans leurs prédications, qu'ils marchaient dans leur force et dans leur liberté; que l'indépendance de la pensée était entière au milieu d'eux, et que s'ils n'allaient pas aux autels de la liberté indisciplinée, isolée, débile et stérile, c'était pour suivre le culte de la liberté puissante et féconde qui renie la licence et l'anarchie, dont l'exercice se concilie parfaitement avec la direction paternelle des supérieurs, l'appui fraternel des égaux et l'assistance filiale des inférieurs; mais la direction suprême avait pris, dans la vie *cénobitique* de Ménilmontant, un caractère tellement théocratique, et l'ascendant du maître sur ses disciples était devenu si irrésistible, que la liberté individuelle semblait s'être réellement effacée dans la pratique de la hiérarchie, pour faire place à la soumission et au dévouement le plus absolus. Enfantin, qui avait senti le premier la nécessité de cette dictature apostolique, comprit, le premier aussi, ce qu'il y avait de fondé et de prophétique dans les réclamations et les réserves intimes qu'elle provoqua pendant deux ans, depuis celles de Laurent en janvier 1831, jusqu'à celles de d'Eichthal en novembre 1832. Aussi tout ce qu'il dit, à peine entré en prison, tout ce qu'il écrivit à Barrault, à Holstein, en 1833, etc., vint attester que, dans la pensée du Père suprême,

la hiérarchie primitive avait rempli ses destinées, et que l'apostolat, pour ne pas se dissoudre, avait besoin d'être émancipé, et de se présenter devant le monde sous des formes plus compatibles avec les tendances démocratiques du temps.

Cette émancipation toutefois n'impliquait nullement pour Enfantin, et pour les apôtres restés fidèles, l'abandon de sa suprématie morale. Il continua d'être reconnu, aimé et vénéré comme le PÈRE de tous, et il ne cessa pas de faire sentir autour de lui l'influence de ses conseils et l'autorité de ses inspirations. Tout en proclamant la fin de sa tutelle omnipotente, il put maintenir par ses avis quelques-uns des engagements imposés à ses enfants mineurs, tels que le *costume* et le *célibat*. Le 26 janvier 1833, il écrivait à Barrault, à Lyon :

« J'entends, du fond de ma prison, l'Orient qui s'éveille et qui ne chante point encore, qui crie. Je vois l'étendard du prophète souillé, brisé, le vin coulant avec le sang engourdi d'opium, dans les ruisseaux de Stamboul. Le Nil a rompu ses digues, et se répand plus loin qu'il n'a jamais marché, portant les germes que la main de Napoléon a secoués sur ses bords et que Méhémet a fécondés. Le voile de l'odalisque est tombé devant Mahmoud; le verbe a pris sa forme *multiple*. Par la presse, il

ronge le livre *un*, le Coran. La grande communion se prépare; la Méditerranée sera belle cette année depuis Gibraltar jusqu'à Scutari; cette côte brûlante se soulève, et appelle l'Occident endormi sous la parole de ses phraseurs de tribune. Italie! Italie! tu auras quelques grands jours encore; tu es étendue sur cette belle couche nuptiale; ton ciel, dôme de Saint-Pierre, couvrira de sa riche parure la joie des fiancés; tu n'es pas l'avenir, mais tu es le grand héritage du passé, la dot du Père au FILS et à la FILLE. »

« Barrault, voilà ce que j'écrivais hier.

» Voilà aussi ma réponse à tes notes des 12 et 13 avril et du 14 juin, à ta parole sans cesse renouvelée et qui, jusqu'ici, m'a trouvé muet.

» Je conçois, je sens ton départ, et je te rends grâces de m'en avoir sans cesse respectueusement frappé l'oreille.

» Le temps est venu.

» Tu peux *M'annoncer* à l'Orient et y *appeler* la MÈRE...

» Je t'ai dit : *le célibat plus sévère que jamais :* j'ajoute : respect à *toutes* les femmes, *quelles qu'elles soient;* c'est par là que vous devez signaler votre foi; saluez-les *toutes,* ces filles d'Orient, *en mon nom,* à haute voix. Devant toutes *décou-*

*vrez-vous*, et que votre béret ne tombe devant aucun homme; que la femme soit l'être saint pour vous, afin que l'homme la sanctifie. Les fils de Mahomet n'ont pas su encore *respecter* la femme, mais ils l'*aiment* cependant; par réaction ils passeront de cette passion *charnelle* au *respect*, plus tôt peut-être que les descendants de nos chevaliers chrétiens qui n'ont respecté que la *Vierge*, mais qui n'ont pas mieux connu l'ÉPOUSE que les *temps*.

» Que cette réaction soit forte, par l'exemple de vos hommages.

» Que Dieu, Père et Mère[1] de tous et de toutes,

1. Le dogme de la divinité *androgyne*, énoncé par Enfantin dans sa correspondance de 1829, était universellement admis par les apôtres de Ménilmontant en 1832. Dans l'intervalle qui sépare ces deux époques, Enfantin avait publié dans *le Globe*, au commencement de 1831, ces remarquables paroles :

« Réjouissons-nous et faisons éclater notre joie; rendons grâces à Dieu, parce que les NOCES DE L'HOMME SONT VENUES ET QUE SON ÉPOUSE Y EST PRÉPARÉE.

» COUPLE saint, divin symbole d'union de la *sagesse* et de la *beauté*, amoureuse ANDROGYNE, tu donneras la vie à l'*esprit* et à la *matière*, aux travaux de la *science* et à ceux de l'*industrie*. Par toi, plus de guerre dans le monde, car tu l'embrasses tout entier dans ton amour; par toi, plus de despotes et d'esclaves, car tu ne *commandes* pas, pas plus que tu n'obéis; tu *es aimé* et tu *aimes*. Couple saint, tu as cueilli le fruit de l'arbre de vie; pour toi, plus de *faute originelle*, mais aussi, par toi, tous les *privilèges de la naissance* sont abolis, car c'est par l'AMOUR seul que tu t'es formé; c'est par l'amour seul que se sont cherchées

soit par vous invoqué surtout dans la *maternité*.

» Que, dans vos pratiques, la face *mâle* de tout ce qui est, reçoive une adoration mystique, mais que la face *femelle* soit visible, éclatante.

» La terre et les astres à la Mère;

» L'eau et l'air au Père;

» La droite à la Mère;

» La gauche au Père;

» La mère c'est la Jungfrau des Alpes, c'est l'Hymalaya;

» Le Père est aux mines et aux forges;

» Il est captif comme le grand visir, en prison à Paris, en prison au palais de Stamboul.

» La Mère est en liberté, les sérails sont ouverts.

» A la Mère le *chant* du *matin;* au Père le chant du *soir*, et la méditation solitaire.

» Et la Mère libre délivre les *captifs*.

» Barrault, rêve sur les deux femmes, près de

et unies les deux moitiés de ton être; et par toi ce sera selon *leur amour*, et non plus selon *leur naissance*, que l'homme et la femme seront unis. Vivante image de TOUT CE QUI EST, de DIEU, Couple du progrès, un et multiple à la fois, tu portes dans ton sein et tu répands sur le monde le calme de ton puissant amour. Tu sais modérer l'*ardeur* et réveiller la *patience*, joindre l'*intelligence* à la *force*, et la *grâce* à la *raison*. D'une main, tu pèses sur l'orgueil; de l'autre, tu relèves l'humilité. Tu *écoutes* le bruit des siècles *passés;* nulle *tradition* ne frappe en vain ton oreille, et tu *proclames* les *destinées* de l'humanité et du monde; tu chantes l'éternelle *prophétie*. »

Mahomet, *Marie* et Fatmé; je crois, ue tu y trouveras quelque chose. Il y a là, je crois une *prophétie* et une *tradition;* la tradition est finie, que la prophétie commence!

» Il y a là une *suite* de Marie chrétienne, mère sans tache; une transition à la Marie nouvelle, à l'ÉPOUSE *libre, égale.* — P. ENFANTIN. »

Le 4 février, nouvelle lettre dans laquelle Enfantin dit à Barrault :

« Holstein te portera un collier, dont chaque anneau se rattache aux phases de notre vie; chacun d'eux désignant les hommes qui, jusqu'ici, ont marqué leur passage parmi nous [1].

1. Voici l'explication du collier, donnée à Holstein par Michel Chevalier, dans une lettre du 14 janvier 1833 :

« En tête, Saint-Simon, représenté par un rectangle en acier.

» Buchez, Margerin, anneaux de bronze (passé).

» Eugène, triangle plein, acier bleu (travail de la Trinité).

» Laurent, acier bruni.

» Bazard, barre d'acier bruni, à laquelle seraient suspendus quatre petits anneaux d'acier bruni, représentant Carnot, Dugied, Leroux, Reynaud, et quatre anneaux en laiton, représentant Rességuier, Transon, Cazeaux, Jules.

» Rodrigues, masse en cuivre rouge, offrant la combinaison de la ligne droite et du cercle, assemblés à angle vif.

» Fournel, Bouffard, Flachat, anneaux en cuivre rouge.

» Lambert, d'Eichthal, Duveyrier, acier bruni.

» Talabot, acier bleu plein.

» Hoart, acier.

» Barrault, grand anneau d'acier.

» Michel, grand anneau laiton.

» Le Père, demi-sphère en laiton. »

» Jusqu'à ce que la MÈRE consacre, on change ce signe de chevalerie, qui est aussi notre signe de triple servitude de célibat, de prolétariat et de prison; cette chaîne de nos mérites passés est ouverte au mérite de tous; car j'annoncerai à tous mes enfants quels seront ceux d'entre eux qui se rendront dignes d'y voir joindre aussi leur anneau.

» Ce collier se compose de dix-huit chaînons principaux.

» En mars nous aurons un calendrier imprimé[1], signalant les faits remarquables de notre vie. Je t'envoie par Holstein un brouillon commencé par moi. Fais-y porter les dates qui te semblent importantes, les naissances, les élections au collége, etc.

» Pour préparer ton départ, je désire que le

1. Dès le 6 février, Michel donnait à Holstein les détails suivants sur le calendrier, en lui annonçant qu'ils avaient été déjà adressés à Barrault par Enfantin lui-même :

*Jours de la semaine :*

*Lundi*, Saint-Simon ;
*Mardi*, Rodrigues;
*Mercredi*, Bazard;
*Jeudi*, Barrault;
*Vendredi*, Michel ;
*Samedi*, le Père ;
*Dimanche*, la Mère.

Les jours du mois rappelaient également les noms des premiers propagateurs de la doctrine saint-simonienne.

3 mars, anniversaire de notre célibat, soit rigoureusement célébré par toi, par vous, que la nuit du 2 au 3, nuit sévère où cette décision a été prise, soit jusqu'à trois heures employée, *comme tu le croiras convenable*, pour imprimer dans le cœur de tous la sainteté de ce vœu de l'affranchissement de la femme. Tu verras si et *comment* des femmes pourraient être témoins. Le 3 est un dimanche, les travaux n'en souffriront pas.

» Tu cites d'Eichthal dans ta lettre ; Barrault, son anneau touche au tien. Rappelle à mes enfants que d'Eichthal a provoqué ou compris le premier tous les actes importants de ma vie, depuis mon entrée à la rue Monsigny jusqu'à la dispersion actuelle. Que par toi, tous mes enfants comprennent donc sa dernière œuvre, son départ de novembre; tous n'en ont pas senti peut-être encore la valeur religieuse, ni ce qu'il y a, dans le cœur du fils, d'amour pour le PÈRE. Mais maintenant que tous, autour de toi, ont senti, me dis-tu, l'inspiration qui t'anime, même ceux qui, ayant une autre nature que la tienne, sont surtout le prolongement de MA vie, et qui doivent l'être, puisque c'est une forme puissante d'appel à la MÈRE, maintenant, dis-je, tu pourras le 3 mars, jour du célibat provoqué par d'Eichthal, leur faire rendre justice au PROPHÈTE. — P. ENFANTIN. »

Enfantin tenait donc fortement à faire bien comprendre à tous et à toutes que la dispersion des apôtres de Ménilmontant était une nécessité providentielle, dont la provocation prophétique devait être glorifiée, et qu'il fallait y voir par-dessus tout un acheminement à une nouvelle forme de propagande, mieux appropriée aux maximes libérales et aux exigences légitimes de la démocratie moderne, restée debout à travers tant de révolutions, et toujours maîtresse des portes de l'avenir.

Le signal de cette transformation apostolique était même déjà donné. Le collier, nouvelle marque distinctive de l'admission des néophytes éprouvés, allait être distribué à Lyon, avec solennité. Michel Chevalier traça le programme de cette cérémonie à Holstein, dans une lettre du 6 février, en ces termes :

« La principale fête des amis du Père sera les 7 et 8 février, jours anniversaires de ta naissance et de celle du Père. Cette fête sera célébrée avec une solennité particulière à Lyon, qui est la ville du travail mâle en France, et à Paris la ville de notre passé.

» Avant de recevoir l'accolade et le collier de tes mains ou de celles d'un de tes adjoints, le postulant fera l'acte de foi qui suit :

» Je crois en DIEU, Père et Mère de tous et de toutes, éternellement bon et bonne.

» Je crois en DIEU AMOUR infini, *sagesse* et *science* infinies, *beauté* et *force* infinies.

» Je crois que DIEU, a suscité Saint-Simon pour enseigner le PÈRE par RODRIGUES;

» Je crois que DIEU, a suscité le PÈRE pour appeler la FEMME MESSIE qui consacrera l'union par égalité de l'*homme* et de la *femme*, de l'HUMANITÉ et du MONDE.

» Amis du Père, voilà ma foi.

» Je vous demande d'être admis parmi vos frères, afin que je consacre comme vous ma vie à préparer la gloire du PÈRE et la venue de la MÈRE, en faisant éclater l'aisance, la joie et l'espoir sur la face du peuple.

Amour à Dieu,
Gloire au Père,
Espoir à la Mère.

» Après que le nouveau frère aura dit, toi, ou ton adjoint en ton nom, lui donnerez l'accolade du patronage en disant :

» Au nom de Dieu, Père et Mère,

» Je te nomme *ami* du PÈRE; je te proclame notre *frère*.

» (Tous: il est notre *frère*, il est l'ami du PÈRE.)

» (Il recevra ton accolade de compagnon.)

» *Lui mettant ensuite le collier*, tu ajouteras :

» HOMME, tu aimes le PEUPLE; je te donne la chaîne, signe de la triple servitude du célibat, du prolétariat et de la prison que le PÈRE et ses fils ont subis pour le PEUPLE.

» Ainsi seront consacrés les *amis du* PÈRE; ils sont aussi les vrais *amis du peuple* voulant pour la *femme*, comme pour l'*homme*, LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

» Tu auras à expliquer à Barrault et à tous les fils du PÈRE que tel est le sens du collier.

» Ensuite tu mettras le collier conformément à la lettre du Père à Barrault, à Bruneau, à Hoart.

» Tu le mettras toi-même à Arlès.

» MICHEL CHEVALIER. »

Voici les ouvriers de la nouvelle heure, les apôtres de la phase démocratique! Les *amis du Père* sont désormais constitués au nom de Dieu *père et mère*, sous les auspices de la *liberté* et de l'*égalité;* cette double invocation correspond aux aspirations et aux espérances du *peuple* et de la *femme*.

La distribution des colliers eut lieu à Lyon à la fin de février, il s'en fit de semblables à Paris

pendant le mois de mars et au commencement d'avril.

Dans les premiers jours de mars, une réunion nombreuse de la famille de Paris avait célébré, selon le désir du Père, l'anniversaire de la consécration provisoire du célibat. Enfantin fut consolé, au fond de sa prison, par le récit des incidents qui avaient marqué ce jour de fête. C'est Holstein qui se chargea de cette intéressante communication, dans les deux billets suivants :

3 mars. — « PÈRE, nous attendons aujourd'hui la famille de Paris, elle vient inaugurer le buste de Saint-Simon dans la galerie. Il sera posé sur la cheminée.

» Je fais mettre le tableau de Bouchot dans la galerie, devant la porte du milieu des trois portes qui ouvrent dans le salon, et faisant face à la porte d'entrée. C'est le seul endroit convenable de toute la maison.

» Je te recommande bien, PÈRE, la note pour les autres tableaux et portraits. J'engage Raymond Bonheur à venir dîner mardi avec nous, et passer par conséquent une partie de la journée pour commencer à mettre de l'ordre dans tout cela. »

« Le 3, au soir.

» PÈRE,

» Le buste de Saint-Simon a été inauguré aujourd'hui dans la galerie de Ménilmontant.

» La famille de Paris, réunie à deux heures à la barrière des Amandiers, s'est mise en marche à trois heures, en suivant le boulevard jusqu'à la barrière de Ménilmontant, dont elle monta la chaussée en chantant tour à tour et l'*Appel* et l'*Arche de Dieu* de Mercier.

» Elle est arrivée à trois heures et demie, suivie d'un nombreux cortége. Ollivier et moi avons été la recevoir à la porte, et nous mettant en tête de la famille nous nous sommes rendus à la galerie. Arrivés devant la cheminée, Ollivier et moi avons enlevé le buste du brancard sur lequel il était posé et l'avons placé sur la cheminée.

» Ton portrait figurait dans la galerie en face de la porte d'entrée, il a été salué par le chant de Mercier, le PÈRE.

» Ferrand a chanté le *Temple de Dieu*.

» J'ai dit :

» Voici le Père (en montrant ton portrait),

» Voici Saint-Simon (en montrant le buste).

» Entre Saint-Simon et le PÈRE est un homme que nous aimons, Rodrigues.

» Le jour où vous venez inaugurer le buste de Saint-Simon dans cette demeure, n'oubliez pas, amis, que Saint-Simon a été le maître de Rodrigues, et que Rodrigues a enseigné le PÈRE [1].

» Marchons.

» Ollivier et moi nous nous sommes mis à la tête de la famille et l'avons conduite sur le temple. Arrivé là, j'ai fait entonner le chant de Bergier comme celui qui avait été chanté le premier à Ménilmontant, et après quelques paroles prononcées

1. Peu de jours après, Enfantin confirmait cet hommage à Rodrigues, à propos d'une discussion fâcheuse qui s'était élevée, au sujet du déménagement de ce dernier, entre lui et le mandataire du Père.

« Prends tout ce que je vais te dire ici, mon cher ***, comme le plus grand enseignement moral que Dieu m'ait permis de te donner à *toi*, dont pourtant la moralité est si grande.

» Le plus grand livre que Saint-Simon ait laissé, livre imparfait, incomplet, comme tout ce que Saint-Simon a fait, mais livre immense, colossal, comme tout ce qu'il a fait, c'est RODRIGUES.

» Tu ne le sens pas encore; ma mission envers toi consiste à te le faire sentir, mais j'y parviendrai; et si je donne *aujourd'hui*, 9 mars, à la mémoire de mon maître dont le cœur fut brisé par Comte, son élève, satisfaction de notre dette envers celui qui nous a enseigné à tous la doctrine du MAÎTRE, je serai content. — P. ENFANTIN. »

L'espoir d'Enfantin n'a pas été vain. Nul ne professe aujourd'hui plus de respect et de sympathie religieuse pour la mémoire de Rodrigues que le saint-simonien à qui cet enseignement prophétique fut adressé.

par Mercier, on a entonné le chant du *peuple qui féconde la terre!*

» La famille s'est alors mêlée au public qui avait assisté à cette sainte cérémonie.

» Le nombre des costumes et des bérets était tel qu'on aurait pu croire que nous renouvelions une de nos journées d'août ou de septembre. Le ciel nous a favorisés d'un temps superbe. »

» Nous t'embrassons, PÈRE. — HOLSTEIN. »

Les costumes et les bérets affluaient à Ménilmontant presque vide, et la foule s'y pressait plus avide que jamais de satisfaire la curiosité sympathique que lui inspiraient les saint-simoniens. La police ne faisait plus de procès-verbaux, et la justice allait prononcer sur ceux qui avaient été dressés en juillet 1832. Le 8 avril en effet, Enfantin et Michel Chevalier comparurent de nouveau devant les assises de la Seine. L'audience commença par l'acquittement de deux membres de la société des *Amis du peuple*. Voici le compte rendu de la suite de cette audience, que nous empruntons à la *Gazette des Tribunaux* :

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

*Audience du 8 avril* 1833.

« Aux deux accusés qui se retirent du banc des

accusés succèdent le *père* Enfantin et Michel Chevalier, tous deux extraits de Sainte-Pélagie. Le premier apparaît brillant de luxe et remarquable de gravité. Un riche manteau de velours orné d'hermine est jeté avec grâce sur ses épaules. Des bottes confectionnées avec art montent jusqu'à ses genoux; un cachemire enlace son cou et tombe sur sa poitrine, sa barbe est longue et arrangée avec le plus grand soin.

» Quant à Michel Chevalier, il n'a plus de barbe. Il l'a coupée, dit-on, avec l'agrément du *Père*; il a quitté aussi le costume de saint-simonien; il aurait, dit-on encore, la permission de s'occuper des choses de ce bas monde, et de parcourir une carrière industrielle.

» Un collier d'acier, tantôt mat, tantôt poli et brillant, orne les épaules des saint-simoniens et des saint-simoniennes qui assistent en foule à ce procès. Ce collier a plus d'une signification, car chez les saint-simoniens, tout est emblème.

(Le rédacteur reproduit ici l'explication sommaire qu'un saint-simonien lui a donnée de ce collier.)

» Un autre emblème, résultant d'une autre partie du costume, nous est expliqué; c'est le nom de chaque saint-simonien brodé sur son gilet symbo-

lique, boutonné par derrière. Ce nom est un moyen d'imposer à chacun la responsabilité de ses œuvres.

» La prévention portée contre les saint-simoniens est la même que celle dirigée contre les *Amis du peuple* (le délit prévu par l'article 291 du code pénal).

» Sur les interrogations du président, le père Enfantin répond : « Je ne veux prendre en ce mo-
» ment aucun titre et je ne le pourrais. »

Baud déclare se présenter pour défendre Michel Chevalier. Sur la demande du président, Enfantin refuse l'assistance de tout défenseur.

Le président rappelle alors la première application de l'article 291 encourue par les prévenus qui déclarent qu'ils ont continué leurs réunions. Baud soutient que les saint-simoniens ayant déclaré qu'ils exerçaient un culte, et laissant les portes de leur domicile ouvertes, leur culte et les pratiques auxquelles ils se livrent sont protégés par la loi spéciale de vendémiaire an IV.

Michel Chevalier ajoute quelques observations.

« Le Père Enfantin se lève, dit le *rédacteur* de la *Gazette*, et après avoir promené lentement ses regards sur toute l'assemblée, il dit :

« Dieu a voulu me faire sortir aujourd'hui de ma solitude, de ma prison; je lui rends grâces d'avoir

choisi ce jour, car il est grand et saint pour moi, pour tous; car l'an dernier, au lundi de la pâque chrétienne, mes enfants m'accompagnaient à l'enterrement de ma mère et moi je les conduisais à notre retraite de Ménilmontant, et je lui rends grâces de m'avoir amené devant vous pour célébrer la commémoration séculaire de Jésus.

» Le Père Enfantin, après avoir rappelé que les apôtres de la religion chrétienne ne voyaient dans leur Dieu que les attributs de l'homme, formule sa religion en ces termes : « Dieu est père et mère de » tous et de toutes. Dieu père, il est bon; Dieu mère, » elle est bonne. »

» Le Père Enfantin annonce que ses fils sont partis libres pour les rives d'Orient, ont été chercher la femme libre, et que, de la femme sortira, pour la société, liberté, paix et bonheur.

» Après trois quarts d'heure de délibération, les jurés répondent négativement et les deux prévenus sont acquittés. »

Jamais la parole d'Enfantin n'avait été aussi religieuse, aussi sublime, aussi pénétrante. Des femmes saint-simoniennes la recueillirent, et elle fut bientôt livrée à l'impression. C'est le couronnement du dogme nouveau, le magnifique résumé de l'élaboration philosophique et religieuse, commencée

par Saint-Simon, continuée par Rodrigues, Enfantin et Bazard, et conduite par Enfantin, sous la discipline vigoureuse d'un héroïque apostolat, à cette admirable conclusion :

## PAROLE

### DU PÈRE

*A l'audience de la cour d'assises,*

Du 8 avril 1833.

DIEU a voulu, Messieurs,
Me faire sortir AUJOURD'HUI de ma solitude,
De ma prison,
Pour que vous soyez témoins encore
D'un acte de ma FOI.
Je LUI rends grâces
De vous avoir fait choisir ce JOUR, Messieurs;
Il est grand, il est sacré pour moi,
Il est sacré pour tous.

L'année dernière,
A la même époque,
Lundi de la PAQUES chrétienne,
Mes ENFANTS m'accompagnaient
Aux funérailles de ma MÈRE;
Et moi, je les conduisais
A notre retraite,
Dans les lieux mêmes où je fus élevé, nourri
Par ma MÈRE.

Là j'ai initié mes FILS
Aux rudes labeurs de la vie nouvelle;
C'est là que je leur ai donné
La force et les moyens
D'accomplir leur mission,
D'appeler leur MÈRE.

Mais, je vous le répète,
Ce JOUR n'est pas grand seulement
Pour MOI;
Il n'est point sacré seulement
Par les souvenirs récents de MA vie;
Il est grand, il est sacré pour TOUS.

Dix-huit siècles viennent de s'accomplir
Depuis la mort de JÉSUS,
Depuis la mort du fils de l'HOMME,
Depuis la mort de celui qui,
Au nom de DIEU le PÈRE,
Est venu donner à l'HOMME,
A l'HOMME seul,
La *liberté*,
Et qui par l'homme fut mis à mort.

Eh bien! AUJOURD'HUI,
Qu'affranchis par moi de toute *autorité*
D'HOMME,
Mes FILS, dispersés sur la terre,
Portent, jusque sur les mers d'Orient,
Ma parole de *liberté*
Pour la FEMME,
Et que l'Occident écoute,
Pour la dernière fois,
Le verbe de DIEU proféré
Par l'HOMME seul;

AUJOURD'HUI, je vous le dis encore,
Je rends grâces à mon DIEU
De m'avoir amené devant vous
Pour célébrer, à la face de tous,
La commémoration séculaire
De la mort de JÉSUS;
Pour la célébrer solennellement,
En mémoire de ma MÈRE;
Car si JÉSUS a été envoyé
Pour ENSEIGNER au monde
La SAGESSE du PÈRE,

Moi, je suis envoyé par mon DIEU,
PÈRE et MÈRE de TOUS et de TOUTES,
Pour faire désirer au monde
Sa tendresse de MÈRE.

J'ai dit DIEU PÈRE et MÈRE
De TOUS et de TOUTES,
Parce que cette simple parole
Renferme notre FOI RELIGIEUSE.

Pour vous la faire comprendre,
J'en appelle à vous-mêmes;
Et je ne parle pas seulement à ceux d'entre vous
Qui portent en eux
Une pensée RELIGIEUSE;
Je m'adresse à ceux même qui seraient plongés
Dans le *scepticisme* le plus raisonneur,
Ou dans l'*athéisme* le plus aveugle;
Je parle à TOUS.

Je vous le demande donc :
Lorsque le nom sacré de DIEU
Est prononcé devant vous,
Quels *attributs* rappelle-t-il à vos esprits,
Quelles *vertus* réveille-t-il en vos âmes?
Ne sont-ce pas les *attributs* de l'HOMME,
Les *vertus* MALES seulement,
Que toujours et partout
Vos cœurs d'HOMMES divinisent?

Or, réfléchissez, je vous prie,
Car je voudrais ici me faire bien comprendre,
A la différence immense qui existe
Entre l'homme qui ne voit en son DIEU
Que les *attributs* et les *vertus* de l'HOMME
DIVINISÉS,
Et celui qui y sent encore,
Poétiquement élevées à une puissance
INFINIE,
Les *grâces* et les *vertus*
De la FEMME.

Oh! oui, c'est bien
Par une CONCEPTION miraculeuse
De l'ESPRIT,
Mais de l'ESPRIT de l'HOMME,
Que la femme occupe déjà,
En MARIE,
Une aussi belle place
Dans la FOI chrétienne,
Dans cette FOI qui adore
DIEU le PÈRE,
DIEU le fils et DIEU le SAINT-ESPRIT.

Mais ne voyez-vous pas
Que tout cela est toujours mâle
Et sombre comme la *solitude;*
Que tout cela est pesant et froid
Comme le marbre du *tombeau;*
Que tout cela est sévère
Comme une CROIX?

Or, nous disons, nous,
DIEU PÈRE et MÈRE,
Et je vous affirme que celui d'entre vous
Qui communiera d'espoir et d'amour
Avec notre DIEU,
Qui n'est pas seulement BON
Comme un PÈRE,
Mais qui est aussi TENDRE
Comme une MÈRE,
J'affirme que celui d'entre vous
Qui communiera
Avec LUI et avec ELLE
Aura revêtu, par cela seul,
Une VIE NOUVELLE.

Car l'HUMANITÉ et le MONDE,
TOUT lui apparaîtra
Sous un aspect nouveau;
Car ses SENTIMENTS, ses *pensées* et ses *actes*
Ne seront plus les mêmes;

Car son AMOUR, son *esprit* et sa *chair* même
Seront transfigurés.

Et voilà pourquoi nous vous paraissons
Si extraordinaires;
Voilà pourquoi la PASSION qui nous anime,
Les *idées* que nous semons par le monde,
Les *actes* que vous nous voyez faire,
Tout, jusqu'à notre *parole*,
Et notre *costume*,
Et nos *figures* même,
Tout en NOUS est marqué pour vous
D'un caractère étrange.

C'est que nous ne vivons pas
De la même VIE que vous;
C'est que notre DIEU
N'est pas le VÔTRE;
C'est, je vous le répète encore,
Et je veux que l'étrangeté de ma parole
Grave mieux en vous ma pensée,
C'est que, notre DIEU,
IL n'est pas seulement BON
Comme un PÈRE,
ELLE est aussi TENDRE
Comme une MÈRE;
Car IL est et ELLE est
Le PÈRE et la MÈRE
De TOUS et de TOUTES.

Et maintenant que je vous ai dit
Notre FOI RELIGIEUSE,
Je peux vous parler des HOMMES
Qui la propagent,
Et de leur ASSOCIATION sainte,
Que l'on prétend condamner
Et dissoudre.

Les hommes qui m'entouraient
Dans notre retraite
Sont loin de moi;

La plupart, sortis, comme moi,
Des classes riches et éclairées,
Partagent en ce moment
Le pain et le travail du PROLÉTAIRE;
Ils vivent au milieu du PEUPLE,
Et leur influence n'y est pas plus dangereuse
Que la mienne dans ma prison;
Car tous portent en eux
La vie pacifique qui m'anime.

Dans cette retraite où j'avais conduit mes ENFANTS,
Je vous l'ai dit, nous nous sommes initiés
A notre vie actuelle.
Et d'abord, nous avons fait disparaître
Du milieu de nous
Le signe de servitude
Qui pèse encore sur les peuples chrétiens même,
La DOMESTICITÉ.
Ensuite, nous avons revêtu,
Le jour où le sang coulait dans vos rues,
Où les partis s'égorgeaient sur vos places,
Le 6 juin,
Nous avons revêtu un COSTUME
Qui, nous signalant à tous
Par notre NOM même,
Était un gage de la lumière
Que nous voulions répandre
Sur tous les actes de notre vie
LOYALE et PACIFIQUE.
Puis, nous avons exercé nos CORPS,
Peu habitués aux rudes travaux du prolétaire,
Nous les avons exercés aux fatigues et aux douleurs
Que nous savions nous être destinés;
Enfin, nous avons préparé nos AMES,
Par cette demi-solitude volontaire,
A la grande solitude
Qui peut, qui doit frapper
L'APÔTRE d'une FOI NOUVELLE
Dans un monde sans FOI.

Eh bien, ce sont de tels hommes
Que l'on a tourmentés et gênés,
Que l'on tourmente, que l'on gêne,
Que l'on injurie encore,
Avec un prodigieux aveuglement.
Nos travaux étaient brutalement interrompus,
Nos cérémonies troublées,
Nos parents et nos amis chassés,
Nos portes fermées, gardées, scellées;
Et nos accusateurs nous signalaient,
Et nous signalent encore,
Comme des hommes dangereux pour la paix publique.

Sans doute, si l'on agit ainsi,
C'est parce que l'on nous suppose un but
POLITIQUE;
Et cela est vrai.
Oui, certes, nous avons un but POLITIQUE,
Car nous avons une FOI RELIGIEUSE
Qui nous dit ce que DIEU veut
Des sociétés humaines :
Nous formons donc une ASSOCIATION
POLITIQUE et RELIGIEUSE,
Si du moins vos lois peuvent reconnaître
Une ASSOCIATION
Là où le seul titre qui la constate
Est la VOLONTÉ LIBRE des associés;
Dans tous les cas, j'admets
Que, dans la brutalité de sa lettre,
L'inconcevable article 291
Nous est applicable;
Mais, Messieurs, je parle à des hommes,
A des hommes intelligents,
Et non à des textes morts.

Eh quoi! ne serait-il donc plus permis
D'espérer un *avenir* autre que le *présent;*
Un *avenir* de paix, d'union, de travail et d'amour,
Au lieu de ce *présent*

De partis et d'émeutes, de haines et de sang!
Mais d'ailleurs, quelle est donc cette FOI POLITIQUE
Dont la propagation paraît si effrayante?
Messieurs, la voici.

Nous avons FOI que DIEU ne fera cesser
Les *haines* politiques qui vous déchirent tous,
La *misère* et l'*ignorance* qui irritent les *travailleurs*
Et les poussent à l'émeute,
L'*oisiveté* qui ronge les classes *riches* et *éclairées*
Et leur apporte l'ennui, le dégoût et la peur;
Enfin l'ATHÉISME et l'ÉGOÏSME,
Cette double lèpre qui couvre le monde
De douleurs sans espoir,
Et d'immoralité sans remords;
Nous avons FOI que DIEU ne fera cesser
Toutes ces choses
Que par les FEMMES.

Oui, je vous le dis encore,
DIEU ne vous enverra
La PAIX, l'ORDRE et la LIBERTÉ
Que vous cherchez en vain parmi vous,
HOMMES,
Que par les FEMMES.

Telle est la FOI POLITIQUE
Qu'au nom de mon DIEU,
PÈRE et MÈRE de TOUS et de TOUTES,
J'ai donnée à des HOMMES
Qui, pour cela, m'ont nommé le PÈRE,
Et qui appellent et attendent la MÈRE.

Telle est la CROYANCE
Qui a donné espoir à ces cœurs généreux,
Souffrants des maux de la grande PATRIE,
Des douleurs de la FAMILLE humaine;
Qui leur a donné espoir,
Parce qu'ils ont senti que le bonheur de tous
Pouvait et devait s'obtenir
PACIFIQUEMENT et PROGRESSIVEMENT,

Sans *violence* et sans *ruse*,
En invoquant le secours de DIEU,
Dans sa manifestation vivante
De douceur, de paix et de beauté,
En invoquant les FEMMES.

Je vous ai dit notre foi
POLITIQUE et RELIGIEUSE :
Voyez maintenant
Si vous voulez la condamner ;
Elle est la base de notre ASSOCIATION sainte :
Voyez maintenant
Si vous *pouvez* la dissoudre.

A cette parole, qui amena l'acquittement des prévenus sur le même délit qui les avait fait condamner à la prison, et pour lequel ils avouaient hautement la récidive; à cette parole, dont l'avenir marquera la place mieux qu'on ne saurait le faire de nos jours, parmi les plus beaux textes des livres sacrés, Enfantin avait ajouté la déclaration solennelle de la transformation qui s'opérait par nécessité providentielle, sous l'influence du génie moderne inspirateur de Saint-Simon, dans la constitution de la société saint-simonienne. Devant les jurés, il ne crut pas opportun de lire cette déclaration qu'il a conservée dans ses archives, et que nous reproduisons ici comme essentiellement instructive, non-seulement pour le passé, mais surtout pour l'avenir du saint-simonisme.

Mais je ne vous ai pas dit encore
Ce qui doit faire disparaître
Toute hésitation de vos esprits;
Car il s'agit ici surtout de MOI,
Et je vous ai parlé de NOUS;
Il s'agit ici surtout
Des intentions que l'on me suppose,
De l'influence que je pourrais exercer
Sur des hommes
Qui se sont dits hautement
MES FILS DÉVOUÉS,
Et qui se sont unis à MOI
Par les nœuds de la plus sainte affection.

Eh bien! je le déclare,
Au nom de MON DIEU
Qui ne m'a pas envoyé seulement
Pour enseigner son *nouvel amour*,
Mais qui veut aussi, j'en ai la foi,
Que j'en donne l'*exemple* au monde;
Je le déclare,
J'ai complétement *abdiqué*,
Jusqu'à la venue de la MÈRE
De mes enfants,
Toute espèce d'autorité
Sur des *hommes*.
Celle que j'exerçais, plus longtemps continuée,
Deviendrait impie;
Et je confirme aujourd'hui,
Avec bonheur,
Cette ABDICATION SAINTE,
Que l'homme fait, par MOI,
De son autorité MORALE,
Politique et religieuse;
Je la confirme solennellement,
En ce JOUR,
Où dix-huit siècles sont passés
Sur la CROIX du FILS de l'HOMME,
Du libérateur de l'HOMME,

Sur la croix de l'homme-Dieu,
FILS de DIEU le PÈRE;
Afin de célébrer,
En mémoire de MA MÈRE,
Ce grand anniversaire,
Et de préparer ainsi
L'ÈRE DÉFINITIVE
D'égalité et d'association
Entre la FEMME et l'HOMME;
Ère de paix et de liberté
Pour TOUS,
Qui sera signalée par la venue
De la FEMME-MESSIE,
Par la divine apparition
De la FILLE de MON DIEU,
Que mes enfants appellent
Et que j'ATTENDS.

P. ENFANTIN.

FIN DU HUITIÈME VOLUME

Imp. L. Toinon et Cie, à Saint-Germain.

JUN 30 1947